Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15375 – 7 F – – DIMANCHE 3 - LUNDI 4 JUILLET 1994 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Menaces américaines sur Haïti

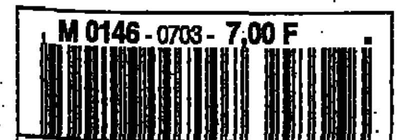
BILL CLINTON, entouré de ses principaux conseillers, a consacré plusieurs heures, vendredi 1er juillet, à la situation à Haïti. Une intervention militaire américaine est une hypothèse « que le président ne veut pas écarter », a indiqué son porte-parole à l'issue de cette réunion exceptionnelle. Les ricanements ne sont plus de mise et la menace est cette fois à prendre au sérieux.

La diplomatie américaine multiplie depuis plusieurs semaines les signaux destinés à préparer les différents partenaires des Etats-Unis à une réaction nettement plus musclée que les gesticulations dont Washington a offert le triste spectacle depuis qu'une poignée d'officiers dévoyés et de trafiquants de drogue ont pris le pouvoir à Port-au-Prince, il y a près de trois ans.

LES putschistes misaient sur la faiblesse du jeune président américain et sur sa répugnance manifeste à déployer des troupes à l'étranger. Le fiasco somalien, la valse-hésitation en Bosnie n'ont fait que les renforcer dans leur conviction, un peu méprisante que les Etats-Unis ne feraient rien. Ils ont donc considéré comme un chiffon de papier l'accord qu'ils avaient pourtant solennellement signé, le 3 juillet 1993 sur l'île des Gouverneurs dans la baie de New-York, avec le président légal du pays, le Père Jean-Bertrand Aristide, qu'ils avaient renversé en septembre 1991. Ce document prévoyait le retour du président Aristide et le départ, sans tambours ni trompettes, de leur chef, le général Raoul Cédras.

L'approche de l'anniversaire de cet événement devrait les inquiéter. Les Etats-Unis sont peut-être longs à réagir, mais leur patience a des limites. Tout, ou presque, a été tenté pour éviter le recours à une solution militaire. Des sanctions ont été imposées peu après le coup d'Etat, puis assouplies, et de nouveau durcies, sans autre effet que de rendre la vie encore plus pénible à la population d'un des pays les plus pauvres du monde. Elles touchent désormais les putschistes eux-mêmes et la minorité aisée qui les soutient. Les liaisons aériennes, à la seule exception de celles assurées par Air France, ont été suspendues. L'embargo commercial est désormais total. Même la République dominicaine, qui partage avec Haïti l'île d'Hispaniola et qui violait allègrement l'embargo décrété par les Nations unies, a fini par se rendre aux pressions américaines et a pratiquement fermé sa frontière terrestre.

L'ÉTAU se resserre donc sur le général Cédras. L'élément ultime qui pourrait entraîner une décision américaine est le soudain accroissement du nombre des « boat-people ». Même si l'opinion américaine reste méfiante à l'égard d'une intervention, elle est sensible aux malheurs de ces réfugiés qui se lancent en haute mer sur des embarcations de fortune. Le président Clinton ne peut laisser, sans rien faire, grossir les camps où sont parqués ces demandeurs d'asile. Il pourrait donc être tenté d'agir rapidement, avant que ne commence la campagne pour les élections législatives de novembre.



M 0146 - 0703 - 7,00 F

Premier hôte étranger des nouveaux dirigeants de Pretoria

François Mitterrand veut établir un « partenariat » avec l'Afrique du Sud

François Mitterrand doit arriver lundi 4 juillet au Cap, pour la première visite officielle d'un chef d'Etat étranger en Afrique du Sud depuis l'investiture du président Nelson Mandela. Le président français souhaite, selon le porte-parole de l'Elysée, renforcer la présence de la France en Afrique australe en établissant un « rapport de partenariat privilégié » avec Pretoria. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Nelson Mandela souligne notamment son engagement personnel pour tenter de mettre fin aux conflits au Rwanda et en Angola.

M. Mandela : « L'Afrique tout entière s'occupe du Rwanda »

PRETORIA

de notre correspondant

« L'ensemble des pays africains attend beaucoup de l'Afrique du Sud. Vous avez dit à Tunis, au sommet de l'OUA, que vous aviez des tâches prioritaires dans votre propre pays. Ne pensez-vous pas que vos auditeurs ont pu être déçus par un tel discours ?

– Je n'ai pas dit que l'Afrique du Sud refuserait son aide, mais j'ai dit que nous comptions travailler au sein d'une équipe, en collaboration avec toute l'Afrique. Les solutions à nos problèmes ne peuvent dépendre d'un seul pays. J'ai dit que je suis disposé à participer à la recherche des solutions en tant que membre de l'OUA, mais, je le répète, il serait erroné d'espérer qu'un seul individu puisse régler les problèmes de l'Afrique. Voilà le message que j'ai essayé de faire passer. D'ailleurs, je me suis personnellement investi dans la recherche de solutions aux conflits en cours, mais, une fois encore, en tant que membre d'une équipe. L'Afrique a produit des responsables exceptionnels. Il suffit de les soutenir dans leurs efforts. Pour ma part, en bon coéquipier, je ferai tout ce qu'ils estiment devoir me demander.

– En envoyant des troupes, en Angola, par exemple ?

– Il n'y a nul besoin d'envoyer des troupes en Angola. Je suis en contact régulier avec le président Dos Santos, avec le docteur Savimbi, le chef de l'UNITA, avec le président Mobutu du Zaïre. Je crois que tous trois viendront très rapidement en Afrique du Sud...

– En même temps ?

– En ce qui concerne les président Dos Santos et Mobutu, j'espère qu'ils viendront ici ensemble. Ils pourraient être rejoints par le président Chissano, du Mozambique, à qui je viens d'ailleurs de parler. Quant au président Dos Santos et à M. Savimbi, nous essayons de déboucher sur une réunion commune. Mais je vais commencer par rencontrer M. Savimbi seul, très rapidement, peut-être même la semaine prochaine.

» Dans ces conditions, nul besoin d'envoyer des troupes, car nous sommes en train de négocier.

Propos recueillis par GEORGES MARION

Lire la suite page 4 et nos informations sur le Rwanda page 5

Le voyage de Gérard Longuet en Chine

Trois mois après la visite d'Edouard Balladur en Chine, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, se rend à son tour à Pékin à la tête d'une délégation de cent vingt chefs d'entreprise. Les dirigeants chinois entendent donner à ce déplacement un tour politique.

page 13

Relève à la tête du PDS italien

Le PDS (ex-PCI) a choisi, vendredi 1er juillet, Massimo D'Alema, jusqu'alors numéro deux du parti, pour succéder à Achille Occhetto, démissionnaire de son poste de secrétaire, après les déboires électoraux de la gauche italienne.

page 6

Le triomphe imparfait de Yasser Arafat

Les mesures de sécurité ont empêché le peuple de Gaza de fêter dans l'euphorie le retour historique du chef de l'OLP

GAZA

de notre envoyé spécial

Il est venu mais il n'a pas vaincu. La marche triomphale de Yasser Arafat sur Gaza, première enclave partiellement libérée de Palestine, fut trop brève. A la fois trop amidonnée et trop désordonnée pour entrer dans l'histoire des grands retours d'exil politique. Bénazir Bhutto au Pakistan, l'ayatollah Khomeiny en son temps, Nelson Mandela plus récemment, avaient su faire vibrer les foules, déclencher de véritables apothéoses populaires.

La rentrée d'Abou Ammar sur sa terre ne fut qu'une fête, une grande fête imparfaite. Pas de bain de foule, un discours médiocre et inaudible, pas même la reprise en chœur du très bel hymne national palestinien « *Biladi, Biladi* » (Mon pays, Mon pays). Ce devait être le jour du sacre, ce fut la prise de fonction d'un homme venu conforter une légitimité historique, fourvoyé, au regard de pas mal des siens, dans un pénible accord de transition vers la paix.

Prisonnier de sa garde prétorienne, les fameux « bérets noirs » de la « Force 17 », Yasser Arafat a pu voir son peuple massé par dizaine de milliers sur le parcours du cortège officiel. Mais son peuple, lui, ne l'a pas vu. Il l'a aperçu, de loin, à travers la vitre ouverte de sa Mercédès noire qui fonçait sur la route de Rafah à Gaza-Ville.

Une seule fois, en traversant Khan Younès, le « *frère-président* », comme disaient les banderoles déployées ici et là, a consenti à stopper la course folle du défilé.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite pages 4 et 5



L'Amérique du « soccer »

Succès d'audience et renouveau du jeu ont marqué le premier tour de la Coupe du monde de football

DALLAS

de notre envoyé spécial

Qu'en ont-ils pensé ? Même les commentaires sur la dernière affaire Maradona auront convergé vers cette question. Même ce nouveau scandale sur la planète football aura été regardé à travers l'œil des Américains, soupesé à l'aune de leur capacité d'indignation. Comme si le premier tour de la Coupe du monde américaine n'avait servi qu'à cela. Trente-six matches pour n'éliminer que huit équipes – Colombie, Russie, Cameroun, Corée du Sud, Bolivie, Grèce, Norvège et Maroc – et finir par bannir l'ancien meilleur joueur du monde pour dopage. Mais surtout quatorze jours pour prendre le pouls du pays-hôte et guetter la moindre de ses réactions.

Pour pénétrer la forteresse dollar, les autorités du football mondial connaissaient l'épreuve qui leur serait imposée. Il fallait d'abord s'aventurer dans la caverne de ce monstre assoupi qu'est le public américain. Pour la traverser sans encombre, il fallait parvenir à réveiller la bête, à l'apprivoiser à ce sport dont elle ignore presque tout. Or les taux d'audience télévisée, cet électrocardiogramme qui informe chaque jour sur les humeurs du monstre, sont formels. L'Amérique a soulevé une paupière.

Avec une moyenne de 4,2 points d'audience, le *network* ABC, qui retransmettait une petite dizaine de rencontres, a installé le soccer devant les autres sports d'été américains. La chaîne câblée ESPN, qui couvrait presque tous les matches, a obtenu des scores identiques à ceux du base-ball. A ce succès d'audience inespéré, s'est ajouté le taux de remplissage des stades. L'Amérique des communautés et l'internationale des supporters se sont alliées pour offrir à la *World Cup* un chiffre record. Le seul premier tour aura suffi pour rassembler 2 420 097 spectateurs, soit presque autant que la totalité du *Mondiale* italien de 1990 (2 620 107). Le 17 juillet, date de la finale, la moyenne des billets vendus par stade aura dépassé, selon toute probabilité, celle du Brésil en 1950.

Les dirigeants de la Fédération internationale de football (FIFA) savent pourtant qu'ils doivent une bonne partie de ce premier bilan positif à la chance. En arrivant aux Etats-Unis, ils ne pensaient sans doute pas pouvoir compter sur des alliés déjà introduits dans la place. Ils n'osaient espérer qu'une bande de footballeurs incongrus allait saper les défenses de la forteresse de l'intérieur. La tradition veut que chaque premier tour de Coupe du monde engendre son équipe-surprise, que chaque début de compétition raconte sa belle histoire de petits qui bousculent les costauds. En 1990, ce fut celle des Camerounais. Le hasard a voulu que l'épopée de l'édition 94 coïncide avec les intérêts commerciaux et le chauvinisme local.

Les footballeurs américains, qui ne payaient pas de mine, sont parvenus à se tailler un parcours de gagnants. L'équipe des Etats-Unis est sortie de l'océan de perplexité qui l'entouraient en battant la Colombie pour monter sur le pont des huitièmes de finale.

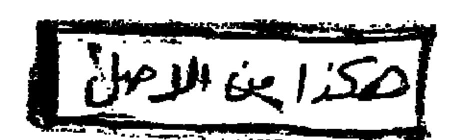
JÉRÔME FENOGLIO

Lire la suite page 10

Patrick Devedjian au « Grand Jury RTL-le Monde »

Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, maire d'Antony, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 juillet, à partir de 18 h 30. « Le grand jury RTL-*le Monde* » est aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



DATES

Il y a soixante ans

La nuit des longs couteaux

par Luc Rosenzweig

LE 28 juin 1934, il fait un temps de chien à Essen, dans la Ruhr. Assis au premier rang des notables dans la cathédrale de Essen, non loin du Gruppenführer SA Auguste Guillaume de Prusse, un des fils de l'ex-empereur Guillaume II et partisan enthousiate du Führer, Adolf Hitler assiste au mariage – catholique – du *Gauleiter* de la Ruhr, Josef Terboven, avec Ilse Stahl, une jeune femme en robe de satin blanc à traîne, dont il a, le matin à l'hôtel de ville, rappelé la fidélité ancienne au parti nazi.

Hitler est songeur, comme absent. Peut-être est-ce là qu'il prend sa décision définitive, *douloureuse* pour lui, de trancher brutalement dans le conflit qui oppose, depuis son accession au pouvoir en janvier 1933, l'un de ses plus anciens et fidèles compagnons, Ernst Röhm, chef d'état-major des SA (*Sturmabteilungen*, sections d'assaut), aux notables de la Reichswehr, l'armée régulière, auxquels se sont alliés pour la circonstance d'autres hiérarques du Parti : Hermann Göring, ministre-président de Prusse qui rêve déjà de son bâton de maréchal, Heinrich Himmler, le Reichsführer SS dont la seule idée est de rassembler sous son autorité toutes les hautes et basses polices du régime, et le chef de la propagande Josef Goebbels.

Les SA, *les* «chemises brunes», sont en un peu plus de dix ans passées du statut de «gros bras» du groupuscule fasciste bavarois à celui d'une «armée politique», fer de lance d'un pouvoir qui n'a pas encore réussi à réduire à néant, par la terreur, toute opposition. Dans ses rangs se mélangent maintenant les tenants de la «deuxième révolution», qui voudraient voir le Parti national-socialiste agir avec autant de vigueur contre «la réaction» que contre la «racaille communiste», et les rejetons de la noblesse germanique séduits par l'ordre et la discipline de cet outil de la *mobilisation* totale.



TALLANDIER

Ernst Röhm, chef d'état-major des SA, et Adolph Hitler.

Menace de coup d'Etat

Au début de l'année 1934, l'euphorie et l'espoir qui avaient accompagné l'accession au pouvoir du chancelier Hitler commençait à se transformer en désillusion. Ceux qui avaient cru à des réformes sociales, prenant à la lettre le vocable «socialiste» dans la dénomination du parti, déchantaient. Les capitaines d'industrie, qui avaient aidé Hitler à conquérir le pouvoir, s'inquiétaient des empiètements irresponsables de chefaillons *locaux qui avaient pris au sérieux* le bavardage anticapitaliste de quelques orateurs du parti. La Reichswehr *surtout, qui prétendait au «monopole* des armes», voyait d'un mauvais œil le développement des SA et ne cessait de proclamer sa loyauté envers le Reich et son chancelier. La grogne monte jusqu'au sommet de l'Etat : le vice-chancelier von Papen, représentant dans le gouvernement les nationalistes conservateurs, tenait, le 17 juin dans la ville universitaire de Marbourg, un discours qui fit grand bruit : il dénoncait les tenants de la «deuxième révolution», qui ne pourraient qu'en provoquer une troisième, bolchévique cette fois-ci. Bref, von Papen exigeait d'Hitler qu'il confiât aux *conservateurs le destin de la* Révolution nationale.

De son côté, Hitler avait comme objectif de remplacer dès que possible le vieux maréchal Hindenburg, malade, au poste de président du Reich, pour concentrer entre ses mains la totalité du pouvoir. Il lui fallait pour cela mettre dans son camp les chefs de la Reichswehr : le ministre de l'armée, le général Werner von Blomberg, et le général Walter von Reichenau, des nazis convaincus, mais ennemis acharnés d'Ernst *Röhm et des SA. Toute l'énergie des deux généraux* va être consacrée à persuader le chancelier que les SA sont sur le point de fomenter un coup d'Etat contre la Reichswehr et le Führer. S'appuyant sur des documents produits par le Sonderbüro Stein, une officine louche qui sert de couverture à la police secrète, le chef du SD (service de sécurité), Reinhard Heydrich, et *le général von Reichenau transmettent à la chancellerie* du Reich un «plan» fourbi par Röhm et quelques dignitaires SA pour s'emparer des ministères et assassiner Hitler. Ce «plan» n'était en fait qu'un ramassis de ragots courant dans Berlin.

La décision d'éliminer la *direction* des SA ne fait alors plus de doute. Mais Hitler hésite encore, se *refusant à croire tout à fait que son plus* proche compagnon d'armes, celui qui fut à ses côtés lors du putsch raté de 1923, puisse trahir. Ernst Röhm se repose alors dans une pension de Bad-Wiessee, non loin de Munich, en Haute-Bavière. Normalement, l'ensemble des SA devait être mis en congé pour un mois à partir du 30 juin, une manière d'apporter un démenti aux rumeurs de putsch qui se répandaient. Hitler avait demandé à Röhm de réunir, le 30 juin à 11 heures à Bad-Wiessee, les chefs régionaux des SA, car il désirait les «haranguer avant leur vacances».

Pendant que le Führer continue sa tournée triomphale en Basse-Rhénanie, on organise depuis Berlin l'acheminement de troupes qui devaient parer à toute tentative de résistance des SA. Le 29 juin dans l'après midi, Hitler, sautant les dernières étapes de son pro*gramme, se rend* à Bad Godesberg à l'Hôtel Dreesen, au bord du Rhin, où il est accueilli par plusieurs dignitaires nazis : Josef Goebbels, Robert Ley, le chef du Front du travail, et un émissaire de Göring, ce dernier étant resté à Berlin pour organiser l'élimination de la direction SA dans la capitale. Ce dernier remet au Führer une lettre de Göring contenant des informations alarmantes : les SA seraient sur le point de se révolter à Munich et à Berlin, leur congé d'été aurait été supprimé, bref le coup d'Etat était sur le point de se concrétiser. Le chef du Leibstandart (garde personnelle) de Hitler est envoyé de Godesberg à Munich pour évaluer la situation. En fin de soirée, le 29, il téléphone à Hitler pour lui annoncer que les SA de Munich sont dans la rue et se dirigent vers les cantonnements de la Reichswehr. C'était exact, mais cela n'avait rien à voir avec un quelconque début du «grand soir» des SA. Il s'agissait simplement d'une démonstration de colère contre la Reichswehr. Les quelques centaines de «chemises brunes» qui avaient défilé dans les rues de Munich s'étaient d'ailleurs dispersées vers 4 heures du matin, obéissant aux ordres de leurs chefs.

«Habille-toi tu es arrêté!»

Mais, aux premières heures du 30 juin, la décision de Hitler est irrévocable. Le «parlement de Wiessee» avec l'élite des SA n'aurait pas lieu, et le sort de ces hommes était maintenant scellé. Vers 1 heure du matin, le 30 juin, Hitler s'envole de Godesberg pour *Munich, où il atterrit aux environs* de 4 heures. Là, il est accueilli par les dignitaires locaux du parti prévenus en hâte et les officiers de la Reichswehr, qui gardaient l'aéroport. S'étant fait faire par ces derniers un compte rendu des événements de la veille, Hitler demande alors *qu'on fasse venir Wilhelm Schmid, le Gruppen*führer SA de la capitale bavaroise. Hitler, au comble de la rage, lui brandit un document devant le nez : *«C'est vous qui avez rédigé cela? – Non! – C'est vous qui l'avez signé? – Oui!»* Schmid vient de signer son *arrêt de mort.* Première victime de la «nuit des longs couteaux», il se fait arracher ses épaulettes d'un geste rageur par le Führer, qui lui signifie en même temps sa condamnation à mort. Il est transféré vers la prison de Stadelheim, où le rejoindront bientôt ses camarades.

Ayant pris soin de faire couper le téléphone entre Munich et Wiessee, Hitler, accompagné de quelques hommes sûrs, dont Goebbels, se met en route vers 6 heures en direction de cette localité, distante d'une soixantaine de kilomètres. La propriétaire de la pension Hanselbauer, qui n'attendait ses hôtes illustres qu'à 11 heures du matin, fut clouée de surprise de voir débarquer le Führer au premier soleil de l'aube estivale. *Sans lui laisser le loisir* de demander la moindre explication, Hitler s'enquiert du numéro de la chambre de Röhm. *«C'est le 21!»* En compagnie d'un policier, il monte à l'étage. Le policier frappe, demande à Röhm de se lever, de passer un pantalon, car il a un message urgent à lui remettre. A peine éveillé, les yeux encore engourdis de sommeil, Röhm voit la porte se rabattre violemment, laissant entrer un Adolf Hitler en fureur qui le traite de félon. Röhm proteste. Hitler *coupe court. «Habille-toi, tu es arrêté!»*

Dans des lits jumeaux

La scène *qui suivit, l'arrestation* d'Edmund Heines, un Gruppenführer SA qui occupait la chambre 31, fut à l'origine de la légende sulfureuse selon laquelle la «nuit des longs couteaux» aurait vu Hitler et ses hommes débarquer en pleine orgie homosexuelle, dont on trouve un écho dans le film de Luchino Visconti *les Damnés*. Il était de notoriété publique que bon nombre des chefs SA, à commencer par Röhm, étaient homosexuels, et qu'ils ne se privaient pas de puiser dans leur *réservoirs de «chemises* brunes» les jeunes gens susceptibles de satisfaire leurs appétits. Edmund Heines partageait, certes, sa chambre avec un compagnon d'une nuit, mais au petit matin l'un et l'autre reposaient, à la mode allemande, dans des lits jumeaux. Pour les besoins de la propagande, la «déclaration du service de presse du Parti national-socialiste» suggérait que les deux hommes avaient été surpris en pleine «activité» : *«Quelques SA-Führer s'étaient fait accompagner par leurs mignons. L'un d'eux fut frappé d'effroi lorsqu'il fut surpris dans la situation la plus répugnante. Le Führer donna l'ordre de curer cet abcès empoisonné. Il ne tolérera plus, à l'avenir, que des millions d'hommes respectables soient compromis et déshonorés par quelques individus aux dispositions morbides.»*

Jugés sommairement, exécutés le matin même dans la prison de Stadelheim, les compagnons de Röhm présents à Wiessee étaient les premiers d'une liste de 89 hauts responsables de la SA à travers l'Allemagne. Röhm, en raison de ses mérites passés, fut «autorisé» à se donner lui-même la mort, ce qu'il refusa, provoquant son exécution sommaire par les émissaires de Hitler. Mais les hommes de Röhm n'allaient pas être *les seules victimes des événements de la fin juin 1934.* L'opposition conservatrice allait payer sa part : l'ancien chancelier Kurt von Schleicher fut assassiné chez lui par des «inconnus», Herbert von Bose, collaborateur de von Papen, fut tué dans les locaux de la vice-chancellerie, Erich Klausener, catholique conservateur, ancien chef de la police de Prusse, fut assassiné, comme Gregor Strasser, *opposant «de gauche»* à Hitler au sein du parti nazi.

S'étant rallié la Reichswehr et ayant terrassé l'opposition conservatrice, Hitler pouvait, un mois plus tard, s'emparer sans encombres de tous les pouvoirs lorsque mourut le 2 août 1934 *le vieux maréchal Hindenburg.* La voie était libre pour la *totale Mobilmachung*, la mobilisation totale, et la guerre.

▶ **Lire *la Nuit des longs couteaux*, de Jean Philippon, Armand Colin.**

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Le discours et le mandat

RHÉTORIQUE DE LA TRIBU
RHÉTORIQUE DE L'ÉTAT
de Francis Goyet, PUF, 232 p., 168 F.
RÉFORMER
de John T.S. Keeler PUF, 105 p., 99 F.

DE temps en temps, particulièrement dans les périodes où l'on est pris de doute, il faut revenir à des questions simples. Par exemple : dans quelle mesure un discours politique est-il *efficace?* Ou *encore* : quels sont les facteurs qui permettent à *un gouvernement* de mettre en œuvre de véritables réformes?

Ces exemples n'ont rien d'innocent. S'il est vrai qu'on *aimerait bien disposer* des bonnes réponses, faute de les *trouver dans la gestion des* affaires publiques, les formulations ainsi avancées se réfèrent à des réflexions détachées des préoccupations immédiates et qui ne prétendent pas donner des recettes miracles aux candidats en quête d'un grand destin politique. Elles n'en sont pas moins instructives.

Les questions simples obtiennent rarement des réponses du même tonneau, mais elles ont le mérite de cerner clairement, à défaut de les résoudre, de vrais problèmes. Francis Goyet ne choquera personne en s'interrogeant sur l'efficacité du discours politique. A cette fin, il se place du point de vue de la réthorique, approche originale qui *renoue, en la renouvelant,* avec une très ancienne discipline. *Plus précisément*, il examine le passage d'un type de réthorique à un autre, celui de la tribu et celui de l'Etat, mutation qui est liée, explique-t-il, à *un saut qualitatif* autant que quantitatif. On est passé, *selon lui*, à une rhétorique de séduction qui, si elle exclut la lucidité, n'aliène pas la liberté.

L'auteur distingue la figure du prophète, qui énonce des solutions flamboyantes, qui anticipe des conclusions, qui parle pour l'opinion et, éventuellement, entre en communion avec elle, de la fonction de *«président de séance»* qui, plus discrètement, se contente de poser les bonnes questions, de créer une alternative que le public sera appelé à trancher. La responsabilité se trouve dès lors dispersée, atomisée ; si le peuple est *roi*, l'évidence est *sa* reine, assure l'auteur qui *constate : «Que les choses étaient simples quand il y avait encore des foules bien concrètes, avec des meneurs bien identifiables. Aujourd'hui, dirigeants et dirigés se manipulent réciproquement, la main dans la main, dans un écheveau de fils enchevêtrés, et dans l'évidence du nature..»*

La démarche de John T.S. Keeler nous fera passer de la théorie à *l'expérimentation* sur le terrain, encore que la *théorisation* ne soit pas absente de son propos. Il s'agit, à partir d'expériences historiques empruntées aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France, de repérer les ingrédients qui ont *permis à des gouvernements* d'introduire d'authentiques réformes. *D'après* les cas d'école analysés, l'auteur observe que pour engager une action réformatrice il faut *«un mandat impressionnant»*, fondé sur une victoire électorale déterminante et sur une *pression partisane soutenue*, et une conjoncture de crise *traduisant un profond* mécontentement de l'opinion et suscitant un besoin de changement.

Jusque-là, rien d'inattendu : *l'originalité* de l'auteur est de proposer une évaluation *mathématique* de la capacité de réforme en fonction de ces variables que sont le degré de gravité de la crise et la force du mandat confié aux gouvernants. On obtient ainsi des fenêtres de réformes plus ou moins grandes : *celle du* Front populaire était petite, celle de la victoire de la gauche en 1981 était moyenne ; John T.S. Keeler note à son sujet : *«La politique de keynésianisme redistributif face à la récession globale ne produisit que des gains à court terme suivis rapidement par une crise économique exacerbée. Au cours des années 1982 et 1983 se produisirent une série continue d'événements politiques et économiques entraînant une fermeture de la fenêtre de réforme de la gauche...»*

En conclusion, l'auteur note que la force du mandat est *plus déterminante que l'acuité* de la crise. Encore faut-il vouloir la réforme, sinon la force demeure *sans objet : ainsi* s'expliquent certaines exceptions, telle celle de la victoire massive de Georges Pompidou en 1969, qui était plus *un succès électoral par défaut* qu'un véritable élan, et a qui maintenu les choses en l'état. A l'inverse, *des majorités* étroites, comme celle de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, ont pu déboucher sur des réformes limitées mais *réelles. Peut-être parce* qu'elles répondaient à une crise de la société, ou à un besoin ; peut-être parce le rôle de celui qui tient le discours *politique*, n'est pas neutre.

La visite du premier ministre en Pologne

L'adhésion de Varsovie à l'Union européenne « ne peut pas faire l'objet d'un calendrier précis » selon M. Balladur

Le premier ministre, Edouard Balladur, s'est rendu, vendredi 1er et samedi 2 juillet en Pologne, pour sa première visite dans un pays d'Europe de l'Est. Pendant ce voyage, au cours duquel M. Balladur est allé au camp de concentration d'Auschwitz, le chef du gouvernement français a appelé la Pologne à faire preuve de patience avant d'intégrer l'Union européenne.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

« Si nous ne rejoignons pas l'Ouest à temps, l'Est va nous rattraper. » Fidèle à son habitude, le président Lech Walesa a mis d'emblée les pieds dans le plat en recevant, vendredi 1er juillet, Edouard Balladur en son nouveau palais présidentiel. Et le premier ministre français a passé l'essentiel de son temps et de ses discours à répondre, à sa manière, courtois mais un peu distant, que la Pologne avait *« vocation »* à adhérer à l'Union européenne et à devenir *« un jour »* membre de l'Otan, mais aussi à faire comprendre que tout cela n'était pas pour demain.

Premier chef de gouvernement français à se rendre à Varsovie depuis vingt-quatre ans – une véritable éternité – M. Balladur n'a pas été économe de compliments et de paroles d'encouragement à l'adresse d'un pays qui *« plus que tout autre, peut aujourd'hui aspirer à l'Union européenne »* ; un pays *« exemplaire à plus d'un titre »*, qu'il s'agisse de son rôle de pionnier dans la victoire de la démocratie sur le communisme, de ses relations actuelles avec ses voisins ou même de ses résultats économiques. Cela dit, le premier ministre français, à l'issue de son entretien avec son très jeune homologue polonais, Waldemar Pawlak, a mis aussi clairement que possible les choses au point : la France estime que l'adhésion de la Pologne *« ne peut pas faire l'objet d'un calendrier précis »*.

C'était suffisamment net pour que le principal quotidien polonais, *Gazeta Wyborcza*, écrive samedi dans un compte rendu plutôt acide que la première journée de la visite de M. Balladur, *« en dépit de beaucoup de paroles d'amitié (...) n'avait rien apporté de nouveau aux relations bilatérales. »*

M. Balladur, accompagné de plusieurs ministres dont Alain Juppé et Simone Veil, n'était cependant pas venu tout à fait les mains vides. Il a ainsi annoncé que la France, pour *« prouver sa bonne volonté »*, se proposait d'aider Varsovie à *« la confection de son dossier d'adhésion »*. Il s'agit en particulier d'entamer une adaptation de son agriculture, tâche de longue haleine s'il en est.

« Une Europe à géométrie variable »

M. Balladur a aussi proposé d'organiser une réunion – au niveau des premiers ministres – à Varsovie, avant la fin de l'année, de ce qu'il est convenu d'appeler *« le groupe de Weimar »*, à savoir l'Allemagne, la France et la Pologne. Une manière, parmi d'autres, d'associer la Pologne, au moins symboliquement, aux piliers de l'Europe de l'ouest.

Ces gestes pourront paraître modestes et ne lèveront pas tout à fait l'ambiguïté de la position de la France, qui tout en convenant désormais que l'élargissement de l'Europe est *« inéluctable »*, semble nettement moins pressée que l'Allemagne, précisément, de passer à l'acte. Au moins, M. Balladur aura-t-il eu l'occasion d'exposer – devant les intellectuels, à l'université Jagellone de Cracovie et aussi devant la Diète, samedi à Varsovie – l'idée qu'il se faisait de la future Union européenne.

D'abord, *« les institutions de l'Europe devront être simplifiées »* et *« réformées en profondeur »* en 1996. Ensuite, *« on n'évitera pas une phase de diversification, tout le monde ne pouvant pas être soumis aux mêmes règles »*. M. Balladur a explicitement évoqué une *« Europe à géométrie variable »* qui, à certains égards, existe déjà, tout en soulignant que la formule présentait certains risques. Enfin, *« il faudra bien en arriver un jour à ce que l'Europe ne dépende que d'elle-même »*, a ajouté le premier ministre français, dans une allusion à la dimension militaire de l'Union européenne.

Sans évoquer expressément le problème posé par la Russie, qui désormais fait mine de frapper elle aussi à la porte de l'Europe unie, M. Balladur a tout de même indiqué que *« le mouvement d'intégration européenne »* ne devait pas *« se dissoudre peu à peu dans un ensemble pan-européen »*, ni être *« limité et soumis à un quelconque droit de regard »* : l'occasion de répéter, une fois de plus, que la Pologne, elle, avait *« sa place pleine et entière »* dans ce mouvement.

M. Balladur a profité de sa visite pour regretter que les échanges économiques entre les deux pays restent beaucoup trop modestes *(voir encadré ci-contre)*. Le montant des échanges ne doit cependant pas dissimuler une autre réalité : la France a développé avec la Pologne un programme de coopération important et original, axé en particulier sur la formation, la création de filières professionnelles, l'aide à la création d'emplois et aussi beaucoup d'initiatives locales. La moitié des maires polonais ont ainsi pu se rendre en France au cours des quatre dernières années. Dans ce domaine au moins, on est allé très au-delà des bonnes paroles et la contribution de la France, servie par un budget relativement important et utilisé avec souplesse, semble appréciée.

Le premier ministre français *devait regagner Paris samedi* soir à l'issue de ce séjour au programme sans doute trop chargé, et qui marquait la première incursion de M. Balladur *dans un pays de l'est de* l'Europe. Vendredi, accompagné de Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), *le premier ministre* et sa suite s'étaient rendus aux camps d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau où plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants de toute l'Europe, essentiellement des juifs et des tziganes, ont été assassinés par les nazis.

JAN KRAUZE

Progression des échanges franco-polonais

La libéralisation de l'économie polonaise, entamée en 1990, a *ouvert aux Occidentaux, et à la* France en particulier, de nouvelles perspectives commerciales. Si les échanges franco-polonais ont eu tendance à stagner, voire à régresser au cours de la dernière décennie, ils ont connu depuis quatre ans un véritable essor.

A tel point que la Pologne est aujourd'hui le premier partenaire *de la France à l'Est, hors* ex-URSS, totalisant désormais 30 % du commerce français vers l'Europe centrale et orientale. Mais l'Allemagne reste, de loin, le premier fournisseur de la Pologne, suivie par l'Italie, la Russie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. La France n'arrive *qu'au sixième rang des exportateurs* alors qu'elle est le cinquième client de la Pologne.

L'an dernier, les échanges franco-polonais ont augmenté de 7 % et se sont soldés par un excédent de 900 millions de francs, au bénéfice de la France. Les exportations françaises (66 % de produits industriels, 22 % de produits intermédiaires et 9 % de produits alimentaires) ont totalisé 4,6 milliards de francs et les importations en provenance de la Pologne, 3,7 milliards.

A. P.

Le conflit entre la Grèce et la Macédoine

Skopje se plaint du manque de soutien de Bruxelles

SKOPJE

de notre envoyé spécial

C'est quelques heures à peine après l'expiration de la présidence grecque de l'Union européenne que le ministre chargé des affaires européennes, Alain Lamassoure, s'est rendu, vendredi 1er juillet, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. En conflit larvé avec Athènes, les autorités de Skopje ont poliment salué ce geste et cette première visite officielle d'un ministre français depuis l'indépendance.

Mais, dans leurs entretiens avec le ministre français, ils n'ont pas caché leur profonde *« déception »* et leur *« inquiétude »* devant la décision de la Cour européenne de Luxembourg de ne pas condamner dans un premier temps *(le Monde* du 1er juillet) l'embargo grec déclenché en février contre leur pays. Athènes reproche à Skopje de s'être approprié indûment le nom de la Macédoine et le soleil de Vergina pour en faire son emblème national et de faire preuve d'*« irrédentisme »*.

Le président Kiro Gligorov a rappelé que son pays, déjà touché durement par les conséquences de l'embargo onusien contre la Serbie, se trouvait, du fait de l'attitude d'Athènes, dans une situation économiquement très difficile. Au cours d'un entretien avec quelques journalistes français, il a fait comprendre qu'un *« soutien moral »* de l'Europe dans cette affaire ne suffisait pas. Il a également estimé que *« l'Union européenne portait une part de responsabilité »* puisqu'elle semblait impuissante à amener l'un des siens à la raison. Il a ajouté que son pays ne pouvait, économiquement et socialement, se permettre d'attendre encore un ou deux ans la décision de la Cour de Luxembourg.

Au cours de cette rencontre, le président Gligorov a semblé douter de la détermination de l'Union européenne à faire pression sur la Grèce, qui, a-t-il souligné, *« reçoit une aide financière énorme de l'Union ». « L'Union ne peut rester indifférente quand un membre de l'OTAN provoque une telle situation, ou alors cela veut dire qu'elle ne le fait qu'en cas de guerre et de perte de vie et non d'une façon préventive. »* Insistant sur le caractère très sensible et très fragile de cette zone des Balkans – il a évoqué *« la multiplication »* des incidents de frontières avec la Serbie –, il a prévenu que, si son pays était déstabilisé, c'est toute l'Europe qui se *« trouverait engagée dans des événements catastrophiques. »* Le conflit, par contagion, *« ira jusqu'à la frontière grecque »*, a-t-il prévenu.

Alors que les discussions avec le gouvernement grec sont au point mort, M. Gligorov s'est à nouveau dit *« prêt à discuter sur toutes les questions ouvertes »* entre les deux pays, y compris le nom de son pays, mais tout en se demandant s'il était bien *« raisonnable »* de demander à un pays de changer de nom... Il s'est également plaint de l'attitude d'*« Athènes qui ne cesse de poser des conditions préalables qui sont autant de diktats »*. Et il a récusé toutes les accusations selon lesquelles Skopje aurait la moindre revendication territoriale sur ses voisins. Il a d'ailleurs fait valoir l'extrême faiblesse de ses moyens militaires.

Dans ce contexte, la mission de M. Lamassoure n'était pas aisée. Ses tentatives pour minimiser la portée de la décision de la Cour européenne – *« Ce n'est qu'une décision juridique alors que le problème est politique »* – n'ont rencontré qu'un succès d'estime. Il a affirmé à nouveau que la position d'Athènes était *« inacceptable »* car elle privait la Macédoine de l'accès à son principal débouché maritime, le port grec de Salonique. La situation dans les Balkans en devient *« plus complexe »*, a-t-il reconnu. Il a donc expliqué que l'Union européenne devrait profiter de la présidence allemande qui commence pour employer *« tous les moyens de pression »* afin d'amener la Grèce à un *« compromis »* avec son voisin septentrional.

Le ministre français, qui n'ignore pas les mauvais souvenirs laissés ici par une attitude française jugée frileuse et trop en faveur de la Grèce, a assuré les autorités de Skopje du soutien de Paris pour son entrée à la CSCE et dans le Conseil de l'Europe. S'agissant des liens avec l'Union européenne, il s'est dit favorable à des accords de coopération du même type que ceux qui lient les Douze à la Slovénie. La France va, en outre, aider financièrement la Macédoine pour l'aménagement du fleuve Vardar qui se jette dans la mer Egée.

Enfin, le ministre français s'est rendu dans l'étonnant cimetière militaire de Skopje où reposent neuf mille soldats français de l'armée d'Orient tombés lors de la première guerre mondiale. Sur chaque tombe parfaitement entretenue fleurit un rosier du souvenir.

PIERRE SERVENT

● **La réaction de la Commission européenne.** – La Cour européenne de justice a rejeté des *« mesures provisoires »* contre la Grèce, dans l'affaire du blocus économique de la Macédoine, tout en estimant que les arguments de la Commission européenne semblaient *« pertinents et sérieux »*, a précisé, jeudi 30 juin, la Commission de Bruxelles : *« La Cour estime que les mesures unilatérales prises par la Grèce sont en contradiction avec les règles communautaires relatives à la libre circulation des marchandises et à la politique commerciale commune »*. Mais cela n'a pas paru suffisant pour accepter la demande de référé de Bruxelles, la Cour de Luxembourg préférant se donner le temps d'étudier l'affaire au fond. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

La dernière bataille des Shoshones-Paiutes

DUCK-VALLEY (Idaho)

Correspondance

Rien ne trouble le silence des hauts plateaux d'Owyhee, sinon le bruit du vent qui pousse sur la route des écheveaux d'herbe sèche. Quelques-uns des mille deux cents Shoshones-Paiutes s'apprêtent à se rendre dans les combes pour y invoquer le soleil. Seule animation dans le hameau de modestes maisons en bois couleurs pastel, les chiens se jettent sur les voitures des rares intrus.

Mais cette paix dans un des derniers espaces sauvages des Etats-Unis – avec l'Alaska – est éphémère. Le tonnerre des avions F4 Phantom de la Garde nationale déchire le ciel. Ils atterriront dans quelques minutes à Boise, la capitale de l'Idaho, un vaste Etat du Nord-Ouest peuplé seulement de 1,1 million d'habitants. Les Indiens connaissent bien les chasseurs de l'US Air Force, mais ils savent que d'ici quelques mois les passages seront de plus en plus fréquents avec l'arrivée des bombardiers B1 à Mountain Home, une base qui héberge déjà dix-huit F16, dix-huit F15, dont des F15E, capables d'opérer la nuit, et des avions de ravitaillement KC135R.

Dans le cadre de sa vaste réorganisation, l'US Air Force a produit récemment, dans l'Idaho, l'une de ses trois « composite wings », une escadrille formée d'avions différents constituant une unité capable d'intervenir dans un délai de vingt-quatre heures lors d'un conflit du type irakien. Ces nouveaux arrivés ont besoin de terrains d'entraînement. L'état-major a délimité deux nouvelles zones, dont une à 25 km de la réserve indienne des Shoshones-Paiutes où les avions détruiront une gare de triage et un complexe industriel.

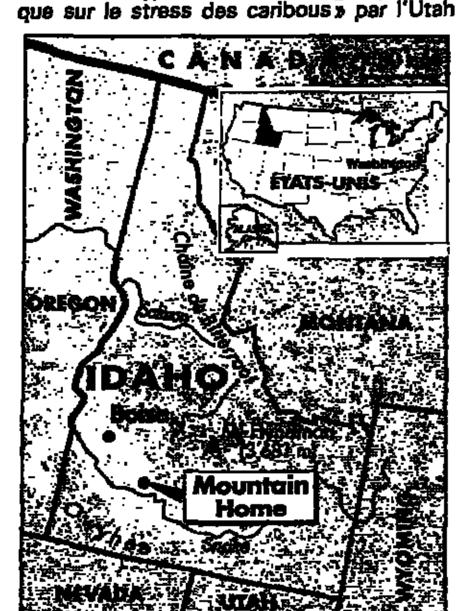
Un peu plus au nord, les avions viseront un terrain d'atterrissage, des maquettes de chars et le *bunker en carton de l'état-major ennemi. « Nous disposerons là d'un excellent parcours du combattant*, dit le lieutenant Hill McPeek, porte-parole de Mountain Home. *Le site est d'autant plus exceptionnel que la région est l'un des derniers « trous » dans l'espace aérien américain. Aucun avion civil ne survole cette zone. »*

Les Shoshones voient d'un autre œil la perspective d'avoir à supporter de nombreux bangs supersoniques au-dessus de leur dernière terre. Les avions effraient leurs enfants et les chevaux qu'ils élèvent pour survivre. Le champ de tir délimité par l'US Air Force coïncide aussi avec un « lieu de mémoire », le site d'une bataille livrée en 1876 où de nombreux guerriers ont trouvé la mort. Chaque année, une procession y rend hommage aux ancêtres.

« Nous allons y chercher des oignons sauvages et des herbes médicinales », explique Richard Bick, vice-président de la tribu. Les *Indiens n'auraient fait que crier dans le désert* s'ils n'avaient reçu le soutien de multiples groupes écologistes qui, dans l'Ouest, ont du poids. Ceux-ci ont fait valoir que ces vastes plateaux couverts de bruyère, de sauge et de pierres noires sont aussi le refuge d'espèces en voie de disparition comme les aigles ou les mouflons. *« Les saumons ont déjà disparu des rivières, n'est-ce pas suffisant ? »*, se demande Doug McConnaughey, qui s'occupe de la coordination entre les différentes forces opposées aux militaires. Des propriétaires de ranchs, d'ordinaire peu amicaux envers les écologistes ou les Indiens, ont rejoint les rangs des opposants.

Le stress des caribous

Pour répondre aux écologistes, l'US Air Force a publié un document de mille pages, reprenant des dizaines d'études sur l'environnement du type « effets du bang supersonique sur le stress des caribous » par l'Utah



Stade University. Mais les militaires disposent d'arguments plus forts. Si le champ de tir n'est pas mis en place, Mountain Home pourrait se retrouver sur la longue liste des bases militaires fermées au lendemain de la guerre froide pour raisons économiques.

Or, Mountain Home emploie quatre mille personnes, dont de nombreux civils. La base est à elle seule le deuxième employeur de l'Idaho. Les Etats voisins comme l'Utah ou le Nevada lui envient l'attribution de nouveaux crédits et seraient prêts même à en bénéficier. Le gouverneur en personne, Cecil Andrus, un ancien bûcheron de réputation écologiste, connu pour avoir, au côté de Jimmy Carter, contribué à doubler la surface *des parcs nationaux, a pris parti pour l'armée.*

Du côté de l'état-major, on craint que le cas Mountain Home crée un précédent. Au moment du repli de troupes d'Asie ou d'Europe vers les Etats-Unis, les militaires doivent trouver de nouveaux espaces pour s'aguerrir. Mais chaque Etat a ses espèces à protéger : en Alaska, ce sont les caribous ; en Californie (à Fort-Irwin) les tortues ; dans l'Etat de Washington, les otaries ; vingt-sept Etats au total se plaignent des conséquences écologistes des exercices militaires. Le général Colin Powell avait prévenu en février 1993 que le Pentagone aurait besoin d'une *« structure intégrée pour les tests et évaluations »* liant six États de l'Ouest.

« Est-ce que des avions passent en rase-mottes au-dessus du Vatican ? », se demande Richard Dick qui, parti longtemps *« vers la ville »*, revient sur sa terre natale *« pour des raisons spirituelles »*. Dans la réserve, de moins en moins d'enfants parlent shoshone. Les adultes craignent que les contes et les chansons ne s'oublient petit à petit. Certains membres de la tribu sont favorables à la construction d'un casino dans la réserve, à l'exemple d'autres tribus, du Nevada notamment, qui se sont enrichies par ce moyen.

Mais ils ne sont pas majoritaires au conseil de la tribu qui juge *« dangereux pour l'unité de la communauté »* les influences extérieures. Le conseil est d'autant plus puissant et indépendant que les *Shoshones-Paiutes* font partie des dix-sept tribus indiennes qui se sont constituées en « nation ».

Les Shoshones ne reçoivent pas d'oukases du Bureau des affaires indiennes à Washington. *La seule route qui mène au champ de tir* passe par la réserve. Les élus indiens ont averti qu'ils ne laisseraient pas passer les camions militaires. Du côté de l'armée, on cherche la conciliation avant une décision finale. Le général David McCloud est récemment passé prendre en hélicoptère le président de la tribu Lindsay Manning pour aller jusqu'au site sacré dit des « Saules alignés ». Les deux parties ont fumé le calumet et les Indiens ont prié en battant le tambour.

RÉGIS NAVARRE

AFRIQUE

Un entretien avec M. Mandela

Suite de la première page

Ce processus illustre parfaitement ce que je pensais en disant qu'il ne faut pas dépendre d'un seul homme. Quand je dis, comme à Tunis, que personne ne peut être le Messie, cela ne veut pas dire que je me replie sur mon pré carré. Je ne me lave pas les mains des problèmes qui se posent, bien au contraire.

– Que comptez-vous faire à propos du Rwanda ?

– En ce qui concerne le Rwanda, l'Afrique tout entière s'en occupe. La médiation du président Mobutu a été sollicitée ; celle du président ougandais également ; d'autres encore ont été approchés. C'est pourquoi il ne serait pas concevable que je m'occupe du Rwanda dans mon coin. Eventuellement, je pourrais joindre mes efforts aux leurs. Vous savez que l'Afrique du Sud a déjà promis une aide humanitaire. Nous serons partie prenante aux décisions de l'OUA au sujet du Rwanda.



– Nous pensions à des troupes envoyées sous la bannière de l'ONU. L'Afrique du Sud ferait-elle partie d'un contingent multinational en Angola ou ailleurs ?

– Nous faisons partie des Nations unies et nous participerons à ses décisions, y compris si l'organisation estime nécessaire une présence militaire en Angola. Mais en ce qui me concerne, j'estime que ce serait prématuré dans la mesure où nous discutons avec toutes les parties au plus haut niveau. Je suis optimiste ; je crois que elles aussi veulent la paix.

– La France a été sévèrement critiquée pour avoir envoyé des troupes au Rwanda. La France devait-elle, selon vous, intervenir ?

– Encore une fois, nous sommes membres de l'OUA. Trois présidents de pays qui en sont également membres ont été plus spécialement chargés du dossier. Nous sommes précisément en train de discuter du Rwanda et de l'intervention française avec les autres chefs d'Etat africains. Sur cette question, nous prendrons une décision collective. Auparavant, il n'est pas souhaitable que j'exprime une opinion personnelle.

– Quand les chefs d'Etat africains se rencontreront-ils pour parler du Rwanda ?

– En ce moment, nous discutons par téléphone et par échange d'émissaires. Mais une rencontre de tous peut s'avérer nécessaire. Je crois que ça ne tardera pas.

« Un sentiment d'impatience »

– Sur le plan intérieur, vous vivez une situation assez originale. Est-elle conforme à ce que vous attendiez ?

– Nous avions promis que nous mettrions en place un gouvernement d'union nationale et que nous prendrions les décisions nécessaires pour essayer que tout se passe calmement. De plus, nous avons demandé à nos partisans de ne pas oublier que nous gouvernerions bientôt avec nos adversaires politiques, et d'en tenir compte dans leurs discours de campagne électorale. Il n'était pas nécessaire de rouvrir toutes les plaies si nous voulions coopérer avec eux. Le gouvernement d'union nationale est composé de trois partis politiques : l'Inkatha, qui a trois ministres, le Parti national de M. De Klerk, qui en a six, et l'ANC, qui en a dix-huit. Jusqu'à maintenant, cela fonctionne parfaitement. C'est une bonne équipe qui surpasse toutes mes attentes. Tout se passe calmement, et c'est un bon début.

» Bien sûr, nous ferons bientôt l'objet de critiques, de la part des Blancs comme des Noirs. Je sais bien qu'il y a un sentiment d'impatience sur le rythme des réformes entreprises ; nous l'avons senti dès la campagne électorale, et c'est pourquoi nous avions prévenu que nous ne construirions pas Rome en un jour. Nous avons dit qu'il faudrait des mois et des années pour satisfaire les besoins élémentaires des nôtres, mais que, dès le lendemain de l'élection, les réformes commenceraient. C'est ce que nous avons fait.

» Cependant, les critiques demeurent. Elles découlent de l'impatience de ceux qui, légitimement, voudraient que leurs problèmes soient résolus plus rapidement. Mais elles ne sont pas si graves que nous devions nous sentir troublés.

– Plutôt que les critiques dont vous parlez, on ressent une sorte d'état de grâce inattendu. Combien de temps cela pourrait-il durer ?

– Cela dépendra de la vitesse à laquelle nous mettrons en œuvre notre programme de reconstruction et de développement. Je sais cependant qu'il y a des gens qui estiment déjà que nous n'avons pas fait ce que nous avions promis. Mais une fois qu'ils seront informés de la façon dont le gouvernement travaille, je n'ai aucun doute qu'ils accepteront nos explications. Je ne suis pas inquiet des récriminations ici ou là ; elles sont dues à un manque d'information, au fait que les gens ne comprennent pas que le gouvernement a besoin d'un peu de temps pour mobiliser les ressources et les moyens qui permettront d'avancer.

– S'il vous fallait hiérarchiser vos priorités, comment procéderiez-vous ?

– Tous les problèmes sociaux sont en rapport étroit les uns avec les autres. Mais si l'on décide de construire 250 000 logements, on crée des emplois pour des milliers de gens et l'on résout deux questions en même temps. Même chose si l'on construit des écoles.

– Quelles sont vos relations avec les chefs de l'armée et de la police, blancs pour la plupart et promus sous le précédent régime ?

– Les relations sont excellentes. Même avant notre victoire électorale, j'ai pu discuter avec l'état-major de l'armée, en présence du général Meiring, son chef, ainsi qu'avec le ministre et le vice-ministre de la défense d'alors. Durant trois heures, ils m'ont fait un exposé complet de la situation militaire. J'ai eu le même entretien avec les dirigeants de la police. Je vois bien dans leur attitude nouvelle à tous qu'ils ont pris conscience des changements que vit le pays. Je peux vous assurer que leur coopération et leur loyauté sont totales, comme vous avez pu le constater le jour de ma prestation de serment. Ils s'occupent parfaitement des questions de sécurité.

» Il y a deux jours, j'ai eu un nouvel exposé sur la situation militaire. C'était d'un excellent niveau, fait par des hommes compétents. Le soutien que nous apportent les responsables de la sécurité est énorme. Je suis particulièrement satisfait de pouvoir compter sur eux.

– Vous ne craignez donc plus cette « troisième force » que vous avez dénoncée en son temps ?

– Non, même s'il y a des éléments parmi les forces de sécurité qui ne sont pas d'accord avec nous et dont il faut tenir compte. Mais il s'agit d'une minorité qui ne constitue même pas une menace, au regard du soutien dont nous bénéficions.

– Y compris de la part du général Van der Merwe (1) ?

– Je ne voudrais pas personnaliser. Le fait est que la police est totalement loyale. Ce n'est pas une question d'individu, mais de structure. Si la structure joue le jeu, les individus qui la composent ne peuvent faire autrement que de suivre. Face à l'institution, quelques individus n'ont aucun poids.

– Vous n'avez pas d'opposition au Parlement. Cela vous gêne-t-il ?

– Mais il y a une opposition. Hier, par exemple, un membre du Parti démocratique a pris à partie le ministre de la police à propos de la tuerie de Shell House (2). Le ministre a admis que les premiers coups de feu étaient bien partis de nos bureaux. Nous ne l'avons d'ailleurs jamais caché. Des gens, le matin même, à Soweto, avaient déjà tué une trentaine de personnes et se dirigeaient en cortège vers Shell House avec des armes, alors, bien sûr, vous aviez le droit de vous défendre. Mais il nous faut admettre que les coups de feu sont bien partis de notre côté.

– Des Blancs quittent en ce moment le pays, craignant que leurs enfants n'aient plus les mêmes chances de carrière, étant donné votre politique affichée en faveur des Noirs, de votre désir de rééquilibrer les chances de chacun.

– C'était à prévoir, à cause de la politique raciste antérieure où une minorité dominait l'immense majorité. Les gens qui nous quittent raisonnent en termes de revanche. Ils pensent que la majorité va, à son tour, opprimer la minorité. Ils ont tort. Nous croyons en une société non raciale, en l'égalité de nos langues, aux droits de chaque citoyen. Il n'y a pas de raison d'avoir peur, même si nous comprenons ce sentiment.

– Vous avez des chiffres ?

– Je ne les ai pas sous les yeux, mais le nombre des départs est préoccupant. Le message que je veux marteler est clair : il n'y a pas de raison que les Blancs quittent le pays. Ils possèdent des capacités et du savoir-faire que nous n'avons pas. Nous comptons sur eux pour construire le pays.

– La question d'un Etat blanc, le « Volkstaat », est-elle toujours d'actualité ?

– Comme je l'ai déjà dit, nous rejetons l'idée d'un Volkstaat. Mais nous devons traiter cette question de manière convaincante, pour ceux qui y placent leur espoir comme pour la majorité des autres. Nous avons accepté le principe d'un « Volksraad » – Conseil du peuple afrikaner – avec lequel nous sommes désormais en discussion. Nous voulons montrer que ceux qui se réclament d'un Etat blanc séparé ne constituent pas, comme ils le prétendent, la majorité du peuple afrikaner. Ils ne sont qu'une minuscule minorité. Et dès que cela sera prouvé, nous pourrons leur dire : au nom de qui parlez-vous ?

– Quelles sont vos relations avec le général Viljoen, fervent défenseur du Volkstaat (3) ?

– Excellentes. Ses appels au calme et à la réconciliation avec l'ANC, y compris avant que ne soient connus les résultats des élections, sont remarquables. Il a été l'un des premiers à féliciter l'ANC pour sa victoire électorale. J'ai eu plusieurs rencontres avec lui. Il participe parfaitement au processus en cours et le courant politique d'extrême droite qu'il représente n'est pas un danger.

– Les néonazis d'Eugène Terreblanche vous inquiètent-ils ?

– Pas le moins du monde. Eugène Terreblanche a perdu tout soutien. Moins de cent personnes ont participé à sa dernière manifestation ici, à Pretoria. Une excellente nouvelle.

– Comment vous entendez-vous avec Mangosuthu Buthelezi, le chef du parti zoulou Inkatha, qui ne s'est rallié qu'au dernier moment au processus (4) ?

– Lui aussi collabore très bien au sein du gouvernement d'union nationale. Nous avons eu de longues discussions, nous avons fait des progrès, et ce que nous vivons aujourd'hui est le résultat de ces longues et pénibles négociations. Moi je n'ai pas été surpris de la décision de l'Inkatha de participer aux élections.

» En ce qui concerne la situation au Kwazoulou-Natal, nous ne pouvons pas dire qu'il n'y aura plus de problèmes, mais pour le moment tout marche bien, le chef Buthelezi y met du sien, et la coopération au niveau local commence à prendre forme, notamment du fait de l'attitude indépendante du roi des Zoulous.

– Qu'espérez-vous de la visite en Afrique du Sud du président Mitterrand ?

– Le président Mitterrand a été en première ligne pour nous aider à transformer un Etat organisé par l'apartheid en société non raciale. Et nous espérons qu'il poursuivra son aide dans ce sens. Ce qu'il fera concrètement, c'est à lui de le dire, mais personne ne peut douter qu'il fut l'un des plus résolus à aider à cette transformation. Cette visite est hautement symbolique. Le président Mitterrand représente un pays qui dans les quatre à cinq dernières années ne nous a pas ménagé son aide. Nous le recevrons vraiment très chaleureusement. »

Propos recueillis par
GEORGES MARION

(1) Le général Van der Merwe est le chef de la police. Trois de ses principaux collaborateurs ont été accusés, quelques semaines avant les élections, d'avoir aider à des manœuvres de déstabilisation du processus de transition. Ces mises en cause ont indirectement rejailli sur leur chef, soupçonné de les avoir couverts.

(2) Shell House est l'immeuble qui abrite les locaux de l'ANC. Le 28 mars 1994, des dizaines de manifestants de l'Inkatha, rassemblés sur une place de Johannesburg, étaient morts à la suite de fusillades provoquées dans des circonstances toujours non élucidées. Parmi eux, neuf manifestants qui avaient trouvé la mort alors qu'ils se dirigeaient vers l'immeuble de l'ANC. L'organisation avait interdit à la police de pénétrer dans ses locaux après la fusillade (*le Monde* du 30 mars 1994).

(3) Président du Front de la liberté (FF), le général Constand Viljoen, contrairement aux autres dirigeants de l'extrême droite, a appelé à la participation électorale. Le FF compte neuf députés au Parlement.

(4) La victoire de l'Inkatha au Kwazoulou-Natal était, selon de nombreux observateurs, plus que douteuse. Par souci d'intégrer le parti de M. Buthelezi dans le processus de pacification, l'ANC aurait fermé les yeux, non sans provoquer dans ses rangs quelques vives protestations.

Dans le bureau du président

Continuité

Les présidents Frederik De Klerk, P.W. Botha et même celui qui mérita le surnom d'architecte de l'apartheid, Hendryk Verwoerd, travaillaient avant lui dans ce bureau d'Union Buildings, à Pretoria. Nelson Mandela a reçu *le Monde*, le 30 juin, en ces lieux où peu de choses semblent avoir changé, avec un mobilier confortablement suranné, si ce n'est, derrière la table de travail présidentielle, le nouveau drapeau sud-africain qui a remplacé l'ancienne bannière orange, blanche et bleue et, dans un coin, un tableau naïf envoyé par des sympathisants sénégalais à l'intention du premier président noir de l'Afrique du Sud. La peinture représente, côte à côte, Nelson Mandela et Frederik De Klerk et est surmontée d'une légende sybilline, voire ésotérique : *« Nous sommes les mêmes, mai 1994. »*

Le cérémonial d'Union Buildings est plutôt dépouillé et, comme sous Frederik De Klerk, l'accès au bureau présidentiel demeure d'une simplicité spartiate. *« Les changements parmi le personnel ont été minimes,* affirme un collaborateur de M. Mandela. *Nous n'avons aucun problème avec les anciens, qui travaillent comme avant. »* On croise dans les longs couloirs d'une bâtisse tarabiscotée un peu plus de collaborateurs noirs, voilà tout. Tel est le cas de la secrétaire du président et de ses gardes du corps qui attendent dans la pièce d'à côté, affalés dans des fauteuils.

Le calme, sinon la routine, qui règne dans ces lieux témoigne que l'une des plus grandes secousses politiques du siècle s'est faite en douceur. Tout est tranquille, banal, au diapason de ce que Nelson Mandela ne cesse de répéter : *« Tout se passe très bien »*.

G. M.

François Mitterrand : « L'exemple de Mandela ». – Dans une interview accordée au quotidien sud-africain *The Star*, avant son arrivée, lundi 4 juillet au Cap, le président François Mitterrand a déclaré que l'Afrique du Sud va avoir *« une force exemplaire remarquable »* pour le reste du continent en prouvant que [illegible] plus toujours sûr ». Il a ajouté : *« L'exemple de Nelson Mandela apparaîtra de plus en plus comme l'une des deux façons de voir et de comprendre l'avenir de l'Afrique dans son ensemble. L'autre façon, c'est de continuer avec des régimes d'autorité souvent immobilistes, avec un retour au tribalisme. Les uns sont allés vers l'unité, d'autres vont vers la division. »*

PROCHE-ORIENT

Le triomphe imparfait de Yasser Arafat

Suite de la première page

Il a fait ouvrir le toit de sa limousine et il est sorti. Deux bras levés en « V » de la victoire, un large sourire, ce fut assez pour déclencher l'indescriptible émoi de la multitude.

« Abou Ammar ! Abou Ammar ! nous t'aimons ! ». Une tempête de voix disciplinées cria son nom. Les tambourins, les youyous des femmes endimanchées, les cris des enfants, le soleil, la sueur, une mer d'étendards quadricolores et des portraits colorés du héros, au total une bouillonnante cascade de joie. On crut la journée *« historique »* sauvée. Il allait descendre sûrement, serrer des mains, se laisser porter par l'émotion.

Mais non, très vite, les « bérets noirs », rejoints par les « rouges » (la police régulière de l'OLP) reprirent la situation en main, écartèrent la foule à grands cris et le cortège s'ébranla de nouveau dans un nuage de poussière. Bref moment d'euphorie gâché par la crainte de l'attentat, l'obsession sécuritaire d'une armée traumatisée par les assassinats de ses grands leaders historiques, les Abou Jihad et les Abou Iyad, jamais oubliés.

A l'arrivée déjà, à Rafah, un cameraman étranger, qui eut le tort d'utiliser un matériel dont la silhouette rappelait trop celle d'une arme, se fit rouer de coups, arrêter et embarquer par les « bérets noirs ». La rumeur courut que le *« président »* venait d'échapper de peu à un attentat. Des agences de presse et surtout la radio israélienne la répercutèrent. En fait de tentative d'assassinat, ironisa plus tard Nabil Chaath, premier conseiller du patron, *« la seule menace qu'eut à subir Arafat fut celle de mourir étouffé sous les baisers »*.

Pas ceux, en tout cas, des notables qui avaient été invités par la nouvelle autorité à se masser sous l'auvent d'une future station-service, à l'extérieur du terminal frontalier de Rafah. Ils étaient tous là pourtant, les Fayçal Husseini, Saëb Erakat, Zahira Kamal, Hanane Achraoui et tous les noms célèbres de la lutte de l'intérieur contre l'occupation.

« Enfin ensemble sur le sol de Palestine »

Tous là, les corps constitués, les dignitaires des Eglises, l'évêque catholique de Jérusalem, les patriarches grec-orthodoxe et arménien, dans leur lourde robe noire, les consuls étrangers des territoires occupés, les représentants des instituts d'aide aux Palestiniens, l'UNRWA, la communauté européenne, etc. Tous là aussi, les députés arabes de la Knesset israélienne, les élus de Galilée et du Néguev, qui sont eux aussi Palestiniens.

Tous là aussi, les enfants des « martyrs », organisés en cohorte chantante, et les scouts, les fanfares, la garde d'honneur de la marine palestinienne que le « président » devait passer en revue. Tous là pour rien, ou presque. Abou Ammar n'a pas pris la parole sur la petite tribune dressée pour l'occasion. Il n'a pas foulé le grand tapis aux couleurs nationales qu'on s'apprêtait à dérouler. Il n'a pas serré de mains après quelques pas dans la clameur et les tam-tam. Les « bérets noirs » sont intervenus. Deux soldats ont soulevé le petit homme au keffieh que personne n'apercevait. Ils l'ont montré trois secondes à la foule et puis hop, un sourire, une paire de bras levés au-dessus d'une forêt de mitraillettes et retour à la limousine blindée.

Quatre heures d'attente pour une image éphémère sur la grande avenue Omar-el-Moukhtar, qui s'étale au pied de l'ancien gouvernorat militaire israélien, en plein centre de Gaza-Ville, ce fut plus long, beaucoup plus long. Fatigués, lassés par les discours d'échauffement des notables locaux, écrasés de soleil, des milliers de Palestiniens, parmi les dizaines de milliers qui s'étaient massés là pour apercevoir le symbole de leur espérance, s'en retournèrent chez eux avant même le début du discours du président.

A la vérité, ils ne manquèrent pas grand-chose tant l'allocution, improvisée, a déjà été entendue des dizaines de fois et sembla fort peu à la hauteur de l'événement. Yasser Arafat n'est pas un tribun, on le savait. C'est un miraculé de la politique proche-orientale. *« Au nom de Dieu, tout puissant et miséricordieux, je m'adresse à vous tous, ô mes frères libres et prisonniers, ô mes frères blessés, ô nos sœurs détenues, nos mères et épouses de martyrs, nous voici enfin ensemble sur le sol de Palestine, à Gaza la combattante. »*

Introduction générale, puis message politique : *« En ce jour nous saluons nos frères détenus et d'abord Cheikh Ahmed Yassine. »* Condamné à la prison à vie par la justice militaire israélienne, pour avoir trempé dans le meurtre de deux soldats dont les corps n'ont jamais été retrouvés, le cheikh Yassine est un vieil homme paralysé qui fut, en 1987, le fondateur du Hamas, ce Mouvement de la résistance islamique qui s'oppose aux accords conclus avec Israël. Yasser Arafat ne désespère pas de faire entrer rapidement des membres du Hamas dans son gouvernement autonome. A son fondateur, barbu et prisonnier, il dit : *« Sois tranquille dans ta cellule. Nous ne t'ou-*

Une visite diversement appréciée

La visite de Yasser Arafat à Gaza est *« un voyage très important »*, qui symbolise le fait que *« les Palestiniens commencent à avoir le contrôle de leur propre vie et de leurs entreprises »*, a commenté le président américain Bill Clinton, dans un entretien diffusé vendredi 1er juillet par la télévision publique allemande ZDF. *« C'est le signe que les négociations fonctionnent, que la Déclaration de principes* (israélo-palestinienne du 13 septembre 1993) *est appliquée »*, a renchéri à Washington le porte-parole de la Maison blanche, Dee Dee Myers.

Directement concernée par le processus de paix en cours, la Jordanie estime, selon son ministre de l'Information, que cette visite constitue un *« développement majeur »* dans ce processus. Et pour le président égyptien Hosni Moubarak, elle contribuera à accélérer les négociations en cours. Le roi Hassan II du Maroc a jugé quant à lui que c'était *« le début d'une nouvelle ère de liberté, de dignité, de sécurité, de paix, de quiétude, de prospérité, de retrouvailles »* entre les membres de la famille palestinienne.

A l'inverse, les principales formations de l'opposition palestinienne ont exprimé leur mécontentement. Le Mouvement de la résistance islamique palestinienne (Hamas), dans un communiqué publié à Damas, considère que cette visite est *« honteuse et humiliante, car elle a pour toile de fond l'occupation et la soumission au gouvernement ennemi »*. Même son de cloche au Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, dont le porte-parole a estimé que le retour de M. Arafat était *« humiliant et déshonorant après trente ans de sacrifices »*. *« Arafat et son groupe ont tourné le dos au programme palestinien de paix globale »*, a renchéri le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmé.

A l'occasion de la visite de M. Arafat, le secrétaire général de l'ONU a fait annoncer que le siège de l'Agence de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA) serait transféré de Vienne à Gaza *« avant la fin de 1995 »*. Ce tranfert a été décidé en réponse à une demande de l'OLP *« appuyée par Israël »*, a fait préciser M. Boutros-Ghali. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

RWANDA

Paris et l'ONU s'inquiètent de la poussée du FPR vers le sud

Les responsables militaires français de l'opération «Turquoise» ont indiqué *vendredi 1er juillet*, dans la soirée, que les troupes du Front patriotique rwandais (FPR, rébellion de la minorité tutsie) effectuaient depuis jeudi une poussée en direction de Butaré, dans le sud-est du Rwanda, vers la frontière burundaise, en chassant de très nombreux civils (hutus) devant elles.

Selon l'état-major de l'opération française, le FPR utilise «des techniques militaires pour pousser les populations en avant, y compris par des tirs». «Nous sommes un peu surpris de cette action», a ajouté un officier de presse. La situation est «dramatique» à Butare pour les populations civiles, a-t-il indiqué en confirmant que des soldats français étaient entrés dans la ville. Les hommes de l'opération «Turquoise» étendent leur présence dans le sud du Rwanda, où des centaines de milliers de Hutus fuient l'offensive du FPR, a-t-on indiqué vendredi de source autorisée à Paris. Les personnes déplacées manquent notamment de nourriture et de soins. Le détachement arrivé à Boutare «fait état d'informations alarmantes» et de «menaces graves d'exactions».

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a demandé vendredi au FPR de cesser ses opérations militaires à proximité de la frontière du Burundi. Dans un communiqué, M. Boutros-Ghali s'est déclaré particulièrement inquiet de voir l'avancée du FPR provoquer l'exode de populations civiles vers des pays voisins, comme le Burundi, avec «les risques sérieux de déstabilisation» que cela entraîne. Le gouvernement belge a fait état de cette même inquiétude. L'Union européenne, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les Etats-Unis pourraient tenir une réunion importante sur la situation au Burundi, la semaine prochaine, a déclaré, vendredi, le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes. La France et l'Ouganda, principal soutien du FPR, sont convenus, vendredi à Paris, de la nécessité d'organiser «le plus rapidement» possible une conférence régionale pour la paix au Rwanda. C'est le président ougandais, Yoweri Museveni, qui a formulé cette proposition, lors d'un entretien avec le président François Mitterrand, à l'Elysée. Il s'est déclaré d'accord avec M. Mitterrand pour considérer qu'un «réglement politique» de la crise rwandaise «doit être recherché d'urgence à partir des accords d'Arusha», signés en août 1993 entre le FPR et le gouvernement à majorité hutu, mais jamais appliqués.

Une telle conférence regrouperait «les chefs d'Etat des pays de la région» – Zaïre, Ouganda, Tanzanie, Burundi, et peut être du Kenya – «afin d'aider les parties rwandaises en conflit à retrouver le chemin de la réconciliation nationale». M. Museveni a également affirmé que l'Ouganda ne fournissait en aucune façon d'armes au FPR, comme il en a souvent été accusé. «Je pense que le FPR est aidé par la diaspora rwandaise», a-t-il affirmé. Les liens entre le FPR et le président Museveni datent de l'*époque des combats pour la prise de Kampala, aux* mains des partisans du président Milton Obote. Le colonel Kanyarengwe, dirigeant du FPR, avait été le chef d'Etat-major des forces du président Museveni lorsque celui-ci était dans le maquis, avant d'arriver au pouvoir à Kampala, en 1986. On estime à Paris que le régime ougandais, en soutenant le FPR, a *honoré une dette auprès des réfugiés tutsis en* Ouganda qui forment l'essentiel des forces du FPR aujourd'hui. – *(AFP, Reuter.)*

Les soldats français débusquent des morts-vivants

Blessés, mutilés, hagards, des Tutsis sortent de leurs caches où l'on ne compte plus les cadavres

BISSESSERO
(ouest du Rwanda)

de notre envoyée spéciale

Ceux-là sont les valides, paraît-il. Les bien portants. Les «en pleine forme». Ils n'ont qu'un pansement ici ou là, au talon d'Achille, au front, à l'arrière de la tête. Leur alignement le long du fossé n'est qu'une rangée de pansements, marquant pour la plupart l'endroit où les machettes sont tombées. «*Ce n'est rien,* dit le médecin militaire. *Des éclats de grenade, des blessures mineures.*» Sous les pansements se cachent aussi des morsures d'insectes, des infections bénignes. Les médecins ont soigné deux cas de paludisme, et dans le contexte ambiant c'est presque un soulagement.

Ils sont rangés le long du talus, hommes et enfants, le dos dans l'herbe mouillée. On peut les interroger. Ils répondent poliment ou s'excusent, bien qu'ils s'appellent Augustin ou Vincent, de ne pas parler français.

L'entretien terminé, un homme barbu, la tête dans la capuche de son anorak bleu, signale à tout hasard un léger mal de dos. Une balle d'il y a déjà deux mois. «*J'étais dans un fourré. On n'a pas trouvé la tête.*» La jambe donc. Il n'y a rien d'autre à comprendre que le résumé qu'il fait de près de trois mois de traque, de *cache et de tentative* de résistance dans les fourrés de cette région où les collines cèdent la place à des pentes plus hostiles et escarpées. «*Ils ont décidé de nous tuer.*»

L'armée française est arrivée à Bissessero il y a moins de vingt-quatre heures. Auparavant, elle a pris le temps de reconnaître le terrain, de recueillir des informations. Elle a entendu des tirs, hésité, puis envoyé ses meilleures unités, les hommes du commando Trepel, l'escadron parachutiste de la gendarmerie nationale (EPIGN). Les renseignements obtenus faisaient état de la possible présence de combattants du FPR, en avant de la ligne de front. Comme ne cesse de le répéter le général Lafourcade, le commandant de l'opération, «*nous ne sommes pas une force d'interposition*». De leur côté, les réfugiés tutsis étaient méfiants. La première patrouille ne les a pas trouvés.

Elle n'a longé que le spectacle désolé de maisons brûlées, dispersées entre de minuscules parcelles de maïs et de bananiers. Il ne reste que les murs, quelques pages de cahier. Les tuiles elles-même ont été cassées, les tôles emportées. Jusqu'aux bananiers qui ont été étêtés. Mais jeudi 30 juin, alors que les expéditions punitives avaient repris, après une accalmie depuis le début de l'opération française au Rwanda, les responsables du groupe ont décidé de se montrer. «*C'était la dernière chance*», explique un ancien infirmier. Un à la fois, ils sont sortis des fourrés et bientôt ce sont les blessés eux-mêmes qui se sont approchés, à pied et sans une plainte, selon les témoins. «*A leur place, on aurait été dans le coma*», dit un médecin de l'armée. Le diagnostic a été rapide : «*Evacuation immédiate.*» Quatre-vingt-quatorze blessés (vingt-huit hommes, dix-neuf femmes, quarante-sept enfants) ont été transportés à Goma, au Zaïre, dont quarante-huit devaient être opérés.

«Les femmes couraient moins vite»

Pendant une partie de la nuit, les Tutsis ont chanté, et de la forêt de sapins de nouveaux rescapés sont arrivés. Vendredi, à l'heure de la distribution des biscuits protéinés, *ils sont* huit cent quarante, soit trois cents de plus que la veille, serrés autour du carré d'herbe à peu près plat qui sert de piste aux hélicoptères français. Des gens d'un autre âge – les hommes avec leurs lances –, et les militaires ont dû employer des arguments forts pour que les blessés acceptent de s'en séparer pour le voyage en hélicoptère.

Une jeune fille de dix ans blessée samedi dernier par balle. Quelques femmes autour des braseros où chauffent les haricots, rares survivantes de massacres qui ne semblent avoir épargnés que ceux qui savaient courir et se cacher. Des enfants qui marchent malgré les pansements. Des hommes en veste kaki invariablement appuyés sur une perche de bois. La distribution des rations ressemble à un défilé de pèlerins. Ils demandent aux troupes françaises de les protéger sur place ou de les évacuer. «*Vers le Zaïre, ou vers une zone où il n'y a pas de Hutus qui attaquent*», et, curieusement, le nom du FPR n'est pas prononcé.

Une brume de novembre est tombée et quelques survivants, les francophones, les enseignants, ceux qui *encadrent le groupe, conduisent* de petits cortèges vers les cadavres. Ils sont dispersés, éparpillés. Faut-il aller voir ces cadavres? Faudrait-il les compter, les dater, comme il faudrait reprocher aux survivants de s'être défendus, ce qui les fait passer de la catégorie de victimes à celle de combattants, renvoyés aux exactions réciproques d'une guerre dont on ne veut pas se mêler. «*Il n'y a pas de bons ni de méchants*», dit un soldat. «*Cela va ressembler aux Serbes et aux Croates*», dit un autre. Jusqu'à plus ample informé, les cadavres de Bissessero ne sont visibles que d'un côté, celui de la rivière, et les médecins *militaires ont* vu des corps de femmes, bras écartés, saisies dans leur fuite. «*Il y a eu la guerre,* explique Hildefonse, quatorze ans. *Les hommes étaient devant. Les femmes couraient moins vite.*»

Compter les corps? L'un a le pied retourné; il ne reste plus grand-chose et le crâne est posé à côté. Un autre montre son dos au détour d'un fourré. Eric, le guide, est volontaire pour vérifier si la tête est toujours attachée. Elle l'est. En français, les Tutsis ne disent pas tuer mais «*couper*». Eric Nzabihimana se souvient de la voix de ses agresseurs, qui l'appelaient, dit-il, par son prénom. «*Viens, tu ne pourras pas t'échapper!*»

Un chant monte de la brume. Dans l'herbe, une sorte de messe commence. Une messe pour les hommes et les lances, en cercle autour d'un rescapé. L'un était l'assistant du pasteur de l'église pentecôtiste. Il tient à «*remercier le Bon Dieu qui a fait venir les étrangers*» et va, espère-t-il, les encourager à rester. Mais l'armée, très sollicitée, ne cesse déjà de procéder à des évacuations de petits groupes, ici des religieuses, là trois orphelins. A une centaine de mètres du camp de fortune, les militaires montent la garde et observent à travers la lunette de visée de leurs fusils les silhouettes qui se découpent sur le ligne de crête, ils n'ont pas quitté les lieux depuis la veille. Les hommes sont armés de lances, de machettes et de kalachnikovs. «*Tiens,* signale un soldat. *Ils viennent de descendre jusqu'aux sapins.*» Sous une pluie battante, la radio du véhicule donne une information préoccupante : «*Au village en bas, l'armée rwandaise a distribué des munitions.*»

CORINE LESNES

EN BREF

LIBÉRIA : des observateurs de l'ONU pris en otages ont été libérés. – Six membres de la Mission des observateurs des Nations unies au Libéria (MONUL) ont été libérés, jeudi 30 juin, après avoir été retenus en otages pendant deux jours par une des factions armées libériennes, le Mouvement uni de libération (ULIMO). – *(AFP.)*

MALI : 19 morts lors de nouvelles attaques touarègues. – Un communiqué du ministère de la défense a annoncé, vendredi 1er juillet, que 19 personnes avaient été tuées au cours de deux attaques lancées mardi et vendredi dans le nord et le centre du Mali par des «*bandits armés*» – c'est ainsi que le gouvernement appelle les rebelles touaregs. Ces attaques interviennent au moment où le gouvernement malien et les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad (MFUA) viennent de réaffirmer, à Tamanrasset (Algérie), leur volonté de tout mettre en œuvre pour une application correcte du Pacte national de paix qu'ils ont signé le 11 avril 1992. – *(AFP.)*

SOMALIE : appel de fonds pour les réfugiés. – Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé, vendredi 1er juillet, un appel de fonds de 9,2 millions de dollars pour financer son projet de rapatriement volontaire de près de cinquante mille réfugiés somaliens. Sur un précédent appel, en février, portant sur 14,5 millions de dollars, le HCR n'a reçu que 5,2 millions. – *(AFP.)*

blierons pas, nous n'aurons de cesse que tu sois libre.»

L'objectif fut atteint. De la multitude, montèrent une écume de joie, des applaudissements, des youyou. Les sympathisants du Hamas sont plus nombreux à Gaza qu'ailleurs et Yasser Arafat le sait. Il appelle à l'unité nationale – «*Unité! Unité! Unité!*» –, cette «*unité qui est notre bouclier et qu'il nous faut renforcer pour construire notre Etat.*» Il parle ensuite de Jérusalem. Il s'abstient de la proclamer, comme à l'habitude, capitale de la Palestine.

Promesse faite à Israël? «*Nous disons aux Israéliens que nous reconnaissons leurs lieux sacrés à Jérusalem et qu'ils doivent reconnaître les nôtres, chrétiens et musulmans.*» Il se fait incantatoire : «*Jérusalem! Jérusalem! Jérusalem! Nous avons fait le serment qu'un jour nous irons tous prier à Jérusalem!*». La foule exulte, hurle, chante sa joie et reprend le refrain d'une veille antienne des temps révolutionnaires. «*Abou Ammar! Yasser Arafat! Notre sang, notre âme, sont à toi!*»

Tout à l'heure, avant l'arrivée du «héros», la pression de la foule qui voulait s'approcher de la tribune des notables fut telle que l'un des «bérets noirs», posté sur le toit de la scène, perdit son sang-froid et lâcha une rafale de mitraillette vers le ciel. L'affolement atteint son comble : chaises renversées, cris de peur, la houle se fit tout à coup dangereuse. C'est un arbre trop chargé de spectateurs qui s'effondre, un toit de tuiles qui craque. Ajoutant à la panique, les ambulances font hurler leurs sirènes pour se frayer un passage et finalement ramasser cinq blessés.

Pourtant, les grands réseaux de télévision internationaux, qui ont investi des sommes folles dans l'affaire, n'ont pas leur compte d'images. Les producteurs errent d'un officiel à l'autre. «*Comment? C'est tout? Pas de conférence de presse? Mais vous ne vous rendez pas compte!* hurle l'un d'eux, *pour les télés du monde entier Arafat n'est pas arrivé. Il n'est pas en Palestine. On l'a à peine vu!*» Trop tard. Le petit homme au keffieh est porté par une «*joie euphorique*», comme dira Nabil Chaath, il est désormais rentré à l'hôtel Palestine, le seul établissement moderne – téléphone et air conditionné – de la ville de Gaza. «*Il n'est pas fatigué,* nous dira le conseiller, *simplement il va maintenant présider notre premier conseil des ministres en Palestine, et ça, c'est un événement historique.*»

Samedi 2 juillet, l'inaltérable symbole de l'aspiration nationale palestinienne devait faire prêter serment à chacun des dix-huit membres de son «conseil des ministres de l'autonomie». Présider, recevoir les notables, discuter des problèmes, préparer une visite-éclair à Jéricho – «*dimanche*», à promis Nabil Chaath – et aussi se préparer à accueillir «*une haute délégation israélienne qui a demandé à venir le saluer ici, à Gaza*».

Le programme est d'autant plus chargé que le séjour sera bref. Mardi, le «*président de l'autorité transitoire palestinienne*» – son titre officiel pour les Israéliens – se rendra à Paris pour y recevoir, à l'UNESCO, en compagnie d'Itzhak Rabin et de Shimon Pérès, le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix. Ensuite, il faudra se remettre au travail. Sans garantie de succès parce que la tâche est immense et qu'une indiscutable légitimité ne garantit pas l'avenir. Une chose est d'être la Palestine, une autre est de la construire.

PATRICE CLAUDE

ASIE

AFGHANISTAN

Le président Rabbani ne demandera pas la prolongation de son mandat

«*Malgré la guerre civile que nous avons dû mener, nous avons pu empêcher l'instauration d'un Etat fondamentaliste, fanatique, obscurantiste, terroriste. Nul, en Afghanistan, n'a été arrêté pour ses convictions : c'est bien un paradoxe que le respect de la vie n'existe pas dans notre pays, dans les conditions du moment, mais que les droits de l'homme y sont respectés! C'est ainsi qu'un bain de sang a été évité contre les membres de l'ex-régime communiste. Nous sommes même parvenus à résister largement aux pressions visant à écarter les femmes des administrations. En résumé, nous avons lutté en vue d'instaurer un Etat modéré d'esprit islamique.*»

L'homme qui fait cette déclaration, à l'occasion d'un rare passage à Paris d'un officiel afghan, est Abdul Rahman, ministre de l'aviation civile de Kaboul, et aussi principal conseiller politique d'Ahmed Shah Massoud, lui-même bras armé du président Burahanuddin Rabbani. Qu'elle prenne la forme d'un bilan tient au fait que le chef de l'Etat, dont le mandat officiel a expiré fin juin, vient de faire savoir sur les ondes afghanes qu'il n'entendait pas briguer à nouveau – non plus qu'accepter pour un membre de son *parti*, le Jamiat – les fonctions suprêmes durant la période intérimaire qui commence.

La clé de l'avenir devrait donc être, «*en principe dans peu de jours*», entre les mains d'une assemblée de notables représentant «*aussi largement qu'il est possible*» l'essentiel du pays : gouverneurs venus de la plupart des vingt-neuf provinces, principaux commandants de la guerre contre l'ex-URSS, grands dignitaires religieux musulmans, chefs de tribus, «*barbes grises*» et autres sages reconnus, membres de l'intelligentsia vivant le plus souvent à l'étranger du fait de la guerre, etc.

Ce «*rassemblement*», déclare M. Rahman, a commencé, fin juin, de «*converger vers Hérat*», la grande ville de l'Ouest, et devrait tenir ses palabres sous la protection de l'émir de cette région, Ismaïl Khan, membre du Jamiat, la formation de M. Rabbani et du général Massoud. Cette assemblée devrait recueillir les pouvoirs du président sortant, désigner son successeur, et préparer la réunion d'un *loyah jirga* (grande assemblée traditionnelle) qui rédigerait une Constitution.

L'absence de M. Hekmatyar à Hérat

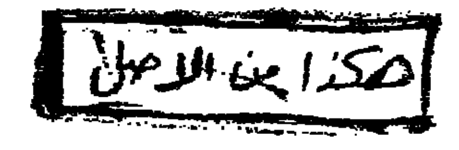
L'urgence de la réunion d'Hérat est due au fait, dénoncé par M. Rahman, que «*les ingérences de pays voisins se font nombreuses et préoccupantes depuis quelque temps, mettant en cause l'existence même de l'Afghanistan.*» M. Mir, représentant permanent de Kaboul à Paris, précise : «*L'Iran vient, en effet, d'évoquer une intervention étrangère dans notre pays; le Pakistan vient de réfuter la légitimité de notre Etat; et l'Ouzbékistan prête notoirement une aide militaire importante au général Dostom, partie prenante à l'actuel conflit contre M. Rabbani, cherchant à créer sa zone d'influence au nord.*»

Mais il manquera, sauf coup de théâtre, un élément-clé au puzzle national : Gulbuddin Hekmatyar, dont le mandat officiel de premier ministre s'est, lui aussi, achevé fin juin, et qui a signifié son hostilité au rassemblement de Hérat, bien que Ismaïl Khan ait pris tout récemment le risque d'aller tenter de le convaincre dans son QG de Charasyab, au sud de Kaboul. Or M. Mir n'a évidemment pas de doute : c'est le chef du Hezb qui «*attise ces maux que la communauté mondiale commence à reprocher à l'Afghanistan, même si notre pays en souffre : culture du pavot, trafic de la drogue, circulation des armes, et exportation par des mercenaires d'un terrorisme islamiste.*»

JEAN-PIERRE CLERC

Vingt morts et cent blessés à Kaboul. – Quelque vingt personnes ont été tuées et une centaine blessées dans les intenses bombardements qui se sont poursuivis jeudi 30 juin pour la sixième journée consécutive à Kaboul. Les tirs de roquettes des forces du premier ministre intégriste Hekmatyar ont visé les quartiers populaires septentrionaux de Khairkhana, tandis que les bombardements des présidentiels se concentraient sur le sud-est de la capitale. Plus de trois mille personnes ont été tuées et vingt mille blessées à Kaboul depuis le début de la présente phase des combats, le 1er janvier. – *(AFP.)*

INDE : sept personnes tuées par l'armée au Cachemire. – Les forces indiennes ont tué sept civils et blessé dix personnes au Cachemire à la suite de l'attaque d'un convoi militaire par des séparatistes, a indiqué la police, vendredi 1er juillet. Rendus furieux par l'attaque dirigée contre eux, les soldats ont ouvert le feu «*sans discrimination*» à Kangan, près de la capitale, Srinagar. Un soldat avait péri dans l'embuscade. Le Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane, est en proie à une insurrection où dix mille personnes ont trouvé la mort depuis 1990. – *(AFP.)*



EUROPE

ITALIE

Massimo D'Alema a été élu secrétaire du PDS (ex-PCI) en dépit du soutien d'Achille Occhetto à son concurrent

Avec 249 voix pour une majorité requise de 226, le Conseil national du PDS (ex-PCI) réuni à Rome a élu dès le premier tour, vendredi 1er juillet, Massimo D'Alema secrétaire du parti. Une petite surprise en soi, car au cours des sondages préliminaires effectués par le PDS auprès de sa base, c'est l'autre prétendant, Walter Veltroni, jeune directeur de «l'Unità», le quotidien lié au parti, qui était arrivé en tête. Mais au moment du vote, il a fini loin – avec 173 voix – derrière M. D'Alema.

ROME

de notre correspondante

Massimo D'Alema, l'éternel second, le dauphin «ennemi» du secrétaire démissionnaire Achille Occhetto, prend donc enfin la première place. Et son élection, à bien des égards, signe l'ultime, et peut-être la plus cuisante des défaites enregistrées par Achille Occhetto qui, après avoir rédigé une lettre aux militants, avait ouvertement fait campagne pour le directeur de *l'Unità*.

Baiser de la mort, disent aujourd'hui les analystes, au vu de l'accueil glacial réservé à l'ex-secrétaire lors de son arrivée. Il est vrai que ce dernier avait arrangé une entrée qui se voulait spectaculaire, en plein discours de M. D'Alema, espérant peut-être l'interrompre en se faisant applaudir. Mais il n'en fut rien.

Est-ce à dire que l'arrivée à la tête du parti de M. D'Alema – pour qui la transformation du vieux PCI en PDS, orchestrée il y a quatre ans par M. Occhetto, a été particulièrement douloureuse – marque un retour en arrière ? Sans doute pas, du moins sont-ils nombreux à l'espérer, mais il est certain que M. D'Alema, plus «orthodoxe» en son temps, plus homme d'appareil, intellectuel et doctrinaire, va imprimer sa marque.

Car il y a un côté «gardien du temple» chez cet homme cérébral et cultivé, qui conserve un portrait de Palmiro Togliatti – le dirigeant du parti à l'époque stalinienne – et dont la vie personnelle se confond avec celle du parti.

Un air de «barbier de province»

Né en 1949, il est très vite membre des jeunesses communistes ; vacances à Prague et inscription enthousiaste au PCI en 68 ; père communiste, Giuseppe D'Alema, plusieurs fois député ; secrétaire régional dans les Pouilles, dont il devient lui-même député à Gallipoli, un fief démocrate-chrétien qu'il fait tomber dans l'escarcelle de la gauche ; enfin l'accès privilégié à l'entourage d'Enrico Berlinguer et la responsabilité de la presse du parti, qui le conduira à devenir lui aussi directeur de *l'Unità* 1988 à 1990.

Mais c'est surtout lors de la dernière législature, où il était président du groupe du PDS à la Chambre des députés, qu'il a pris ses distances par rapport à la ligne «occhettienne», se situant nettement plus à gauche et la critiquant vertement à l'occasion.

Solide, fin, avec des pointes d'humour inattendues, mais aussi terriblement caustique – notamment avec la presse pour qui il ne nourrit pas une passion *frénétique* –, M. D'Alema a pourtant un problème «d'image», tout comme, à travers lui, le PDS tout entier.

Car même si, à la tribune, son premier mouvement a été de déclarer *«le Parti communiste est vraiment mort, nous allons tout changer et je vais vous surprendre»*, le nouveau secrétaire, dont le charme glacé s'accommode bien des costumes gris fer de l'appareil ancienne version, va devoir convaincre et rassurer. Dans un moment d'euphorie, après son élection, il a même ironisé sur ses célèbres moustaches – qui selon Maria-Antonietta Macciocchi lui donnent *«un air de barbier de province parfumé à la violette»* –, promettant de les couper, dans l'intérêt général.

Les réactions à son élection sont bonnes, dans l'ensemble, même si certains voient là un coup de force d'une partie de la direction et si d'autres, comme le maire de Venise, Massimo Cacciari, soulignent qu'il aurait été plus prudent de mener une grande consultation sur l'avenir du parti lui-même avant de désigner le nouveau secrétaire.

Car, à l'image de ces deux prétendants qui incarnaient la double personnalité d'un PDS en mal d'identité, sur le fond, rien n'est résolu : nouvel ancrage plus à gauche, comme le souhaitent, intéressés les nostalgiques de Rifondazione comunista ? Poursuite, mais sous contrôle, de l'avancée vers un centre progressiste ?

Le congrès prévu à l'automne devra trancher. Une seule certitude, annoncée déjà par M. D'Alema : il misera sur «l'unité» du PDS et son rival malheureux, Walter Veltroni – lui beaucoup plus *«médiatique»*, ouvert à la discussion et assuré, surtout, des faveurs de cet électorat potentiel du PDS qui n'est pas inscrit au parti – aura une large place à ses côtés.

Un rôle d'ambassadeur en quelque sorte, auprès des alliés possibles, que M. D'Alema, plus centré sur le parti, aurait eu plus de mal à jouer, et qui s'avère de plus en plus nécessaire si la gauche veut regagner du terrain face à une droite bien installée.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Bagarre à coups de chaises au conseil communal de Rome. – Le maire écologiste de Rome, Francesco Rutelli, a dénoncé, vendredi 1er juillet devant la presse, la *«violence»* du Mouvement social italien (MSI, néofasciste) à l'encontre de conseillers communaux de la majorité de gauche, frappés à coups de chaises lors d'une séance du conseil communal par le président MSI du conseil, Teodoro Buontempo. Les conseillers frappés l'ont été alors qu'ils venaient demander à M. Buontempo – l'un des membres de l'aile *«dure»* du mouvement de Gianfranco Fini – de prolonger la séance, sur un ton très vif, a admis le maire. – *(AFP.)*

Incendies criminels contre une chaîne de magasins du groupe Fininvest. – Cinq grands magasins de la chaîne Standa, que contrôle le groupe Fininvest de Silvio Berlusconi, le président du Conseil italien, ont été les cibles d'incendies, vraisemblablement d'origine criminelle, entre jeudi soir 30 juin et vendredi matin 1er juillet à Florence, Modène, Brescia, Trente et Rome. Les incendies, n'ont fait que de légers dégâts matériels. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Serbes et Musulmans prennent leurs distances vis-à-vis des initiatives du «groupe de contact»

Passant à la contre-attaque, les forces serbes ont reconquis une partie du terrain perdu lors d'une importante poussée des forces gouvernementales ces dernières semaines en Bosnie. Ainsi la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a-t-elle fait état de deux contre-offensives serbes apparemment menées avec succès. Le chef des forces musulmanes a récemment appelé à une *«guerre de libération»*, estimant que ses troupes y étaient aujourd'hui prêtes.

Tandis que l'intensification des combats a largement fait oublier la trêve supposée être entrée en vigueur le 10 juin, les réactions des Serbes et des Musulmans au nouveau projet de règlement élaboré par le «groupe de contact» international sur la Bosnie continuent à être négatives. Ce projet doit être entériné mardi 5 juillet à Genève par les ministres des affaires étrangères des pays membres du «groupe de contact» (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne).

Il sera ensuite soumis officiellement aux belligérants. Sans attendre cette phase, le chef de file des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a accusé, vendredi 1er juillet, les médiateurs de chercher à prolonger le conflit en soumettant aux Serbes une carte *«impossible»* sur la division de l'ex-République yougoslave. M. Karadzic a notamment déclaré que la carte du «groupe de contact» avait été dessinée *«avec pour seul objectif un rejet des Serbes, de manière à leur faire porter la responsabilité de la poursuite de la guerre»*. Le leader serbe a néanmoins indiqué qu'il était disposé à examiner cette carte de plus près et à *«apprécier les possibilités qu'elle offre de poursuivre la négociation»*.

Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a, de son côté, souligné que son gouvernement n'accepterait pas la division ethnique de son pays proposée par le «groupe de contact», mais qu'il restait ouvert à de nouvelles discussions. *«Légaliser le génocide et récompenser l'agresseur ouvre la porte à une longue guerre en Bosnie»*, a-t-il dit.

Par ailleurs, à Washington, le Sénat américain a, de justesse, repoussé un texte visant à obliger le président Bill Clinton à lever l'embargo sur les ventes d'armes aux Musulmans. Cinquante sénateurs ont rejeté ce texte, contre cinquante voix pour. C'est grâce au vice-président Al Gore, qui présidait la séance, que le texte a finalement été abandonné. La Chambre des représentants s'était déjà prononcée, par 244 voix contre 178, pour obliger M. Clinton à ne pas respecter l'embargo des Nations unies. – *(AFP, Reuter.)*

Les opérations du HCR en ex-Yougoslavie risquent de s'arrêter, faute d'argent. – Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) risque, faute d'argent, de devoir arrêter ses opérations humanitaires en ex-Yougoslavie dès la fin du mois de juillet, a-t-il averti vendredi 1er juillet. Il a besoin *«de manière urgente»* d'au moins 50 millions de dollars pour l'été, une somme que vient de demander Mme Sadako Ogata, le haut commissaire, dans une lettre envoyée aux principaux pays donateurs. – *(AFP.)*

BELGIQUE

Le ministre des affaires étrangères est éclaboussé par une nouvelle affaire de corruption

BRUXELLES

de notre correspondant

Une nouvelle «affaire» a éclaté vendredi 1er juillet à Bruxelles. A la demande du parquet, une commission spéciale de la Chambre des représentants a été constituée pour dire, dans les jours qui viennent, s'il y a lieu de traduire devant la Cour de cassation Willy Claes, actuel ministre des affaires étrangères, ainsi que Guy Coëme et Philippe Moureaux, anciens ministres. La Cour de cassation est l'organe juridictionnel prévu par la Constitution quand les faits incriminés ont eu lieu alors que les accusés exerçaient des responsabilités au gouvernement.

Soumise aux investigations du juge Van Espen, celui qui fit incarcérer Didier Pineau-Valencienne, l'affaire remonte à 1989. Elle commença par l'inculpation de quelques personnes soupçonnées d'avoir participé à des opérations frauduleuses permettant à des hommes politiques de financer leur campagne électorale, voire de s'enrichir personnellement. Installé à l'époque dans les locaux de l'université libre (c'est-à-dire laïque) de Bruxelles, un institut de sondage, l'Inusop, aurait procédé à des surfacturations pour des enquêtes et des sondages commandés par les bénéficiaires de ces maquillages comptables. Diverses déclarations des suspects ont abouti à la mise en cause des trois ministres.

Visiblement affecté, le ministre des affaires étrangères, Willy Claes, un socialiste flamand qui a la réputation d'un homme intègre et digne, a déclaré qu'il donnerait sa démission s'il était renvoyé devant le Cour. Cela n'est pas sans importance alors que la diplomatie belge demeure mobilisée par la succession de Jacques Delors. Philippe Moureaux, socialiste francophone, a donné sa démission provisoire de maire d'une commune bruxelloise.

Il attribue sa mise en cause à *«l'air du temps»*, qui est plutôt à la suspicion générale des hommes politiques, et se déclare confiant dans la suite des événements. Il avait pris spectaculairement ses distances à l'égard de ses camarades socialistes de la Wallonie et demandé un langage de vérité au début de l'année.

En effet, en janvier, le PS avait déjà été ébranlé par l'affaire Agusta, cette firme italienne qui fut choisie pour la livraison d'hélicoptères militaires à la Belgique grâce à des pots-de-vin versés à divers échelons. Le Wallon Guy Coëme, ancien ministre de la défense, était déjà impliqué dans cette affaire et la commission des poursuites de la Chambre des représentants avait estimé, le 25 janvier, qu'il existait *«suffisamment d'indices»* pour ordonner son renvoi devant la Cour de cassation. Celle-ci poursuit son enquête sur le rôle de M. Coëme dans l'affaire Agusta, elle-même dévoilée à l'occasion des investigations sur l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre, André Cools, il y a trois ans à Liège.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

CROATIE

Plusieurs milliers de réfugiés protestent contre l'inefficacité des «casques bleus»

ZAGREB

de notre correspondant

Plusieurs milliers de réfugiés croates expulsés il y a trois ans des zones contrôlées par les forces sécessionnistes serbes de Croatie ont bloqué, vendredi 1er juillet, la circulation des «casques bleus» à la limite de ce que les Croates appellent *«les territoires occupés»* par les Serbes.

Deux «casques bleus» qui auraient forcé un barrage ont été arrêtés par la police croate. Officiellement, ces manifestations sont organisées par les associations de déplacés (260 000 personnes) pour protester contre l'inefficacité de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Croatie, qui n'a pas permis le retour d'un seul réfugié.

Cependant, une association de déplacés a dénoncé une *«manipulation»*, tandis que l'un des leaders de l'opposition soulignait que ce mouvement (censé durer jusqu'à l'expiration du mandat de l'ONU) *«ne serait pas possible sans l'aval des autorités»* croates – qui ont officiellement pris leurs distances après une «mise en garde» de la FORPRONU. En fait, une fois encore, cette montée de la tension a vraisemblablement été encouragée en sous-main par le parti au pouvoir.

Mais cette fois-ci de façon un peu prématurée et apparemment plus pour des raisons de politique intérieure que pour obtenir une modification du mandat de l'ONU, qui n'expire que dans trois mois. Depuis que la «gauche» du parti nationaliste au pouvoir (le HDZ, Union démocratique croate) a fait scission et s'est jointe à l'opposition pour boycotter des séances de l'Assemblée, le pouvoir fait face à une grave crise parlementaire.

Pour tenter de mettre fin à cette crise, le pouvoir semble tenté d'en appeler une nouvelle fois à «l'unité nationale», face aux Serbes et à l'ONU, accusée de collaborer avec les premiers. Le Parlement a été convoqué le 16 juillet pour une séance extraordinaire consacrée aux motions de l'ONU en Croatie à laquelle l'opposition (qui fait souvent dans la surenchère nationaliste) peut difficilement ne pas se rendre.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

REPÈRES

ANGOLA

Bombardements meurtriers *contre des civils*

Soixante-dix civils ont été tués à Cafunfu, ville de l'est de l'Angola, contrôlée par les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), lors de bombardements attribués aux forces gouvernementales. C'est ce qu'a affirmé, vendredi 1er juillet, Radio-Vorgan, organe de l'UNITA. Par ailleurs, la menace de l'ONU d'imposer de nouvelles sanctions à l'UNITA – brandie jeudi 30 juin – n'aura pour seule conséquence que de *«radicaliser les négociateurs»* du gouvernement de Luanda, a estimé le porte-parole du mouvement rebelle. De son côté, le gouvernement a décidé de relancer unilatéralement l'aide humanitaire, interrompue presque totalement le mois dernier en raison de l'intensification des combats, a rapporté, vendredi, la presse de Luanda. – *(AFP.)*

BANGLADESH

Affrontements violents entre islamistes *et opposants*

Une personne a été tuée et cent soixante blessées, jeudi 30 juin, à Dacca et dans la banlieue de la capitale du Bangladesh lors d'incidents entre fondamentalistes musulmans et adversaires, à propos de l'écrivain Taslima Nasreen. La victime, un jeune intégriste, est morte dans une fusillade avec la police qui tentait d'empêcher les islamistes de se livrer à des pillages.

Les intégristes avaient appelé à une grève pour exiger que Mme Nasreen, trente-deux ans, une gynécologue devenue romancière, soit punie pour des propos blasphématoires qu'elle aurait tenus sur le Coran. Des groupes anti-fondamentalistes, la Ligue Awami, avaient eux aussi appelé à la grève pour contrer la montée de l'intégrisme dans ce pays en majorité musulman. – *(AFP.)*

POLOGNE

Le Parlement retarde la ratification du concordat avec le Vatican

La Diète, dominée par la gauche ex-communiste, a décidé, vendredi 1er juillet, de ne pas soumettre au Parlement la ratification du concordat avec le Vatican, signé l'été dernier par le gouvernement précédent, avant l'adoption d'une nouvelle Constitution, soit au plus tôt au printemps prochain. Deux cent un députés se sont prononcés en faveur d'une telle résolution, cent quatre-vingt-un ont voté contre et treize se sont abstenus.

Venant après la libéralisation de l'avortement, récemment adoptée par la Diète et le Sénat mais qui va se heurter au veto du président Walesa, le retard dans la ratification du concordat risque d'attiser le conflit entre l'Eglise catholique et la gauche. Cette question alimente également les divisions au sein de la coalition au pouvoir. – *(AFP.)*

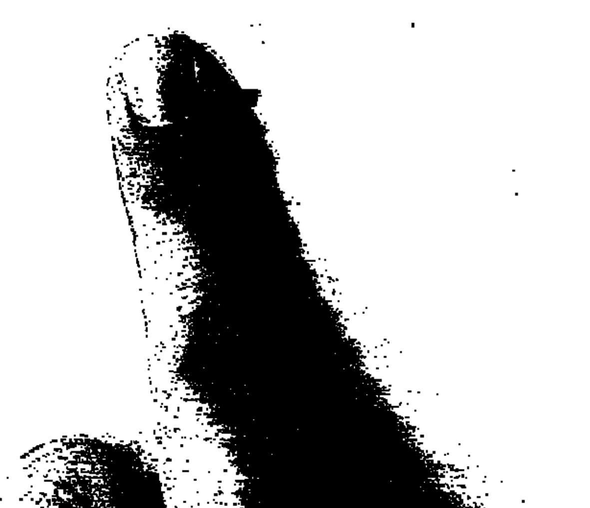
EN BREF

BIÉLORUSSIE : attentat contre un membre du gouvernement. – Le secrétaire du gouvernement chargé des questions de sécurité, Guennadi Danilov, a échappé dans la nuit de jeudi à vendredi à un attentat à Minsk, a rapporté, vendredi 1er juillet, l'agence Interfax. M. Danilov, responsable du nouveau programme de lutte contre la criminalité, n'a pas été blessé par l'explosion d'une grenade dans la cage d'escalier de son immeuble. Par ailleurs, un photographe qui a été témoin d'une échauffourée entre des policiers et un candidat à la présidence, Alexandre Loukachenko, a été enlevé et gravement battu par des inconnus qui ont détruit ses films, a indiqué, vendredi, l'agence Itar-Tass. – *(AFP.)*

BRÉSIL : explosion dans des magasins de feux d'artifice. – Une trentaine de personnes au moins ont été blessées, lors de l'explosion, vendredi 1er juillet à Vitoria, de plusieurs magasins de feux d'artifice. Les pompiers poursuivaient, samedi, les travaux de déblaiement dans le marché central de la capitale de l'Etat d'Espirito Santo, au nord de Rio de Janeiro. – *(AFP, AP.)*

GRANDE-BRETAGNE : les travaillistes conservent le siège de John Smith. – A l'occasion d'une élection partielle jeudi 30 juin le Parti travailliste britannique a conservé le siège de Monkland-Est, en Ecosse, qui était celui de l'ancien dirigeant du parti, John Smith, décédé subitement en mai. Néanmoins le candidat du Labour, Mme Helen Liddell n'a été élu qu'avec une avance de 1 640 voix : celle de John Smith était de 16 000 voix. Le candidat du Parti national écossais (indépendantiste) est deuxième avec 44,95 % des voix. Le Parti conservateur n'a remporté que 2,34 % des suffrages. – *(AFP.)*

UKRAINE : remaniement gouvernemental. – Le président Leonid Kravtchouk a remanié le gouvernement, vendredi 1er juillet, en nommant, entre autres, le chef des services de sécurité, Evgueni Martchouk, au poste de vice-premier ministre. Cette mesure semble surtout destinée à convaincre l'électorat que la lutte contre la criminalité est une priorité de M. Kravtchouk avant le second tour de l'élection présidentielle, prévu le 10 juillet. – *(AFP, Reuter.)*



Les travaux du Parlement

Les sénateurs réduisent le paritarisme dans la fonction publique territoriale

Le Sénat a commencé, vendredi 1er juillet, l'examen du projet de loi modifiant certaines dispositions relatives à la fonction publique territoriale, présenté par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales. Ce texte est destiné à corriger certains dysfonctionnements relatifs au recrutement, à la formation et à la gestion des carrières des fonctionnaires territoriaux. Dans l'esprit du gouvernement, il doit préserver un statut de droit public à l'heure où de nombreux élus préconisent un régime de droit privé.

Alors que la version présentée au conseil supérieur de la fonction publique territoriale avait fait l'objet d'un quasiconsensus (*le Monde* daté 24-25 avril 1994), les propositions d'amendements introduites par la commission des lois ont suscité de vives protestations chez les sénateurs socialistes et communistes. Ils ont estimé que la commission avait infléchi l'orientation du texte de M. Hoeffel dans un sens nettement plus favorable aux employeurs qu'aux fonctionnaires. Protestant contre son *conservatisme*, ils se sont notamment élevés contre deux amendements déposés par François Blaizot (Union centriste, Charente-Maritime), tendant à réduire le paritarisme dans la gestion de la formation.

René Régnault (PS, Côtes-d'Armor), porte-parole du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), a rappelé que le paritarisme avait déjà été supprimé sous la première cohabitation, puis restitué en 1988. *« La formation des fonctionnaires territoriaux est financée par une cotisation de 1 % prélevée sur la masse salariale. C'est donc un salaire indirect, et, comme tel, il doit être géré de façon paritaire »*, a-t-il souligné, en contestant que l'argent soit *« la seule propriété des élus »*. Néanmoins, les sénateurs de la majorité ont adopté un amendement permettant que seuls les représentants des employeurs aient voix au chapitre lors du vote du budget du CNFPT.

M. Blaizot avait déposé un second amendement visant à faire désigner le président du conseil d'administration du CNFPT par les seuls délégués des élus. Le fait que les voix des syndicalistes, ajoutées à celles des élus socialistes et communistes, *« garantissent, arithmétiquement, une présidence de gauche »* à la tête de cet organisme qui gère plus de 1 milliard de francs, n'était sans doute pas étranger au dépôt de cet amendement, a indiqué Robert Pagès (PC, Seine-Maritime). *« Ce serait une erreur considérable, manifeste, monstrueuse »*, que d'adopter cette disposition, a martelé M. Régnault. Appelé à donner son avis, M. Hoeffel a répondu que *« le gouvernement est attaché au principe de la parité en ce qui concerne l'élection du président »*. Bien que divisés, les sénateurs de la majorité ont permis le rejet de l'amendement.

Le projet du gouvernement tentait de renforcer les prérogatives *des centres de gestion, organismes* intercommunaux qui gèrent les carrières des agents des petites collectivités. Les syndicats sont majoritairement favorables à cette mesure, qui permettrait d'assurer une meilleure promotion du personnel. Sous la pression des villes moyennes, soucieuses d'administrer, elles-mêmes, leurs agents, la commission des lois avait déposé un amendement visant à supprimer cette disposition. Le Sénat a adopté une solution de compromis, consistant à porter le seuil d'affiliation obligatoire de 250 à 350 employés.

R. Rs

Le gouvernement renonce au regroupement des URSSAF

L'opposition irréductible d'une poignée de députés directement *concernés par le projet de regroupement* départemental des URSSAF (organisme chargé du recouvrement des cotisations sociales) a finalement conduit le gouvernement à revenir en arrière. Adopté *par le Sénat mais rejeté à l'Assemblée nationale (le Monde* du 1er juillet), l'article du projet de loi relatif à la Sécurité sociale ne figurera pas dans le texte qui sera soumis, lundi 4 juillet, à la commission mixte paritaire, a indiqué, vendredi 1er juillet, le ministère des affaires sociales.

Pour le gouvernement, il s'agissait de faire admettre le principe d'une URSSAF par département d'ici à 1998, ce qui aurait conduit à en supprimer une douzaine. A l'heure actuelle, on dénombre cent cinq URSSAF en France métropolitaine, *mais certaines comptent* moins de cinquante salariés et peuvent difficilement assurer l'encaissement des cotisations, tout en développant des relations étroites avec les employeurs, *notamment les PME. A l'opposé*, l'URSSAF de Paris est notoirement hypertrophiée : elle coiffe sept départements d'Ile-de-France, seule la Seine-et-Marne disposant de sa propre antenne. De plus son fonctionnement est régulièrement mis en cause mais elle n'a jamais pu faire l'objet d'une réorganisation.

S'il renonce à réformer, par voie législative, le maillage des URSSAF, le ministère des affaires sociales entend, néanmoins, obtenir de celles-ci qu'elles procèdent à une meilleure coordination de *leurs activités. Ce qui, à terme*, devra entraîner une série de regroupements.

Après avoir menacé de recourir à la procédure du vote bloqué, Simone Veil, ministre des affaires sociales, a décidé de réserver une disposition de son projet de loi fixant un objectif prévisionnel d'évolution des remboursements d'actes pratiqués par les kinésithérapeutes. Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, ce projet prévoit également *« un calcul plus fiable »* et individualisé des cotisations d'assurance-maladie versées par l'Etat-employeur pour le compte de ses fonctionnaires.

J.-M. N.

Rétablissement de l'avantage spécifique d'ancienneté pour les fonctionnaires des quartiers difficiles

Les députés ont adopté, en première lecture, dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet, le projet de loi tendant à développer le temps partiel et la préretraite progressive dans la fonction publique présenté par André Rossinot, ministre de la fonction publique. Les députés RPR, UDF et PS ont voté pour, les communistes contre. Ce texte, déjà adopté par le Sénat (*le Monde* du 4 juin), résulte des travaux du groupe de travail mis en place après l'accord salarial signé le 9 novembre dernier dans la fonction publique (*le Monde* du 19 mars 1994).

Contre l'avis du gouvernement, les députés ont rétabli l'avantage spécifique d'ancienneté, d'un mois par année de service, accordé par la loi du 26 juillet 1991 aux fonctionnaires affectés pour au moins trois ans dans les quartiers dits « difficiles ». Le projet de M. Rossinot, qui accorde à ces mêmes fonctionnaires un droit de priorité pour les mutations s'ils demeurent cinq ans dans ces quartiers, supprimait cet avantage au motif qu'il n'avait pas eu l'impact attendu. Mais les députés se sont rendus aux arguments du rapporteur, Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), pour qui *« deux incitations valent mieux qu'une »*. *« Même avec deux incitations, on aura du mal à trouver des fonctionnaires expérimentés et motivés pour aller dans ces quartiers »*, a plaidé M. Delattre en entraînant l'adhésion de ses collègues.

Au Parlement européen

Les amis de M. Tapie constituent l'Alliance radicale

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

« Un groupe divers, mais cohérent. » Ce résumé est de Noël Mamère. L'Alliance radicale européenne est née à Bruxelles et elle compte dix-neuf membres dont le gros bataillon est composé des treize élus Energie radicale de la liste de *Bernard Tapie* – qui lui-même était absent. Deux radicaux italiens, deux nationalistes écossais, un régionaliste flamand (Volksunie) et un régionaliste espagnol les ont rejoints. Des tractations sont en cours avec *les libéraux-démocrates* anglais et les néerlandais de Démocratie 66, qui hésitent, les uns et les autres, à s'inscrire à un groupe libéral auquel participeraient les gaullistes, supposés majoritairement anti-maastrichiens. L'Alliance radicale se décrit elle-même comme *« groupe des écologistes, des fédéralistes, des autonomistes/régionalistes, des libéraux de progrès, des féministes et des radicaux » ! « Nous sommes résolument pro-européens, nous sommes un groupe de gauche qui s'inscrira à gauche »*, simplifie Jean-François Hory.

Avant la première session plénière du 19 juillet, les grandes manœuvres sont en cours dont le résultat déterminera la configuration des groupes, les rapports de force et les grandes tendances au sein de la nouvelle Assemblée. L'Alliance poursuit deux objectifs, étroitement liés. Pour accroître son influence, proposer *« une entente technique à des partenaires politiquement compatibles »*, comme dit le président du MRG, M. Hory. Il pourrait s'agir des Verts, de la Gauche unie si elle reste européenne, ou encore des éléments les plus progressistes parmi les libéraux. L'idée serait ensuite d'*« appeler à un rassemblement des gauches, de montrer aux socialistes qu'ils ne sont pas condamnés à un partage du pouvoir, sans principes politiques, avec les démocrates-chrétiens du PPE, qu'il y a une alternative de gauche pour le Parlement européen »*, explique M. Hory.

L'Alliance a adopté, dès sa première réunion, une *« déclaration constitutive »* résolument fédéraliste. *« Ce n'est pas à la mode, mais c'est l'avenir »*, estime son porte-parole. On y lit que l'Union devrait exercer des compétences fédérales dans les quatre domaines suivants : politique *économique et monnaie, politique* étrangère et de défense, harmonisation sociale, protection de l'environnement.

Parmi les premières tâches du nouveau Parlement, figurera l'aval à donner au successeur de Jacques Delors, lorsque les Douze l'auront désigné. Le veto opposé par John Major à Corfou à la candidature de Jean-Luc Dehaene est sévèrement critiqué. *« Apparemment, on cherche maintenant un autre candidat*, a souligné Catherine Lalumière, membre de l'Alliance et ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe. *Jean-Luc Dehaene avait toutes les qualités et onze pays membres se sont prononcés en sa faveur. Le veto d'un seul me paraît surprenant et préoccupant pour l'avenir, d'autant plus que les intérêts vitaux de la Grande-Bretagne n'étaient pas en cause. C'est consternant pour le fonctionnement des institutions. Je serais favorable au maintien de la candidature Dehaene. »* Jaak Wandemeulebrouke, le député régionaliste flamand, qui n'est pourtant pas sur la même ligne politique que l'actuel premier ministre belge, approuve.

PHILIPPE LEMAITRE

Les députés adoptent le projet de loi Toubon relatif à l'emploi de la langue française

Le Parlement a adopté définitivement, dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet, le projet de loi relatif à l'emploi de la langue française, présenté par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, après un accord intervenu en commission mixte paritaire (CMP).

Le 22 juin, alors que s'achevait, entre le palais du Luxembourg et le Palais-Bourbon, la navette du projet de loi *« relatif à l'emploi de la langue française »* – texte *définitivement adopté jeudi 30 juin* par le Parlement –, la presse américaine (1) publiait une information linguistique renversante au royaume du libéralisme : la Cour suprême des Etats-Unis a autorisé une entreprise de San-Francisco (et en même temps les autres compagnies de neuf Etats de l'Ouest américain) à obliger ses employés à ne parler qu'anglais sur leur lieu de travail...

La plupart desdits employés sont de langue maternelle espagnole, savent l'anglais, et ils acceptaient naturellement de travailler dans cet idiome mais ils souhaitaient s'entretenir entre eux, à titre professionnel ou personnel, *dans la langue* d'Octavio Paz. Bernique !

La loi Toubon sur l'usage – et non pas sur la « défense » – du français en France, décrite parfois, avant même d'être entièrement *rédigée, dans des termes* inquiétants (Ségolène Royal s'est demandé si on menacerait de prison sa fillette pour l'empêcher d'user du mot « T-shirt » (2), tandis que certains publicitaires proclamaient que désormais la création dans leur secteur serait stérilisée...), ne risque en tout cas pas d'entraîner d'interdiction du type de celle qui vient d'être édictée outre-Atlantique...

Le texte du 30 juin n'a pas pour but de chasser de l'Hexagone des cultures ou même des mots allogènes mais simplement de faire en sorte que le français ne soit pas exclu en France dans des circonstances en constante extension depuis deux ou trois lustres (recherche, colloques, recrutement, contrats, prospectus, publicités, etc.) ; que toute personne puisse ici, partout, si elle le désire, *et hormis les exceptions* allant de soi, être entendue, servie, informée, enseignée, diplômée, recrutée uniquement à l'aide du français. Très prosaïquement, la loi Toubon est à ranger parmi les textes *de défense du consommateur*, linguistique en l'occurrence –, et ce n'est pas le moindre !

L'autre but essentiel du texte – lequel ne prohibe pas le nécessaire recours, comme dans tous les parlers vivants, à des emprunts extérieurs – étant que la néologie soit encouragée et promue par l'Etat, car un idiome qui ne sécrète pas assez de vocabulaire en son sein pour s'adapter aux nouveautés est *condamné* à terme. *Cela* s'appelle une « politique linguistique ». C'est ce que font depuis belle lurette, avec moins d'éclat que chez nous, une série de nations à travers la planète, du Japon à l'Iran, d'Israël à la Turquie, de l'hispanophonie à l'arabophonie.

Ne pas désespérer Abidjan ou Montréal...

Il est vrai que *« toute inscription ou annonce publique »* doit désormais ici être *« formulée en français »* (sans exclure, le cas échéant, l'équivalent en langue régionale ou étrangère). Il est vrai également que les publications officielles devront à l'*avenir* prohiber les expressions non autochtones *« lorsqu'il existe un terme français de même sens »*. Ces dispositions, qui ont paru trop contraignantes à certains Français polyglottes, seront en fait libératoires pour la majorité de leurs concitoyens, qui sont en droit, parmi cent exemples, d'entendre parler de « boxe américaine » plutôt que de *full contact* ou de « guerre-éclair » plutôt que de *Blitzkrieg*.

L'un des points les plus attaqués de la loi a concerné l'expression de la science. Le législateur n'a pourtant, jamais au grand jamais, eu l'intention d'exclure l'anglo-américain ou tout autre véhicule de ce domaine, mais simplement de permettre aux chercheurs désirant travailler dans le seul français de ne plus être pénalisés pour cela ; et aux personnes uniquement francophones, assistant en France à des manifestations financées tout ou partie par le contribuable, de ne pas en être écartées *de facto* par l'utilisation *exclusive et obligatoire* de telle ou telle autre langue. Le maintien d'une recherche française en français est d'ailleurs non seulement une nécessité démocratique mais encore politique, car l'existence d'*une science francophone est* aussi indispensable au rôle universel que la France veut continuer à jouer que son siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, son arme nucléaire, son rang de deuxième exportateur agricole ou de deuxième fournisseur de services dans le monde, et quelques autres attributs modernes de la puissance.

Last but not least, une loi langagière *neuve était devenue une* obligation psychologique et diplomatique, si Paris ne voulait pas démoraliser le reste de la francophonie. Près de cinquante Etats ou territoires usant du français l'avaient fait comprendre, notamment lors du sommet de Maurice en 1993 (*le Monde* du 15 octobre 1993). Ne pas désespérer Abidjan ou Beyrouth, sans parler de Montréal... Des ministres africains ou arabes s'étaient enquis de savoir s'ils devaient continuer à faire apprendre le français à leurs enfants dès lors qu'entreprises publiques, banques, hôtels ou fournisseurs parisiens, quand il ne s'agissait pas du Centre national *de la recherche scientifique*, répondaient en *basic american* à leurs missives en français.

Ces considérations n'avaient pas la même force lors de l'adoption, en décembre 1975, de la *précédente loi linguistique*, dite Bas-Lauriol – ce texte n'a d'ailleurs guère été appliqué, faute de volonté politique, celle-ci ayant disparu après la mort de Pompidou en 1974 –, qui fut cependant votée à l'unanimité par les parlementaires. Cette fois-ci l'opposition a voté contre la loi ou s'est abstenue, tandis que certains élus de la majorité se faisaient tirer l'oreille. Le président Mitterrand, dit-on, ne voyait pas le texte d'un mauvais œil. Un de ses fidèles, Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, avait adressé le 1er juin à un de ses amis, le député socialiste Jacques Guyard, une lettre ouverte déplorant *« l'absence de sentiment de la langue »* chez les parlementaires de l'opposition. M. Farandjis, quitte à se faire taxer de « populisme » – ce qui est *arrivé* au philosophe Michel Serres déclarant qu'il continuerait à *« parler français avec les pauvres et les non-décideurs »* –, terminait sa missive en faisant craindre *« qu'à refouler le sentiment* [de la langue] *du peuple, on ne recueille finalement que les passions les plus noires »*...

Relevons *in fine* que si la loi Toubon a suscité maints remous, il n'en a pas été de même pour la *« circulaire relative à l'emploi de la langue française par les agents publics »* publiée sous la signature d'Edouard Balladur dans le *Journal officiel* du 20 avril. Le texte passé inaperçu du premier ministre, entre autres dispositions assez rigoureuses, conseille que, *« pour la notation des agents* [de l'Etat], *soient pris en considération l'intérêt et le zèle que met chacun au respect de la langue française »*.

Cependant, on peut légitimement douter de l'efficacité des lois et circulaires pour redonner à l'élite française – car c'est là le cœur du problème – un « sentiment de la langue ». Ainsi que le soulignait Barthes, naguère, en France *« il n'y a pas de crise de la langue, il y a une crise de l'amour de la langue »*.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Notamment *The Miami Herald* du 22 juin 1994.

(2) L'ancien ministre de l'environnement aurait peut-être été linguistiquement plus utile en conseillant à son enfant d'écrire « ticheurt », comme le fait la romancière Geneviève Dormann, sur le modèle de « bouledogue » (*bull dog*) ou de « paquebot » (*packet boat*)...

▶ Parmi les ouvrages récents sur le français, signalons le très utile *Dictionnaire des termes officiels de la langue française* (460 p., 180 F, Direction des journaux officiels, tél. : (1) 40-58-76-00), et l'essai passionné du secrétaire perpétuel de l'Académie française, Maurice Druon, *Lettre aux Français sur leur langue et leur âme* (205 p., 89 F, Fayard).

Les dispositions du texte

Le projet adopté par le Parlement prohibe le recours à des termes ou expressions en langue étrangère dans un certain nombre d'actes de la vie économique, sociale et intellectuelle *« lorsqu'il existe une expression ou un terme en français de même sens »*. Les peines prévues en cas d'infraction peuvent aller jusqu'à 10 000 francs. En cas de récidive, elles peuvent monter *jusqu'à 20 000 francs*. Quiconque entravera l'action des officiers ou agents de la police judiciaire sera passible d'une peine d'emprisonnement de six mois et d'une amende de *50 000 francs*.

Cette obligation du français s'impose pour :

– les documents relatifs aux biens et services (désignation, offre, présentation, etc.), ainsi que dans la *publicité* écrite, parlée ou audiovisuelle relative à ces mêmes biens et services ; cette disposition s'applique également aux marques accompagnées d'un message pouvant être *assimilé à de la publicité* (comme *« Nike, just do it »*) ;

– les inscriptions ou annonces *« apposées »* ou *« faites »* sur la voie publique, dans un lieu ouvert au public ou dans un moyen de transport en commun et destinées à l'information du public ;

– les contrats liant une collectivité ou un établissement public et devant être exécutés sur le territoire *national* ;

– les contrats de travail (lorsque l'objet d'un contrat de travail ne peut être désigné que par un terme étranger, celui-ci doit être accompagné d'une explication en français) ;

– les conventions et accords *collectifs de travail, ainsi que les* conventions d'entreprises ou d'établissement ;

– l'ensemble des émissions et des messages publicitaires des organismes et services de radiodiffusion sonore ou télévisuelle, à l'exception des œuvres cinématographiques et audiovisuelles en version originale, ainsi que des œuvres musicales dont le texte est en langue étrangère.

La loi précise que la langue de l'enseignement, des examens et concours, ainsi que des thèses et mémoires, dans les établissements publics et privés d'enseignement, *« est le français »*, sauf *« exceptions »* justifiées par les *« nécessités de l'enseignement des langues et cultures régionales et étrangères »*.

Enfin, au sujet des colloques, congrès ou manifestations organisées en France par des *« personnes physiques ou morales de nationalité française »*, le texte précise que *« tout participant »* a *« le droit de s'exprimer en français »*. Le texte des communications, *des actes et des comptes* rendus rédigés en langue étrangère doit être obligatoirement accompagné au moins d'un résumé en français. Lorsqu'une personne morale de droit public *est à l'initiative d'un colloque ou* congrès, un *« dispositif de traduction doit être mis en place »*.

Enfin, l'octroi de financements publics aux travaux d'enseignement et de recherche est subordonné *à l'engagement pris par* les bénéficiaires d'assurer une publication ou une diffusion en français de leurs travaux ou d'effectuer une traduction en français des publications auxquelles ils donnent lieu.

FRÉDÉRIC BOBIN

JUSTICE

Le coup de filet contre les réseaux colombiens en France

Onze trafiquants de drogue mis en examen après l'opération « Margarita »

Le vaste coup de filet déclenché, lundi 27 juin, par la police française contre les réseaux colombiens du trafic de cocaïne en métropole et aux Antilles (opération « Margarita ») a donné lieu, vendredi 1er juillet, à la mise en examen, par le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto, de onze personnes, dont cinq Colombiens. D'autres mises en examen sont attendues dans les prochains jours.

Les onze personnes mises en examen vendredi 1er juillet font partie des cinquante-sept Français et étrangers appréhendés, puis placés en garde à vue lors de l'opération « Margarita » déclenchée, en métropole et aux Antilles, par la police judiciaire et l'Office central pour la répression du trafic des stupéfiants contre les intérêts des cartels colombiens de la cocaïne en France. Ces personnes auront à répondre des chefs d'accusation de blanchiment d'argent de la drogue, d'importation ou d'exportation de stupéfiants en bande organisée et d'association de malfaiteurs.

Parmi les personnes mises en examen, trois ont été laissées en liberté sous contrôle judiciaire et huit placées sous mandat de dépôt. Au nombre des personnes écrouées, figurent deux Colombiens qui semblent avoir joué un rôle-clé dans ces affaires. Il s'agit, d'une part, de Chemil Barjum, dit « El Turco », un homme considéré par la police française comme l'un des piliers du réseau de recyclage de l'argent de la drogue en France. Les policiers ont découvert 45 kilos de cocaïne dans l'appartement qu'il partageait avec trois autres Colombiens à Paris.

D'autre part, le magistrat a fait incarcérer Jaime Zuluaga-Botero, alias Jose, âgé de vingt-sept ans, présenté comme haut placé dans la hiérarchie du cartel de la drogue de Cali (Colombie). On indique, de source policière, que c'est sous son autorité qu'« El Turco » était chargé de la vente de cocaïne du cartel dans la région parisienne et du rapatriement en Colombie des fonds récoltés dans toute la France métropolitaine par ce trafic.

Le juge Zanoto a lancé un mandat d'arrêt international contre un autre gros bonnet colombien, un certain Gustavo Tapias-Ospina, dit « Marcos », qui aurait supervisé toutes les opérations françaises depuis la Colombie. Enfin, un Américain, arrêté à Fort-de-France, devait faire l'objet d'un mandat d'amener. L'importation et l'exportation de stupéfiants en bande organisée sont passibles, dans le nouveau code pénal, de la réclusion criminelle à perpétuité. Leurs auteurs présumés sont jugés par une cour d'assises.

Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, qui s'est déclaré *« très satisfait »*, vendredi 1er juillet au cours d'une visite à Nanterre, des résultats de l'opération, a estimé que le travail effectué par l'ensemble des offices centraux de la direction centrale de la police judiciaire était *« exemplaire »*. Selon le ministre d'Etat, l'opération a abouti, *« pour la première fois, au complet démantèlement d'une organisation de ce type, avec ses différentes filières, blanchiment des fonds, logistique, approvisionnement et vente »*. Elle a nécessité, a-t-il ajouté, *« une excellente coopération internationale, notamment avec les services américains, ainsi qu'un très grand professionnalisme et une année de travail tenace et obscur »*.

Répliquant aux affirmations du député des Bouches-du-Rhône sur les conditions de son interpellation

Le garde des sceaux dénonce la déformation des faits par M. Tapie

Dans un communiqué, diffusé vendredi 1er juillet, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a pris nettement la défense du juge d'instruction Eva Joly, dont la procédure avait abouti à l'interpellation de Bernard Tapie et que ce dernier avait mise en cause (*le Monde* du 2 juillet). Renforçant ses précédentes déclarations, faites la veille à Estoril (Portugal), M. Méhaignerie, dans cette longue mise au point, rappelle en premier lieu que c'est *« le précédent gouvernement »* qui avait demandé un contrôle fiscal concernant le yacht de M. Tapie, le *Phocéa*. Il ajoute que c'est une commission « composée de douze personnalités totalement indépendantes » qui a *« estimé, à l'unanimité, que le dossier devait être transmis à la justice »*.

Le garde des sceaux souligne ensuite que, *« pour éviter toute interférence avec les élections européennes »*, il a attendu le lendemain de cette consultation pour saisir l'Assemblée nationale d'une demande de levée de l'immunité parlementaire. Il explique enfin qu'un éventuel départ de M. Tapie à l'étranger *« aurait nécessité une nouvelle demande de levée d'immunité parlementaire au Parlement européen »* et que *« l'enquête aurait été retardée de plusieurs mois »*. Après avoir réaffirmé que l'action de Mme Joly dans cette affaire *« n'a eu pour but que de permettre le bon fonctionnement de la justice »*, M. Méhaignerie conclut : *« Tels sont les faits. Je ne peux accepter, pour le bon fonctionnement de la démocratie, que ces faits soient déformés par des représentations médiatiques. »*

Quelques heures avant cette ferme mise au point, les affirmations de M. Tapie sur les conditions de son interpellation avaient été formellement contredites par le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, et le directeur de la police judiciaire parisienne, Claude Cancès. Tous deux ont démenti, vendredi 1er juillet, que les policiers aient défoncé la porte de l'hôtel particulier de Bernard Tapie lors de son interpellation, mercredi 29 juin, par la brigade financière (*le Monde* du 30 juin). Relatant, jeudi soir, à la télévision les circonstances de son interpellation faisant suite à la levée de son immunité parlementaire, le député des Bouches-du-Rhône avait affirmé : *« Ils* [les policiers] *ont tout d'abord, à coups de voiture, défoncé la porte d'entrée parce que la porte était fermée. Ils se sont servis de leur voiture comme d'un bélier pour forcer la porte. »*

Dans son communiqué, M. Cancès affirme, au contraire, que *« la porte de l'hôtel particulier de Bernard Tapie a été normalement ouverte aux policiers de la brigade financière par une employée de maison après quelques minutes d'attente. Après l'ouverture de la porte, une voiture de police a pénétré sans incident dans la cour »*. Le communiqué du procureur Bruno Cotte reprend les mêmes éléments. A la suite de cette interpellation, Bernard Tapie avait été mis en examen pour fraude fiscale et abus de biens sociaux dans l'affaire de la gestion de son yacht.

FINANCES DE l'OM : Bernard Tapie entendu au palais de justice de Marseille. – Bernard Tapie a été entendu pendant plus de deux heures, vendredi 1er juillet, au palais de justice de Marseille, dans le cadre de l'information ouverte, en avril 1992, sur les comptes financiers de l'Olympique de Marseille. Aucun commentaire n'a filtré sur cette entrevue, survenue au lendemain de l'annonce par le vice-président du club, du règlement par l'OM de la première échéance d'*« environ 20 millions de francs »* qui était exigible fin juin. Le député a été entendu par le juge Pierre Philippon qui l'avait mis en examen, en mars dernier, pour *« faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux »*. Le magistrat avait déjà entendu le député sur cette affaire le 30 mai dernier.

Un syndicat réclame une commission d'enquête après l'accident de l'Airbus A-330. – Le syndicat USPNT (Union syndicale du personnel navigant technique) d'Air Inter a souhaité, vendredi 1er juillet, que le ministre des transports nomme une commission d'enquête indépendante, chargée de déterminer les causes de l'accident de l'Airbus A-330, qui a eu lieu, jeudi 30 juin, à Toulouse (*le Monde* du 2 juillet). *« Contrairement à l'habitude »*, le constructeur n'a pas déclaré *« l'avion hors de cause »*, indique un communiqué du syndicat. Une commission d'enquête permettrait, selon l'USPNT, de *« déterminer comment un avion, pourtant doté de toutes les protections tant vantées par le constructeur, a pu aux mains d'un chef pilote d'essais connaître une telle fin »*. Le procureur de la République de Toulouse s'est rendu sur les lieux, vendredi 1er juillet, après avoir ouvert une information judiciaire pour homicide involontaire.

MÉDECINE

Discuté au Parlement à l'automne

Un avant-projet de loi propose de dépénaliser l'avortement en Espagne

Un avant-projet de loi élaboré par la commission de la justice, des affaires sociales et de la santé sera soumis au Parlement espagnol à l'automne. Il prévoit que l'avortement sera libre en Espagne jusqu'à douze semaines, à la condition que la femme consulte auprès d'un centre agréé.

MADRID

de notre correspondant

Si l'avant-projet de loi sur la régulation de l'interruption volontaire de grossesse élaboré par la commission de la justice, des affaires sociales et de la santé est adopté cet automne par le Parlement, l'avortement sera libre jusqu'à douze semaines pour les Espagnoles. Le nouveau texte ne fixe désormais plus qu'une seule condition : une consultation auprès d'un centre agréé au cours de laquelle la femme enceinte sera informée *« des aides familiales, économiques et sociales qui peuvent lui être utiles, comme des aspects juridiques et médicaux de l'intervention »* et *« des moyens pour empêcher de futures grossesses non désirées »*.

Ensuite, un délai de trois jours devra être respecté, à la suite duquel la jeune femme pourra *« librement prendre la décision finale »*. *« En aucun cas*, précise l'avant-projet, *l'organisme assistant ne pourra assumer la fonction d'autoriser ou de dénier la pratique de l'interruption de grossesse »*. Son rôle est *« exclusivement de garantir une protection efficace de la vie du non encore né »*. Cela afin de *« protéger les droits à la liberté et à l'intimité des femmes confrontées à ce grave conflit »*, indique la commission. En outre, les centres de consultation et d'assistance ne pourront pas pratiquer l'avortement, afin d'éviter la *« connivence d'intérêts »* entre l'une et l'autre fonction. L'interruption de grossesse pourra être effectuée dans des centres publics ou privés dûment habilités par l'administration.

Si elle était approuvée, cette modification de la loi (la précédente date de 1985) s'ajouterait aux trois situations dans lesquelles le code pénal autorise l'avortement : risques graves pour la vie et la santé psychique de la personne enceinte, viol, et malformations physiques ou psychiques graves de l'enfant à naître. Ces avortements thérapeutiques sont en principe remboursés par la sécurité sociale, mais la quasi-totalité d'entre eux sont réalisés dans des établissements privés en raison de la réticence des milieux médicaux publics à les pratiquer, pour des motifs de *« conscience médicale »*.

Une avalanche de critiques

Le souci de la commission est de dépénaliser l'avortement en raison du *« grave conflit »* personnel, familial et social en face duquel se trouve une femme désirant mettre un terme à une grossesse accidentelle. Comme l'a indiqué Pascual Sala, président du conseil général du pouvoir judiciaire, il ne s'agit pas d'établir une *« liberté absolue »*, mais de savoir si une femme qui met volontairement fin à une grossesse *« doit ou non aller en prison »*.

Cet avant-projet de loi a soulevé, d'ores et déjà, une avalanche de critiques de la part des milieux conservateurs, de l'Eglise et d'une partie du monde médical qui considèrent, selon les points de vue, qu'il s'agit soit d'une violation de la Constitution, soit du non-respect de la conscience des médecins, soit d'une atteinte au droit à la vie. A l'opposé, les organisations féministes et certains milieux progressistes déplorent que l'avortement ne puisse pas être totalement libre et gratuit. La polémique ne fait que commencer.

MICHEL BOLE-RICHARD

Selon les résultats d'une équipe belge

La micro-injection de spermatozoïdes se révèle peu nocive

Une équipe belge, dirigée par les professeurs André Van Steirteghem et Paul Devroey (Université libre de Bruxelles), vient de rendre publics les résultats de la première étude prospective concernant les taux de malformations observés sur les enfants conçus par micro-injection de spermatozoïdes dans l'ovule (1). Cette technique, à bien des égards révolutionnaire, ne semble pas, comparée à la fécondation « in vitro » classique, à l'origine d'un taux supérieur de malformations.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Ce fut la communication la plus remarquée du dixième congrès annuel de la Société européenne d'embryologie et de reproduction humaine qui vient de s'achever dans la capitale belge. Cet intérêt tout particulier tient au fait que ce travail fournit, pour la première fois, une réponse chiffrée et documentée quant à l'innocuité de la micro-injection de spermatozoïdes dans l'ovule. Cette nouvelle technique, qui a permis, il y a quelques jours, la naissance du premier enfant ainsi conçu en France (*le Monde* daté 26-27 juin), soulève en effet la question de sa nocivité potentielle.

L'équipe belge, dirigée par les professeurs Van Steirteghem (pour la partie biologique) et Devroey (pour la partie clinique), dispose aujourd'hui des meilleurs résultats mondiaux dans ce domaine. Elle a mis en place une étude prospective visant à comparer les enfants nés après micro-injection de spermatozoïdes au sein du cytoplasme ovocytaire (technique dite de l'ICSI – pour *intracytoplasmic sperm injection*) et ceux nés après fécondation *in vitro* classique.

Dans ce dernier cas, on met en présence *in vitro* les spermatozoïdes masculins et les ovocytes féminins (obtenus après stimulation hormonale et ponction ovarienne). Les embryons ainsi conçus sont ensuite soit transférés dans l'utérus de la future mère, soit congelés dans l'attente d'un transfert ultérieur. Avec l'ICSI, cette technique, déjà habituelle, se complique d'une micro-manipulation de ces cellules sexuelles avec pénétration « forcée » et instrumentalisée par des tiers d'un spermatozoïde au sein d'un ovule.

Les cliniciens et les chercheurs belges ont pu, pour la première fois au monde, comparer de manière prospective cent trente enfants conçus après ICSI et cent trente enfants nés après fécondation *in vitro*. Dans les deux premiers groupes, les mères avaient, au total, des âges et des protocoles médicamenteux comparables. Les deux groupes étaient chacun composés de soixante-quatorze naissances uniques, de cinquante jumeaux et de six triplés. Des examens chromosomiques anténataux (caryotypes) et ultrasonographiques (échographies obstétricales) de fœtus ont été effectués, suivis d'examens cliniques et psychomoteurs à la naissance, puis à deux mois, et un an plus tard.

Prochain avis du Comité national d'éthique

Les caryotypes ont pu être obtenus sur cent des cent trente enfants du groupe ICSI, contre seulement vingt-deux des cent trente enfants du groupe FIV. Tous ces examens étaient normaux, à une exception près (une mosaïque génétique non conforme à la naissance). En revanche, cinq malformations majeures ont été diagnostiquées dans le groupe ICSI, contre six dans le groupe FIV. Une telle proportion ne correspond nullement, selon les auteurs de cette étude, à un taux supérieur à ce qui est observé en général dans la procréation humaine non médicalisée. Dans le groupe ICSI, le poids à la naissance des bébés était de 3,279 kilos (naissance unique) et de 2,605 kilos (chez les jumeaux) contre des poids, dans le groupe FIV, respectivement de 3,190 kilos et de 2,366 kilos.

« Il n'y a aucune différence dans le suivi prospectif de ces deux cent soixante enfants composant les deux groupes », concluent les auteurs de cette étude prospective. A priori rassurantes, ces données ne sauraient pourtant en aucune manière mettre un terme aux débats et aux controverses que suscite aujourd'hui la micro-injection de spermatozoïdes au sein de l'ovule. L'absence sur ce thème d'expérimentations animales documentées, les risques considérables de toute nature pris par ceux qui s'autorisent à franchir mécaniquement la membrane de l'ovule imposent que ce type de travaux et d'observations soient au plus vite multipliés et amplifiés. Y parviendra-t-on sans mal ? N'est-il pas déjà trop tard ?

En France, les responsables éthiques et sanitaires, tout comme les autorités ministérielles de tutelle, n'ont pas encore jugé utile de s'exprimer. Faute d'une prise de position sur ce thème de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, on attend dans les prochains jours l'avis – annoncé depuis de longs mois – émanant du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

JEAN-YVES NAU

(1) *« Comparative follow-up study of 130 children born after ICSI and 130 children born after IVF. »* Cette communication est signée de M. Bonduelle, J. Legein, A. Buysse, P. Devroey, A. Steirteghem et I. Liebaers (Université libre de Bruxelles). Elle a été présentée dans le cadre du 10e meeting de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie, qui s'est tenu du 25 au 29 juin à Bruxelles.

POLOGNE : le Sénat amende la loi anti-avortement. – Le Sénat polonais a approuvé, jeudi 30 juin, par 40 voix contre 36 et 4 abstentions, un amendement à la loi anti-avortement adopté par la Diète (Chambre basse) le 10 juin, qui légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour *« graves difficultés matérielles ou personnelles »* de la femme enceinte. En Pologne, l'IVG est passible de deux ans de prison et n'est autorisée que dans les hôpitaux publics, en cas de risque pour la vie ou la santé de la femme enceinte, en cas de viol ou d'inceste, ou si l'embryon a subi de *« graves dommages irréversibles »*. Cet amendement devrait toutefois se heurter à un veto du président Lech Walesa. – *(AFP.)*

REPÈRES

CIP

Les arrêtés d'expulsion des deux manifestants algériens de Lyon pourraient être annulés

Le cas d'Abdelhakim Youbi et de Mouloud Madaci, ces deux jeunes Algériens de dix-neuf et dix-huit ans, arrêtés au cours d'une manifestation lycéenne contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le 21 mars à Lyon, et expulsés *« en urgence absolue »*, vient d'être évoqué à nouveau devant le tribunal administratif de Lyon. Il s'agissait d'examiner le bien-fondé des arrêtés d'expulsion pris alors par Charles Pasqua et aussitôt exécutés par le préfet de région (*le Monde* du 7 avril). Lors de l'audience du mercredi 29 juin, le commissaire du gouvernement a recommandé leur annulation. S'il considère que la notion d'urgence absolue pouvait être invoquée – les jets de pierre reprochés aux deux jeunes gens ne constituant pas des *« actes anodins ni banals »* –, il estime, en revanche, que la *« nécessité impérieuse pour la sécurité publique »* ne pouvait s'appliquer pour des faits ne relevant, au pis, que de *« la petite délinquance »*. Or la procédure d'exception que représente l'expulsion du territoire est réservée aux trafiquants de drogue, aux terroristes, aux espions ou aux multirécidivistes. Jugement le 13 juillet. – *(Corresp.)*

RELIGIONS

Jacques Chirac et le recteur de la Mosquée de Paris prônent la tolérance

M. Chirac a rendu visite, vendredi 1er juillet, à Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris. Il a indiqué que *« à l'heure où certains pays connaissent une inquiétante montée de l'intégrisme, la Grande Mosquée de Paris a toujours, à travers ses chefs spirituels et religieux, défendu et enseigné les principes de justice, d'équilibre et de modération, œuvrant pour la tolérance et le respect mutuel de l'islam et de la nation française »*.

Quatre millions de malades du sida dans le monde

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, vendredi 1er juillet, que près de 4 millions de personnes dans le monde seraient malades du sida (dont 2,5 millions en Afrique), contre 2,5 millions en juillet 1993 (+ 60 %). En outre 17 millions de personnes, dont un million d'enfants, sont actuellement porteurs du VIH. L'OMS s'inquiète de la *« progression spectaculaire »* de la maladie en Asie, où le nombre des malades du sida est passé, dans les douze derniers mois, de 30 000 à 250 000.

Devant la Commission de recours des réfugiés

Nadia, algérienne et femme libre

La Commission de recours des réfugiés (CRR) a examiné, vendredi 1er juillet, le cas d'une jeune Algérienne, Nadia Elkébir, qui dit avoir fui son pays après y avoir été contrainte par la violence exercée à l'encontre des femmes. La décision de lui accorder ou non le statut de réfugié politique est très attendue, au moment où les demandes d'asile en provenance d'Algérie se multiplient.

« Vous voyez mon physique, Monsieur le président : est-ce que je ressemble à une Algérienne ? » Nadia Elkébir, les yeux bleus, porte les cheveux courts et parle franc, par défi pour ce qu'elle exècre le plus : le statut de la femme en Algérie. *« Pour les hommes du FIS, la femme est un vagin ambulant,* tonne-t-elle, en s'excusant de l'expression. *Je veux leur faire savoir qu'une femme peut penser et n'est pas là pour faire le pain chaque jour et un enfant chaque année. »*

A vingt-deux ans, la voilà face à neuf juges de la Commission de recours des réfugiés (CRR), qui vont à la fois décider de la suite de sa vie (pourra-t-elle rester en France ?) et prendre, à travers son cas, une décision à haute teneur politique : la France donne-t-elle asile aux femmes algériennes victimes de discriminations et de violences ? La particularité de Nadia Elkébir est qu'elle ne se sent nullement algérienne. Elevée, scolarisée depuis l'âge de deux ans à Maubeuge (Nord) où son père était cariste chez Vallourec, elle serait aujourd'hui l'une de ces « beurettes » émancipées qui se battent pour réussir en France, si sa famille n'avait pas décidé de rentrer au pays alors qu'elle avait quatorze ans.

« La seule différence avec vos enfants, c'est que je suis née en Algérie. Je n'ai pas eu de chance ! », déclare-t-elle aux neuf membres de la CRR. Certaines de ses amies, filles d'immigrés comme elle, sont d'ailleurs françaises, car nées et restées en France. C'est précisément son « look » très européen, son ignorance de la langue arabe et sa soif de liberté qui lui ont rendu progressivement la vie intenable en Algérie.

Mariage forcé

Pensionnaire au lycée Pasteur, établissement français d'Oran, elle est contrainte d'interrompre sa scolarité lorsque, en 1988, la langue arabe y est imposée pour tous les cours. Elle suit ensuite une formation de dactylo, puis trouve un emploi dans une entreprise d'ameublement à Maghnia, petite ville où elle vit avec sa famille, près de la frontière marocaine. Mais cette volonté farouche de travailler et de continuer de vivre à l'occidentale n'est pas du goût de tout le monde. *« Quand je sortais, on me traitait de française, d'émigrée. Là-bas, on rabâche aux enfants les vieilles histoires de la guerre d'Algérie. Pour eux, j'étais Française. D'ailleurs, j'ai grandi ici. La France, c'est ma patrie ! »,* déclare Nadia Elkébir, au bord des larmes.

Elle raconte ensuite comment, en se rendant à son travail, elle a été prise à partie par trois hommes à qui son comportement semble avoir été signalé par son grand-oncle, militant islamiste. Bousculée, matraquée, elle est contrainte de rentrer chez elle et d'abandonner son emploi. Aux bains publics, raconte-t-elle, des hommes aspergent d'acide les vêtements des femmes pour les dissuader de sortir de chez elles. Son refus de porter le voile et d'épouser un médecin qui aurait pu être son père, et que veut lui imposer sa famille, conduit Nadia au bord du suicide. Le grand-oncle veille de près à son « islamisation ». *« Il demandait à mon père si j'avais bien arrêté de travailler, si je portais la djellabah, si je priais,* explique la jeune femme. *Il disait : « Tôt ou tard, tu deviendras comme nous, normale. »*

Alors, Nadia a fui. En août 1992, munie d'un visa pour la France, elle prend l'avion pour Paris. Les neuf membres de la commission l'assaillent aussitôt de questions, mettent à l'épreuve sa sincérité. Elle répond à chaque interrogation avec une fougue qui dit la profondeur des blessures et frise parfois l'insolence. *« Si on proposait à votre fille de travailler en Algérie comme coopérante, même avec un double salaire, je ne crois pas qu'elle accepterait ! »,* lance-t-elle à l'assesseur qui suggère qu'elle aurait pu trouver refuge dans une autre ville d'Algérie.

Rude question

Avec le « cas Elkébir », la Commission des recours est confrontée à une rude question. Pour accorder le statut de réfugié politique à Nadia, elle doit appliquer à l'Algérie, comme elle le fait pour d'autres pays, ses deux conditions : le réfugié doit faire état de persécutions par des autorités légales de son pays ; il n'a pas pu obtenir leur protection. Les membres de la commission, composée de conseillers d'Etat, de fonctionnaires de l'OFPRA et du HCR, sont amenés, en l'occurrence, à se demander si l'Etat algérien contrôle encore la situation dans certaines régions et s'il n'est pas complice des régressions du statut des femmes.

Tels ont été les thèmes des plaidoiries des trois avocats de la jeune Algérienne. Mᵉ Christine Martineau s'est employée à établir que les femmes rebelles à l'islamisme constituaient un *« groupe social spécifique »*, victime des persécutions visées par la convention de Genève sur les réfugiées. Mᵉ Gilles Piquois a plaidé la *« complicité »* de l'Etat algérien dans le sort réservé aux femmes, notamment depuis l'adoption d'un code de la famille régressif, en 1984, *« alors qu'il n'y avait pas de barbus dans les rues »*. Pour sa part, Mᵉ Patrick Carnohan a montré que la ville de Maghnia se trouvait de fait sous la coupe des islamistes. Il aurait donc été vain, voire suicidaire pour sa cliente, de porter plainte ou de réclamer la protection des autorités locales et impossible pour une jeune femme de vingt-deux ans de partir seule faire sa vie dans une autre ville de l'Algérie actuelle.

PHILIPPE BERNARD

EN BREF

POLICE JUDICIAIRE : Christian Gallo nommé chef de la brigade criminelle. – Le commissaire divisionnaire Christian Gallo a officiellement pris ses fonctions, vendredi 1er juillet, de chef de la brigade criminelle de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris (PJPP). Agé de quarante-six ans, M. Gallo était jusqu'alors le chef de la brigade de répression du banditisme (BRB). Il a effectué toute sa carrière de commissaire à la PJPP, hormis un passage comme chef de circonscription des polices urbaines à Grasse (Alpes-Maritimes).

ESPACE : lancement de deux cosmonautes vers la station Mir. – Les autorités spatiales russes ont lancé, vendredi 1er juillet, depuis la base de Baïkonour (Kazakhstan), deux cosmonautes à bord du vaisseau Soyouz TM-19. Les deux hommes, le Russe Youri Malentchenko, commandant de la mission, et le kazakh Talgat Moussabaïev, ingénieur de bord, devraient rejoindre, au terme d'un vol autonome de quarante-huit heures, la station spatiale Mir à bord de laquelle les cosmonautes Viktor Affanassiev, Iouri Oussatchev et Valeri Poliakov séjournent depuis le mois de janvier. – *(AFP, Tass.)*

Quatre-vingt-quatorze morts dans un accident d'avion en Mauritanie. – Quatre-vingt-quatorze personnes (quatre-vingt-neuf passagers et cinq membres d'équipage) ont été tuées dans un accident d'avion – un Fokker 28 d'Air Mauritanie –, survenu vendredi 1er juillet à l'atterrissage à l'aéroport de Tidjikdja (centre-nord de la Mauritanie). Il y aurait sept survivants. – *(AFP.)*

CYCLISME

Le quatre-vingt-unième Tour de France

L'affaire des grimpeurs

Les cent quatre-vingt-neuf concurrents des vingt et une équipes engagées dans la quatre-vingt-unième édition du Tour de France cycliste devaient disputer le prologue sur 7,2 km, samedi 2 juillet à Lille, avant de s'élancer pour une « Grande Boucle » de 3 971 km que les rescapés termineront sur les Champs-Elysées, à Paris, le 24 juillet.

LILLE

de notre envoyé spécial

« Même en Angleterre, il faudra se méfier, avec toutes ces petites côtes ! » : c'est Miguel Indurain, le vainqueur des trois derniers Tours de France, qui, l'air toujours aussi sombre, émet ce jugement, vendredi 1er juillet, à la veille du départ de la quatre-vingt-unième édition de la Grande Boucle. Favoris comme seconds couteaux, commentateurs comme directeurs sportifs, ex-gloires comme futures stars, tous ont le même avis : ce Tour sera dur et il sera ouvert.

Bien que, pour une escapade de deux journées en Angleterre, et grâce à Eurotunnel, le Tour passera, pour la première fois de son histoire, sous la mer, il fera, avant tout, la part belle à la montagne. N'en déplaise à Indurain et à l'orgueil de Sa Glorieuse Majesté, on peut compter pour menu fretin les collines britanniques. Mais les Pyrénées seront vite au rendez-vous, après, histoire de se mettre en jambes, une étape contre la montre de 63 km entre Périgueux et Bergerac. Une « première » : l'arrivée à Lourdes-Hautacam (1 560 m), le 13 juillet. Après une journée de repos pour la fête *nationale dans la cité mariale*, les « miraculés » attaqueront les cols de Peyresourde, d'Aspin et du Tourmalet – les trois glorieux – avec une nouvelle arrivée en côte à Luz-Ardiden (1 715 m).

Le 18 juillet, le Tour fêtera ses retrouvailles avec le mont Ventoux, là où se sont écrites quelques-unes des pages les plus prestigieuses, mais aussi les plus tragiques de l'aventure. Ce Ventoux dont les plus anciens disent que *« si le mistral souffle, on arrive en haut en marche arrière » !* Puis, le lendemain, commencera l'« enfer », si l'on en croit l'Italien Claudio Chiappucci, pourtant l'un des meilleurs grimpeurs du peloton.

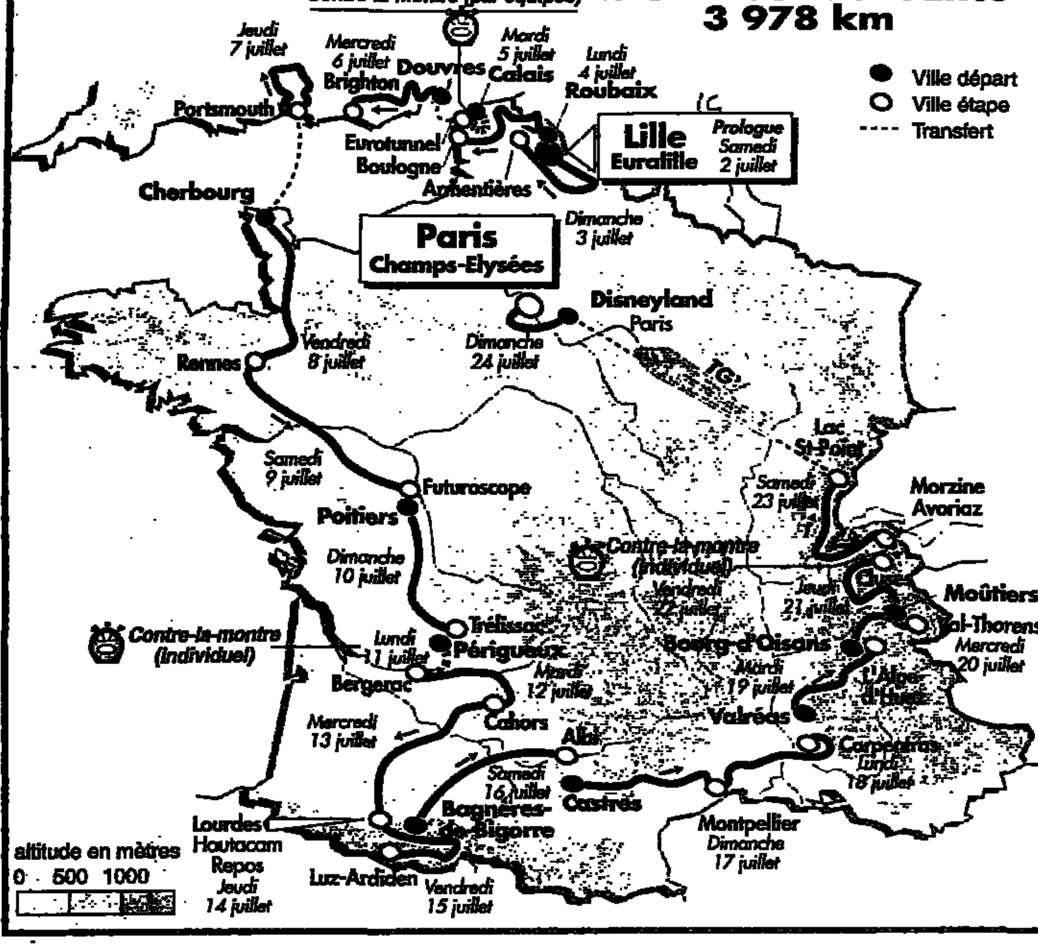
Après une arrivée à l'Alpe-d'Huez (1 860 m), le 19 juillet, les coureurs récidiveront le lendemain et grimperont jusqu'à Val-Thoren, (2 275 m), ce qui constituera la deuxième arrivée la plus haute de l'histoire du Tour, derrière les 2 400 m du Granon en 1986. Le 22 juillet, à deux jours seulement de l'arrivée sur les Champs-Elysées, un contre-la-montre les opposera sur 47 km, entre Cluses et Avoriaz. Bref, ceux qui auront eu la force de ne pas mettre pied à terre au cours de cette aimable randonnée seront sans doute assez peu sensibles aux joies d'Euro Disney, où se donnera *le départ de la dernière étape.*

Berzine absent

Ce tracé donne, logiquement, toutes les chances aux grimpeurs. Et d'abord au Suisse Tony Rominger, qui a survolé le Tour d'Espagne et a fondé toute sa saison sur une victoire à Paris. Mais Miguel Indurain, mis à mal lors du Tour d'Italie par un extraterrestre venu du froid, le Russe Evgueni Berzine, n'est pas homme à se laisser déposséder de son maillot jaune sans réagir. Blessé dans son orgueil par la première grande défaite de sa carrière, l'Espagnol compte sur les étapes contre la montre pour prouver qu'il n'a pas dit son dernier mot.

Comme la dizaine d'autres coureurs qui peuvent espérer sinon arriver en jaune sur les Champs-Elysées, du moins monter sur le podium, du Suisse Alex Zülle aux Italiens Chiappucci ou Pantani, en passant par le Colombien Alvaro Mejia, ou même, pourquoi pas ? l'Espagnol Melchior Mauri et le Français Armand de Las Cuevas, qui, avec quelques autres, tentera de faire oublier les piètres performances de ses compatriotes en 1993. Sans oublier ces formidables Russes qui risquent, une fois encore, de surprendre tout le monde. Certes, Berzine a préféré s'abstenir, mais Pavel Tonkov, Piotr Ugrumov, par exemple, ont bien l'intention de ne pas prendre de gants pour s'imposer. Respectant ainsi cette formule de... politesse, souvent entendue dans le métro moscovite : « Excuse-moi, pousse-toi ! »

JOSÉ-ALAIN FRALON



En attendant Lourdes

LILLE

de notre envoyé spécial

Pierre Mauroy ne croit pas au « big bang », du moins en ce qui concerne ce Tour de France. Ne prenant pas de risque, le maire de Lille joue, en effet, les favoris et « voit » Indurain ou Rominger l'emporter à Paris. Il se réjouit aussi de ces deux étapes anglaises, une bonne promotion pour Eurotunnel, pour lequel « [il] *a tant œuvré avec Madame Thatcher »*. Pierre Mauroy est surtout content de voir « son » Palais des congrès fin prêt pour accueillir la foule des officiels de ce 81e Tour, une cohorte de quelque quatre mille personnes aux habitudes huilées.

Les sponsors offrent des cadeaux, les directeurs sportifs tiennent des conférences de presse où l'on voit d'anciennes gloires devenus consultants des médias, comme Bernard Thévenet et Laurent Fignon, les interpeller. Toute nouvelle compte. On apprend ainsi que l'Américain Lance Armstrong, champion du monde, a été piqué par un insecte mais qu'il sera au départ. Le Français Ronan Pensec, un des meilleurs grimpeurs du peloton, avoue que le plombage d'une de ses dents a malencontreusement sauté durant la nuit : *« Dans la montagne, tu vas nous faire sauter tous nos plombs »*, rétorque un de ses coéquipiers.

Pour 500 francs, on propose un coffret d'armagnac de la première récolte de Luis Ocana, ancien vainqueur du Tour qui s'est donné la mort cette année. Et on distribue à tout le monde le ruban rouge de la lutte contre le sida ainsi qu'un préservatif. Sans mauvaise pensée : une « messe du Tour » sera célébrée à Lourdes, lors de la journée de repos.

J.-A. F.

TENNIS

Les championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon

Les gardiens du temple

La finale messieurs des championnats de Grande-Bretagne de tennis opposera, dimanche 3 juillet, Pete Sampras, tête de série nº 1 et tenant du titre, à Goran Ivanisevic (nº 4), finaliste en 1992. L'Américain a concédé son premier set face à son compatriote Todd Martin (nº 6). Ivanisevic, lui, a mis deux heures pour éliminer l'Allemand Boris Becker (nº 7).

LONDRES

de notre envoyée spéciale

L'un a rendez-vous avec ses souvenirs, l'autre avec l'inconnu. Vainqueur en 1993, Pete Sampras est en quête d'un doublé à Wimbledon. Goran Ivanisevic part à la recherche d'une première victoire dans un tournoi du Grand Chelem. Il serait grand temps pour le Croate. Six ans qu'il court après, cinquième joueur mondial sans blason, juste finaliste à Wimbledon en 1992 ; défait par Andre Agassi. Ivanisevic va donc tenter la deuxième chance qui lui est donnée de glaner un titre de noblesse face au monarque en exercice, *Pete Sampras. Une* confrontation donc entre un chouchou des palmarès et un doux-dingue un peu moins colérique, le All England Lawn Tennis and Croquet Club appréciera. Ses membres avaient rosi de plaisir à la victoire d'Agassi en 1992, deux ans plus tard, ils vont peut-être avoir l'occasion de s'encanailler. On aurait ainsi l'occasion de vérifier une loi d'alternance non écrite, une année pour le bien élevé, une année pour l'enfant terrible, tantôt Borg, tantôt McEnroe ou Jimmy Connors. Tantôt Sampras, tantôt Ivanisevic ? Un souverain sage contre un mercenaire rageur.

Un menu mi-sucre, mi-sel. Une confrontation de styles. Les deux hommes sont de gros serveurs mais leur mode de vie, après la mise en jeu, diffère. Garçon plus économe, numéro un mondial, vainqueur après Wimbledon des Internationaux des Etats-Unis et d'Australie, quart de finaliste à Roland-Garros. Pete Sampras n'a rien changé de son jeu sur gazon réglé comme du papier à musique d'une partition peu excitante, service-volée plié comme un lit au carré, passings rasés de frais.

La quinzaine de Goran Ivanisevic pourrait alimenter l'inspiration d'un auteur de science-fiction. On a changé Goran ! Télétransporté au royaume de la sagesse. Le disjoncté de la raquette s'est forgé des fusibles en acier trempé. Un point disgracieusement accordé à l'adversaire et pas de plomb qui saute. Un brin de danger dans le tie-break et pas une once de velléité de « balancer » le match.

Un gaucher kamikaze

Le Croate s'est gardé de ses habituels coups de folie, en soufflant dans sa frange, en découvrant, yogi acharné, les variations de l'abstraction. Il s'est fait dompteur, sabrant les assauts de Boris Becker d'un fouetté de raquette, ces retours gagnants de fantassin sur l'artillerie lourde des services de l'Allemand. Un gaucher kamikaze prêt à tenter des aces sur des seconds services ou de loger des passing-shots dans des trous de souris au moment de la balle de match. Toujours un peu branque. Wimbledon a respiré qui aurait son bol d'air frais après deux semaines de tempête, les têtes de *série* passées à la moulinette des jeunes ambitieux.

Au bout du compte, des finales logiques, juste un peu différentes. Un faux négligé dans un jardin anglais sans la chienlit. Chez les dames, les sans-grades parvenues aux portes des quarts et des demi-finales y sont restées, Zina Garrison-Jackson et Lori McNeil, coupables d'avoir éliminé Arantxa Sanchez-Vicario et Steffi Graf. Gigi Fernandez laissée à une performance formidable contre Martina Navratilova lui abandonnant la finale. Une reine qui s'en va contre une promise, troisième mondiale, Conchita Martinez. Chez les hommes, un finaliste au pedigree acceptable contre un vainqueur. L'honneur de Wimbledon est sauf.

BÉNÉDICTE MATHIEU

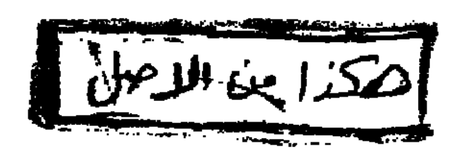
Les résultats du vendredi 1er juillet

Simple messieurs

Demi-finales

P. Sampras (E-U, nº 1) b. T. Martin (E-U, nº 6) 6-4, 6-4, 3-6, 6-3 ; G. Ivanisevic (Cro., nº 4) b. B. Becker (All., nº 7) 6-2, 7-6, 6-4.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et leur tête de série.)



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'Amérique du « soccer »

Suite de la première page

Certes cet exploit n'a pas réussi à évincer le fait divers de l'été américain de l'ordinaire des conversations. L'affaire O. J. Simpson, un ancien joueur de football américain accusé d'avoir tué sa femme, a éclaté en même temps que la Coupe du monde et continue, jour après jour, à monopoliser les ouvertures des journaux télévisés et les unes des magazines (*le Monde* daté 19-20 juin).

Les aventures des joueurs de Bora Milutinovic ont toutefois contribué à doper les taux d'audience télévisée. Leur dernier match, perdu contre la Roumanie, a établi un nouveau record pour une rencontre de *soccer* retransmise dans le pays : environ vingt-deux millions de personnes (soit 7,8 points) l'ont suivi sur ABC. Pour tenter de faire sauter les dernières réticences de ses compatriotes, l'équipe des Etats-Unis aura même eu recours à la charge émotionnelle d'une date symbolique. Lundi 4 juillet, jour de fête nationale, elle affronte les favoris brésiliens à San Francisco. Le match garantit plus sûrement un nouveau record d'audience qu'une qualification pour les quarts de finale.

Pour ne pas se laisser déchirer par les dents d'indifférence du monstre américain, pour justifier la passion qu'elles suscitent chez elles, les autres équipes n'ont pas non plus été chiches d'efforts. Dans la foulée de la sinistre Coupe du monde italienne, le voyage outre-Atlantique pouvait laisser redouter le pire. Un jeu aussi lymphatique que la circulation sur les *highways*. Du stade de Boston à celui de San Francisco, un spectacle aussi interchangeable dans la monotonie que les avenues à motels des banlieues. La chaleur des premières heures de l'après-midi, pendant lesquelles les impératifs des retransmissions télévisées ont imposé de faire jouer les matches, aurait pu finir de calciner les intentions de beau jeu.

Quatre-vingt-treize buts

Il n'en a presque rien été. Le premier tour de la *World Cup* a accouché d'une qualité et d'une diversité, que l'on avait plus aperçues à ce niveau de compétition depuis des années. Des buts ont été marqués : quatre-vingt-treize en tout (pour une moyenne de 2,58 par matches) soit déjà dix de plus que lors du *Mondiale*. Une seule équipe, la Grèce, est rentrée chez elle sans avoir réussi au moins une fois à faire trembler les filets. L'inflation des 0-0 a été jugulée. Deux matches seulement ont sacrifié à ce rite des premiers tours. Les autres rencontres se sont réparties entre deux logiques. Entre adversaires de forces trop inégales, elles ont eu souvent l'élégance de ne pas se contenter d'écarts mesquins et de se conclure par des scores d'abondance. Entre équipes de valeurs équilibrées sur le terrain, elles ont su compenser le manque de buts par un spectacle de qualité.

Au bout des compte, les buteurs qui avaient raté les rendez-vous précédents ont été pour une fois fidèles à leur réputation. L'Allemand Klinsmann, le Brésilien Romario, l'Argentin Batistuta et le Bulgare Stoichkov ont d'ores et déjà marqué au moins trois fois. Quant au Russe Salenko, auteur de six buts dont cinq en un match, ils pourrait réussir l'exploit de devenir le meilleur marqueur de la Coupe du monde, sans avoir passé le cap du premier tour.

A quoi attribuer ce regain de spectacle, qui tranche avec les années de jeu autiste, enfermé sur son osession du résultat ? En partie à la réforme des règles mises en place pour cette *World Cup*. La victoire à trois points semble avoir amputé une majorité de matches de ces épilogues languissants, pendant lesquels les joueurs ne pensaient plus qu'à rentrer au vestiaire pour commencer les comptes. Les consignes données aux arbitres en faveur de l'accélération du jeu, condition *sine qua non* pour intéresser le public américain, ont également joué leur rôle. Les observateurs auront noté l'effet miraculeux de la civière, qui ressuscite les joueurs agonisants dès son apparition sur la pelouse. La menace de devoir quitter le terrain, même pour quelques instants, possède visiblement d'autres vertus thérapeutiques que les injonctions des arbitres.

Ceux-ci ne peuvent toutefois pas se plaindre des nouveaux réglements. Avec un total de 147 cartons jaunes distribués – contre seulement 97 en 1990 et 84 en 1986 – ils ont pesé d'un nouveau poids sur le déroulement des rencontres, en sanctionnant plus sévèrement ceux qui ne jouaient pas le jeu. Trop, ont parfois renaclé les représentants des petites équipe, qui ont remarqué que les magistrat du jeu se laissaient impressionner par les réputations des vedettes.

L'autre explication de cette ébauche de renaissance du jeu tient à la mondialisation croissante du football. En terre de mission américaine, la FIFA semble toucher les fruits de sa politique – interessée – d'expansion dans tous les recoins de la planète. Pour la première fois de l'histoire de la Coupe du monde, tous les continents qui participaient au premier tour de cette phase finale comptent au moins un représentant parmi les seize qualifiés des huitièmes de finale. L'Asie, avec l'Arabie Saoudite, l'Amérique du nord et centrale, avec les Etats-Unis et le Mexique, l'Afrique, avec le Nigéria, ont fait mieux que de figurer. Leurs équipes ont animé les premiers matches, en offrant à la compétition ses surprises. Elles ont contribué à créer une Coupe du monde davantage reserrée, où aucune grande puissance – l'Allemagne, le Brésil – n'est parvenue à se qualifier en gagnant ses trois rencontres. Ou d'autres – l'Italie – ont souffert jusqu'au bout pour se dégager de groupes composés d'adversaires de moindre réputation.

Les enseignements des Coupes du monde précédentes montrent cependant que la logique reprend ses aises dans les matches par élimination directe. La proximité du gain à obtenir referme souvent le jeu comme une huître. En ayant finalement refusé de voter la règle de la « mort subite » à partir des quarts de finale – victoire de la première équipe qui marque au cours de la prolongation –, alors qu'elle l'avait annoncée à grand bruit, la FIFA laisse planer sur les rencontres à venir la menace des matches nuls frileux, sanctionnés par l'épreuve des tirs au but. Malgré un bilan d'ensemble satisfaisant, il semble encore trop tôt pour imprimer le faire-part de naissance d'un nouveau football lors de cette Coupe du monde. Et beaucoup trop risqué de publier les bans du mariage de l'Amérique avec cet étrange ballon que l'on pousse du pied.

JÉRÔME FENOGLIO

CLÉS/ Chiffres

Le bilan chiffré du premier tour éliminatoire (36 matches) de la Coupe du monde de football est le suivant :

■ **Buts.** – Le nombre de buts marqués au cours des 36 matches éliminatoires est de 93 (contre 82 au Mondiale 1990 en Italie), soit une moyenne de 2,58 par match (seulement deux matches se terminant sur un score vierge). Neuf pénalties ont été tirés (tous réussis). Par groupes, le total des buts est : 17 pour le groupe A, 22 pour le groupe B, 16 pour le groupe C, 18 pour le groupe D, 8 pour le groupe E, et 12 pour le groupe F.

■ **Buteurs.** – Le Russe Oleg Salenko, qui a marqué 6 buts (dont un record de 5 au cours du match contre le Cameroun), a été le meilleur marqueur de la première période, devant l'Allemand Klinsmann (4 buts), l'Argentin Batistuta, le Suédois Dahlin, le Brésilien Romario et le Bulgare Stoïkov (3 buts). Au cours du match contre la Grèce, l'Argentin Claudio Caniggia a marqué le 1 500e but depuis l'instauration de la Coupe du monde.

■ **Sanctions.** – Cent quarante-sept cartons jaunes (contre 97 en 1990 et 84 en 1986) ont été distribués pendant la phase préliminaire. Le nombre de cartons rouges a été de 8 (comme en 1990 et contre 6 en 1986). Enfin, quatre joueurs ont été exclus de leur sélection : l'Allemand Effenberg, le Roumain Vladoiu, le Russe Youran et l'Argentin Maradona.

■ **Affluences.** – Près de deux millions et demi de spectateurs (2 420 097) ont assisté aux trente-six premiers matches (contre 1 620 107 en 1990), soit une moyenne de 67 225 par match. Cette affluence est pratiquement celle atteinte pour toute la durée de la Coupe du monde en 1990 en Italie (2 620 107).

Les Français devant la télévision

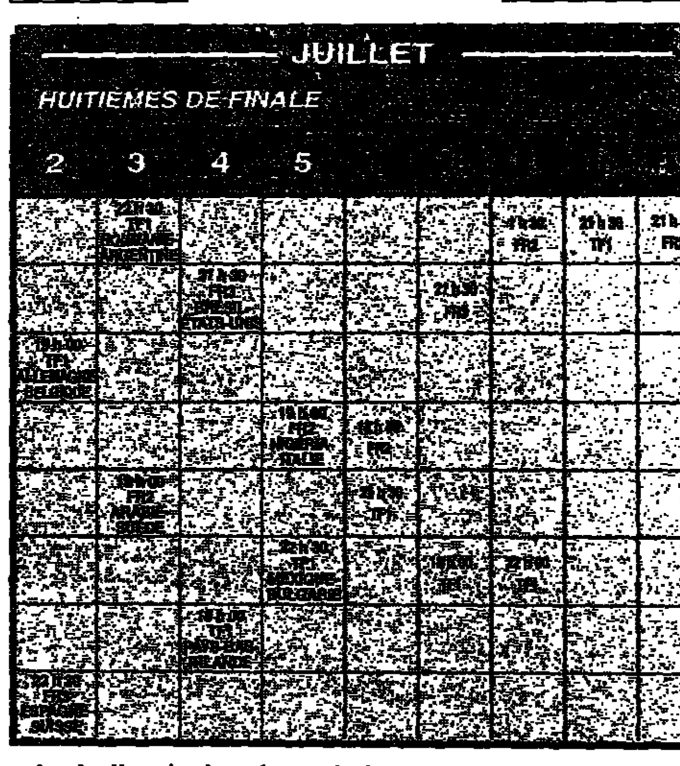
La Coupe du monde de football passionne les Français. Même si l'équipe de France est absente de la compétition. Bien que nous ne soyons encore que dans la phase éliminatoire, les audiences télévisées sont plus que confortables compte tenu des heures assez tardives auxquelles commencent les matches (entre 21 h 40 et 22 heures).

Lundi 20 juin, la rencontre Brésil-Russie retransmise par TF 1 a recueilli 10 points d'audience et 38 % de part de marché (soit plus du tiers des téléspectateurs présents devant leur poste ce soir-là). Mardi 21 juin, le match Allemagne-Espagne retransmis par France 2 a recueilli 8,4 % d'audience et 30,5 % de part de marché. La baisse s'est accentuée le lendemain pour Roumanie-Suisse (France 3) qui n'a obtenu que 6,9 % d'audience et 27,2 % de part de marché. Mais l'audience est brusquement remontée jeudi 23 juin pour Italie-Norvège (TF 1) : 10,3 % d'audience et 43,1 % de part de marché.

Une légère rechute a eu lieu, vendredi 24 juin, sur France 2 avec le match Brésil-Cameroun : 9,4 % d'audience et 34,9 % de part de marché. Les faibles audiences de fin de semaine pour les matches Argentine-Nigéria et Etats-Unis-Roumanie (6,5 % et 5,6 % d'audience) retransmis par France 3 n'indiquent en rien un désintérêt pour la compétition : au fur et à mesure que la finale approchera, nul doute que l'Audimat se tendra.

Il est à remarquer cependant que TF 1, chaîne leader, apporte une audience plus forte que France 2 ou France 3 à chaque fois qu'elle retransmet un match.

Y. M.



COMMUNICATION

Dénonçant le manque de moyens « financiers et humains »

Les syndicats s'opposent au réaménagement du « 19-20 » sur France 3

Sept minutes supplémentaires accordées aux régions en début du « 19-20 », dès septembre, et quatre nouveaux décrochages régionaux à la rentrée : une édition Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), Haute-Bretagne (Rennes), une édition corse en langue corse et une édition alsacienne. Les nouveautés annoncées la semaine dernière par le directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps, n'avaient *a priori* pas de quoi surprendre les employés de la chaîne des régions. A sa nomination, le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, avait repris à son compte la politique de régionalisation poussée recommandée par la commission Campet, installée par le ministre de la communication, Alain Carignon, pour « réfléchir » à l'avenir de la télévision de service public (*le Monde* du 17 septembre 1993).

« En raison d'un désaccord avec la direction de la chaîne », l'ensemble des syndicats de France 3 (CGT, CFDT, CFTC, FO, SNJ, CGC) a toutefois suspendu, mardi 28 juin, le comité central d'entreprise de France 3 consacré aux projets de rentrée, à la ligne éditoriale et au nouveau visage du « 19-20 », le repoussant au 27 juillet. Selon un communiqué de la CGT, le désaccord porte *« sur la réduction de la première partie du « 19/20 », qui sera confiée aux régions en septembre, sans accorder les moyens financiers et humains correspondants »*.

La CFDT dénonce les objectifs politiques

La direction de France 3 a précisé, le 29 juin, que ce réaménagement *« sera accompagné des moyens financiers et humains nécessaires, rendus possibles à la suite des mesures budgétaires nouvelles décidées par le gouvernement le 12 avril »*. Il s'agit de la « rallonge » de 640 millions de francs accordée par l'Etat à France-Télévision, mais dont 185 millions doivent être réalisés sous forme d'économies (*le Monde* daté 24-25 avril). Selon M. Gouyou-Beauchamps, 60 millions de francs seront affectés aux programmes nationaux (fictions, etc.) de France 3 et 95 des 285 millions des « mesures nouvelles » prévues pour les deux chaînes vont aller, comme prévu, à France 3. *« Une quarantaine de millions de francs seront affectés au « 19-20 », tandis que 15 millions reviendront aux programmes et aux études »*, nous a précisé le directeur général de France 3.

De son côté, la CFDT a dénoncé *« la stratégie biblique de la direction* [qui vise], *à court terme, à préparer les échéances politiques de 1995 »*, en se référant notamment aux propos tenus par Jean-Pierre Elkabbach devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le 19 avril. En réponse à une question du député Michel Pelchat (UDF, Essonne), le président de France-Télévision avait manifesté son souci de demander *« aux équipes responsables de citer davantage les interventions des parlementaires lorsque les journaux télévisés font part de réponses ministérielles à des questions au gouvernement »*. M. Elkabbach avait également promis d'effectuer, deux fois dans l'année, un relevé du temps d'antenne accordé aux élus dans les émissions régionales.

Ar. Ch.

Après l'avoir évincé de « France-Soir »

Robert Hersant devrait statuer prochainement sur le sort de Philippe Villin au « Figaro »

La démission forcée de Philippe Villin de ses fonctions de PDG de *France-Soir*, à la suite de l'opposition personnelle de Robert Hersant au renouvellement de son mandat d'administrateur (*le Monde* du 2 juillet), devrait donner lieu à une annonce concernant son statut au *Figaro*, dont il est vice-PDG. Robert Hersant pourrait faire part de ses intentions concernant M. Villin, en tout début de semaine prochaine, mais des sources internes au *Figaro* indiquent que la situation de ce dernier serait plutôt réglée cet été, le patron de la Socpresse voulant lui ménager *« une sortie honorable »*.

Après la démission de M. Villin, la quarantaine de journalistes des suppléments gratuits de *France-Soir* – créés par l'ex-PDG du quotidien populaire afin de drainer de nouvelles recettes publicitaires – ont estimé *« ne pas pouvoir être rendus responsables de la dégradation financière du groupe Hersant et des importantes difficultés* de France-Soir, *la percée rédactionnelle de ces titres commençant à se faire sentir en région parisienne »*.

Au tribunal de grande instance de Paris

André Rousselet demande 1 franc de dommages et intérêts à l'éditorialiste de RTL, Philippe Alexandre

L'ex-président de Canal Plus, André Rousselet, a demandé, vendredi 1er juillet, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, 1 franc de dommages et intérêts pour diffamation au journaliste Philippe Alexandre. En février, M. Rousselet avait démissionné avec fracas de la présidence de Canal Plus, pour protester contre le « pacte d'actionnaires » scellé contre lui et, selon lui, à l'instigation du premier ministre, Edouard Balladur. Il avait d'ailleurs publié dans *le Monde* un pamphlet intitulé « Edouard m'a tuer », en référence à la phrase *« Omar m'a tuer »*, qu'aurait écrite Guislaine Marchal, avant d'être assassinée (*le Monde* du 17 février).

Dans sa chronique de RTL, le lendemain de la parution de cet article, Philippe Alexandre avait affirmé que *« le martyr d'aujourd'hui »* avait été *« bourreau »* lorsqu'il était secrétaire général de l'Elysée en mai-juin 1981, et qu'il convoquait dans son bureau les PDG de l'audiovisuel, avant leur démission. Le journaliste évoquait également son amitié avec le président de la République, *« la concession de Canal Plus généreusement accordée »* et *« l'enrichissement de M. Rousselet au fur et à mesure des deux septennats »*, ce qui *« scandalisait Edouard Balladur »*.

« La série d'exécutions capitales de 1981 dans l'audiovisuel m'avait choqué. C'est aux éditorialistes de mettre l'accent sur ce genre de vice d'une société démocratique », a plaidé le chroniqueur. Pour sa part, le patron de RTL, Jacques Rigaud, a déclaré que M. Rousselet lui avait indiqué que les chroniques de M. Alexandre *« devenaient difficilement supportables »*. RTL aurait alors songé à envoyer le journaliste à Washington, mais n'avait pas insisté devant son refus. De son côté, M. Rousselet a expliqué qu'un directeur de cabinet à l'Elysée *« n'est doté d'aucun pouvoir, sauf ceux qu'il détient de la personne même »* du président de la République, dont l'amitié, a-t-il fait remarquer, *« m'est chère mais apparemment pesante »*... *« J'ai reçu les PDG par courtoisie*, a précisé M. Rousselet. *Si j'ai coupé des têtes, j'en ai recollé. Jean-Pierre Elkabbach, actuel PDG de France-Télévision, est de ceux-là. »* En matière d'enrichissement, *« j'ai les mains propres »*, a poursuivi M. Rousselet, qui détient notamment 25 % de l'importante compagnie de taxis parisiens G 7 et 0,1 % du capital social de Canal Plus. M. Rousselet s'est défendu d'une quelconque faveur à son égard, dans l'attribution de la concession. Citée comme témoin, Michèle Cotta, qui présidait à l'époque la Haute Autorité de l'audiovisuel, a déclaré que *« tout le monde pensait qu'André Rousselet allait se ruiner »*. Le substitut du procureur, Edith Dubreuil, a admis le caractère diffamatoire de la chronique, mais elle a également critiqué la *« faute de goût »* du titre choisi par M. Rousselet pour son article du *Monde*. L'ex-président de Canal Plus a précisé qu'il s'en était excusé auprès de la famille de la victime. *« Il est normal que, de la part d'un chroniqueur politique, cela ait appelé la riposte »*, a conclu Mme Dubreuil. Le jugement a été mis en délibéré au mois de septembre.

Après l'exclusion du capitaine argentin pour dopage

Le président Menem veut réhabiliter Diego Maradona

L'affaire O. J. Simpson, dont l'audition préliminaire pour le meurtre de son ex-femme et d'un ami de celle-ci (*le Monde* du 30 juin) a commencé, passionne plus l'Amérique que l'exclusion de l'Argentin Diego Maradona de la Coupe du monde de football. La photo d'un couteau à cran d'arrêt, du même type que celui que l'ex-champion de football américain aurait utilisé pour tuer son ex-épouse, faisait la « une », vendredi 1er juillet, des trois quotidiens tabloïds de New-York, alors que l'affaire Maradona n'est traitée que brièvement en pages intérieures.

Seul le *New York Times* publiait en première page une photo de Maradona pour annoncer la suspension du joueur. Le journal qui s'intéressait visiblement plus au tennis, au base-ball et au patinage artistique qu'à Maradona, consacrait néanmoins un article mettant violemment en cause Maradona et les dirigeants argentins. Ceux-ci ont fait appel à une *« bombe à retardement »*, selon le journaliste Georges Vecsey qui déplorait : *« Les organisateurs de la Coupe du monde ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas retirer ses deux victoires à l'Argentine car un seul joueur était dopé. C'est dommage qu'on ne puisse pas donner des cartons rouges d'expulsion pour cynisme flagrant. »*

En Argentine, l'exclusion est devenue une affaire nationale. Le président Carlos Menem, qui était personnellement intervenu en faveur de la qualification du *« pibe de oro »*, a déclaré : *« Comme joueur, Maradona est irréprochable, mais il faut lui donner notre aide si nous sommes de vrais chrétiens afin qu'il puisse être réhabilité en tant que personne. Il faut distinguer deux aspects : le Maradona joueur, qui a été, est et sera toujours une idole, et Maradona l'être humain. C'est lui-même qui doit être le principal pilier de ce processus de réhabilitation. »* – (AFP.)

MUSIQUES

SONNY ROLLINS au Festival de Vienne

La force unique

Ouverture en grand des festivals de l'été, au soir du 1er juillet : Sonny Rollins, saxophoniste, pour son unique concert annuel, avec le jazz pour témoin.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Au bout d'une heure quarante de concert, la musique est entrée d'un coup, comme un cyclone annoncé sur les îles. Une heure quarante de calypsos, de tempos vifs, de ballades sans langueur, tout en force, un son immense, l'énergie pure du souffle... et toujours ce balancement de titan, ces uppercuts aux étoiles que décrivait déjà le poète surréaliste Robert Goffin à propos de Coleman Hawkins. Au bout d'une heure quarante, la nuit enfin tombait, les martinets disparus dans le ciel noir de Vienne, un public débonnaire brutalement saisi, la musique a tranché. Sur un fond d'ondes et de rotors, le saxophoniste Sonny Rollins, en un récitatif extravagant, dresse soudain l'amphithéâtre (7 500 spectateurs). Le concert a duré des heures. Ni première partie ni vedette américaine. Ce traitement du temps n'est pas la moindre singularité de sa démarche.

Depuis dix ans, Walter Theodore Rollins, dit « Sonny » choisit la voie étroite où il est seul. Il sait que ses grands disques, son œuvre majeure, sont derrière lui (*le Monde* du 30 juin). Il sait qu'on ne recommence ni la révolution ni l'amour. Il ne cherche pas à régler quelque confrontation à son avantage. Il ne tient pas à susciter de rivalités éprouvantes, et certainement *plus* à renouer des histoires finies. Il est dans cette lucidité qui oblige. Avec un quintette juste convenable, il cherche en scène, devant la foule, la voix exacte et exagérée de la musique. C'est sa fidélité à son histoire. Sa véhémence ne se partage pas. Le quartette est simplement là pour la provoquer.

Méditation en public

On discute, depuis dix ans, de ces musiciens fidèles et presque moyens qui l'entourent : en premier lieu, Bob Cranshaw, le plus vieux compagnon de routes, qui voit passer l'évolution de la basse électrique devant lui sans rien changer à une présence minimale. La question n'est pas là. Il y a aussi ce Clifton Anderson, tromboniste à peu près correct dans les exposés, et réduit le reste du temps au silence ou à la répétition du même chorus, avec le même phrasé, le même saccadé approximatif et joyeux. La rythmique (batterie et percussions) tourne, c'est le moins qu'on puisse dire, sans génie. Le plus énigmatique est Jerome Harris, guitariste jouant sans fioritures d'un instrument de campagne, pas hystérique de la justesse pour deux sous, assez monkien dans l'esprit. Ses interventions ont un charme incertain.

Cet ensemble aux airs naïfs, rustiques, est exactement ce qu'il faut. Sonny Rollins y déploie tout son rôle et toute sa splendeur. Il n'a rien à faire du maniérisme actuel. Il ne cherche pas à remonter le temps. En opérateur du jazz moderne, cette révolution copernicienne, il médite en public et en force la fin de sa musique. Cette traque de l'énergie pure qui l'occupe, il lui donne un cadre très rudimentaire. D'un bout à l'autre il joue en force. L'énergie ne vise jamais à l'émotionnel. Cette force pure n'émeut pas, ou plutôt elle n'émeut que par son geste. Clairement, Rollins se place hors du lyrisme provoqué qui se répand partout, hors des effets de glotte et de l'effervescence simulée.

Il dissémine une joie de musicien que son énergie rencontre. Les jeunes jouent davantage de musique aujourd'hui. A Vienne c'est très net, il y a une joie de jeune musicien à contempler Sonny Rollins. C'est une joie sans reste, sans interprétation. La force de Rollins est là. Il ne crée pas un groupe fusionnel comme John Coltrane. Il ne va plus sur les chemins de l'inconnu comme Charlie Parker. Il n'aboutit plus comme dans son quartette avec Max Roach. Il a isolé dans son jeu ce qui le distingue, la puissance ; dans son énergie ce qui la marque, le rythme ; et il peut tourner cent fois autour d'une figure, d'un motif, d'une citation jusqu'à la pointe juste. Tout le monde aujourd'hui fait du faux Coltrane. Personne ne peut faire du faux Rollins. Impossible. Il restera à jamais seul.

Parfois, s'il laisse partir le groupe, la violence retombe d'un coup. On dirait un orchestre de campagne. Rollins réussit cet exploit de venir toujours avec les mêmes musiciens et de donner l'impression de les avoir rencontrés sur place. Son acte musical est dans cette dépense sans afféterie. D'un coup, le groupe prend, cristallise après une heure quarante de calypsos. La musique fait une entrée de reine. On peut en pleurer. Le temps de cette prise, Billy Drummond, le batteur très réservé, ne joue plus du tout comme pendant les cent premières minutes. Explosion : c'est un batteur de balloche changé en Elvin Jones. Tout le monde debout. Rollins insiste. Ne lésine pas sur le temps. Retrouve par crises ses condensations de grâce. Il sait que l'aventure du jazz moderne est finie, qu'il peut creuser son reste. A soixante-cinq ans, il en a l'énorme force, qu'il ne travaille que pour un seul soir. Il est le dernier à procéder ainsi.

FRANCIS MARMANDE

▶ Festival de jazz de Vienne (Isère) : Horace Silver et Terence Blanchard (le 2 juillet), Lionel Hampton, The Duke Ellington Orchestra (le 5 juillet), Al Green, Marcus Miller (le 6 juillet).

GUY LE QUERREC/MAGNUM. POUR « LE MONDE ».

Sonny Rollins à Vienne le 1er juillet

ARTS

JOSEPH BEUYS au Centre Georges-Pompidou

Chaleureusement vôtre

Voici Beuys en une exposition fidèle à l'homme et à l'œuvre, qui rassemble toutes sortes de choses tenues au chaud, grandes et petites installations, sculptures au sol et vitrines, dessins en quantité, pour servir au mieux l'originalité d'un programme art-vie-action, ou l'image d'une œuvre d'art totale.

Le travail de Beuys n'y est pas muséifié, ni particulièrement sacralisé, mais respecté. Vénéré sûrement, mais sans fétichisme. Il y apparaît même gardé des sommes de lectures et d'interprétations contradictoires, fournies en abondance par les beuysiens et les anti-beuysiens, dont certains ont plutôt tendance à plancher sur les paroles révolutionnaires ou « évolutionnaires », apostoliques ou pas, du maître qu'à regarder les œuvres, enveloppant celles-ci de références historiques, philosophiques et théosophiques, tant qu'ils les mettent hors de portée du commun des mortels. Et ne laissent aucune part au jeu, à l'humour, au doute de l'artiste.

Harald Szeemann, qui a conçu l'exposition pour Zurich, Madrid et Paris *(notre supplément « Arts et spectacles » du 25 juin)*, donne une chance, peut-être la dernière, à l'œuvre de Beuys d'être perçu comme une langue vivante, au fil d'un parcours qui n'est pas chronologique, qui n'historicise donc pas l'œuvre. Il ne donne pas non plus le sens de la visite, laissant libre la circulation entre les pièces parfois isolées ou bien posées dans un grand espace ouvert en entonnoir jusqu'à la vue sur Paris. Cet espace est plus particulièrement voué aux grandes installations, témoins du déploiement dans le champ social et politique de cette sculpture au sens large qu'entendait modeler Beuys, l'utopiste, le croyant.

Si interprétation il y a, de la part du commissaire, elle est mesurée. Celui-ci invite plutôt à s'interroger, comme lui-même a dû le faire, sur la nature et le devenir des œuvres, dont beaucoup ont été des supports d'actions avant d'être des sculptures. Ou, si on préfère, des chevaux de bataille avant d'être des formes et des objets en un certain ordre assemblés (par Beuys) pour le musée. Qu'on se rassure, il y a des cartels pour éclairer nos lanternes. Ils fournissent de bonnes indications sur le contexte de cette production variée, qui peut sembler plus ou moins riche en valeurs énergétiques, certains influx allant se perdre dans le plancher ou dans la tuyauterie des salles. Quand certaines pièces apparaissent d'une force plastique évidente, et d'autres non, qui semblent difficilement rechargeables, comme une peau morte.

Un homme mortel et blessé

Modestie de Beuys. Oui, modestie, n'en déplaise à ceux qui ont de l'artiste l'image facile d'un homme par tout temps chapeauté et s'adonnant au culte de la personnalité. L'exposition en donne une tout autre image : celle de l'homme mortel et blessé, sociable et social le temps de son passage, sans cette ombre de gourou que les photographies décèlent volontiers.

La difficulté de déplacer nombre de grandes installations mythiques a pu jouer. Notre commissaire-interprète, qui disposait tout de même de quelques pièces de gros calibre, à commencer par l'« ensemble feutrant » du Musée national d'art moderne, est allé fouiner partout, collectant le menu fretin, qui, de fait, a son importance dans la création selon Beuys : celui-ci ignore le gâchis de la société de consommation, le recyclage est de rigueur, et le moindre bout de ficelle susceptible de devenir conducteur de forces. *« C'est donc ça, Beuys »*, diront certains, désappointés, devant tel carton d'emballage graisseux, telle vitrine conservant des riens, des résidus corporels, des chiffons, des bocaux au contenu incertain, de menues choses vaguement identifiables, des souvenirs personnels, des notes indéchiffrables : rien qui ressemble à une force de frappe, rien qui ne fasse effet d'art, au sens classique, évidemment.

La graisse, il faut bien en parler, n'est pas ce qui se voit le plus. Mais il y en a un peu partout, en petits pains, en tas dans les vitrines, imprégnée dans le feutre, ou tassée, en coussin sur une chaise de cuisine placée quelque part, comme station, ou ponctuation, dans le parcours des dessins – quatre cent cinquante-six dessins de 1945 à 1976 réunis par Beuys sous le titre *The Secret Block for a Secret Person in Ireland* – dont les plus anciens servent de contour à l'exposition, mieux de cortex, et dont les plus récents finissent au murs d'une salle, l'une des toutes premières, avec vitrines anthropologiques.

Quant au feutre, il y en a aussi et on le voit, le Musée national d'art moderne ayant jeté son dévolu (ce n'est pas un reproche) sur cet aspect de l'œuvre. On retrouve donc, dans l'exposition, l'*Infiltration homogène pour piano à queue*, avec le feutre gris qui enveloppe l'instrument, lui donnant la tournure d'un mammouth portant sa croix (rouge), dont la première défroque usée, recousue plusieurs fois, a suscité une autre pièce, *la Peau*, que Beuys avait pendue lui-même à côté du piano rénové ; *Fond VII*, ses piles de carrés de feutre couverts chacun d'une plaque de cuivre qui en rajoute quant à l'effet de chaleur. On est tenté de le comparer aux œuvres contemporaines des Américains Robert Morris ou Carl Andre, d'autant qu'on découvre à deux pas *Stelle* (Coll Marx), un agencement au sol d'une plaque de cuivre et de découpes de feutre imprégné de graisse.

Espace de silence

Dans les parages encore : *Plight*, l'étouffoir à bruit du Centre Pompidou, généralement installé un étage plus bas, où le feutre est à son comble, en rouleaux épais capitonnant murs et plafond de deux cellules accolées, où là encore un piano est réduit au silence, dans un espace dont le silence est à couper au couteau. A *noter*, au revers de ce quartier de haute sécurité, une autre pièce faite, à l'inverse, de mots et de lettres : *Ö Ö*, qui, chez Beuys, résume le cri premier. Les deux cercles avec leur tréma émergent, lumineux, d'une cuve remplie d'autres écritures au néon, éteintes celles-là, qui sont les restes d'une inscription : *« Organisation pour la démocratie directe »* (en allemand). Une mise en boîte, *en 1981, du matériel* de l'action conduite à la Documenta de Kassel en 1972, quand Beuys politisait son œuvre. Reliés, peut-être pour simplifier le passage du courant, les deux Ö sont là comme lorgnons de la conscience, sur un tas de mots vidés de sens, amenant plusieurs lectures possibles, dont celle d'une désillusion, au moment de l'échec politique de l'artiste, mis au placard par les Verts.

Pour en finir avec l'instrumentation musicale la plus voyante de la planète Beuys, il faut citer un troisième piano, caisse ouverte celui-là, sonorisé par les pieds sur plans de cuivre : un hommage à Maciunas, figure-clef du mouvement Fluxus avec qui Beuys a fait un bout de chemin, et dont on voit la trace dans plus d'un objet : le carton de graisse avec balai, le violon vert qui s'ajoute à la liste des instruments classiques que l'artiste fait taire ou parler autrement, les croix avec chronomètres intégrés ou une cuiller comme figure du Christ. Ou encore cette chaise longue, avec du feutre plutôt que de la toile, et qui présentée, haut, aplatie sur un mur, porte le titre de *Grand gisant absorbé désirant s'étirer dans l'au-delà*.

L'exposition s'ouvre avec une pièce à base du matériau le plus traditionnel de la sculpture, soit des pierres lourdes, couchées, grossièrement taillées, chacune marquée comme du bétail, d'un cercle creusé en profondeur, qui fait œil ou bouchon d'outre. Certaines sont posées sur des *madriers*, prêtes à être levées, l'une est mise sur un chariot. Cette *Fin du XXe siècle* (1983) est aléatoire, mais fait l'effet d'un possible chantier de construction, tout en renvoyant à une vie fossilisée, au chaos. Ailleurs, cinq cuves baignées d'huile d'olive (*Olivestone*, une installation pour l'Italie) font penser à des sarcophages ou à des autels. Elles témoignent aussi du retour à la pierre, au monumental, dans les dernières années. Bel exemple de ces transformations des matières dont la sculpture de Beuys est le site.

Il est d'autres installations visuellement fortes, sans ce support classique, et qui peuvent avoir comme point de départ une action politique. Ainsi des tableaux noirs griffonnés à la craie, des *« Forces directrices d'une nouvelle société »*, dont trois sont dressés sur des chevalets, et les autres en vrac sur l'estrade, évoquant un sol d'ardoise secoué par un tremblement de terre. A côté, les deux pancartes annonçant que Beuys allait faire visiter la Documenta aux terroristes Baader et Meinhof (pour les remettre dans le bon chemin) paraissent anecdotiques. Chaque œuvre a sa charge spécifique.

Une salle contient des fontes, dont la grande pièce *Arrêt de tramway*, qui reste monumentale bien que la colonne surmontée d'une tête soit couchée sur des rondins (lors de la première présentation à Venise, elle était dressée). Elle est une formidable métaphore du temps, et de l'histoire dans le temps. Une pièce virginale, avec draps pendus à un fil, un environnement, *Valeurs économiques*, avec étagères et produits de base de la RDA, féculents, légumes secs, etc., sur fond de valeurs bourgeoises : des tableaux de contemporains de Marx... sont d'autres exemples de l'étendue de l'œuvre de Beuys sculpteur au sens large. Évoluant au-delà du silence de Duchamp, contre l'absurde, il traite de l'objet d'art et de l'objet de l'art, se meut entre chaos originel et monde d'aujourd'hui, enjambe les idéologies de progrès, renvoie à l'histoire, à l'archéologie, glisse du particulier au général, donne sa vision de l'homme.

La suite des dessins, dont le premier commence par une feuille d'herbier, retrace cette aventure personnelle. On y voit l'homme, la femme, un accouchement, la mort, des peurs, des paysages, des corps organiques. Ils sont finement tracés, tachés, d'un brun couleur de sang séché, de terre. Embrouillés, témoins d'une sensibilité à fleur de papier. C'est l'homme Beuys, son vécu, son histoire. Il faut du temps pour le visiter.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie 5e étage. Tous les jours sauf le mardi, de midi à 22 heures, samedi et dimanche à partir de 10 heures. Jusqu'au 3 octobre. 40 F. Catalogue : 390 F.

RECTIFICATIF : les architectes voyers. –Dans l'article consacré à l'exposition *« les Sièges de l'info »* (*le Monde* du 2 juillet), une erreur a transformé les architectes-voyers, qui évaluent pour les municipalités l'opportunité des permis de construire, en architectes-voyeurs. Que la corporation ne voie pas ce lapsus d'un mauvais œil.

HEARSAY à l'American Center

De la confusion à la fusion

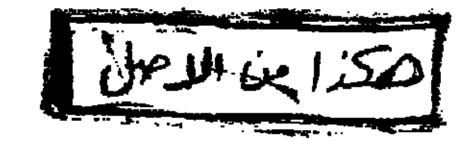
Avec *Hearsay* (ouï-dire), le propos du poète Sekou Sundiata et du tromboniste et chef d'orchestre Craig Harris est de faire se rencontrer les sons des rues américaines d'aujourd'hui – rap, fusion funk-rock – et la tradition afro-américaine, celle de l'âge d'or de Harlem, de Billie Holiday et du poète Langston Hughes. Tous deux new-yorkais, Sundiata et Harris ont fait appel à la chorégraphe Marlies Yearby, récemment vue à Créteil ; au metteur en scène Talvin Wilks ; au groupe Lost In Translation, orchestre de jazz électrifié que dirige habituellement Harris, et à une rock star, Vernon Reid, guitariste du groupe Living Colour, l'une des rares formations afro-américaines de rock.

Dans la salle de l'American Center, le petit contingent de hip hoppers parisiens, un peu perdu dans un public très estudiantin et plutôt américain, s'est vite découragé et est sorti en lâchant quelques réflexions désagréables. Dommage pour eux, *Hearsay* ne trouve son équilibre qu'en cours de route. De prime abord, c'est plutôt la confusion qui domine, l'accumulation d'expressions diverses (chorégraphie contemporaine, jazz-rock, poésie en vers libre déclamée, rap scandé), qui se croisent sans se rencontrer.

Puis, progressivement, les réactions chimiques attendues se produisent. Vernon Reid, qui reste *une rock star, apparaît juste* le temps de ses solos, et cette manière de se faire désirer donne un peu de piquant à l'affaire. Lost In Translation passe progressivement du bavardage virtuose à une scansion souple, portant avec aisance la chorégraphie de Marlies Yearby (qui contourne avec habileté les figures du hip hop) et les textes de Sekou Sundiata. C'est Craig Harris, bon trombonniste et bête de scène, qui donne sa cohésion au spectacle. Pour le final, le groupe se transforme en une version très convaincante des grandes formations funk des années 70, les JB's de James Brown ou le Parliament de George Clinton. Juste avant, Sekou Sundiata a prononcé une élégie à Harlem, à sa mort et à sa résurrection toute proche. Entre Langston Hughes et le parrain de la soul, *Hearsay* a finalement trouvé un chemin.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 2 juillet à 20 h 30. American Center, 51 rue de Bercy, Paris 12e. Métro Bercy. Tél. : 44-73-77-00.



CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES BRAQUEUSES. Film français de *Jean-Paul Salomé* : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE BUSHMAN A HONG KONG. Film de Hongkong de *Wellson Chin*, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; *Gaumont Alésia*, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT *(47-04-24-24)*

DIMANCHE

Jean Renoir (1972), de Charles Bitsch ; *Présentation de Boudu sauvé des eaux* (1969), de Jean Douchet et Eric Rohmer ; *Postface à la Petite Marchande d'allumettes* (1969), de Jean Eustache, *16 h 30* ; *la Maman et la Putain* (1973), de Jean Eustache, 19 h.

LUNDI

Séance spéciale : Hommage à Jean-Jacques Languepin ; Terre de glaces (1949), de Jean-Jacques Languepin ; Des hommes et des montagnes (1953), de Jean-Jacques Languepin ; Capitaine H (1960), de Jean-Jacques Languepin ; Des hommes dans le ciel de Jean-Jacques Languepin ; Antoine de Saint-Exupéry (1958), de Jean-Jacques Languepin, 20 h 30.

CINÉMATHÈQUE SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Le Cinéma des assassins : l'Auberge rouge (1951), de Claude Autant-Lara, 17 h ; la Vie privée d'Henri VIII (1933, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Korda, 19 h 30 ; Docteur X (1931, v.o.), de Michael Curtiz, 21 h 30.

LUNDI

Un cabinet d'amateurs - hommage à *Kenneth Anger* : *Fireworks* (1947), de Kenneth Anger ; Puce Moment de *Kenneth Anger* ; *Eaux d'artifice* de Kenneth Anger ; Rabbit's Moon de *Kenneth Anger* ; *Inauguration of the* Pleasure Dome (1954), de Kenneth *Anger*, *18 h 30* ; *Scorpio Rising* (1963), de Kenneth Anger ; Kustom *Kar Kommandos de Kenneth Anger* ; Lucifer Rising (1967-1980), de Kenneth Anger ; *Invocation of my Demon* Brother de Kenneth Anger, 20 h 15 ; Arabesques for Kenneth Anger (1961), de Marie-Menken ; Rabbit's Moon de Kenneth Anger ; Inauguration of the Pleasure Dome (1954), de Kenneth Anger ; Que viva Mexico! (1931), de S.M. Eisenstein, 22 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Naples et le cinéma : la Peau (1981, v.o. s.t.f.), de Liliana Cavani, *14 h 30* ; *Naples au baiser de feu* (1937, v.o. s.t.f.), d'Augusto Genina, *17 h 30* ; *Morte di un matematico* napoletano (1992, v.o. s.t.f.), de *Mario Martone*, *20 h 30*.

LUNDI

Naples et le cinéma : Non ti pago (1943, v.o. s.t.f.), de Carlo Ludovico Bragaglia, 14 h 30 ; Toto a colori (1952, v.o. s.t.f.), de Steno, 17 h 30 ; Par-dessus les moulins (1955, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

Paris est un roman : A la belle étoile (1966), de Pierre Prévert ; Léon la Lune (1956), d'*Alain* Jessua, 14 h 30 ; les Parents terribles *(1948)*, de *Jean Cocteau*, *16 h 30* ; la Guerre d'un seul homme (1981), d'*Edgardo Cozarinsky*, *18 h 30* ; la Vie de bohème (1942), de Marcel *L'Herbier*, *20 h 30*.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

DIMANCHE

Le Prince aux trois destins d'Edwige Kertès, 11 h ; Louvre, le temps d'un musée (1993), de Stan Neumann, 17 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA BELLE ÉTOILE (Fr.) : Ciné Beaubourg, *3e (36-68-69-23)* ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AFFAIRE PÉLICAN *(A., v.o.)* : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : *Les Montparnos, 14e (36-65-70-42)*.

L'AFFRONTEMENT (Su., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ALADDIN *(A., v.f.)* : *Club Gaumont* (Publicis Matignon), 8e ; Grand Pavois, *15e (45-54-46-85)*.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

LES AMOUREUX *(Fr.)* : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; *36-68-68-12*).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : 14 *Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00* ; 36-68-59-02).

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., *v.f.*) : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Triomphe, 8e *(36-68-45-47)* ; *UGC Gobelins, 13e* (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e *(36-65-70-42)* ; *Mistral, 14e* (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e *(36-68-29-31)* ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BACKBEAT (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e *(45-87-18-09)* ; v.f. : Reflet République, 11e *(48-05-51-33)* ; *Denfert, 14e* (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68)*.

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82)* ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

BELLE EPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

BLESSURES SECRÈTES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *v.f.* : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

BLUE CHIPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er *(36-68-75-55)* ; *Publicis* Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; *Publicis* Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont *Parnasse, 14e (36-68-75-55)* ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, *13e (36-68-75-55)* ; *Gaumont Alésia*, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, *14e (36-68-75-55)* ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; *Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22)* ; *Le* Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; *36-65-71-44*).

BOSNA ! (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; *Utopia*, 5e (43-26-84-65).

CASQUE BLEU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e *(36-65-70-23)* ; *UGC Danton, 6e* (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, *6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CHASSÉ-CROISÉ (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

LE CHEVAL VENU DE LA MER *(irlandais, v.o.)* : *Ciné Beaubourg, 3e* (36-68-69-23) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00* ; 36-68-59-02) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

CONEHEADS (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ENFANT LION *(Fr.)* : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85)* ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FRESH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra *Impérial, 2e* (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

GARÇON D'HONNEUR (A.-Taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e *(45-44-57-34)*.

GERONIMO (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GRINCHEUX (A., *v.o.*) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; *George V*, 8e (36-68-43-47).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er* (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47)*.

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'IRRÉSOLU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

J'AI PAS SOMMEIL (Fr.) : *Epée de* Bois, 5e (43-37-57-47).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; *36-68-70-14)* ; *UGC Biarritz, 8e* (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La *Bastille, 11e (43-07-48-60)* ; *Escurial*, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e *(36-65-70-41)*.

LE JOURNAL (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).

KIKA (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

KILLER KID (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; *George V*, 8e (36-68-43-47).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES LEÇONS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LENINGRAD COW-BOYS RENCONTRENT MOISE (Fr.-Fin.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (36-68-69-23)* ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MALICE (A., v.o.) : George V, 8e *(36-68-43-47)*.

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, *6e (45-44-57-34)* ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; *36-65-70-81)* ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

MONTAND (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

MY FATHER, CE HÉROS *(A., v.o.)* : UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08* ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e *(36-68-48-56 ; 36-65-70-81)* ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Opéra, 9e *(36-68-21-24)* ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, *13e (36-68-75-55)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

NAKED (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85).

LA NATURE ET SES SECRETS (Can.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné *Beaubourg*, 3e (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)*.

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet *Parnasse*, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ILLET SAUVAGE (It., v.o.) : Latina, *4e (42-78-47-86)*.

LES OMBRES DU COEUR (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PARANO (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e *(43-59-36-14)* ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES PATRIOTES (Fr., v.o.) : Gaumont Les *Halles*, 1er *(36-68-75-55)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

PERSONNE NE M'AIME *(Fr.)* : Latina, 4e (42-78-47-86).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : La Géode, 19e *(36-68-29-30)* ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : *Forum* Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC *Triomphe*, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20)* ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) ; v.f. : Gaumont Opéra *Français, 9e (36-68-75-55)*.

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE ! (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; *36-68-70-14*) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31 ; 36-68-81-09)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; *UGC Gobelins*, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC *Convention*, 15e *(36-68-29-31)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; *36-68-70-14*) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC *Opéra*, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67 ; 36-65-71-33)* ; *UGC* Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins *bis*, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96* ; 36-65-71-44).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RAPA NUI *(A., v.o.)* : *Forum Horizon*, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e *(36-68-75-55)* ; *UGC Normandie, 8e* (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e *(36-68-75-13)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79 ; 36-68-69-24)* ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; *Bretagne, 6e* (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

RASTA ROCKETT *(A., v.o.)* : *Images* d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e *(36-68-43-47)* ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Montparnasse, *14e (36-68-75-55)*.

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; *UGC Odéon, 6e* (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; *36-68-70-14)* ; *UGC Triomphe*, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e *(36-68-21-24)* ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

SALADES RUSSES (Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SAUVEZ WILLY *(A., v.f.)* : *Cinoches*, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

SERIAL MOTHER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; *George V, 8e* (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; v.f. : UGC *Montparnasse*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount *Opéra*, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

SEUL, AVEC CLAUDE (Can.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Images *d'ailleurs, 5e (45-87-18-09)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., *v.o.*) : *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00 ; 36-68-59-02)*.

TROP DE BONHEUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE (Fr.-Rou., *v.o.*) : *Ciné Beaubourg*, 3e (36-68-69-23) : 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; *36-68-69-24*) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE PURE FORMALITÉ (Fr.-It.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; *Studio 28, 18e (46-06-36-07)*.

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, *5e (45-87-18-09)* ; *L'Entrepôt, 14e* (45-43-41-63).

LA VIE SELON AGFA (Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVRE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER *HOLLYWOOD ?* (A., v.o.) : *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; *36-68-75-75)* ; *Gaumont Parnasse*, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount *Opéra*, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT (Fr.) : Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) 19 h.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD *(Fr.)* : *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) 18 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

BARAKA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 45.

BLUE VELVET *(A., v.o.)* : *Ciné Beaubourg*, 3e (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

CARMEN (*Esp., v.o.*) : Latina, 4e (42-78-47-86) 21 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h 30.

LE COLLIER PERDU DE LA *COLOMBE* *(Fr.-It.-Tun., v.o.)* : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) *18 h 20*.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h*.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

EXTRÊME LIMITE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h*.

GOTO, L'ILE D'AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h.

LA GUERRE DES BOUTONS *(Fr.)* : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *18 h 45*.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 20.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30*.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

NO SMOKING (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 35.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85)* 22 h 15.

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 10.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME *(It., v.o.)* : Accatone, 5e (46-33-86-86) 23 h 30.

THE BABY OF MACON (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

TOILETTE-ZONE (Fr.) : *Denfert, 14e* (43-21-41-01) 17 h.

LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ZELIG (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 30.

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, entame, dimanche 3 juillet, une visite officielle d'une semaine en Chine. Cent vingt dirigeants d'entreprise l'accompagnent dans cette mission économique mais aussi politique. Les ventes d'Airbus, de céréales, de systèmes d'assainissement des eaux, de centrales nucléaires, de TGV seront les principaux dossiers évoqués. Pékin compte *aussi sur* ce voyage pour donner de la France l'image d'un pays se repentant d'avoir vendu des armes à Taïwan.

■ AUTOMOBILES. Les constructeurs tablent sur une progression du marché chinois de 50 % d'ici à la fin du siècle. PSA a pour objectif de prendre le quart de ce marché en produisant localement.

Les relations commerciales franco-chinoises

Gérard Longuet conduit à Pékin une délégation de 120 chefs d'entreprise

PÉKIN

de notre correspondant

Suite logique de la visite d'Edouard Balladur en avril, la mission de M. Longuet intervient alors que nombre de négociations n'ont fait que reprendre entre fournisseurs potentiels français et interlocuteurs chinois. On se contente d'espérer à Paris que Pékin se livrera à quelques gestes symboliques indiquant une volonté de retour à la normalité dans les affaires économiques.

Les dossiers que le *ministre* va essayer de faire avancer concernent Airbus (la France propose des A-320 à la Chine, déjà cliente d'A-330 et d'A-340), les céréales (les achats sont abandonnés depuis deux ans), l'assainissement de l'eau (la Lyonnaise des eaux est déjà à Canton), la centrale de Daya Bay (deux tranches nucléaires nouvelles pourraient être commandées vers 1995), les télécommunications (Alcatel voudrait consolider sa première place sur le marché chinois des centraux), le TGV (une liaison Pékin-Shanghaï devrait être mise à l'étude prochainement) et le charbon (la France dispose d'une bonne technologie de dépollution des centrales et de systèmes d'extraction en profondeur).

Concrètement, la visite ne devrait avoir aucun résultat immédiat si ce n'est la signature d'un « protocole » d'aide, c'est-à-dire un prêt (autour de 1 milliard de francs) comme il y en a tous les ans.

Une pêche politique

En choisissant cette date pour le déplacement de la délégation, le gouvernement français réduit la portée du coup de projecteur que M. Longuet avait lui-même voulu donner sur la haute technologie française à Taïwan où a commencé, vendredi 1er juillet, une exposition qui n'a finalement été inaugurée par aucun membre du gouvernement. Paris semble avoir renoué, au nom d'une mythique politique chinoise se voulant d'inspiration gaulliste, avec certaines inhibitions, largement hors de mise désormais, à l'égard de la prospère « province chinoise ».

En outre, même si M. Longuet s'en défend, sa visite servira d'appât à Pékin pour une pêche de nature beaucoup plus politique que ne le suggère le caractère technique de son ministère. Il devrait certes, en principe, se voir épargner les humiliations publiques qui entachèrent le séjour de M. Balladur avec les interpellations en série de dissidents. Mais son séjour entre, pour un gouvernement chinois mieux entraîné aux réalités politiques parisiennes que lors de la première « cohabitation », dans une stratégie consistant à jouer à fond la carte de l'actuelle majorité au pouvoir à Paris afin de promouvoir ses intérêts en France.

Le régime cherche à se venger symboliquement du soutien que la France avait apporté à la dissidence au temps de Tiananmen, en juin 1989, et à démontrer à sa population que même Paris a plié devant sa détermination à refuser tout assouplissement politique. Il veut aussi faire apparaître la France comme repentante après l'épisode de ses ventes d'armes à Taïwan. C'est dans ce but que Pékin presse pour envoyer à Paris, début septembre, le « numéro un » nominal du régime, Jiang Zemin, *pour une visite officielle à grand* spectacle qui ne s'impose guère compte tenu de l'état des relations, et alors qu'on tablait auparavant, côté français, sur une date plus tardive.

Sauf complet revirement, c'est donc François Mitterrand, dont la personne symbolise pour les gérontocrates pékinois et leurs zélotes la « faute » française lors de la brouille des années 1989-1993, qui devra accueillir avec tous les honneurs un M. Jiang qui n'est pas seulement son homologue à la tête de l'Etat, mais aussi le patron en titre du Parti communiste et de l'armée. Et cela alors que celui-ci s'est encore tout récemment félicité de la répression de Tiananmen, à propos de laquelle, à chaud, le président français avait remarqué : *« Un régime qui fait tirer sur sa jeunesse n'a pas d'avenir. »*

FRANCIS DERON

Un marché automobile en forte expansion

PÉKIN

de notre envoyé spécial

Marché prometteur quoique encore limité, la Chine fascine les constructeurs d'automobiles. Tous les « grands » de cette industrie étaient présents au Salon qui s'est tenu à Pékin du 23 au 29 juin, avec un nombre record d'exposants.

Il y a moins de dix ans, la « voiture particulière » était encore rarissime, dans un pays dominé par les petits camions et les autobus divers. Malgré l'essor récent, on n'y compte guère encore que six véhicules (de toute espèce) pour mille habitants, contre plus de cinq cents en France... Et l'on n'a guère construit en Chine l'an dernier que 1,2 million de véhicules environ, dont quelque 230 000 voitures particulières...

Mais l'avenir est séduisant : on table sur une progression globale *d'au moins 50 % d'ici à la fin du* siècle (et d'un triplement pour les voitures particulières). Les grands constructeurs mondiaux comptent sur l'ouverture économique de la Chine et, d'autre part, sur la volonté des dirigeants chinois de faire naître, avec l'aide des étrangers, une véritable industrie automobile, c'est-à-dire de constituer des centres ayant une capacité de production importante, pour remplacer la centaine d'usines actuelles. Et personne ne veut manquer le rendez-vous, même si sa date reste incertaine...

Déjà plusieurs étrangers se sont installés en Chine en s'associant (en joint-venture) avec des usines locales. Le premier a été American Motors (repris depuis par Chrysler), qui construit des Jeeps à Pékin. Il a été suivi par Peugeot (qui a produit, en 1993, 25 000 « 505 » et « 504 » près de Canton) et surtout par Volkswagen, qui a construit l'an dernier 130 000 *voitures, notamment à* Shanghaï. Plusieurs japonais, Daihatsu (surtout), Subaru et Suzuki, se sont aussi engagés dans la construction de petites voitures (et de minibus). Ces partenariats assurent déjà l'essentiel de la production de voitures particulières en Chine.

En négociation avancée

Le groupe français PSA, pour sa part, a de grandes ambitions. Avec l'usine que Citroën construit en joint-venture près de Wuhan (d'une capacité de 150 000 voitures), la préparation d'une nouvelle usine du partenariat Peugeot près de Canton, et le développement de l'ancienne, il voudrait prendre quelque 25 % du marché d'ici à l'an 2000. Les autres constructeurs présents comptent aussi accroître leur production et étendre leur gamme. D'autres *encore sont en négociation* avancée avec les autorités chinoises pour une implantation ultérieure, et éventuellement d'autres types de véhicules (minibus par exemple), comme Toyota, Renault, Chrysler... Les importations (notamment de haute et moyenne gamme) ont monté encore plus vite : en 1993, elles ont dépassé la production « locale », mais on ignore leur volume exact, vu la diversité des canaux d'importation.

Mais, après cette double progression, la politique actuelle de « refroidissement » de l'économie contraint les grands clients, administrations et entreprises, à restreindre leurs commandes. Pour éviter d'accumuler les stocks, Peugeot a dû récemment instaurer plusieurs journées de chômage technique et ralentir de près de moitié son rythme de production. Et les autres constructeurs sont logés à la même enseigne.

GUY HERZLICH.

BSN s'associe avec un producteur de soja

HONGKONG

de notre envoyé spécial

BSN vient de signer un accord avec les autorités chinoises pour s'associer, à hauteur de 60-40 %, au plus gros producteur de sauce au soja dans la région de Shanghaï avec une capacité de 18 000 tonnes par an. BSN apportera sa marque Amoy, *déjà numéro un sur le marché* de Hongkong, ainsi que son savoir-faire et ses exigences de qualité. C'est la cinquième implantation du groupe alimentaire français en Chine, toujours en association avec les autorités, d'abord pour la production de yaourt sous la marque Danone à Guang-Zhu (Canton) en 1988, puis en 1992, à Shanghaï, puis pour celle de biscuits Lu en 1993, toujours à Shanghaï, en continuant avec les plats cuisinés surgelés, à Canton, en 1992, sous la marque Amoy.

Cette marque et les installations correspondantes ont été rachetées en 1992 à ses propriétaires de HongKong par BSN, qui a entrepris de les rénover, puis de les développer. Amoy réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 200 millions de francs en sauces chinoises, dont celle au soja, la plus importante dans le monde asiatique (2 millions de tonnes consommés annuellement en Chine, et 1 million au Japon). Les deux tiers de la production sont exportés dans trente pays (dont Etats-Unis et Grande-Bretagne), au prix d'un important effort sur la qualité. Amoy, qui vient de lancer une gamme de *produits surgelés à Hongkong*, dans une usine ultra-moderne, est la plus ancienne (1908) et la plus vieille marque alimentaire de l'Asie du Sud-Est. La firme a doublé son chiffre d'affaires en trois ans et entend poursuivre au même rythme.

Toutes les implantations effectuées sans immobilisation massive de capitaux font partie intégrante de l'offensive de BSN en Asie comme en Inde, pour le biscuit (5 000 personnes), en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie bientôt et en Chine. Le chiffre d'affaires global, pour l'instant, ne dépasse pas 4 milliards de francs (5 % du total du groupe) mais il est appelé à grossir substantiellement dans les prochaines années.

FRANÇOIS RENARD

Le cinquantenaire des institutions de Bretton-Woods

M. Camdessus souhaite un FMI plus présent en matière de stabilisation des changes

« Il faut que le Fonds monétaire international en fasse plus, qu'il aille jusqu'où il peut aller trop loin ». Intervenant vendredi 1er juillet à l'occasion d'un colloque organisé à Paris par le comité pour l'histoire économique et financière pour le cinquantenaire des institutions de Bretton-Woods, Michel Camdessus, directeur général du FMI – l'une de ces institutions – a plaidé en faveur d'un rôle plus actif de son organisation, notamment en matière de stabilisation des changes. Il était en accord, sur ce sujet, avec les représentants du gouvernement français ainsi qu'avec l'ex-premier ministre socialiste, Michel Rocard.

Evoquant l'actuelle *« mini-crise des marchés »* (l'envolée des taux d'intérêt et la chute du dollar), M. Camdessus a estimé que les opérateurs attendaient des gouvernements et des institutions internationales qu'ils jouent *« un rôle de réducteur des incertitudes ». « Les marchés ont besoin de savoir que les politiques macro-économiques menées pour aujourd'hui et pour demain sont rigoureuses »*, a-t-il déclaré, avant de lancer un avertissement plus précis, en direction des Américains d'abord (*« si vous réformez votre système de santé, dites rapidement comment vous allez financer cette réforme »*), des Européens ensuite. *« En ce moment*, a-t-il fait observer, *les marchés nous rappellent* (par l'intermédiaire des taux longs élevés) *qu'il y a des ardoises qui arriveront au tournant du siècle et pour lesquelles aucun financement n'a encore été prévu. »*

Les éloges de Michel Rocard

S'interrogeant sur la coopération monétaire internationale, M. Camdessus a expliqué qu'elle devait s'appuyer d'abord sur *« la qualité des politiques macroéconomiques »*, les interventions sur les marchés des changes ne pouvant être utiles que *« très accessoirement »*. Le directeur général du Fonds a renouvelé son souhait de voir le monde travailler à *« une gestion concertée d'objectifs de change communs »*. Reconnaissant que *« les responsables actuels sont plus tièdes que jamais à une telle idée »*, il souhaite une meilleure coordination et une plus grande clarté dans les messages adressés par les autorités monétaires aux marchés. Il voudrait aussi que le FMI soit davantage impliqué dans la gestion des crises sur les marchés des changes. Pour l'instant, le directeur général du FMI est « associé à titre personnel » à certaines réunions des ministres des finances du G 7.

Revenant sur son combat, vieux de plus de sept ans, pour un renforcement des moyens du FMI et pour une augmentation des liquidités dans l'économie mondiale, Michel Camdessus s'est exprimé avec un certain optimisme quant à une prochaine et nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS). *« Nous allons en avoir une »*, a-t-il déclaré. L'aide aux pays de l'ex-URSS – de nouveaux pays membres du FMI – sert en fait de levier à M. Camdessus pour convaincre les actionnaires du Fonds les plus récalcitrants.

L'allocation pourrait être décidée à Madrid début octobre lors de l'assemblée générale annuelle du Fonds et *« ne devrait pas être inférieure à 50 milliards de dollars »* (280 milliards de francs), a-t-il estimé. A la Bundesbank qu'il avait visitée la veille, il a expliqué qu'*« il n'y a actuellement, avec une telle allocation, aucun danger inflationniste »*. Lors de la dernière opération de ce genre, en 1979, l'inflation était, dans les pays industriels de 9,3 %, alors qu'elle est aujourd'hui de 2,6 %.

Très élogieux à l'égard de l'action de Michel Camdessus, l'ancien premier ministre, Michel Rocard, avait auparavant expliqué que le FMI devait devenir *« la banque centrale des banques centrales »* et jouer de plus en plus le rôle de la *« police des marchés contre l'argent mafieux »*. Il avait en outre plaidé en faveur d'une Europe monétaire à plusieurs vitesses.

ERIK IZRAELEWICZ

▶ Lire dans « le Monde des débats » du mois de juin, à l'occasion du 50e anniversaire de Bretton-Woods, un dossier intitulé : « De l'ordre au désordre monétaire ».

EDF : reconduction de Gilles Ménage au conseil d'administration. – Le président d'Electricité de France (EDF), Gilles Ménage, a été reconduit, comme prévu, au conseil d'administration par le gouvernement, selon un décret du ministère de l'industrie paru vendredi 1er juillet au *Journal officiel*. Le mandat de M. Ménage, nommé le 1er juillet 1992, arrivait à échéance le 29 juin, ce qui correspondait à la fin du mandat de trois ans de son prédécesseur Pierre Delaporte. Le décret, daté du 30 juin, permettra son maintien à la tête de l'entreprise publique pour cinq ans en vertu de la récente prolongation du mandat des présidents d'entreprise publique.

Avec deux mois de délai supplémentaire

L'accord social d'Air France devrait entrer en vigueur le 1er septembre

La direction d'Air France a tenu d'ultimes négociations, vendredi 1er juillet, avec les dix syndicats adhérents à l'accord-cadre (FO-cadre, FO, CFTC, CFE-CGC, SNMSAC, USAF, CFDT, SPAC, SNOMAC, SNPL) portant sur les mesures sociales nécessaires pour aboutir à un gain de productivité de 30 %. Le dispositif ne sera totalement au point qu'à la fin août. Faute d'accord avec les pilotes d'ici là, la direction d'Air France prévoit d'appliquer unilatéralement les mesures définies dans le projet pour l'entreprise.

Les négociations entre les dirigeants d'Air France et les syndicats progressent lentement. Difficile de remettre à plat statut, accords et conventions tant l'empilement de textes est abondant. Difficile de s'entendre avec trois catégories de personnel – salariés au sol, pilotes et stewards – dont les intérêts sont divergents. Difficile, enfin, de « négocier » sans toutes les parties concernées...

Le président, Christian Blanc, *avait annoncé que les négociations* ne s'ouvriraient qu'avec les organisations signataires. Or, le 27 mars, six syndicats d'Air France – représentant le personnel au sol – sur quatorze avaient paraphé l'accord-cadre. Ce texte vise à améliorer la productivité de l'entreprise de 30 % sur trois ans. Plusieurs dispositions sont déjà effectives. Les salaires sont gelés, plus de 1 000 personnes ont quitté l'entreprise depuis le début de l'année. Restait à mettre au point ce qui touche à l'organisation du travail, à savoir travailler plus à salaires constants.

Craignant de ne pas être admise à la table des négociations, la CFDT s'en était sortie par une pirouette en adhérant à l'accord sans signer. Le 9 juin, les trois syndicats de pilotes et mécaniciens en vol lui avaient emboîté le pas. *Il ne restait que les hôtesses* et stewards, dont les représentants ont annoncé récemment leur intention de signer le texte après consultation des personnels. Seuls les deux syndicats CGT devraient rester à l'écart des discussions.

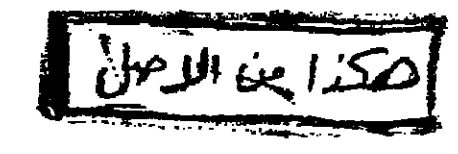
Les dirigeants d'Air France s'étaient donné jusqu'au 30 juin pour préciser l'accord-cadre et trouver pour chaque catégorie de personnel les moyens d'améliorer la productivité. A côté du « comité de suivi » de l'accord-cadre, se sont réunis deux groupes d'experts, l'un pour les pilotes, l'autre pour les hôtesses et stewards, afin de discuter des mesures à mettre en œuvre pour leur propre catégorie.

Les premiers à s'entendre avec la direction ont été les hôtesses et stewards. Leurs syndicats ont accepté le principe d'une modification totale des modes de travail et de rémunération au terme de longues négociations, les 27 et 28 juin. L'objectif est d'obtenir un gain de productivité de 20 % (10 % sont obtenus par le gel des salaires) sans baisser la rémunération des personnels. Pour y parvenir, les syndicats se sont engagés à travailler plus pour un salaire équivalent. Le plafond des heures supplémentaires devrait passer de 67 à 75 heures de vol par mois. Les temps de repos en escale seront écourtés. En revanche, direction et syndicats de pilotes n'ont pas réussi à s'entendre. Du moins pour le moment. Les pilotes ont toutefois obtenu « un délai de grâce » jusqu'au 1er septembre. Faute d'accord d'ici là, la direction imposerait une utilisation des *équipages plus efficaces et, côté* rémunérations, les pilotes verraient leurs prime horaire de vol baisser pour parvenir aux économies prévues.

Les discussions avec le personnel au sol ont été, semble-t-il, *moins difficiles. Il est vrai que les* enjeux sont moins importants. Le passage d'une durée du travail mensuelle de 38 à 39 heures est acquis. Mais il ne serait pas mis en œuvre partout immédiatement, l'objectif premier étant de réorganiser la manière de travailler. Date butoir : 1er septembre.

Vendredi 1er juillet, les dix organisations syndicales, présentes à d'ultimes négociations, sont toutefois tombées d'accord sur certains principes. Le plus important prévoit une nouvelle rédaction des textes qui régissent le personnel : prévoirait un statut commun aux personnels au sol et navigants avec des règlements spécifiques suivant les trois catégories de personnel (sol, pilotes, stewards). Viendrait ensuite une partie *contractuelle avec un accord* d'entreprise commun et des annexes pour chaque catégorie ainsi qu'en dernier lieu des accords d'établissement.

MARTINE LARONCHE



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 27 JUIN AU 1er JUILLET 1994

PARIS

Sept de chute

INDICE CAC 40

- 1,79 %

La semaine dernière, les valeurs françaises avaient *in extremis* réussi à se maintenir, à l'issue de l'ultime séance de la période, juste au-dessus du seuil des 1 900 points. Au terme de celle qui vient de s'écouler, elles se retrouvent très franchement en dessous. Cela étant, est-ce encore vraiment surprenant ? Depuis maintenant sept semaines, l'indice CAC 40 n'a pas réussi à inscrire un score positif. Depuis un mois et demi, le baromètre de la place a abandonné 15 %. Et pour peu que l'on veuille assombrir le tableau, depuis le début de l'année, il est en retrait de 17,4 % et depuis son plus haut niveau annuel atteint le 2 février dernier, le recul est de 20,5 % soit pratiquement la totalité des gains engrangés au cours de l'année 1993 !

Pourtant la semaine n'avait pas trop mal débuté, mais après trois séances consécutives de reprise modérée, respectivement de 0,24 %, 0,74 % et 0,55 %, les valeurs ont recommencé à piquer du nez. Jeudi, dernier jour du semestre, également jour d'arrivée à échéance des contrats sur marchés dérivés, l'indice CAC 40, non seulement pour ces raisons techniques, mais aussi dans le sillage des marchés de taux, perdait 2,29 %. La tendance n'était pas meilleure le lendemain : hésitantes pendant une bonne partie de la séance, les valeurs françaises ont franchement perdu du terrain en début d'après-midi pour finalement s'établir en clôture en retrait de 1,01 %. Avec ce dernier recul, la perte hebdomadaire est de 1,79 %. L'indice CAC 40 s'inscrivant à la cote 1 872,86.

Ce nouveau recul de la bourse de Paris s'explique par les mêmes raisons et il débouche sur le même paradoxe : la faiblesse du dollar continue de peser sur le marché obligataire. Les tensions sur les taux, à leur tour, pèsent sur les marchés d'actions. Voilà pour les raisons. Le paradoxe, en revanche, réside dans le fait que ces tensions sur les taux longs ainsi que la faiblesse du dollar devraient entraîner des révisions à la baisse sur les résultats des entreprises dans la mesure où ces variations monétaires affectent la compétitivité et la rentabilité des sociétés, notamment pour les firmes exportatrices. Eh bien non ! Loin de procéder à des révisions à la baisse, les analystes sont plutôt optimistes quant aux résultats à venir. Doit-on s'en inquiéter ? *Associés en finance*, par exemple, qui regroupe seize bureaux d'études de la place de Paris, a continué à revoir en hausse les prévisions de résultats 1994. Cet organisme prévoit notamment des bénéfices pour des sociétés qu'il tenait jusqu'à présent pour déficitaires cette année. Réalisant pour la première fois des prévisions de résultats pour 1995, les analystes s'attendent à une hausse de 29,3 % des résultats des sociétés françaises. Toutefois, malgré ces perspectives, ceux-ci ne seraient supérieurs que de 7 % à ceux de 1989...

Appels au marché en nette hausse

En ce début de second semestre 1994, la BNP a dressé un bilan des six mois qui viennent de s'écouler en Bourse. Selon des chiffres publiés par la banque, le montant total des appels au marché à la Bourse de Paris (émissions, introductions, privatisations) au cours du premier semestre de 1994 a été supérieur à celui de l'ensemble de l'année 1993. Au vu des chiffres arrêtés au 20 juin, ce montant atteint 93 milliards de francs contre 90 milliards de francs sur toute l'année 1993. Les privatisations réalisées depuis le début de l'année ont représenté 38,87 milliards de francs levés sur le marché contre 36 milliards en 1993. Le reste des appels au marché totalise 54,57 milliards de francs au premier semestre 1994 contre 54,33 milliards de francs en 1993. La répartition entre actions et obligations fait apparaître une progression sensible de ces dernières (35 % en 1993, 41 % au premier semestre 1994) tandis que la part des actions passe de 65 % à 59 %. Hors privatisations, le nombre d'opérations d'appel au marché a été de 60 depuis le début de 1994 contre 75 pour l'année 1993.

Commentant ces chiffres, Patrick Soulard, directeur des affaires financières et des participations industrielles de la BNP, a noté que les appels au marché avaient atteint depuis le début de l'année un niveau « *exceptionnel* » mais qu'il y avait actuellement une « *crise de liquidités* ». Il a, par ailleurs, souligné la très forte reprise des introductions en Bourse sur le second marché depuis un an et notamment depuis le début de 1994. En effet, neuf introductions ont eu lieu en 1993 et dix-sept au premier semestre 1994. Les dernières en date ayant pour nom ADA, entreprise spécialisée dans la location de véhicules à bon prix, qui entrera sur le second marché le 5 juillet. Géopétrol, société spécialisée dans la récupération ultime des gisements d'hydrocarbures sera inscrite au hors cote le 8 juillet.

Notons encore pour cette semaine qu'Euro Disney a continué de perdre du terrain, l'action terminant la semaine à 11,25 francs et que l'autre valeur européenne, Eurotunnel a fini la période à 22,50 francs, en recul de 51,4 % sur le 31 décembre. Moulinex, dont l'augmentation de capital a été diversement accueillie, à clôturé vendredi à 133,30 francs. Le titre a progressé de 30,7 % en six mois.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	1-7-94	Diff.
Bongrain	2 832	– 165
BSN	766	- 29
Eridania Béghin	860	+ 39
Fromageries Bel	4 840	+ 401
LVMH c.11F	843	+ 5
Pernod-Ricard	298,7	- 71,3
Rémy-Cointreau	210	+ 0,5
Saint Louis c.35F	1 627	- 17

Assurances

	1-7-94	Diff.
AGF	470	23
AXA	225,1	- 7,9
GAN	387	- 4,5
SCOR SA	122	- 1,9
UAP	137,8	- 9,5

Bâtiment et matériaux

	1-7-94	Diff.
Bouygues	570	- 1
Ciments français	286,5	21
Colas	940	- 6
Eurotunnel	22,5	- 1,46
Eiffage	1 245	+ 8
GTM Entrepose	410	10
Imétal	538	38,5
Immob. Phénix	77,9	- 0,1
Jean Lefebvre	1 101	+ 24
Lafarge-Coppée	395,2	+ 4,7
Poliet	424,5	+ 17,4
Saint-Gobain	630	- 4
SGE	205	+ 8
Spie-Batignolles	340	- 5

Chimie

	1-7-94	Diff.
Air liquide (L')	735	- 10
Gascogne	453	- 33
Michelin	228	+ 4
Plastic Omnium	615	- 52
Rhône-Poulenc A	120,7	+ 2,4
Rhône-Poulenc CI	172	+ 14,6
Roussel-Uclaf	594	+ 37
Sanofi	845	- 10
Synthélabo	194	+ 8,2

Consommation non alimentaire

	1-7-94	Diff.
BIC	1 170	- 13
Chargeurs	1 359	+ 59
Christian Dior	423	- 4
Clarins	489,9	- 10,1
DMC	406	- 5
EBF CP 15 F	835	- 28
Essilor Int.	710	+ 9
Gr. André CP 8,50	550	inch.
L'Oréal	1 065	- 34
Moulinex	133	+ 1
Salomon	1 840	- 80
SEB	494	- 10
Skis Rossignol	1 931	- 29
Sommer-Allibert	1 815	- 5
Zodiac	2 140	- 44

Crédit et banques

	1-7-94	Diff.
Comp. bancaire	488	- 19
BNP CI	227,5	- 9,2
Cetelem	1 110	- 4
CPR	400	+ 5
CDE	219	inch.
CCF	208,5	- 3,5
CFF	900	- 103
CLF	371,5	- 15,9
Créd. lyon. CI	486	- 18
Crédit national	493,8	- 6,2
Société générale	569	- 10
SOVAC	514	+ 14
UFB Locabail	409	- 11
UIC	409	+ 9
Via Banque	395	- 11

Distribution

	1-7-94	Diff.
Bon Marché	735	- 3
Carrefour	1 760	- 30
Casino	137,8	+ 2,7
Castorama Dubois	665	- 44
Compt. modernes	1 270	+ 20
Darnart	5 370	+ 170
Docks de France	633	- 10
Gal. Lafayette	2 050	- 45
Guilbert SA	510	+ 10
Guyenne Gasc.	1 380	+ 19
Pinault Pr.	847	- 7
Primagaz	870	+ 10
Promodès	842	- 1
Rexel (ex-CDME)	590	- 10

Electricité et électronique

	1-7-94	Diff.
Alcatel-Alst. c.15 F	589	-
Alcatel-Câble	557	- 5
CSEE	540	- 36
Intertechnique	605	- 15
Labinal	892	+ 32
Legrand F.	5 630	- 60
Matra Hachette	109,9	+ 5
Radiotechnique	450	- 36
Sagem	2 610	+ 85
Schneider	350,9	- 6,2
Thomson-CSF	157,8	- 9

Immobilier et foncier

	1er-07-94	Diff.
GFC	435	- 5
Lucia	NC	-
Olipar	17,50	- 0,95
Rue Impériale	3 850	- 100
Sefimeg	437	- 13
Silic	770	12
Simco	611	11
Sogeparc	735	- 20
UIF	526	[illegible]

Investissement et portefeuille

	1-7-94	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	-
Bolloré	377	22
Cerus	101	- 0,6
CGIP	1 108	- 59
Eurafrance	1 895	20
Gaz et Eaux	1 966	- 5
Lagardère MMB	121,2	- 6,3
Marine-Wendel	380	- 5
Navigation mixte	960	- 20
Nord-Est	140,1	2
Origny-Desvroise	NC	-
Parfinance	181,6	- 3,4
Paribas	345,3	- 4,5
Suez	262 5	+ 0,7
Worms	285	- 3

Métallurgie, mécanique

	1-7-94	Diff.
Carnaud Metalbox	164,3	+ 3,3
Dassault Aviation	461	+ 11
De Dietrich	2 644	+ 19
Fives-Lille	603	+ 13
Legris Industrie	279	+ 20
Métaleurop	76	Inchangé
Pechiney CI	385	+ 9
Pechiney Int.	146,5	+ 3,2
Peugeot SA	785	- 28
Strafor, Facom	650	+ 10
Valeo	252	+ 7
Vallourec	280	- 9

Mines d'or, diamant

	1-7-94	Diff.
Anglo-American	284,5	- 11,1
Buffelsfontein	52,1	+ 0,1
De Beers	122,5	- 5,6
Driefontein	76,7	+ 0,7
Gencor	12,7	+ 0,05
Harmony	28	- 0,6
Randfontein	49,25	- 3,75
Sainte-Helena	52,5	- 3,5
Western Deep	229	- 1

Pétrole

	1-7-94	Diff.
BP-France	133	3
Elf-Aquitaine	376	- 15,2
Erap-Elf	345	- 15
Esso	950	- 20
Géophysique	675	5
Total cp 7,50 F	305,1	- 6

Sicomi ou ex-Sicomi

	1-7-94	Diff.
Bail Investiss.	920	+ 3
Genefim	290	- 5
Immobail BTP	386	+ 12
Interbail	451	- 13
Klepierre	630	- 10
Locindus	985	- 8
Selectibanque	176,1	+ 1
Unibail	447	Inchangé

Transports, loisirs, services

	01-7-94	Diff.
Accor	685	- 29
BIS	328	36
Canal Plus	804	- 29
Cap Gemini	167	- 8
CEP Comm.	485	1
Club Méditerranée	375	- 19
Dauphin Ota	285	Inch.
eaux (gle des)	540	- 24,75
Ecco	741	- 14
Euro Disney	11,3	- 1,95
Filipacchi Médias	858	- 32
Havas	419,5	- 14,9
Lyonnaise-Dumez	490,3	- 11,7
OGF	661	- 23
Publicis	480,9	- 18,1
Delmas Vieljeux	530	Inch.
SITA	700	21
Sligos	431	- 34
Sodexho	922	- 9
TF1	452,1	- 16,7

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	1-7-94	Diff.
6 % 93-97	98	- 0,15
10,80 % 1979	100,75	- 0,05
EDF-GDF 3 %	N.C.	–
CNB 5 000 F	N.C.	–
CNB Par. 5 000 F	100,2	- 0,31
CNB Suez 5 000 F	100,26	- 0,26
CNI 5 000 F	100,25	- 0,25

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel-Alsthom	3 255 017	1 945 580
Elf Aquitaine	3 880 093	1 512 948
LVMH	1 124 530	959 148
Lafarge Coppée	2 146 914	853 823
Eaux (Gén. des)	361 681	807 604
Total	2 357 409	736 065
Saint-Gobain	1 134 013	729 242
Société générale	1 286 262	728 789
L'Oréal	661 062	725 538
Rhône-Poulenc	5 446 276	658 031
Air Liquide (L')	820 177	611 775
BSN	668 042	523 442
Lyonnaise des Eaux	1 013 290	521 335
Peugeot	665 525	520 631

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Sodero	+ 18,8	Euro Disney	- 26,5
Sodecco	+ 17,4	Interbail	- 10,3
Bis	+ 14	Eurotunnel	- 9,9
Z Gr. Zannier	+ 12	Sophia	- 9,3
Dassault Elect.	+ 11,8	Saupiquet	- 8,9
Caumart	+ 10,2	Gascogne	- 8,7
Valéo	+ 10,1	CFF	- 8,7
CCMC Maregix	+ 9,2	Thomson	- 8,5
Rochette	+ 9,1	Créd. lyonnais	- 8,5
Essilor Intl	+ 8,2	Plastic Omnium	- 7,6
Bolloré Techn.	+ 8,1	Signaux Eq. Elec.	- 6,8
AGF	+ 8,1	Radiotechnique	- 6,8
Unibail	+ 7,9	Sligos	- 6
Fives Lille	+ 7,7	Scoa	- 6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24-6-94	27-6-94	28-6-94	29-6-94	30-6-94
RM	4 410 964	5 168 680	2 982 799	4 362 965	4 964 455
Comptant R. et obl.	19 072 255	42 584 146	25 143 190	37 948 445	34 389 100
Actions	194 361	182 375	317 343	232 534	187 323
Total	23 677 580	47 935 201	28 443 332	42 543 944	39 540 878

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	27-6-94	28-6-94	29-6-94	30-6-94	1-7-94
Ind. SBF 120	1 319,75	1 331,96	1 338,17	1 314,79	1 302,84
Ind. SBF 250	1 280,72	1 292,15	1 298,25	1 278,69	1 268,47
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 911,60	1 925,76	1 936,33	1 892,00	1 872,86

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juillet 1994

Nombre de contrats : 191 228 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 1994	SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995
Premier	–	115,04	114,16	113,42
+ Haut	–	115,40	114,16	113,42
+ Bas	–	114,38	113,56	113,10
Dernier	–	114,74	113,56	113,30
Compensation	–	114,74	113,86	113,12

NEW-YORK

Modeste avance

INDICE DOW JONES

+ 0,27 %

Le principal baromètre de Wall Street a enregistré une progression très modeste d'une semaine sur l'autre, les investisseurs ayant consolidé leurs positions après la forte baisse hebdomadaire du vendredi précédent, lors de l'échéance du deuxième trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 646,65 points, en hausse de 9,71 points, soit une modeste avance de 0,27 % par rapport à la semaine précédente.

Les opérateurs ont par ailleurs été rassurés par la stabilisation du dollar face au deutschemark et aux autres devises européennes et la publication en fin de semaine de statistiques faisant état d'un ralentissement de la croissance. Un indice composite des principaux indicateurs économiques inchangé en mai, pour le deuxième mois consécutif, a en effet contribué à apaiser les craintes inflationnistes.

La fermeté de la grande Bourse new-yorkaise a été menacée jeudi par une nette remontée des taux d'intérêt à long terme, qui ont grimpé de 7,51 % à 7,61 %. D'une semaine sur l'autre, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans est passé de 7,53 % à 7,60 %.

L'activité s'est nettement ralentie vendredi, avant le week-end de la fête de l'Indépendance, permettant à Wall Street de regagner une partie du terrain perdu. Par ailleurs, une certaine prudence a été de rigueur avant la réunion le 5 et 6 juillet du comité de l'open market de la Réserve fédérale, qui pourrait déboucher sur un relèvement des taux d'intérêt interbancaires.

Indice Dow Jones du 1er juillet : 3 646,65 (c. 3 636,94).

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
Alcoa	72 1/8	75 1/2
Allied Signal Inc.	35 5/8	35
American Express	26	26
ATT	53 3/4	54 1/4
Bethlehem Steel	18 3/4	18 7/8
Boeing	46 3/8	45 3/8
Caterpillar Inc.	101 1/8	100 5/8
Chevron	41 5/8	42 3/8
Coca-Cola	40 1/8	41 5/8
Disney Corp.	41 3/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	58 1/2	57 3/4
Eastman Kodak	47 3/4	48
Exxon	57 1/4	57 1/8
General Electric	46 1/4	46 3/8
General Motors	50 3/8	50 5/8
Goodyear Tire	36 5/8	36 1/4
IBM	59 7/8	57
International Paper	67 5/8	67 3/4
Morgan (J.P.)	61 7/8	61 1/2
McDonnell Douglas	118 5/8	116 3/4
Merck and Co	30 1/8	30
Minnesota Mining	49 7/8	49 7/8
Philip Morris	51	51 7/8
Procter Gamble	55 1/8	54 1/8
Sears Roeb. and Co	48 1/8	47 5/8
Texaco	61 1/4	60 1/8
Union Carbide	26	26 3/8
United Tech.	63 7/8	64 3/4
Westinghouse	12	11 7/8
Woolworth	16	16 1/4

TOKYO

Affecté par la hausse du yen

INDICE NIKKEI

- 1 %

Les cours ont encore perdu du terrain à la Bourse de Tokyo sous l'effet de l'appréciation du yen, qui a atteint des plafonds historiques face au dollar. L'indice Nikkei, qui avait perdu 3,4 % entre le 17 et le 24 juin, a poursuivi sa baisse mais de manière plus modérée. Il a terminé la semaine en recul de 1 %, par rapport à la clôture du vendredi précédent. Le volume moyen des échanges quotidiens a été toutefois modéré, revenant à 378 millions d'actions contre 408,2 millions de titres échangés la semaine précédente.

Le Nikkei avait ouvert la semaine en baisse à 20 649,53, sous l'effet de la dépréciation du billet vert, tombé pour la première fois sous la barre des 100 yens.

L'indice a évolué en dents de scie durant toute la semaine dans un marché rendu nerveux par les fluctuations du marché des changes. Après une chute de 2,2 % lundi, le Nikkei a rebondi mardi, encouragé par l'annonce du lancement par l'opérateur téléphonique nippon DDI d'un projet de téléphone de poche estimé à 300 milliards de yens (16 milliards de francs).

Il s'est légèrement rétracté mercredi sous l'effet d'une nouvelle appréciation du yen. Mais les pertes de la veille ont été largement compensées, jeudi, par des achats massifs des institutions financières. L'indice a connu un nouveau repli de 0,5 %, alors que le dollar a continué de battre des records à la baisse face au yen.

Indices du 1er juillet : Nikkei 20 543,41 (c. 20 766,75) ; Topix 1 662,16 (c. 1 673,07).

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
Bridgestone	1 640	1 610
Canon	1 750	1 700
Fuji Bank	2 250	2 260
Honda Motors	1 870	1 740
Matsushita Electric	1 810	1 780
Mitsubishi Heavy	795	800
Sony Corp.	6 120	6 010
Toyota Motors	2 230	2 170

LONDRES

Timide reprise

+ 2,1 %

Après avoir perdu près de 5 % la semaine précédente, la Bourse de Londres a tenté une timide reprise cette semaine mais les opérateurs n'attendent toutefois pas de réelle amélioration durant l'été. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 59,8 points en cinq séances, soit 2,1 %, pour terminer la semaine à 2 936,4 points.

Le retournement de tendance a été essentiellement technique en début de semaine, le marché estimant que les pertes avaient été excessives durant les séances précédentes.

Le Footsie a également profité du tableau optimiste de l'économie britannique peint mardi par le Trésor qui attend une croissance de 2,75 % cette année (contre 2,5 % selon la précédente estimation), ainsi qu'une inflation et un déficit budgétaire plus faibles que prévu.

Indices « FT » du 1er juillet : 100 valeurs, 2 936,4 (c. 2 876,6) ; 30 valeurs, 2 295,3 (c. 2 240,6) ; mines d'or, 221,8 (c. 232,3) ; fonds d'Etat, 91,61 (c. 91,71).

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
Allied Lyons	5,51	5,46
BP	3,96	3,91
BTR	3,49	3,58
Cadbury	4,14	4,30
Glaxo	5,30	5,46
GUS	5,58	5,59
ICI	7,51	7,89
Reuters	4,29	4,28
RTZ	8,16	8,28
Shell	6,86	6,83
Unilever	9,59	9,85

FRANCFORT

La baisse stoppée

+ 1,56 %

La Bourse allemande a enregistré une hausse de ses cours sur l'ensemble de la semaine, pour la *première fois depuis trois* semaines consécutives de baisse, mais les courtiers ont souligné que le marché reste incertain et qu'il continue d'évoluer principalement en fonction du marché obligataire. L'indice DAX des trente valeurs vedette a terminé vendredi à 2 036,52 points, soit en progression de 1,56 % par rapport à la clôture de la semaine passée. Le DAX avait perdu plus de 6,70 % sur les trois semaines précédentes.

Après une nouvelle séance à la baisse lundi, le DAX s'est repris nettement mardi et mercredi, avant de replonger à nouveau jeudi et de terminer finalement vendredi sur une note positive.

Le DAX évolue autour des 2 000 points et devrait continuer à évoluer autour de ce niveau, a noté la WestLB, ajoutant que « *la volatilité de la Bourse allemande reflète le manque de repères fiables, les principaux stimulants restant les marchés des changes et des obligations* ».

Indice DAX du 1er juillet : 2 036,52 (c. 2 005,31).

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
AEG	180,50	179
BASF	303,30	306,50
Bayer	347	348,50
Commerzbank	306	328
Deutsche Bank	688,80	694
Hoechst	325	324,70
Karstadt	570	576
Mannesman	394,50	406,50
Siemens	661,90	665
Volkswagen	486	470,50

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attrait des taux variables

La situation demeure très difficile. Le marché est encore en plein désarroi pour ce qui est des transactions internationales de type classique destinées aux investisseurs professionnels. Il n'est en fait guère possible d'envisager le lancement de très grands emprunts à taux fixe dans les monnaies européennes. L'instabilité persistante fait craindre de nouvelles poussées des taux d'intérêt qui déprécieraient immédiatement les titres fraîchement acquis. Dans ces conditions, les bailleurs de fonds s'abstiennent. Précisons bien que cette défiance ne vaut que pour les professionnels qui surveillent en permanence la valeur de leur portefeuille, qu'ils sont prêts à remanier à tout moment pour obtenir le rendement le plus élevé possible, au centime près.

Plusieurs emprunteurs récurrents bénéficient de cette vogue des obligations internationales dans le public. Mais il leur faut être modestes et s'armer de patience. Ils ne peuvent lever en une fois que des montants moyens, de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs français. Ceux qui sont pressés de s'endetter lourdement, pour des milliards, doivent s'adresser aux investisseurs professionnels, dont les réactions sont extrêmement rapides et qui manipulent d'énormes sommes.

Or ces gros débiteurs sont de plus en plus nombreux. Il s'agit notamment de Trésors publics de pays étrangers qui, ces derniers mois, sont demeurés sur leurs réserves car ils espéraient une diminution des taux d'intérêt. Leur attente yant été déçue, ils ne peuvent plus différer l'exécution de leur projet ; il leur faut remplir leur programme.

Comme le compartiment des opérations à taux fixe leur est fermé, ils se tournent vers celui des transactions à taux variable. Ces emprunts ont de bonnes chances de remporter la faveur des investisseurs, qui les jugent plus sûrs que les autres car leur taux d'intérêt suit de près les évolutions du marché monétaire, celui des effets à court terme. Il n'y a normalement pas à craindre de pertes sur le capital investi car chaque adaptation du coupon d'intérêt devrait logiquement rapprocher la valeur des titres de leur valeur nominale.

Le Portugal vient de se procurer de cette façon 2,5 milliards de deutschemarks pour une durée de cinq ans. L'affaire lui coûte 0,14 point de pourcentage de plus que le principal taux de référence du marché monétaire international, le Libor. Ce taux, qui change en permanence, est présentement de l'ordre de 5 % pour des échéances de trois et six mois.

La standardisation de l'Italie

D'autres candidats devraient suivre prochainement, dont l'Italie, qui s'apprête à lancer un emprunt libellé en trois monnaies, le dollar des Etats-Unis, le yen japonais et le deutschemark. L'opération promet de faire date. Elle se distinguera par sa taille record, de l'ordre de 4 milliards de dollars au total, et par sa structure, qui est nouvelle. Les trois parties qui la composent verront le jour simultanément et elle auront les mêmes caractéristiques techniques, indépendamment de la monnaie dans laquelle elles seront libellées : même durée, même date de règlement du principal et des échéances d'intérêts et également même niveau de rémunération, exprimé par rapport au Libor.

Cette standardisation a tout pour plaire aux principales institutions financières qui gèrent ou placent les fonds. Ce sera un excellent moyen pour elles de passer d'une devise à l'autre à leur gré sans courir de risques et tout en demeurant investies. L'affaire appelle une foule d'autres commentaires dont l'un des plus évidents est qu'elle confirme l'effacement de l'écu en tant que devise européenne. L'Italie a toujours été un champion de l'écu. Ce pays a fait tout ce qu'il pouvait pour en promouvoir l'utilisation en tant que monnaie d'emprunt. Or, actuellement, c'est le deutschemark qui compte en Europe.

Une autre constatation qui s'impose concerne le coût de telles opérations financières d'envergure, qui est important. On s'attend généralement à ce qu'il soit, en gros, le même pour l'Italie que pour le Portugal. En se basant sur les niveaux du Libor relevés ces derniers jours, ce coût serait donc un peu supérieur à 5,1 %. C'est bien davantage que ce dont doivent s'acquitter des pays comme le Danemark, dont les besoins d'emprunt en devises sont si faibles qu'il ne lance que de petites transactions privées.

L'emprunt italien témoigne également de la suprématie actuelle des banques des Etats-Unis sur le marché international. Le maître d'œuvre en est Merrill Lynch. Cet établissement américain s'est particulièrement distingué, la semaine passée, en dirigeant des opérations pour le compte de deux des meilleures signatures européennes, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui sollicitait le compartiment de la livre sterling, et KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau), l'une des principales institutions publiques allemandes, qui levait des fonds en francs suisses.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café explose

C'est une évidence, le café explose. Les cours, qui avaient déjà renchéris de 40 % en une journée au début de la semaine, continuent à flamber. D'un peu plus de 2 000 dollars la tonne le 25 juin, les prix sont passés à 3 000, puis 4 250 dollars la tonne en cette fin de mois avec un court passage à 4 410 dollars la tonne.

Les opérateurs sont stupéfaits. Même en 1985, lorsque la moitié de la récolte brésilienne avait été détruite par la sécheresse, le marché avait gardé le contrôle des prix. Encore s'agissait-il d'une réalité objective alors que pour l'instant les rumeurs de gelée dans le Parana, au sud du Brésil, plus sensible au froid, ne sont toujours pas vérifiées. *« Les cafés de cette région sont connus pour leur douceur, ce sont de bons substituts aux cafés de l'Amérique centrale,* explique un professionnel, *ils s'avèrent indispensables aux mélanges des torréfacteurs. »* Soit. Mais une telle panique se justifie difficilement dans la mesure où, faute de se rendre sur les lieux, personne ne peut confirmer la véracité de ces propos, ni même dire sur quelles quantités portent les dommages. Selon les sources, les chiffres oscillent allègrement entre 1,5 million et 3 millions, voire 4 millions de sacs (1) *« Tout est affaire d'intérêt,* affirme un négociant qui ne désire pas être cité. *Les producteurs dramatisent en surévaluant les statistiques, les consommateurs les minimisent. »*

Il n'est pas seulement question d'avis divergents, le marché résonne d'une lutte psychologique, d'une guerre d'influences. Depuis la création, en septembre dernier, de l'Association des pays producteurs de café (2), les cours se sont notablement redressés. Or les pays consommateurs s'étaient beaucoup gaussés des liens établis entre l'Amérique latine et l'Afrique après des décennies de rivalités impitoyables. Cette alliance, se révéla néanmoins efficace. Pour enrayer la dégradation des cours, les pays fournisseurs décidèrent de retenir 20 % de leurs exportations et les acheteurs furent pris au dépourvu. Ils avaient un besoin urgent de café, ils l'acquirent au dernier moment, au prix fort. Du même coup, ils prenaient conscience d'un fait nouveau : les producteurs savaient s'organiser, la surenchère aux bas prix était désormais une ère révolue.

Expectative de rigueur

Paradoxalement, d'un point de vue physique, le marché reste calme, peu de transactions s'effectuent, les torréfacteurs hésitent à acheter tant que les prix restent à de tels niveaux. L'expectative semble de rigueur, et les professionnels s'interrogent : la fièvre actuelle repose-t-elle ou non sur une réalité et, surtout, durera-t-elle ?

« Toute la filière est déstabilisée, explique l'un d'eux, *les exportateurs n'exportent plus, les gouvernements ne savent pas s'ils doivent augmenter les prix aux planteurs ou non. »* Les politiques de commercialisation du Brésil et de la Colombie sont proches et dépendantes l'une de l'autre. Dès que les agriculteurs de ces pays auront connaissance des cours mondiaux, et ils ne devraient pas tarder, si ce n'est pas déjà le cas ils voudront écouler leurs marchandises auprès du plus offrant. *« Ils s'amusent probablement avec les exportateurs privés,* affirme en souriant un analyste du secteur, *les autorités des pays producteurs n'ont sûrement pas intérêt à une trop grande différence entre le prix local et le prix de vente sur le marché mondial. »*

Certains opérateurs souhaitent, pour l'équilibre de la filière, que les prix *« se pérennisent dans une fourchette entre 2 500 et 3 000 dollars la tonne : ainsi les coûts de production seraient couverts et les paysans fixés au sol »*. Confrontés au marasme des prix au cours de la période s'échelonnant entre 1988 et 1993, ceux-ci délaissaient en effet peu à peu une culture jugée ingrate, peu rémunératrice, infiniment plus difficile que celle du cacao, par exemple.

Dans le prix d'un paquet, la matière première représente 30 %. Les torréfacteurs ne manqueront pas de répercuter le renchérissement des cours. Le prix du café augmentera probablement sur les rayonnages des grandes surfaces, non seulement en juillet mais aussi en septembre, car les torréfacteurs renouvellent leurs contrats d'approvisionnement tous les trois mois. *« Ce phénomène affectera-t-il la consommation mondiale ? »*, s'interroge Sam Mezrahi, directeur général de la maison de négoce Tardivat. Et si la demande diminue précisément au moment où les paysans, encouragés par la hausse des cours, se remettent à planter, qu'adviendra-t-il ? Décidément, le café ne sort pas de la spirale de la peur : peur de la pénurie donc hausse des prix, poids de l'abondance donc effondrement des cours, puis désertion des planteurs, puis peur de la pénurie, etc, un cycle à jamais recommencé.

MARIE DE VARNEY

(1) Un sac pèse 60 kilos.

(2) Le Brésil, la Colombie, le Guatemala, le Costa-Rica, le Salvador, le Nicaragua, le Honduras, la Côte-d'Ivoire, le Kenya, le Cameroun, le Togo, l'Ouganda, le Zaïre, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, notament Cette association représente en tout 80 % de l'offre mondiale.

PRODUITS	COURS DU 1-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 402 (– 65) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 493,50 (+ 3,5) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 270 (– 175) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	343 (– 10,4) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	3 170 (+ 920) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 323 (+ 52) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	311,50 (– 3,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	248 (– 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	188,1 (– 6) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Août	17,59 (+ 0,25) Dollars/baril
Or (Londres)	384,60 (– 7,10) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24-6-94	Cours 1-7-94
Or fin (kilo en barre)	68 700	68 000
– (kilo en lingot)	68 600	68 500
Pièce française (20 F)	393	395
• Pièce française (10 F)	320	311
Pièce suisse (20 F)	395	393
Pièce latine (20 F)	391	394
• Pièce tunisienne (20 F)	396	390
Souverain	507	502
• Souverain Elizabeth II	498	502
• Demi-souverain	311	320
Pièce de 20 dollars	2 505	2 540
– 10 dollars	1 256	1 290
• – 5 dollars	665	665
– 50 pesos	2 575	2 545
• – 20 marks	491	487
– 10 florins	409	412
• – 5 roubles	273	300

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le dollar fait peur

Rien n'y fait, les officiels de tout poil ont eu beau répéter tout au long de la semaine que la faiblesse persistante du dollar, notamment vis-à-vis du yen, n'était en aucun cas justifiée, le billet vert a poursuivi sa descente aux enfers. Il n'a pu regagner du terrain vendredi, *in extremis*, qu'à la suite d'achats de couverture avant le long week-end aux Etats-Unis marqué par la fête nationale le lundi 4 juillet.

De toute façon, le retour à un certain ordre ou au moins à un calme relatif sur les marchés de change n'est pas imaginable sans un message clair en provenance de la Réserve fédérale après la réunion du comité de l'open market, les 5 et 6 juillet, et des chefs d'Etat et de gouvernement du G 7, qui se retrouveront à Naples du 8 au 10 juillet. Les opérateurs estiment que les autorités monétaires internationales pourraient en profiter pour augmenter les taux d'intérêt américains tout en abaissant simultanément les taux japonais et allemands afin de regonfler le dollar. Les marchés attendent en tout cas avec impatience un nouveau relèvement de ses taux par la Réserve fédérale, et cela même si elle a déjà donné quatre tours de vis à sa politique monétaire depuis le 4 février, provoquant au passage une vraie panique sur les marchés obligataires. En attendant, tout reste possible.

A preuve, non content d'avoir enfoncé le 21 juin le seuil très symbolique des 100 yens pour un dollar, le billet vert a continué à perdre régulièrement du terrain depuis, en dépit des interventions sporadiques en début de semaine de la banque du Japon. Dans la nuit de jeudi à vendredi, le dollar est tombé à un plus bas de 97,75 yens à Tokyo. Il s'est redressé ensuite jusqu'à 99,75 yens en fin de matinée, le billet vert cotant au final 99,50 yens. Il se reprenait également face aux devises européennes à 1,60 deutschemark et à 5,48 francs, des niveaux très proches du vendredi précédent.

Mais, comme l'explique François Chevalier, économiste de la BFCE, *« le dollar demeure très handicapé par la perte de crédibilité de la Réserve fédérale, toujours soupçonnée de collusion avec l'administration par l'incertitude sur un accord commercial nippo-américain et, de plus en plus, par la reprise européenne »*. Si la défiance à l'égard de la banque centrale américaine semble être l'un des facteurs les plus importants à l'origine de la baisse du billet vert, il faut y ajouter la confirmation d'une croissance toujours très soutenue outre-Atlantique (de 3,4 % au premier trimestre), synonyme, pour les marchés, de risque inflationniste.

Les marchés de change continuent en tout cas clairement à défier les banques centrales, dont l'impuissance à enrayer la chute du dollar a été manifeste après l'intervention massive de vendredi et les réactions sporadiques de la Banque du Japon mercredi et jeudi. Vendredi 24 juin une quinzaine de banques centrales étaient intervenues à hauteur de 5 milliards de dollars, sans succès.

La force du yen

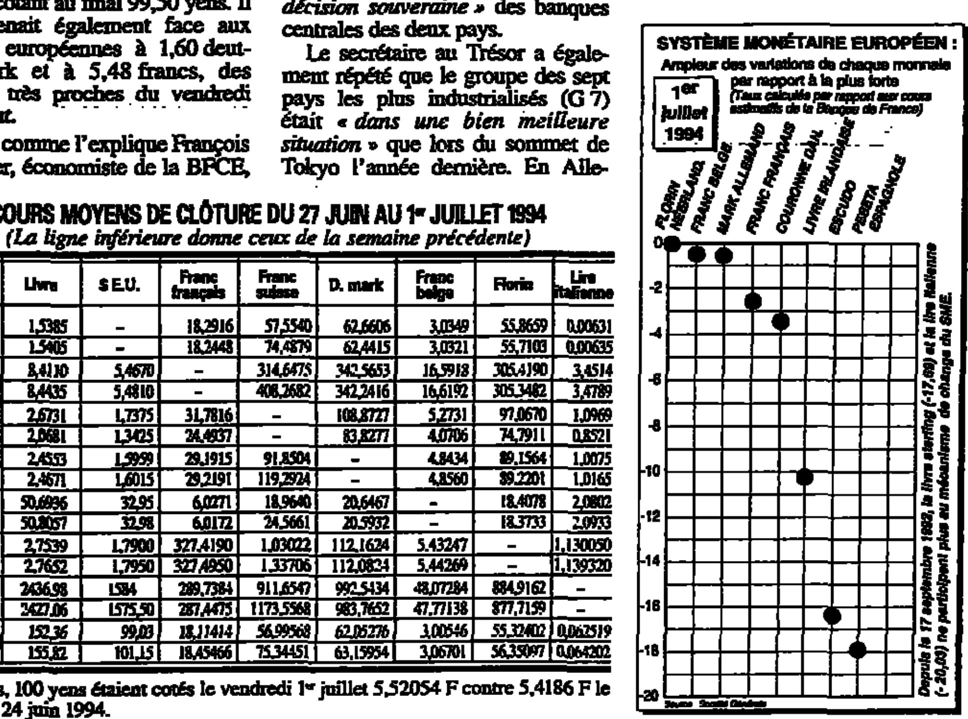
Le gouvernement Clinton montait à son tour au créneau mardi soir par la voix du secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, en plaidant pour un dollar plus fort. M. Bentsen récidivait vendredi dans un entretien conjoint accordé aux quotidiens économiques *Handelsblatt* et *Wall Street Journal* en déclarant notamment que la politique de baisse des taux directeurs menée par la Bundesbank ces deux dernières années est *« une aide notable »* pour l'économie mondiale. Il est plus facile au gouvernement américain de défendre le dollar avec des taux directeurs bas au Japon et en Allemagne, mais, a ajouté M. Bentsen, chaque baisse des taux est *« une décision souveraine »* des banques centrales des deux pays.

Le secrétaire au Trésor a également répété que le groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) était *« dans une bien meilleure situation »* que lors du sommet de Tokyo l'année dernière. En Allemagne, en France et en Grande-Bretagne la reprise est palpable, et les Etats-Unis sont dans la meilleure posture économique et politique *« depuis trente ans »* et bénéficient des conditions de croissance économique les plus favorables du G 7, a-t-il ajouté.

Jamais l'administration ne s'était prononcée avec autant de vigueur pour une réévaluation du billet vert. Jusque-là, la Maison Blanche semblait jouer le dollar à la baisse, pour donner un coup de pouce aux exportations américaines et réduire du même coup l'énorme déficit commercial avec le Japon (60 milliards de dollars en 1993). Peu après leur arrivée au pouvoir en janvier 1993, MM. Clinton et Bentsen avaient ouvertement réclamé une réévalution du yen, pour corriger ce déséquilibre qu'ils attribuent au refus persistant de Tokyo de négocier une ouverture de ses marchés. Mais la forte baisse du dollar, qui a déjà fondu de 20 % vis-à-vis du yen depuis l'entrée de Bill Clinton à la Maison Blanche, inquiète désormais l'administration, qui craint que cette dépréciation n'accélère la fuite des capitaux et, par effet de spirale, ne fasse tomber encore davantage le dollar. De plus, cette dépréciation de la monnaie américaine est inflationniste car elle entraîne une hausse des prix des produits importés.

Le franc français s'est à nouveau un peu affaibli face au deutschemark. Il s'est toutefois ressaisi vendredi et est remonté à 3,4275 francs pour 1 deutschemark après avoir dérapé jeudi à 3,4370 francs, au-delà de son ancien plancher de fluctuation de 3,4305 francs en vigueur avant l'élargissement des marges du système monétaire européen (SME) le 2 août dernier.

ÉRIC LESER



COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 27 JUIN AU 1er JUILLET 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5385	–	18,2916	57,5540	62,6606	3,0349	55,8659	0,00631
	1,5405	–	18,2448	74,4879	62,4415	3,0321	55,7103	0,00635
Paris	8,4110	5,4670	–	314,6475	342,5653	16,5918	305,4190	3,4514
	8,4435	5,4810	–	408,2682	342,2416	16,6192	305,3482	3,4789
Zurich	2,6731	1,7375	31,7816	–	108,8727	5,2731	97,0670	1,0969
	2,0681	1,3425	24,4937	–	83,8277	4,0706	74,7911	0,8521
Francfort	2,4553	1,5959	29,1915	91,8504	–	4,8434	89,1564	1,0075
	2,4671	1,6015	29,2191	119,2924	–	4,8560	89,2201	1,0165
Bruxelles	50,6936	32,95	6,0271	18,9640	20,6467	–	18,4078	2,0802
	50,8057	32,98	6,0172	24,5661	20,5932	–	18,3733	2,0933
Amsterdam	2,7539	1,7900	327,4190	1,03022	112,1624	5,43247	–	1,130050
	2,7652	1,7950	327,4950	1,33706	112,0824	5,44269	–	1,139320
Milan	2436,98	1584	289,7384	911,6547	992,5434	48,07284	884,9162	–
	2427,06	1575,50	287,4475	1173,5568	983,7652	47,77138	877,7159	–
Tokyo	152,36	99,03	18,11414	56,99568	62,05276	3,00546	55,32402	0,062519
	155,82	101,15	18,45466	75,34451	63,15954	3,06701	56,35097	0,064202

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 1er juillet 5,52054 F contre 5,4186 F le vendredi 24 juin 1994.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Espoirs déçus

Dans la foulée de la semaine précédente, les marchés obligataires avaient continué jusqu'à mercredi à se ressaisir. Un rebond violent qui avait encore pris à contre-pied bon nombre d'opérateurs. Une fois encore le fameux découplage entre marchés américains et marchés européens semblait bel et bien prendre forme. Depuis le lundi noir du 20 juin, le contrat notionnel septembre du MATIF était remonté de 111,60 à 117,20 mercredi. En clair, les taux des obligations étaient revenus de 8 % à moins de 7,40 %. Dans le même temps, outre-Rhin, les taux à dix ans étaient passés de plus de 7,30 % à moins de 7 %. Jusqu'à ce que, jeudi et vendredi, les taux repartent à la hausse. En fin de compte, les taux longs remontaient vendredi à 7,58 % en France et à 7,06 % en Allemagne. Sur le MATIF, le contrat notionnel septembre s'inscrivait vendredi en clôture à 114,74 après avoir franchi à la hausse les 116 lundi.

Une nouvelle fois, la chute du billet vert a entraîné le dérapage des marchés obligataires d'outre-Atlantique et ceux du Vieux Continent. Fini l'espoir de découplage. Il faut dire que, à Wall Street, les taux d'intérêt à long terme sur les bons du Trésor à 30 ans avaient atteint mercredi soir 7,61 %, soit leur plus haut niveau depuis un mois et demi. Ils sont restés presque inchangés sur la fin de la semaine, autour de 7,60 % vendredi contre 7,53 % lundi.

« La reprise technique vient brutalement de se terminer », résume un boursier. Les problèmes de fond qui ont provoqué successivement depuis février une envolée des taux obligataires des deux côtés de l'Atlantique n'ont pas disparu par enchantement. Ils ont pour origine une défiance des marchés à l'égard des banques centrales et une crainte, justifiée ou non, d'un retour de l'inflation liée à l'importance des déficits budgétaire et sociaux des deux côtés de l'Atlantique et à une croissance américaine jugée trop forte. Après 7 % au quatrième trimestre de 1993, elle a encore atteint 3,4 % au premier trimestre de 1994, et plus significatif encore, elle est cette fois tirée par la consommation des ménages, qui a fait un bond de 5,4 % au premier trimestre.

Dans ce contexte, la politique monétaire de la Réserve fédérale manque, aux yeux des opérateurs, de fermeté et rend au moins plausible le risque de hausse des prix. Une crainte qui explique la faiblesse du dollar. Voilà pourquoi les marchés anticipent un relèvement de ses taux par la banque centrale américaine les 5 et 6 juillet lors de la réunion du comité de l'open-market.

L'incompréhension entre les marchés et les banques centrales a été encore illustrée de façon magistrale par la remontée des taux obligataires, jeudi 30 juin, en France et en Allemagne alors que *la Bundesbank avait ramené la* veille son taux de prise en pension de 5 % à 4,96 % et que, jeudi, la Banque de France abaissait son taux d'appel d'offres de 5,20 % à 5,10 %. Un signal fort, notamment de la part de la banque centrale allemande, dont les taux sont passés sous le seuil des 5 %, ce que de nombreux analystes considéraient comme impossible. Les mêmes causes produisant les mêmes effets depuis cinq mois, les marchés ne veulent pas croire à la poursuite de la baisse des taux courts en Europe.

La semaine à venir promet à nouveau d'être tendue, avec la réunion, mardi, du comité de l'open-market de la Réserve fédérale, celle, jeudi, du conseil de la Bundesbank, et, à partir de vendredi, le début de la réunion au sommet du G7 à Naples.

E. L.

CARNET

Mariages

Aline BARY
et
Igor FLAMAIN

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré ce samedi 2 juillet 1994, en l'église Sainte-Thérèse de Châlons-sur-Marne.

– Après quatorze ans de réflexion, on se marie le 2 juillet 1994.

Dominique BARDOUT,
Fanny, Zipora SZMIDT.

30, boulevard du Midi,
92000 Nanterre.

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Laurence HEILBRONN,

fille de M. Hubert HEILBRONN
et de Mme, née Gina Escojido,

avec

M. Antoine CARO,

fils de M. Pierre CARO
et de Mme Jane CARO-GARDINER,

le 2 juillet 1994.

Décès

– *Megève. Bray-sur-Seine.* Paris.

Mme Régine Guerin,
son épouse,
Ses familles parentes et amies,
Ses voisins,
Ses amis de la RATP.
Et nombreux amis de la région parisienne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GUERIN,

survenu le 30 juin 1994, dans sa soixante-quatrième année, à la suite d'une longue maladie.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Megève, le lundi 4 juillet, à 16 heures.

840, route des Perchets,
74120 Megève.

– Mlle Denise Lepetit,
M. et Mme Gérard Perenchio,
Mme Bernard Lepetit,
Mme Marie Lepetit,
M. et Mme de Massé,
Mme *Paul Lepetit,*
M. Jean-Etienne Lepetit,
ses enfants,
Ses vingt petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants,
ont *la tristesse de faire part du rappel à* Dieu de

Mme LEPETIT,
née Anne Artur,

pieusement décédée dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 1er juillet 1994, munie des sacrements de l'Eglise.

Elle rejoint dans la paix du Seigneur

Jean LEPETIT,

ainsi que leurs fils,

Bernard, Louis et Paul,

et leur petite fille,

Olivia.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Rennes.

1, rue Saint-Alphonse,
35000 Rennes.

– Clotilde Rastoin,
Marie-Cécile et André (†) Wolfrom,
Emile et Brigitte Rastoin,
Jean et Jacqueline Rastoin,
Gilbert et Françoise Rastoin,
Catherine et Jacques Figarella,
Denis et France Rastoin,
France et Peter Sternberg,
Leurs enfants et petits-enfants,
Alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Edouard RASTOIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président honoraire
de la chambre de commerce et d'industrie
de Marseille-Provence,
président d'honneur
de l'hôpital Saint-Joseph,
membre de l'Académie de Marseille,

rappelé à Dieu le 27 juin 1994, dans sa centième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ils s'unissent à son désir en y associant la mémoire de son épouse,

Germaine RASTOIN,
née Rocca,

rappelée à Dieu le 7 juin 1967.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Giniez, à Marseille, le mercredi 29 juin.

11, rue Vallence,
13008 Marseille.

[Né le 2 mars 1895, Edouard Rastoin était une figure importante du monde économique marseillais. Administrateur délégué puis président de l'Huilerie nouvelle (1921-1955), il fut administrateur directeur général, puis administrateur président d'honneur d'Unipol (Union des industries de produits oléagineux). Impliqué dès l'origine dans *le projet sidérurgique et pétrolier de Fos*, il fut administrateur de la Shell française de 1952 à 1966.]

– Mme Jacqueline Salag,
son épouse,
Le professeur Philippe Salag et Mme,
M. Charles Salag,
ses enfants,
Franck, Hadrien, Elodie et Anne-Laure,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SALAG,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 juin 1994.

Les obsèques auront lieu lundi 4 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, suivi de l'inhumation au nouveau cimetière de Neuilly.

Ni fleurs ni couronnes, mais des *prières.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, boulevard Charcot,
92200 *Neuilly.*

Remerciements

– Mme Yvonne Bataïni et sa famille *remercient les nombreux amis et collègues* du

docteur Jean-Pierre BATAÏNI

d'avoir partagé leur douleur lors de son décès.

82, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires

Georges LESÈVRE

est absent depuis le 3 juillet 1989, mais reste toujours présent dans nos cœurs et dans nos âmes.

Elisabeth Katvin et les amis.

– Il y a cinquante ans, le 3 juillet 1944, était arrêté par la police française mon père,

Robert (Ruben) LIDVAN,
trente et un ans.

Interné à la Santé, parqué à Drancy, *déporté à Auschwitz (convoi* no 77 du 31 juillet) pour y être exterminé comme six millions d'autres juifs.

Qui peut oublier ?

– En souvenir de

Anna MAY,
bonne à tout faire,

arrêtée en juin 1944, à Néris-les-Bains, par la *Milice française*, assassinée à Auschwitz parce qu'elle était juive.

Les descendants de ses patrons.

Manifestations du souvenir

– L'association La mémoire des lieux apposera une plaque en hommage à Ernest Hemingway, 74, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e, le lundi 4 juillet 1994, à 19 heures.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6335

HORIZONTALEMENT

I. L'un fait ses preuves par « neuf », l'autre est spécialisé dans les additions. Après le déjeuner. – II. Vieux chasseur de bisons. *Noircissent ce qu'ils affectent de blanchir.* – III. Parasite. Préparation militaire. *Parfaite réplique, toute réflexion faite.* – IV. Four. Conjonction. Bleu de la mer. Il s'y entend pour s'écouter. – V. Interpénétration. – VI. Celle de Racine fut féconde. Travaillent à la manière du *couturier. Combat la* banalité. – VII. Sommet dans la hiérarchie des valeurs. Ceux qui chantent promettent d'heureuses perspectives. – VIII. A souvent affaire à des pontes. Recrute une clientèle inévita*blement roulée. Militaire.* – IX. Bâtons dans les roues. Bon *dormeur.* – X. Nappe. Ponctue un caractère indépendant. – XI. Une rani s'y drape avec dignité. Un dont les relations sont durables. Préposition. – XII. Telle la cause d'un brillant causeur. Motif de graffiti à Lascaux. – XIII. S'enrichit si l'on en croit l'adage. C'est parfois un point final à la ligne. Celle du cœur le fait battre. – XIV. Affluent de l'Elbe. Tempête. – XV. Langage de cours. Chargés des provisions de bouche, ils sont bien placés pour voir ce qu'il y a dans les marmites.

VERTICALEMENT

1. Joue sur un tapis vert. Elles sont bien en chère, mais ne sauraient éveiller la concupiscence. – 2. Complément d'objet. Lieu de travail. Article. – 3. Ames damnées. Se fait rouler quand il n'est pas branché. – 4. Héros. Pour la protection des vieilles. – 5. Se confine en des milieux très fermés. En Hongrie, elle met beaucoup de monde au violon. – 6. Oblige, à la suite d'un dommage, de tenter une action au palais. *Possessif.* – 7. *Réunit* dans une même destinée *faisans et poulets. Ville d'Europe* centrale. – 8. Fait preuve de *présence d'esprit. Partie du* monde. A une enfance *exempte de toute complication.* – 9. Symbole. Un sujet tirant sur le violet. – 10. Préposition. Tel un corps constitué d'importantes phalanges. Bon, la plupart du temps. – 11. Ne manque pas d'opportunité quand cela s'accorde avec le temps. Note. Importune fortement. Pronom. – 12. Unité. N'a rien appris ou rien retenu. Espace de temps. – 13. Expédition. Interjection. Un homme d'une certaine classe, mais manquant d'expérience. – 14. Symbole. Attaque.– 15. Ne disent mot. Des choses humiliantes.

Solution du problème no 6334

Horizontalement

I. Blocus. Pi. – II. RO. SARL. – III. Oural. Gel. – IV. Spatules. – V. Ses. Reste ! – VI. Essieu. El. – VII. ILT. SSE. – VIII. Rosette. – IX. Ab. Teinté. – X. Luit. Feue. – XI. Esse. Ses.

Verticalement

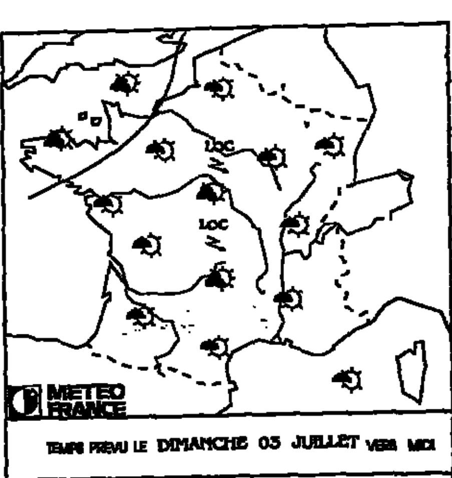
1. Brosse. Râle. – 2. Loupes. Obus. – 3. Rassis. Is. – 4. Chat. Ilette. – 5. Lurette. – 6. SS. Leu. Tif. – 7. Agés. Sénés. – 8. Prestes. Tué. – 9. III. Elevées.

GUY BROUTY

ÉCHECS

Le Russe Vladimir Kramnik remporte la manche new-yorkaise du Grand Prix Intel. – Le Russe Vladimir Kramnik a remporté, jeudi 30 juillet à New-York, la deuxième manche du Grand Prix de l'Association professionnelle des échecs (PCA). Il a battu en finale le champion du monde en titre, le Russe Garry Kasparov, sur le score de 1,5 point à 0,5. Avec trois victoires cette année sur son compatriote, Kramnik, qui a été éliminé *de la course au titre mondial il y* a deux semaines, s'affirme comme la bête noire de Kasparov. Les deux dernières étapes du Grand Prix Intel, sorte de Grand Chelem des échecs, se joueront à Londres et à Paris.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE DIMANCHE 03 JUILLET VERS MIDI

LEGENDE

Dimanche : bien ensoleillé, tendance ora*geuse l'après-midi.* – *La Bretagne et le Cotentin* seront sous les nuages en début de matinée et quelques bruines locales sont possibles sur l'extrême pointe de la Bretagne. Ces nuages persisteront en cours de journée mais les bruines cesseront et on aura quelques éclaircies. Sur les autres régions, on aura quelques bancs de brume *ou de brouillard au lever du jour ; ils se dissipe*ront rapidement et la matinée sera bien ensoleillée. En début d'après-midi, une zone orageuse se développera de Midi-Pyrénées au Massif central et à l'Ile-de-France. Ces orages garderont un caractère local, mais pourront être assez forts avec des quantités d'eau importantes et parfois *de la grêle. En cours d'après-midi,* ces orages gagneront l'est du Massif central et les Ardennes. D'autre part, des orages isolés pourront se développer sur les Vosges, le Jura et les Alpes. Sur le reste du pays, le temps restera bien ensoleillé.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	29/19
BIARRITZ	21/16
BORDEAUX	25/15
BOURGES	34/17
BREST	23/12
CAEN	18/16
CHERBOURG	24/14
CLERMONT-FER.	34/18
DIJON	32/18
GRENOBLE	35/19
LILLE	29/19
LIMOGES	28/15
LYON, BRON	34/19
MARSEILLE	33/22
NANCY, ESSEY	31/16
NANTES	25/15
NICE	29/21
PARIS-MONTS	32/20
PAU	21/16
PERPIGNAN	29/22
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	28/15
ST-ETIENNE	33/18
STRASBOURG	29/18
TOULOUSE	28/19
TOURS	33/16
ÉTRANGER	
ALGER	37/19
AMSTERDAM	25/15
ATHÈNES	35/21
BANGKOK	33/27
BARCELONE	30/20
BELGRADE	28/18
BERLIN	24/12
BRUXELLES	28/18
COPENHAGUE	18/ 8
DAKAR	28/23
GENÈVE	32/19
ISTANBUL	29/19
JÉRUSALEM	32/16
LE CAIRE	38/21
LISBONNE	26/15
LONDRES	27/18
LOS ANGELES	24/18
LUXEMBOURG	29/19
MADRID	38/19
MARRAKECH	41/23
MEXICO	23/12
MILAN	31/18
MONTRÉAL	23/18
MOSCOU	24/15
NAIROBI	21/14
NEW-DELHI	38/22
NEW-YORK	31/20
PALMA-DE-MAJ.	32/17
PÉKIN	37/22
RIO-DE-JANEIRO	25/18
ROME	32/22
HONGKONG	33/28
SÉVILLE	40/22
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	22/ 8
SYDNEY	15/10
TOKYO	28/25
TUNIS	34/20
VARSOVIE	24/11
VENISE	33/24
VIENNE	28/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-06-1994 à 6 heures TUC et le 01-07-1994 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

SAMEDI 2 JUILLET

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Les Femmes aux bijoux, de Jane Lagier et Jean-Claude Bruzzi.
13.45 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **La Une est à vous.** Avec la série : Sydney Police ; A 15.15, Téléfilm : La Star et le Diplomate.
17.30 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.00 **Série : Tonnerre de feu.**
18.55 **Sport : Football.** Coupe du monde (8e de finale) : Allemagne-Belgique en direct de Chicago ; A 19.50, mi-temps, Tiercé et La Minute hippique ; A 20.05, *2e mi-temps.*
21.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Spécial F1 et Météo.**
21.40 **Variétés : Une nuit à Monte-Carlo.** Présenté par Michel Drucker et Claudia Schiffer. Remise des World Music Awards. Avec Whitney Houston, Prince, Placido Domingo, Ray Charles, Kenny G., Ace of Base, 2 Unlimited, Dr Alban, Scorpions, Eros Ramazzotti, Miguel Bosè, Stephan Eicher, Jordy.
23.30 **Série : Duo d'enfer.** de Rob Bowman.
0.25 **Magazine : Formule 1.** Grand Prix de France à Nevers Magny-Cours.
0.55 **Magazine : L'Europe en route.**

FRANCE 2

13.25 **Série : RG.** Bêtes et méchants, de Hugues de La Laugerdière, avec Victor Lanoux, Clémentine Célarié.
14.55 **Magazine : En attendant le Tour.** Présenté par Patrick Chêne et Christine Miller.
16.00 **Sport : Cyclisme.** *Tour de France : Lille-Euralille,* prologue, contre-la-montre individuel (7,2 km).
18.10 **Magazine : Vélo club.** Présenté par Gérard Holtz.
19.15 **INC.**
19.20 **Divertissement : Rien à cirer.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeu : Fort Boyard.** Animé par Cendrine Dominguez et Patrice Laffont. Spécial animateurs. Avec Gérard Holtz, Sonia Dubois, Nathalie Simon, Patrick Chêne, Christian Morin, Pascal Légitimus.
22.40 **Téléfilm : Pour le meilleur et pour le pire.** De Clive Donner.
0.20 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Long-courrier.** Présenté par Thierry Ardisson. Une nuit à Rio. Rencontres avec Chico Buarque, Jean-Gabriel Albicoco, Maria Paula, Tom Jobim, Sandra Wemec, Ronald Biggs, Don Pedro.

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Couleur pays.** Evasion : les grottes de Chorange dans le Vercors, le mont *Ventoux et le mont* Aiguille en Isère ; A 13.55, En flânant avec Roger Gicquel à Pont-Aven ; A 14.55, Méridionales : la Provence des peintres ; A 15.20, Passion pêche : dans les Vosges ; A 15.45, Littoral : île de Sein, île de Batz ; A 16.20, Tiercé ; A 16.35, Génération sensations : le jet-ski ; A 16.45, Boulogne-sur-Mer : Festival de la côte d'Opale et clin d'œil au Tour de France qui commence à Lille.
17.50 ▶ **Magazine : Montagne.** René à la « Jeanne », de Gilles Chappaz.
18.20 **Expression directe.** CGC.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Aventures de Tintin.** Le Trésor de Rackham le Rouge.
20.35 **Divertissement : Benny Hill.**
21.10 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.** De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (1er épisode).
22.30 **Sport : Football.** Coupe du monde (8e de finale) : Espagne-Suisse en *direct de Washington.*
0.30 **Journal et Météo.**
0.45 **Magazine : Ruban rouge.** Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez.

CANAL PLUS

13.30 **Spectacle : Prince, The Beautiful Experience.**
14.35 **Surprises.**
14.45 **Sport : Tennis.** Finale dames, en direct de Wimbledon.
17.05 **Documentaire : L'Art du guerrier.**
18.00 **Série animée : Ren et Stimpy Show.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.25 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.30 **Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Spectacle : Madonna.** The Girlie Show.
20.30 **Téléfilm : Secret militaire.** De Marc Evans.
22.30 **Documentaire : Le Cinéma d'effets spéciaux.** 14. Les trucages numériques.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Documentaire : Iles... était une fois les Caraïbes.**
23.53 **Surprises.**
0.00 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
0.05 **Cinéma : Ice Woman.** Film américain, classé X, de Michael Zen (1993).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Les Légions du pape noir.** De Christophe Barreyre et Guy Saguez. 2. Les éducateurs (rediff.).
18.00 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Cuba, musique et révolution ; Convention internationale du tatouage ; BD ; Patra ; Munir Bachir ; La danse de Mao ; La boxe thaïlandaise ; Yo Ho Délic ; US3 (rediff.).
19.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary.
19.30 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. *L'année géopolitique.*
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et japonaises de la semaine du 2 juillet 1944, commentées par Marc Ferro et William Harper.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : L'Amour en suspens.** De Thomas Riedelsheimer.
22.00 **Cinéma : Le Plongeon.** ■■ Film italien de Massimo Martella (1993) (v.o.).
23.35 **Magazine : Snark.** Médiations, de Gary Hill ; Bleu-blanc-rouge, de Jean-Louis Bompoint ; En caméra portée, de Tony Hill ; Courrier à petite vitesse, d'Alison Snowden ; Vacances, de Zbigniew Rybczynski.
0.00 **Musique : Jazz in the Night.** Joe Louis Walker and the Boss Talkers (30 min).

M 6

13.50 **Série : V.**
14.45 **Série : Berlin antigang.**
15.40 **Série : Pause café.**
16.45 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.45 **Série : Le Saint.**
18.45 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 2.30). L'Argent du Tour de France.
19.15 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations, *Météo.***
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à 1.25) Les enfants royaux britanniques.
20.45 **Téléfilm : Les Windsor, la force d'un amour.** De Charles Jarrott.
22.35 **Documentaire : Il était une fois... la malédiction des Windsor.** De René Jean Bouyer.
23.35 **Téléfilm : Un bébé en sursis.** De John Korty, avec John Lithgow, Mary Beth Hurt.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Jacques Martinez, peintre.
20.45 **Fiction.** Au ralenti, d'Eduardo Pavlovsky ; la Communication de Philippe Dohy.
22.35 **Musique : Opus** L'Orgue de Barbarie, avec Pierre Charial.

FRANCE MUSIQUE

20.00 **Opéra** (donné le 30 avril à *l'Opéra de Paris*) : *Alceste,* tragédie lyrique en trois actes, de Gluck, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Graeme Jenkins ; sol. : Françoise Pollet, Gary Lakes, Philippe Rouillon, René Massis, Jean-Luc Viala, Boris Martinovic, Till Fechner.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes no 6 en *ut majeur,* de Mica ; Duo pour violon et alto en sol majeur K 423, de Mozart ; Sonate pour violoncelle et piano no 3 en la majeur, de Beethoven.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.**

IMAGES

Importances

Les gens importants ont l'air malheureux en ce moment. Vendredi, Jean-Luc Delarue, la coqueluche de Canal +, avait le cœur gros à l'occasion du dernier numéro de « La grande famille », le magazine qui a fait sa gloire. On venait pourtant d'y chanter ses louanges dans le plus pur des styles nombriliques. Tout le monde pleurait à chaudes larmes autour de lui, surtout les jeunes femmes, comme s'il s'agissait de *célébrer ses funérailles. Quelque* pervers clandestin aurait-il forcé ce talentueux animateur à quitter Canal + pour France 2 ? Ce spectaculaire transfert camouflerait-il un odieux marchandage ? Serait-ce si affligeant de faire fructifier ce nom et sa fortune ?

Est-il donc si douloureux de cueillir les honneurs qu'on a recherchés ?

Cette dernière question vaut aussi pour Yasser Arafat.

Ce vieux combattant avait de bonnes raisons de se réjouir. Il pouvait enfin rentrer chez lui par la grande porte, embrasser la terre palestinienne sous les acclamations de son peuple. C'était jour de fête. Nul ne tiendra rigueur à France 2, qui a fait vivre cet événement en direct, d'avoir subi quelques aléas techniques en cette circonstance historique. Peu importe qu'on n'ait pas vu grand-chose de cette marche triomphale et qu'on n'ait rien entendu du tout du discours du chef de l'OLP à Gaza. On y était, et c'était l'essentiel.

Mais pourquoi, sur les gros plans entraperçus, Yasser Arafat paraissait-il si soucieux, si partagé entre l'allégresse et la lassitude ? Avait-il conscience qu'il lui serait désormais plus difficile de faire la paix que la guerre ? Redoutait-il soudain cette ultime épreuve de vérité ?

Quelle force infernale pousse donc l'homme à sortir de l'anonymat si la conquête de la renommée devient fatalement un fardeau ?

Cette question-là vaut également pour Diego Maradona, qui murmurait au même moment un peu partout qu'il n'avait pas triché. Il le jurait sur la tête de ses petites filles.

Le dieu argentin du football, intoxiqué par le succès, ne voulait pas redevenir un joueur anonyme. Un joueur quelconque. Il ne voulait pas vieillir. Il croyait que son existence n'aurait plus de signification s'il ne pouvait plus ressembler à son image. Il lui paraissait que sa vie serait alors renvoyée au néant. Voilà sans doute ce que signifiait l'explosion de joie brute, presque bestiale, à laquelle il avait laissé libre cours l'autre jour quand il était venu grimacer devant une caméra placée au bord du terrain, après avoir marqué le but qui couronnait son retour victorieux dans l'équipe de son pays. Sa boulimie de renommée l'aura dévoré.

L'anonymat est-il donc si méprisable ?

Ce n'est pas la peine de poser cette autre question à ce soldat non identifié dont on n'a vu que le dos, dans un reportage de France 2 sur le Rwanda, alors qu'il portait dans ses bras un enfant blessé que ses copains venaient d'arracher aux massacreurs. Ce petit garçon inconnu tenait ce soldat sans nom par le cou comme jamais Diego Maradona ne tiendra un ballon. Dans le geste de son bras frêle enroulé autour de cette nuque forte qui était devenue sa bouée de sauvetage, il y avait une tendresse infinie pour le plus glorieux des anonymats.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 3 JUILLET

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 **Club Dorothée.**
8.00 **Le Disney Club.**
10.25 **Magazine : Auto Moto.** Grand Prix de France de formule 1 à Magny-Cours : résumé des essais ; Le petit journal, la grille de départ ; Le *tour du circuit ; Les points* chauds du circuit ; Magazines ; L'actualité de la formule 1.
11.03 **Météo** (et à 12.23).
11.05 **Magazine : Téléfoot en Amérique.** Coupe du monde : résumé des matches de la semaine ; Présentation des prochaines rencontres.
11.58 **Météo des plages.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Magazine : Formule 1 à la Une.** Grand Prix de France en direct de Nevers Magny-Cours.
13.55 **Sport : Formule 1.** Grand Prix de France en direct de Nevers Magny-Cours ; A 15.45, Le podium.
16.00 **Série : Les Dessous de Palm-Beach.**
16.50 **Disney Parade.**
18.05 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 ***Magazine* : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste.
20.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football et Météo.**
20.50 **Cinéma : La Traversée de Paris.** □ Film français de Claude Autant-Lara (1956) (version colorisée).
22.25 **Sport : Football.** Coupe du monde (8e de finale) : Roumanie-Argentine, en direct de Los Angeles.
0.30 **Journal et Météo.**
0.35 **Concert : Mozart.** *Symphonies KV 130, 132, 133 et 134,* par l'Orchestra filarmonica italiana, dir. : Alessandro Arigoni.
1.50 **TF 1 nuit** (et à 2.50, 3.45).
1.55 **Série : Cités à la dérive** (2e épisode).
2.55 **Documentaire : Histoires naturelles.**
3.55 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
4.20 **Série : Mésaventures.**
4.45 ***Musique.***
5.05 **Documentaire : Histoire de la vie.**

FRANCE 2

6.10 **Documentaire : Urti.** Le Maître des plantes.
7.00 **Dessin animé.**
7.10 **Sport : Rugby.** Test-match : Nouvelle-Zélande-France, en différé d'Auckland.
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
9.30 **Source de vie.**
10.00 **Présence protestante.** Des livres pour l'été.
10.30 **Magazine : Le Jour du Seigneur.** Cas de conscience : S'engager... Au nom de quoi ? Au nom de qui ? ; A 11.55, Midi moins sept, présenté par Noël Copin.
11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Germain-Saint-Laurent à Vert-le-Grand (Essonne).
12.00 **L'Heure de vérité** (et à 1.50). Magazine présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Gilles de Robien, député PR, maire d'Amiens et premier vice-président de l'Assemblée nationale.

DIMANCHE • MIDI — France 2
Gilles DE ROBIEN
à l'Heure de Vérité.

12.50 **Météo** (et à 13.15).
12.55 **Loto, Journal et Point route.**
13.25 **Magazine : En attendant le Tour.**
14.45 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Euralille-Armentières, 1re étape (234 km).
16.50 **Magazine : Vélo club.**
17.35 **Magazine : Stade 2.** Football : page spéciale Coupe du monde ; Rugby : tournée de l'équipe de France en Nouvelle-Zélande ; Tennis : Tournoi de Wimbledon ; Automobile : Grand Prix de France de formule 1 à Magny-Cours, Rallye d'Argentine ; Cyclisme : page spéciale Tour de France, en direct d'Armentières ; Beach-volley : championnets de France ; VTT : championnats de France de cross.
18.40 **Magazine : Coupe du monde de football.**
19.05 **Sport : Football.** Coupe du monde (8e de finale). Arabie saoudite-Suède, en direct de Dallas ; à 19 h 50, mi-temps ; à 22 h 05, seconde mi-temps.
21.00 ***Journal, Journal des* courses et Météo.**
21.35 **Cinéma : La Smala.** ■ Film français de Jean-Loup Hubert (1984).
23.10 **Cinéma : Un justicier dans la ville 2.** □ Film américain de Michael Winner (1981).
0.40 **Journal et Météo.**
1.00 **Série : Un privé sous les tropiques.**
2.40 **Série : Autrement dit.**
3.30 **Dessin animé** (et à 4.50).
3.40 **24 heures d'info.**
3.50 **Magazine : Stade 2** (rediff.).
4.55 **Sport : Cyclisme.** Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.**
8.00 **Les Minikeums.**
11.20 **Expression directe.** UDF.
11.30 **Magazine : Mascarines.** Présenté par Gladys Says.
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Autour du Tour.** En direct d'Euralille. Grand témoin : Jean Piat. Invités : Pierre Mauroy, Jean-Claude Casadesus, Jean-Pascal Reux.
12.45 **Journal.**
13.00 **Téléfilm : Règlement de comptes en ville.** De Virgil Vogel.
14.30 **Documentaire : Un été dans les Rocheuses.**
14.55 **Téléfilm : Qui a tué Helen Bowen ?** De Stuart Rosenberg.
16.35 **Tiercé et prix de Saint-Cloud.**
17.00 ▶ **Téléfilm : Louis Renault, un visionnaire.** De Jean Larriaga.
18.00 **Série : En garde à vue.** Garage dangereux, de Marco Pauly.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Journal du Tour.**
20.50 **Série : Derrick.** Docteur Schöne, de Herbert Reinecker.
21.55 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.** De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (2e épisode).
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Cinéma : La Belle et le Cavalier.** ■■ Film italien de Francesco Rosi (1967) (v.o.).
1.05 **Musique : Cadran lunaire.** *Liederkreis ; Der Arme Peter,* de Schumann, par Nathalie Stutzmann, soprano, Catherine Collard, piano.

CANAL PLUS

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.24).
7.00 **Cinéma : Croc Blanc.** ■ Film italien de Lucio Fulci (1974).
7.25 **animé. Ça cartoon.**
8.45 **Cinéma : Cœur de tonnerre.** ■ Film américain de Michael Apted (1992).
10.40 **Cinéma : Une étrangère parmi nous.** ■ Film américain de Sidney Lumet (1992).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Courants d'airs.** Estelle Hallyday à Amsterdam.
13.05 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
13.35 **Sport : Pétanque.** Trophée Canal + (rediff.).
14.25 **Court métrage : Zoo Cup.**
14.30 **Surprises.**
14.45 **Sport : Tennis.** Finale messieurs, en direct de Wimbledon.
18.00 ▶ **Téléfilm : Une qui promet.** De Marianne Lamour.

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana. Hancel et Gretel ; Andy Panda va à la pêche ; Main basse sur le poulailler ; La Leçon de pêche ; Une croisière parfumée ; Out and Out *Rout ; Souris à vendre.*
20.35 **Cinéma : Hollywood Mistress.** ■ Film américain de Barry Primus (1991).
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Corridas.** La novilla de Vic-Fezensac. Reportage : Les piques bleu-blanc-rouge, de Jean Cazenave.
23.45 **Cinéma : Histoires de fantômes chinois 2.** ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1990).
1.25 **Cinéma : Incident à Oglala.** ■ Film américain de Michael Apted (1991).
2.50 **Surprises.**

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Téléfilm : L'Indésirable.** De Sigi Rothemund (rediff.).
18.45 **Courts métrages : Rock vidéos.** D'Aki Kaurismäki. Rocky 6 (rediff.).
19.00 **Court métrage : L'Emigrant.** *De Charles Chaplin, avec* Charlie Chaplin, Edna Purviance.
19.30 **Documentaire : La Comédie lyrique.** Claus Helmut Drese et l'Opéra de Vienne, de Norbert Beilharz. *L'ancien directeur de l'Opéra de Vienne se confie...*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Double vie.** Soirée conçue par Vivien Marx.
20.41 ***Documentaire* : Les Illégaux.** De Tom Bower. *Chez les espions.*
21.30 **Documentaire : Ami ou ennemi ?** Ibrahim Böhme entre dissidence et Stasi, de Beate Frenkel et Torsten Preuss. *Le cofondateur de la SPD est-allemande a toujours nié sa collaboration avec la Stasi.*
22.05 **Documentaire : Les Chevaliers de l'Ouest.** D'Elise Fried. *Aux Etats-Unis, une société d'hommes et de femmes consacrent tout leur temps libre à la culture et à l'artisanat du Moyen Age.*
22.35 **Documentaire : Personne le sait...** Doubles vies homosexuelles, de Sabine Zurmühl (v.o.).
23.25 **Cinéma : Proches Parents.** ■ Film canadien d'Atom Egoyan (1984) (v.o.).

M 6

7.00 **Boulevard des clips** (et à 1.10, 6.00).
8.45 **Magazine : Mes années clip.**
9.10 **Culture pub.** Festival du film publicitaire.
10.05 **Magazine : Ciné 6.**
10.35 **Magazine : E = M 6.** Les dents des singes hurleurs ; Galvani, le fluide animal ; Les dégâts des zoos ; Les voiliers ; Les remèdes de la mer.
11.05 **Magazine : Turbo.**
11.45 **Série : Les Années coup de cœur.**
12.10 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.50 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
13.45 **Série : Le Fugitif.**
14.45 **Magazine : Culture rock.** La saga des Rita Mitsouko.
15.15 **Magazine : Fréquenstar.** Invité : Alain Souchon.
16.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.15 **Téléfilm : Meurtre avec mention.** D'Antonia Bird.
18.55 **Série : Aux frontières du réel.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.05).
20.45 **Téléfilm : Les parents que j'ai choisis.** De Linda Otto.
22.30 **Culture pub** (et à 5.35). Spécial Dieu.
23.00 **Téléfilm : Eternelle Emmanuelle.** De Francis Leroi.
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Métal express.**
2.30 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Connaissiez-vous Joseph Beuys ? (rediff.).
22.25 **Poésie sur parole.** Les poèmes de Dulce Maria Loynaz.
22.35 **Concert** (enregistré le 23 janvier 1994, à Radio-France) : Présence 94, œuvres de Giorgy Ligeti, avec Pierre Charial (orgue).

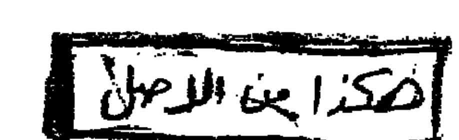
FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Carrefour de la guitare.** Par Robert J. Vidal. Œuvres de Ponce, Piazzolla, Dowland, Hetu, Flores- Mendes, Castelunovo-Tedesco.
21.30 **Voix souvenirs.** Par Henri Goraieb. Mado Robin. Œuvres de Verdi, Giordano.
22.30 **Mille et une nuits...** Par Mildred Clary.
0.05 **Atelier.** Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

France-Culture, 11 heures : Laurent Fabius (« Le rendez-vous des politiques »).

RTL, 18 h 30 : Patrick Devedjian (« Le grand jury RTL-le Monde »).



Le Monde

L'adoption des deux derniers contrats de plan entre l'Etat et les conseils régionaux

M. Giraud bénéficie d'une majorité absolue en Ile-de-France

Une augmentation substantielle des crédits pour les transports en commun a permis à Michel Giraud, *président (RPR) de la région Ile-de-France, de faire adopter, à la majorité absolue*, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 juillet, le contrat de plan 1994-1998 : 107 conseillers régionaux (52 RPR, 35 UDF, 18 élus Génération Ecologie *sur 23, 2 non-inscrits sur 3)* ont voté pour, 9 élus Verts se sont abstenus, 2 ont voté contre comme les représentants du PCF, du PS et du FN. D'un montant de 34,414 milliards de francs, ce contrat de plan est financé à 68 % *par la région et à 32 % par l'Etat.*

Michel Giraud peut être satisfait. Le président (RPR) de la première région française, mais la dernière à se prononcer, a réussi à faire adopter, après deux jours *de débats, le contrat de plan* qui va être signé avec l'Etat. Il a acquis ce résultat avec une majorité absolue, alors qu'il n'est soutenu que par 87 élus sur les 209 du conseil régional d'Ile-de-France. Après avoir obtenu l'accord d'une partie des élus de Génération Ecologie (*le Monde* du 1er juillet), il a réussi à arracher l'abstention du groupe des Verts. *En début de soirée*, vendredi 1er juillet, les Verts étaient pourtant encore sur une position de refus. Ils avaient enregistré les efforts de la région en faveur des transports en commun. La mobilisation pour la lutte contre le sida avec 100 millions de francs de la région et l'engagement du ministère de la santé de financer le fonctionnement d'appartements thérapeutiques leur donnait également satisfaction. Les Verts se félicitaient aussi de la promesse de réhabilitation de 60 000 logements sociaux.

Ces avancées remplissaient les *« conditions »* posées par GE – avec l'assurance d'un débat à l'automne sur la politique de la ville et certains aménagements routiers – pour voter le contrat entre l'Etat et la région. Mais elles étaient loin de suffire aux Verts. Ceux-ci demandaient donc à M. Giraud d'obtenir de l'Etat un effort pour les transports en commun. Une mission difficile pour le ministre du travail, qui souhaitait cependant se prémunir *contre des défections prévisibles* d'autres élus écologistes mécontents des solutions trouvées pour *tel ou tel problème local.*

L'effort sur les transports

M. Giraud allait pourtant obtenir, après consultation de Matignon, de Bercy et du ministère de *l'équipement, une réponse positive* à son *« souhait de voir l'Etat accompagner l'effort supplémentaire de la région sur les transports en commun »*. Une lettre du préfet de région permettait d'annoncer que l'Etat s'engageait à investir, hors contrat de plan, dans les transports en commun jusqu'en 1998, une partie de la taxe sur les bureaux et du produit des amendes. *« La région et l'Etat vont investir 1,4 milliard de francs de plus que prévu initialement dans les transports en commun. Avec 14,2 milliards pour ceux-ci et 9 milliards pour les routes, nous sommes beaucoup plus près du rapport des deux tiers que nous avons voté dans le plan régional »*, se félicitait Alain Rist, président du groupe des Verts, en prônant l'abstention.

Tout à la satisfaction d'avoir tenu bon sur les routes, les élus RPR et UDF considéraient que ce débat avait marqué un nouveau rapprochement de leurs positions avec celles des écologistes. *« Nous sommes de plus en plus souvent à quelques millimètres les uns des autres*, remarquait Bernard Lehideux, président du groupe UDF, à la fin du débat. *Il n'est cependant pas encore question d'un pacte pour gouverner la région, mais d'une majorité d'idées. »*

CHRISTOPHE DE CHENAY

M. Millon obtient un soutien sans enthousiasme en Rhône-Alpes

LYON

de notre bureau régional

Le conseil régional de Rhône-Alpes a adopté, en troisième lecture, vendredi 1er juillet, le contrat de plan Etat-Région (80 voix « pour » (*UDF*, *RPR*, *non-inscrits*, GE et Solidarités), 40 « contre » (FN, PC), 26 abstentions (PS) et 11 refus de vote (Verts). Lors d'un *premier examen, le 29 avril*, la plupart des groupes, ceux de la majorité relative UDF-RPR comprise, avaient demandé à l'Etat de revoir son texte. *Le 3 juin, malgré* un avenant concernant le secteur de la recherche et une rallonge budgétaire pour la formation professionnelle, *l'exécutif, présidé par* Charles Millon (UDF-PR), était mis en minorité par le vote négatif des groupes PC, PS, FN, Verts et Génération Ecologie.

Le document présenté, une troisième fois, n'a pas été modifié. *Une « note explicative » lui a été* jointe, précisant certaines intentions, notamment les conditions de négociations avec la SNCF. Ces explications n'ont pas convaincu le Front national et le Parti communiste qui ont maintenu leur opposition. Les Verts, estimant que rien n'était modifié sur le fond, ont finalement choisi de ne pas participer au vote. Génération Ecologie a *préféré apporter son soutien à ce* contrat, afin *« d'engranger les quelques acquis »*. Enfin, le PS, tout en maintenant ses critiques, s'est abstenu, *compte tenu des « avancées relatives »*. D'un montant de 9,6 milliards de francs (dont 5 émanant de l'Etat), ce contrat n'a pas suscité d'enthousiasme, même dans les rangs des élus RPR ou UDF, qui, au mieux, l'ont qualifié de *« compromis acceptable »*.

A peine sorti de cette passe délicate, M. Millon risque d'être *confronté à d'autres difficultés*. En effet, à la suite d'un recours déposé par un maire (div.d.) de la Loire, le tribunal administratif de Lyon pourrait, mardi 5 juillet, annuler le vote du budget 1994 de l'assemblée régionale. Le commissaire du gouvernement *de cette juridiction* a rendu, cette semaine, des conclusions allant dans ce sens. Or, il avait fallu deux longues sessions, en février et mars, pour adopter ce budget marqué d'une augmentation de 60 % de la fiscalité.

B. C.

En dépit de l'absence des représentants du Haut-Commissariat de la République

La Polynésie française célèbre le dixième anniversaire de son statut d'autonomie

PAPEETE

de notre correspondant

Les cérémonies marquant les dix ans du statut d'autonomie interne de la Polynésie ont *débuté, mercredi 29 juin*, dans une atmosphère de fête. Une foule nombreuse est venue acclamer, *les trois mille participants* du *Hiva Vae Vae*, le défilé civil traditionnel à Papeete. Pourtant, un *incident* est venu quelque peu ternir l'atmosphère. Reprochant aux autorités du territoire de ne pas respecter la bienséance protocolaire, les représentants du Haut-Commissariat de la République et les magistrats ont ostensiblement *boycotté* les cérémonies. Un épisode de plus dans la série d'escarmouches qui émaillent régulièrement les relations entre l'Etat et Gaston Flosse, le président du gouvernement territorial.

Le député RPR avait invité, pour la circonstance, Francis Sandford, l'un des pionniers de l'autonomie. C'est que M. Flosse se pose en dépositaire de cet héritage bien que son parti politique, le Tahoeraa Huiraatira, n'ait eu de cesse, naguère, de dénoncer dans la revendication d'autonomie *« l'antichambre de l'indépendance »*. Entre-temps, il est vrai, M. Flosse s'est emparé des leviers des nouvelles institutions concoctées pour l'archipel en 1984 par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM *de l'époque, Georges Lemoine*, un dispositif qui va jusqu'à l'extrême limite de ce que la République est en mesure de concéder en matière de décentralisation.

L'archipel se voit, non seulement, dirigé par un « gouvernement » – avec un président et des ministres – mais il est doté de signes distinctifs qui sont autant de marque de reconnaissance solennelle de sa spécificité, telle une bannière représentant les cinq archipels du territoire et, plus tard, un hymne « patriotique ». Une nouvelle loi, votée en juillet 1992, étoffera encore les attributions des institutions locales, en leur déléguant le pouvoir de représenter l'Etat lors des *tractations internationales et en* leur accordant la possibilité de gérer elle-mêmes la zone économique exclusive des 200 milles à partir des côtes polynésiennes.

La suspension des essais nucléaires

Depuis dix ans, la Polynésie vit au rythme des ruptures et des réconciliations qui marquent les relations entre M. Flosse, Jean Juventin, Emile Vernaudon et Alexandre Léontieff, ancien ami et aujourd'hui adversaire de M. Flosse. Tous, néanmoins, partagent les mêmes convictions autonomistes. *Le seul à récuser le* plus bruyamment le statut de 1984 est Oscar Témaru, chef du Front de libération de la Polynésie (FLP, indépendantiste).

Le moratoire portant sur la suspension des essais nucléaires a éclipsé, depuis 1992, le débat sur les institutions. Le contrat de développement convenu avec l'Etat intéresse davantage les îliens. Preuve de sa bonne volonté, l'Etat a détaché un petit contingent de légionnaires pour la construction d'un gymnase territorial aux îles Gambier. Les képis blancs défileront au pas de la garde impériale, non pas pour les festivités de l'autonomie, *mais* dans le cadre des cérémonies du 14 juillet, l'autre fête traditionnelle de la Polynésie française.

MICHEL YIENG KOW

L'ESSENTIEL

DATES

La nuit des longs couteaux

Il y a soixante ans, Adolf Hitler élimine la direction des SA (Sections d'assaut), l'« armée politique » du régime dictatorial.

« Livres politiques », par André Laurens : « Rhétorique de la tribu, rhétorique de l'Etat », de Francis Goyet ; « Réformer », de John T. S. Keeler *(page 2.)*

INTERNATIONAL

« Loin des capitales » : la dernière bataille des Shoshones-Paiutes

L'*armée de l'air américaine* a choisi d'installer dans l'Idaho un terrain d'entraînement. Sou*tenus par des groupes écolo*gistes, les Indiens Shoshones-Paiutes entendent défendre ce *site sacré (page 3.)*

Rwanda : le massacre des Tutsis

L'armée française, arrivée à Bissessero, a découvert les *survivants des massacres. Les* réfugiés tutsis demandent aux troupes françaises de les pro*téger sur place ou de les éva*cuer vers le Zaïre *(page 5.)*

POLITIQUE

Création de l'Alliance radicale au Parlement européen

L'Alliance radicale européenne est née à Bruxelles. Forte de dix-neuf membres, elle compte les treize élus Energie radicale de la liste de Bernard Tapie, deux radicaux italiens, deux nationalistes écossais, un *régionaliste flamand et un* régionaliste espagnol *(page 7.)*

SOCIÉTÉ

Immigration : Nadia, algérienne et femme libre

La Commission de recours des réfugiés (CRR) a examiné, vendredi 1er juillet, le cas d'une *jeune Algérienne*, qui a fui son pays, victime des discriminations et des violences exercées *à l'encontre des femmes. (page 9.)*

CULTURE

Sonny Rollins au Festival de Vienne

Le saxophoniste Sonny Rollins *a ouvert le Festival de jazz de* Vienne, vendredi 1er juillet. Musicien unique, il cherche en scène, *devant la foule, la voix* exacte et exagérée de la musique et remporte un triomphe au théâtre antique *(page 11.)*

ÉCONOMIE

L'accord social d'Air France sur la productivité

La direction d'Air France a tenu d'*ultimes négociations*, vendredi 1er juillet, avec les dix syndicats adhérents à l'accord-*cadre portant* sur les *mesures* sociales nécessaires pour aboutir à un gain de producti*vité de 30 %*. Un *dispositif* qui devrait entrer en vigueur au 1er septembre *(page 13.)*

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

La multiplication récente des « affaires » – Pechiney, Banesto, Schneider, etc. – en France et à l'étranger, est-elle le signe d'une aggravation *mondiale de la corruption, où* une illusion d'optique, les tricheries n'étant pas plus nombreuses, *mais mieux connues*, plus grosses, et plus vite réprimées ?

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de I à VIII et un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 40

Le numéro du « Monde » *daté samedi 2 juillet 1994* a été tiré à 456 454 exemplaires

Pour relancer son aide aux pays africains

La Caisse française de développement réclame des moyens supplémentaires à l'Etat

Bras financier de l'Etat pour la coopération avec les anciennes colonies, notamment dans les pays d'*Afrique francophone*, la Caisse française de développement (CFD) aura-t-elle demain les moyens de ses ambitions ? La réponse dépend du gouvernement.

Ces dernières années, la Caisse française de développement avait mis à profit les difficultés rencontrées en Afrique subsaharienne pour élargir son champ d'action. De plus en plus souvent dans l'in*capacité de jouer son rôle tradition*nel de banquier du développement sur le continent noir – victime du rafraîchissement des relations diplomatiques entre Paris et certaines capitales (celles du Togo ou du Zaïre) ou pour cause de faillite *financière de certains États* (le Congo) – la Caisse s'était tournée vers les anciennes colonies françaises en Asie (Vietnam, Cambodge, Laos), et le Maghreb. Inimaginable il y a peu, le Maroc est devenu en 1993 le troisième *« client » de la CFD devant* le Mali, le Tchad et le Gabon. Et la Caisse a ouvert des agence à Hanoï, Phnom Penh, et Johannesbourg, bientôt à Ventiane.

Les limites de ce redéploiement seront bientôt atteintes. Certes, la Caisse rêve toujours d'expansion, *notamment en direction des* anciens pays du bloc de l'Est, mais l'Afrique francophone est de retour avec son franc CFA dévalué de moitié – comme le lui demandaient la Banque mondiale et Paris – et ses besoins financiers immenses. *« Il nous faut accorder des concours à de nouveaux pays sans faire moins pour les autres. Cette année, ce sera possible moyennant un faible complément budgétaire, mais en 1995 nous serons en face d'un vrai problème. Ce sera au gouvernement de trancher »*, a récemment expliqué Philippe Jurgensen, qui présentait les activités de la Caisse dont il est le directeur général. *Les chiffres de 1993 témoignent* de l'attentisme de la CFD et de Proparco, sa filiale spécialisée dans le financement du secteur privé, dans l'attente de la dévaluation du franc CFA. *Qu'ils* prennent la forme de subventions, de prêts ou de participations, les engagements globaux de la Caisse hors DOM-TOM sont passés de 9,9 milliards en 1992 à 7,7 milliards de francs en 1993, soit une baisse de 22,3 %. Elle affecte aussi bien les financements de projets (*4,2 milliards*) agricoles ou industriels que l'aide hors projet (3,3 milliards). Derrière ce terme sibyllin se cachent les aides budgétaires octroyées *par* le gouvernement français à des États incapables, par exemple, de payer leurs fonctionnaires ou d'honorer leurs échéances *auprès des institutions financières* comme la Banque mondiale.

La répartition de ces aides hors projet n'est pas neutre. Elle témoigne de l'attention de Paris à l'égard de *tel* pays africain plutôt que de tel autre. L'an passé, trois d'entre eux se sont partagé l'essentiel de la manne : la Côte-d'Ivoire (*1,7 milliard*), le Cameroun (1 milliard) et le Gabon (150 millions). Quant à connaître l'utilisation des fonds – il s'agit de prêts et de *subventions* –, le rapport de la Caisse n'en souffle mot.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Renforcement de la coopération européenne dans l'agroalimentaire

La CNP a acquis 49 % de la SCI et Associés

La Compagnie nationale à portefeuille (CNP), détenue par l'homme d'affaires belge Albert Frère, va racheter 49 % de la *Société centrale d'investissement et* Associés (le groupe agroalimentaire construit par le banquier Jean-Marc Vernes et son allié Raul Gardini, décédé l'an dernier), ont indiqué la SCI et la CNP vendredi 1er juillet, dans un communiqué.

La SCI avait annoncé début mai que le groupe d'Albert Frère rachèterait 34 % de la SCI et Associés, mais la CNP a *« saisi l'opportunité d'acquérir immédiatement une part supérieure du capital de ce groupe »*. La SCI et Associés, qui contrôle les deux branches agroali*mentaires françaises du groupe* – Barry (cacao) et Vital-Sogéviande (produits carnés) –, sera donc répartie entre la maison-mère SCI (51 %) et Albert Frère (49 %). Le capital de la maison-mère SCI est détenu à 33,5 % par la famille Gardini, 15 % *par Vernes*, le reste étant aux mains de la Navigation mixte (18 %), d'Air liquide (5 %) *et de Dassault (10 %), considérés* comme des alliés de M. Vernes, sans oublier 3,3 % détenus par Albert Frère.

UNIROYAL : vigiles contre grévistes. – Deux salariés en grève de l'usine Uniroyal de Clairoix, près de Compiègne (Oise), qui fabrique des pneumatiques, ont été légèrement blessés, dans la nuit du 29 au 30 juin, après l'intervention d'une trentaine de vigiles envoyés par la direction de l'usine pour faire lever un piquet de grève. Les salariés avaient cessé le travail pour protester contre la volonté de la direction de l'usine d'imposer en juillet et août des horaires relevés de 42 à 45 heures par semaine afin de rattraper des retards de production.

TÉLÉCOMMUNICATIONS : *Telefonica rejoint le consortium européen Unisource.* – La compagnie de télécommunications espagnole Telefonica a rejoint *comme quatrième* associé le consortium européen Unisource. Aux côtés des compagnies de télécommunications hollandaise (PTT Telecom *Netherlands*), *suédoise* (Telia) et suisse (Telecom PTT), Telefonica devient un membre à part entière de ce consortium. Celui-ci collabore avec ATT pour fournir des services à l'European VPN Users Association.

MM. Sorman et Calvet couvrent d'éloges le livre de M. Chirac

Alors que l'éditeur de *Une nouvelle France* se félicite des premiers chiffres de vente de *l'ouvrage* de Jacques Chirac (*le Monde* du 30 juin), des commentateurs apportent leur soutien à ce que certains *nomment* déjà *« le livre de l'été »*.

L'expression est de Guy Sorman, directeur de *la lettre politique et parlementaire*, qui, dans le numéro du 28 juin de cette correspondance hebdomadaire, signe sous ce titre un éditorial consacré à un livre qui a *« ébloui »* les médias et *« stupéfait »* les partis.

Guy Sorman l'affirme : « Ce n'est pas l'œuvre collective de quelques « nègres » ou d'énarques plumitifs », mais le style est bien celui de l'homme qu'il affirme connaître.

« Candidature à droite : la sienne ! »

Dans cet ouvrage, *« alliance du gaullisme et du libéralisme »*, il retrouve des propositions sur l'emploi, qu'il avait, lui-même, évoquées dans son dernier livre et qui lui permettent d'écrire : *« A l'évidence, un accord se dessine autour de ce que j'ai appelé le devoir national de formation, entre Chirac, Madelin, Monory. Le livre de Jacques Chirac esquisse les bases d'une candidature unique à droite : la sienne ! »*

Pour Jacques Calvet, président de PSA, *« Jacques Chirac vient de publier un ouvrage court, mais fort dense »*. C'est par ces mots que l'ancien directeur de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing au ministère des finances commence une « libre opinion » consacrée au livre, publiée dans *les Echos*, vendredi 1er juillet. Il estime que ce livre, *« agréablement écrit »*, aborde *« les vrais problèmes de notre société dans la France d'aujourd'hui, comme dans l'environnement européen et mondial actuel »*.



Le Monde

HEURES LOCALES

LA POLITIQUE DE LA VILLE EN PANNE

Un an après le grand débat sur les banlieues à l'Assemblée nationale, certains quartiers « sensibles » s'enfoncent dans l'exclusion, tandis que l'action de l'Etat pâtit d'un manque de cohérence et de lisibilité








CHAMUSSIPA PRESS

Implosion d'une barre de HLM à la cité des Bosquets de Montfermeil

QUATORZE milliards de francs dégagés, et beaucoup de mécontents : le bilan est cruel, un peu plus d'un an après le bel enthousiasme du débat sur la politique de la ville, qui avait ouvert la législature à l'Assemblée nationale. Face à la force du symbole que représentait l'appel de Simone Veil au chevet des banlieues, les nombreux nouveaux élus de droite des quartiers « difficiles » avaient alors rengainé leurs discours sécuritaires pour entonner l'hymne de la reconquête sociale. Quatorze mois et plusieurs annonces financières tonitruantes plus tard (9 milliards de francs pour les contrats de ville, 5 milliards de francs pour le *« plan d'urgence »*, prudemment rebaptisé « de relance »), les mêmes députés oscillent entre désarroi et colère et ne cachent plus leur mécontentement.

« On a pris un an de retard », lâche amèrement Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), tandis que Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) réclame, dans un amendement au projet de loi Pasqua sur le développement du territoire, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'efficacité des investissements consacrés à la politique de la ville depuis 1981 et un changement total d'optique. Pour sa part, Gilles de Robien (UDF, Somme) estime que la tentative de simplification des procédures par Simone Veil *« n'a pas porté ses fruits » (lire page IV).* Les élus de l'opposition, pour leur part, dénoncent des diminutions de crédits.

Un an d'attente pour un stage

Le ton n'est guère plus encourageant parmi les militants et les travailleurs sociaux *qui œuvrent sur le terrain.* De nombreuses associations, qui maintiennent un minimum de vie sociale dans les quartiers, sont en état de cessation de paiement et sur le point de licencier du personnel ou étranglées par les frais financiers. Les subventions vitales ont souvent été bloquées du fait des retards, voire de la non-signature des nouveaux contrats de ville, qui fixent les engagements financiers de l'Etat et des collectivités territoriales pour la durée du XI[e] Plan (1994-1998). Des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et des permanences d'accueil sont, ainsi, menacées.

Dans certaines cités, les jeunes chômeurs doivent attendre un mois pour... obtenir un rendez-vous à la mission locale, qui les inscrira à un stage d'insertion, lui-même programmé un an plus tard pour cause de listes d'attente. La suppression, par le ministère du travail, des sessions de préparation active à la qualification et à l'emploi (PAQUE), seules formules accessibles aux jeunes les plus exclus, tend, elle aussi, à exacerber les tensions (*le Monde* du 1[er] juin).

Troisième catégorie de mécontents, les habitants des cités eux-mêmes, qui sont censés être les principaux destinataires des efforts gouvernementaux (1). Depuis quinze ans qu'elle se pratique, la politique de la ville a rarement su se mettre à leur portée. La complexité de ses circuits financiers, les longs délais qui séparent les décisions de réhabilitation des résultats visibles, le caractère théorique des débats, pourtant essentiel, sur la « citoyenneté » dans les banlieues, ont installé l'idée d'interventions technocratiques, régulièrement mises à mal par les explosions de violence.

Seuls le dynamisme volontariste et la forte présence médiatique des premiers ministres de la ville, Michel Delebarre et Bernard Tapie, avaient réussi à insuffler un peu d'espoir quant aux capacités gouvernementales à faire bouger les quartiers. Le retrait de M[me] Veil, absorbée par les mille tâches d'un ministère surdimensionné, sa difficulté à dégager un message clair face au « bulldozer » Pasqua sur l'aménagement du territoire, n'ont guère amélioré la lisibilité de l'action gouvernementale dans ce domaine délicat et complexe. L'accent mis sur les investissements lourds au *détriment de la vie quotidienne* n'a rien arrangé.

« Le seul événement récent en matière de politique de la ville, c'est le score de Bernard Tapie », estime M. Raoult, à qui les 30 % à 35 % obtenus par le député des Bouches-du-Rhône dans certains bureaux de vote des quartiers populaires n'ont pas échappé.

Philippe Bernard

Lire la suite page IV

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES GRANDS TRAVAUX DU PRÉFET, DU PRÉSIDENT ET DE L'ÉVÊQUE

En Ardèche, le représentant de l'Etat a pris à cœur le débat voulu par le gouvernement pour l'élaboration du projet Pasqua

PROJET de loi ou pas, discussion parlementaire ou pas, débat sur la reconquête du pays ou pas, retour de l'Etat ou pas, approfondissement de la décentralisation ou pas, schéma national à l'horizon 2015 ou pas, peu importe... De Calais à Barcelonnette, tous ceux qui, quotidiennement et avec pragmatisme, aménagent « leur » territoire, qu'il soit urbain ou rural, départemental ou régional, n'attendent pas, inactifs, l'issue du long processus juridico-politique en cours pour avancer.

Requinqués et mobilisés par le projet Pasqua, les préfets et sous-préfets, ont depuis quelques mois du pain sur la planche et, à condition qu'ils en affichent la volonté, de quoi donner un sens à la politique nationale d'aménagement du territoire nouvelle manière. C'est le cas en Ardèche, où le préfet, François Filliatre, déploie une énergie à décoiffer tous les chefs de service des administrations de l'Etat et où le jeune sous-préfet de Largentière, Alain Triolle, sorti de l'ENA il y a à peine trois mois, avait insisté pour qu'on lui attribue un poste en province où il puisse, *« baigner*, comme il dit, *vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans ce qui* [le] *passionne plus que tout : l'aménagement du territoire ».*

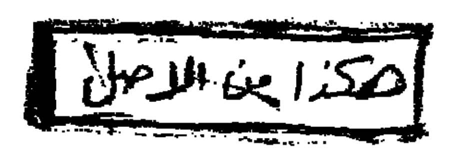
Voilà un département bien singulier de ce point de vue ! Aubenas et Annonay, les deux principales villes, ne sont même pas sous-préfectures et Privas, le chef-lieu, atteint tout juste dix mille habitants. Entre les hauts plateaux, perchés à 1 400 mètres d'altitude, qui jouxtent la Haute-Loire et la Lozère, et la vallée du Rhône, dans laquelle se concentrent naturellement les activités, la population, les emplois et les flux de transport, le contraste se creuse d'année en année. La capitale économique, commerciale, ferroviaire et universitaire est plantée en terre « étrangère », puisqu'il s'agit de la préfecture... de la Drôme, Valence.

Pas de meilleur laboratoire, pourtant, pour l'aménagement du territoire : une agriculture spécifique, avec l'élevage et les fruits ; des communications problématiques et un projet d'autoroute à travers les Cévennes ; plus aucune ligne SNCF de voyageurs (cas unique en France) ; des petites villes souriantes et dolentes, dont la zone d'influence reste étroite ; un afflux considérable de touristes et de campeurs l'été dans la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche ; une industrie importante, diversifiée (salaisons, pesage électronique, automobile, téléphonie, bijoux, crème de marrons, moteurs, centrale nucléaire) et de qualité. C'est à croire, cependant, que ce microcosme en forme de cas d'école n'intéresse guère le gouvernement, puisque le département n'a reçu aucune visite ministérielle depuis près d'un an...

de notre envoyé spécial à Privas
François Grosrichard

Lire la suite page II

(1) La part de la valeur ajoutée de l'agriculture et des industries agroalimentaires dans l'ensemble des activités économiques de l'Ardèche est quatre fois supérieure à la moyenne française.



POINT DE VUE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES VIEILLES LUNES (2)

par Michel Charasse

Dans un premier article (le Monde-« Heures locales » daté 26-27 juin), Michel Charasse, ancien ministre du budget, a évoqué les « vieilles lunes » de la réforme de la fiscalité locale. Il observe, dans un second article, celles des transferts de charges et de la péréquation.

EN 1982-1983, les lois Defferre, qui ont mis en œuvre la décentralisation, etaient fondées sur quelques principes simples, dont le principal *consistait à dire enfin clairement, dans la* loi, « qui fait quoi, qui paie quoi et qui est responsable de quoi ». Il s'agissait, alors, de mettre un terme aux financements croisés, qui avaient beaucoup irrité les élus locaux dans le passé et qui avaient conduit l'Etat à faire supporter par les collectivites locales de plus en plus de dépenses relevant de lui. C'est ce qu'on appelait, dans tous les congrès d'élus, les « transferts de charges ».

La loi Defferre les supprimait, et même les interdisait, mais elle a été très *vite contoumée, pour ne pas dire* anéantie, par les « contrats de plan », inventés à la même époque, qui institutionnalisent les transferts de charges honnis et qui en font des actes volontaires. Aujourd'hui, les collectivités locales et l'Etat sont priés – suppliés, même – d'intervenir et de payer dans des domaines qui ne sont pas les leurs : l'Etat fait la manche auprès des *élus locaux, et les collectivités locales, du* racolage auprès de l'Etat.

La confuse politique des contrats

Aujourd'hui, personne ne comprend plus rien à la situation : on ne sait plus qui *fait quoi, qui paie quoi,* qui est responsable de quoi, puisque les contrats de plan ont rétabli tous les financements croisés. Pis encore : ils ont été suivis d'une multitude d'autres contrats – de ville, de rivière propre, de pays, d'aménagement rural, etc. –, sans parler du plan Université 2000 qui, tout en prenant bien soin de confirmer la compétence de l'Etat en matière d'enseignement supérieur, fait payer les trois quarts des inves*tissements universitaires aux collectivités* locales, lesquelles trouvent, d'ailleurs, *qu'on ne leur en demande pas assez !*

Voilà pourquoi, aujourd'hui, les divers responsables locaux et le préfet se piétinent et se bousculent devant les rubans tricolores lors des inaugurations : tout le monde a payé un morceau et veut être sur la photo.

Les transferts de charges étaient, avant 1981, l'un des arguments essentiels de ceux qui demandaient la réforme des finances locales. Voici qu'on adore, *aujourd'hui, ce qu'on brûlait hier, ce qui,* soit dit en passant, n'a pas contribué à *renforcer l'autorité de l'Etat, car son* action tend à disparaître derrière celle des collectivités locales, qui, pourtant, n'apportent pas toujours la principale part du financement.

Tout, ou presque, étant maintenant *contractualisé, les ministres ne disposent* même plus de 3 francs 6 sous de marge *pour régler* un problème ponctuel ici ou là. L'essentiel du budget d'investissement de l'Etat peut donc être fait avec une simple calculette : il suffit d'additionner les factures que l'Etat a accepté de payer dans les divers contrats souscrits avec les uns ou les autres. Et dès qu'un ministre reçoit une petite *dotation sup*plémentaire, il se hâte de se lier les mains *en la contractualisant.* Le Parlement peut toujours se plaindre qu'il n'a pas son mot à dire et que le budget sort inchangé de ses délibérations : la loi de finances est aujourd'hui tellement ficelée pour quatre ou cinq ans que les Assemblées ne peuvent rien faire d'autre que constater que l'Etat tient ses engagements. Les contrats sont, en outre, l'un des principaux *éléments de rigidité qui contribuent* au déficit budgétaire.

La réforme de Gaston Defferre était démocratique, mais la politique des *contrats brouille complètement* la vision du citoyen, qui ne comprend plus rien à ce qui se fait dans son coin. La vraie réforme des finances locales consisterait à revenir aux principes des lois Defferre, mais les élus locaux ne seraient plus des « touche-à-tout », alors que, pour beaucoup d'entre eux, c'est l'acquis essentiel depuis 1982 : pouvoir payer 50 km de route nationale *dans un coin où il n'y* aura plus une voiture dans dix ans, ou *planter un bout d'université dans un* patelin de quatre mille habitants est parfois le *nec plus ultra* de la décentralisation.

Pendant ce temps-là, on se plaint du poids croissant des impôts locaux, du mauvais état des réseaux routiers départementaux, des quartiers qui se dégradent, de la situation lamentable de certains collèges ou *lycées.* Avec les contrats de plan, les élus locaux font un petit *peu un peu partout, mais rarement* du fondamental ou du définitif dans leur *domaine. Cependant, comme ils ne sont* pas sourds aux critiques, ils en profitent *pour faire chorus avec* leur population et pour demander haut et fort... la réforme des finances locales.

L'une des premières réformes, c'est pourtant que chacun revienne chez soi et y reste. Qui y est prêt ? Qui est prêt à voter une loi interdisant aux collectivités locales d'intervenir *dans les secteurs de* compétences de l'Etat, et inversement ? *Car la confusion actuelle a un avantage* : elle sert de rideau de fumée et elle évite *au citoyen de comprendre.* Lorsque, pardessus tout cela, on met en place une nouvelle coopération intercommunale, qui doit conduire à faire gérer les trois quarts des problèmes de la vie quotidienne par des élus du suffrage indirect : que ceux-ci sont inconnus du citoyen en tant que tels ; que les gens continuent donc à s'adresser à leur maire, qui les renvoie vers l'anonyme groupement, on constate que *la décentralisation peut* engendrer, sur le plan de la démocratie, le *mieux comme le pire.*

Avant 1981, la réforme des finances locales, c'était, d'abord, enlever aux collectivités les charges qui relevaient manifestement de l'Etat et répartir autrement les compétences et les ressources. On l'a fait avec les lois Defferre, mais on est vite revenu en *arrière, avec la confusion de la* politique des contrats. Ainsi, la « vieille *lune » de la réforme des finances* locales est une énorme imposture, qui continue pourtant à s'imposer dans toutes les assemblées et dans tous les congrès.

La péréquation contrariée

« Péréquer » les ressources des col*lectivités locales, c'est-à-dire* les répartir autrement ; prendre aux plus favorisés *pour donner* aux plus modestes, tout le monde est pour : le thème de la péréquation est devenu, depuis vingt ou trente ans, l'un des points centraux des discours sur la réforme des collectivités locales. Là encore, il faut voir ce qu'il en est des bonnes intentions dans la réalité.

Depuis les années 70, plusieurs systèmes de péréquation ont été mis en *place, rectifiés, réformés ou abandonnés* à diverses reprises et, d'une manière *générale, chaque fois qu'ils* commençaient à bien fonctionner. Le plus bel exemple est celui de la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui a fait l'objet de modifications successives depuis deux décennies. A l'origine, il s'agissait de répartir cette ressource, qui représente le tiers des recettes des budgets de fonctionnement, en fonction de deux critères simples : la richesse et *la pression fiscale.*

Le système devait se mettre en *place sur vingt ans : au terme de cette* période transitoire, la DGF aurait été *répartie prioritairement* au profit des moins riches, qui imposent lourdement leurs contribuables ; mais quand, après quelques années, les plus pauvres et les plus imposés ont commencé à toucher plus que les autres, les autres – qui étaient les plus nombreux, comme les communes rurales, ou les plus puissants, comme la Ville de Paris – ont vite réagi : on a arrêté le processus pour le remplacer par des formules évitant de trop péna*liser les situations les plus favorables.*

Pis encore : on a inventé un système *dont l'unique objet était de contrarier* la péréquation. En effet, la dotation perçue par toute commune devait être obligatoirement en augmentation d'un pourcentage au moins égal à 55 % de l'augmentation moyenne nationale. La logique de la péréquation aurait voulu que certains perçoivent une DGF augmentant deux, trois ou quatre fois plus vite que la progression moyenne nationale, d'autres, très riches ou très sous-imposés, ayant une évolution nulle ou, *même, négative* de leurs ressources. Or, la garantie de progression minimum empêchait les mécanismes de jouer, et tout le monde veillait pieusement à préserver cet avantage, tout en restant ferme sur la péréquation ! Bref, on était *pour la* péréquation, pourvu qu'elle n'ait d'effets *négatifs pour personne. En 1993, dernière* année de vie de l'ancienne dotation glo*bale de fonctionnement,* tout le monde ou presque bénéficiait de la garantie minimum des 55 %, si bien que sur plus de 70 milliards de francs de recettes, seulement 180 millions de francs ont été « péréqués ».

On pourrait multiplier les exemples d'autres péréquations *qui, avec des* mécanismes différents, aboutissent aux *mêmes résultats et qu'on modifie* régulièrement pour éviter qu'ils ne fonc*tionnent : ainsi* pour le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, mais aussi pour les fonds départementaux de cette taxe, qui écrêtent les bases communales les plus élevées pour en reverser aussitôt une partie à ces mêmes communes écrêtées.

Donc, tout le monde est pour la péréquation, pourvu qu'elle ne marche pas. D'autre part, personne ne *fait* confiance à personne, et surtout pas à l'Etat, *pour mettre en œuvre les péréqua*tions. Les systèmes de péréquation sont *donc appliqués, sauf exception,* par l'ordinateur, à partir de critères compliqués, mécaniques et constamment torturés. Plutôt que de faire confiance aux préfets, sous le contrôle des élus, pour apprécier les situations locales et tenir compte de l'ensemble des éléments, on préfère arrêter une répartition fondée sur des données qui se veulent objectives parce qu'on les croit universelles.

Les droits acquis

C'est pourquoi nos systèmes de péréquation donnent des résultats étonnants, voire désopilants : ainsi, lorsqu'on a institué une dotation urbaine pour les quartiers populaires en difficulté, la station huppée de Courchevel s'est trouvée inscrite parmi les bénéficiaires ; ainsi, une commune de deux mille six cents *habi*tants, dont les ressources de taxe profes*sionnelle augmentent de plus de 3 mil*lions de francs d'un seul coup, en 1994, *a-t-elle eu la surprise de recevoir* quand même 50 000 francs au titre de la dotation de solidarité rurale. Et l'on pourrait citer bien des exemples aussi cocasses !

En troisième lieu, à quoi bon organiser des péréquations si leurs bénéficiaires n'utilisent pas les fonds conformément à leur objet ? Or, le législateur a presque toujours refusé d'imposer quoi que ce soit aux collectivités locales quant à l'emploi des ressources issues des péréquations. Aussi, pendant des années, certaines communes touristiques et thermales ont encaissé une DGF spéciale, sans forcément s'en servir pour améliorer les équipements touristiques ou l'accueil de leurs visiteurs.

La situation est pis encore pour la dotation de solidarité urbaine, instituée voici quelques années en faveur des quartiers dégradés des villes les moins *favorisées, car la loi ne contraint pas ceux* qui touchent la dotation de solidarité à *l'affecter aux quartiers* difficiles et à l'aide aux populations en situation précaire. C'est pourquoi deux communes sur cinq percevant cette dotation en ont fait autre chose, ce qui n'a sans doute pas empêché certains de leurs élus de se plaindre de l'insuffisance des moyens alloués aux quartiers.

Quatrièmement, on ne revient *jamais sur les droits acquis. Ainsi, dans le* cadre de la nouvelle dotation de fonc*tionnement,* applicable depuis le 1er janvier dernier, les anciennes dotations touristiques ont été intégrées dans la dotation de base. C'est pourquoi les communes ne réunissant plus les conditions pour être classées touristiques continuent à percevoir un morceau de l'ancienne DGF touristique.

Enfin, les défenseurs les plus acharnés de la péréquation limitent toujours leurs propositions et leurs revendications aux seules recettes, comme si l'on pouvait priver une collectivité d'une partie de *ses ressources sans l'alléger d'une partie* de ses charges. La discussion sur la péré*quation est donc aussi ouverte* pour les recettes qu'elle est bloquée pour les dépenses. La conclusion de tout cela est simple : on constate que, jusqu'à présent, toutes les péréquations mises en place ont eu pour objet de donner un peu plus aux plus modestes, pourvu qu'on n'enlève rien, ou presque, aux plus favorisés. Les péréquations ont donc été financées par la croissance et par l'inflation, qui dégageaient, chaque année, les marges de *manœuvre pour arrondir les* angles, ici ou là, sans faire souffrir per*sonne. C'était particulièrement vrai pour* l'ancienne DGF, dont le système a été tué *par la crise et la déflation ;* or, c'était la principale ressource « péréquée ».

Aujourd'hui, les élus locaux réclament à cor et à cris la péréquation, mais personne ne veut rien céder, et tous ceux qui réclament la péréquation ne sont pas forcément les plus mal lotis.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, M. Pasqua va faire des propositions de péréquation. Sur le plan des principes, elles seront bien accueillies ; mais si elles aboutissent à une réelle justice et si elles ne sont pas livrées à la froideur mécanique de l'ordinateur, elles seront vite condamnées.

▶ **Sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, Michel *Charasse, conseiller du président de la* République, est maire de Puy-Guillaume et *vice-président de l'Association des maires* de France.**

LES GRANDS TRAVAUX DU PRÉFET, DU PRÉSIDENT ET DE L'ÉVÊQUE

Suite de la page I

« C'est pourtant tout le contraire d'un département marginal, explique le préfet. *C'est un territoire actif, qui ne demande qu'à le démontrer. Ma tâche, ici, est d'anticiper, d'accroître l'efficacité de l'Etat-partenaire, avec obligation de résultats, d'autant que les marges de manœuvre sont étroites, de détecter les initiatives qui sommeillent et d'aller au devant des gens et des groupements qui ont des projets. J'organise des « audiences foraines » ailleurs qu'à la préfecture, car l'Etat doit disposer de « bases avancées ». L'action nouvelle de l'Etat impose d'abord, de la part de ses fonctionnaires, un changement culturel. »*

Lorsque Charles Pasqua et Edouard Balladur avaient lancé, à l'automne dernier, leurs tournées régionales, François Filliatre, qui quittait la harassante préfecture de police des Bouches-du-Rhône, ne se l'etait pas fait dire deux fois. Il avait foncé tête baissée, lançant consultation sur consultation, convoquant réunion sur réunion, profitant des cérémonies de dépôts de gerbes et des inaugurations pour marteler le message gouvernemental et la philosophie du développement local, multipliant la diffusion de la revue de la préfecture *Citoyens*, dont le dernier éditorial porte le titre optimiste : « Ardèche vive ».

Les idées de renouveau les plus aguichantes ne sont pas venues nécessairement des horizons connus. Sollicitée par un questionnaire du préfet, la Cellule économique des Ardéchois de Paris a, par exemple, émis cette suggestion : *« Pour maintenir un minimum de qualité de vie dans les communes rurales isolées, pourquoi construire d'impersonnelles salles polyvalentes, qui coûtent cher, et pourquoi ne pas prévoir, comme à Saint-Clément, une grande salle de café accueillante, où le patron, subventionné par la commune, pourrait également prendre en charge diverses tâches administratives ? »*

Les réflexions de Mgr l'évêque

L'un des documents probablement les plus instructifs (car qui irait croire, *a priori*, que la pensée de l'Eglise nourrit les réflexions sur l'aménagement du territoire ?) émane de Mgr Jean Bonfils, évêque de Viviers, qui vient d'écrire au préfet : *« En octobre, au terme d'une consultation auprès de la communauté catholique du département, nous prendrons des décisions sur le regroupement des paroisses du diocèse, rassemblées en ensembles interparoissiaux (EIP). Ces EIP, dans notre esprit, constituent les paroisses de demain. »*

La bibliothèque du grand séminaire

Quand l'Etat et le président du conseil général, Henri Torre, sénateur (Rép. et Ind.) réfléchissent de concert à la nouvelle carte des « pays » (il y aurait sept ou huit « bassins de vie » et dix-sept ou dix-huit « bassins de proximité »), et les maires, de leur côté, aux communautés des communes, l'Eglise leur emboite donc le pas, et c'est tant mieux. Mgr Bonfils ajoute : *« Nous avons en outre un projet, dont les bases sont posées, de restauration de la grande et riche bibliothèque du grand séminaire de Viviers, actuellement dépourvue de fichiers et, par conséquent, inutilisable. L'idée est d'y constituer un lieu culturel important pour les chercheurs en sciences religieuses, qui pourraient, d'ailleurs, y séjourner un certain temps, étant donné la capacité d'accueil du grand séminaire. »*

Voilà une initiative on ne peut plus concrète, qui a toutes les chances d'enthousiasmer M. Torre pour lequel *« l'aménagement du territoire, ce n'est pas de la philosophie et du discours, mais du réalisme et du concret »*.

L'agriculture veut aussi contribuer à la « reconquête » départementale (1). *« Pourtant, 53 % de nos exploitants ont plus de cinquante ans. Le nombre des installations nouvelles est tombé à quatre-vingts, au lieu de cent cinquante il y a cinq ans »*, observe Jean-Luc Flaugères, qui vient d'être élu vice-président du CNJA. Toutefois, à Coucouron, canton des hauts plateaux où la densité de population atteint tout juste quinze habitants, le maire, Joseph Bonhomme, ne s'est jamais laissé abattre : lotissement, centre aéré, maison de retraite, plan d'eau, artisanat, renforcement des services publics...

La naissance du « Goudoulet »

Voilà que, maintenant, se trouve bien engagé un projet de *valorisation de la production* de lait, avec, à la clé, la construction d'une nouvelle fromagerie qui, au début de l'an prochain, mettra sur le marché son « Goudoulet ». Une dizaine d'emplois seront créés et, surtout, la collecte des 12,7 millions de litres de lait, auprès de deux cents producteurs, pourra être substantiellement et durablement valorisée. Tout le monde s'y est mis – pas moins de douze contributions différentes ! – pour financer l'opération, dont le coût est évalué à 32 millions de francs : la région Rhône-Alpes pour 4,5 millions, la CEE pour 5,3 millions, l'Etat, les collectivités locales, les exploitants agricoles et les industriels fromagers et laitiers eux-mêmes.

C'est un exemple éclairant d'initiative indépendante des complexes jeux et arbitrages *ministériels et parlementaires*, et un partenariat foisonnant, optimiste, efficace et salutaire. *« Un modèle d'économie en réseau »*, pour reprendre un mot clé qu'affectionne particulièrement le préfet de la République.

de notre envoyé spécial à Privas
François Grosrichard

(1) La part de la valeur ajoutée de l'agriculture et des industries agroalimentaires dans l'ensemble des activités économiques de l'Ardèche est quatre fois supérieure à la moyenne française.

PARIS

LES « HUMANITAIRES » MARQUENT DES POINTS DANS LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Charpentier, institutrice ou comédien, adeptes de la non-violence, ils ont à leur actif le relogement de quatre cent cinquante ménages

CHRISTIANE et Alain n'en reviennent pas. Alors que, il y a un mois, ils étaient quasiment à la rue, les voici locataires en titre dans un bel immeuble en pierre de taille situé à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et appartenant à la Banque de France. Entre-temps, il est vrai, ils ont participé avec une quinzaine d'autres sans-logis, aujourd'hui leurs voisins, à une aventure qui aurait pu tourner beaucoup moins bien : l'occupation illégale d'une bâtisse parisienne que la Banque de France laissait vide.

L'opération a été organisée, puis menée et négociée de bout en bout par des artistes du genre : les militants de l'association Droit au logement. Même pour eux, son heureuse conclusion constitue une première et marque un changement dans l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des mal-logés. En tout cas, le paradoxe, voire le scandale de l'immobilier parisien, a été mis en lumière : d'un côté, les investisseurs institutionnels – les « zinzins » – possèdent des centaines de locaux vacants ; de l'autre, dix mille sans-abri campent sur les trottoirs, des milliers d'autres sont devenus des squatters, et soixante mille ménages mal logés demandent une HLM.

Il y a trente ans que la capitale n'avait connu pareille crise du logement. De multiples facteurs y ont contribué : la disparition du parc social de fait que sont les hôtels meublés, les chambres de bonne, les loges de concierge et les appartements soumis à la loi de 1948 ; mais aussi, pour les HLM, l'anémie de la construction neuve, la faible rotation dans les appartements anciens et l'attribution des logements vacants à des familles aux revenus assurés. La hausse des loyers libres et l'immobilisation des capitaux dans la folle construction de bureaux ont fait le reste.

Du quai de la Gare à la Banque de France

Atteints de plein fouet par le chômage, les Parisiens aux modestes ressources ne peuvent plus ni trouver un nouveau toit ni même payer leur loyer. Pour cette seule raison, les tribunaux ordonnent actuellement dix mille expulsions par an. Pour ceux qui perdent leur logement, commence alors une dégringolade tragique : éclatement de la famille, difficultés accrues à dénicher un emploi, fin de la vie civique et sociale, marginalisation, puis exclusion totale.

La perte du logis est une catastrophe majeure : c'est à partir de ce constat qu'est née, en 1990, l'association Droit au logement. Ses animateurs viennent de tous horizons. Jean-Pierre, ancien « mao spontex », est charpentier, Renaud, électronicien, Clotilde, institutrice, Jean-Claude, comédien, Philippe, architecte, Jean, cadre supérieur à la retraite. Leurs objectifs communs sont à la fois simples et ambitieux : organiser les mal-logés, stopper les expulsions, faire reloger ceux qui se retrouvent à la rue, réactiver la loi de réquisition pour les locaux publics vides, améliorer la législation. Ils ont appris et, même, inventé leur nouveau « métier » sur le tas. A coups d'imagination et d'audace, mais en respectant le principe de la non-violence.

Leur courte histoire est déjà légendaire. L'occupation pendant quatre mois, en 1991, du quai de la Gare, friche municipale de la ZAC Seine-rive gauche, par une centaine de familles africaines, c'est eux. Le campement n'a été démonté qu'après assurance que tout le monde serait relogé. La nuit de Noël 1992, organisée dans le hall de l'Hôtel George-V pour des sans-logis, c'est encore de leur cru. L'installation de familles dans l'ex-maison pour enfants de l'avenue René-Coty, en 1993, occupe une place de choix dans leur palmarès. L'opération, ponctuée d'une expulsion, puis d'un jugement favorable de la cour d'appel, s'est soldée, là encore, par des relogements. On reconnaît aussi leur savoir-faire dans l'occupation, en décembre 1993, d'un immeuble de bureaux de la rue Gérard, dans le treizième arrondissement. Les anciens sans-logis y sont encore. Le point d'orgue a été l'affaire de la rue Béranger (troisième arrondissement) où la Banque de France, prise « en flagrant délit » de non-utilisation de son patrimoine, a été obligée de proposer un autre immeuble : celui de Saint-Ouen.

Aguerris par ces succès, les militants de Droit au logement ont aujourd'hui pignon sur rue. Ils ont loué et aménagé un ancien bistrot, à Belleville, où ils tiennent permanence trois après-midi par semaine.

Comptoir d'accueil, fichier contenant plus de trois mille cinq cents dossiers, machines de bureau, ordinateurs, central téléphonique, le local ressemblerait à un service public des mal-logés n'étaient les affichettes tapissant les murs. Les « clients » peuvent y apprendre ce qu'ils doivent faire en toute circonstance : contrôle d'identité, expulsion, provocation, arrestation, garde à vue, etc. Ce vade-mecum en dit long sur la vie quotidienne des squatters et des sans-logis !

L'ordonnance de 1945

Pourtant, la demi-douzaine de spécialistes qui officient ici n'ont rien de redoutables guérilleros urbains. Ce seraient plutôt des humanitaires urbains. Comme des ronds-de-cuir, ils font remplir aux gens qui affluent force dossiers administratifs. Ces demandes de logement ou de relogement seront expédiées à la préfecture et à la mairie. On travaille d'abord dans les règles, puis, si ça ne marche pas, on « monte des coups » pour mettre les autorités devant leurs responsabilités. A ceux qui viennent réclamer assistance, on ne promet pas la lune. On leur demande d'adhérer à l'association, de payer leur cotisation (60 francs) et de se prendre en main, mais ils ont l'assurance d'œuvrer, désormais, collectivement.

Droit au logement peut afficher déjà ses résultats : quatre cent cinquante ménages relogés. L'association apparaît comme l'ultime recours. D'autres associations, les assistantes sociales, et parfois même la police, dirigent vers elle les cas apparemment sans solution. Ce travail de sauvetage se double d'une action médiatique et juridique, qui entraîne elle-même une évolution des esprits. En cas de coup dur, l'association peut compter sur le centre Emmaüs de Neuilly-Plaisance, qui, grâce à ses véhicules, apporte dans les immeubles occupés matériel de couchage et de cuisine. Surtout, elle est assurée du soutien de personnalités comme l'abbé Pierre, les scientifiques Albert Jacquard, Théodore Monod, Léon Schwartzenberg, Mgr Jacques Gaillot et le chanteur Jacques Higelin. Ceux-ci, à leur tour, attirent des dizaines d'associations, de syndicats et de partis de gauche qui ne veulent pas être en reste.

L'action juridique elle-même n'est pas sans portée. Un collectif d'avocats s'est constitué, au premier rang duquel on trouve Me Jean-Jacques de Felice, vice-président de la Ligue des droits de l'homme. Leur objectif n'est pas seulement d'obtenir que les tribunaux accordent des délais de grâce, assortissent leurs ordonnances d'expulsion de conditions de relogement, ou assimilent les occupants d'hôtels meublés à d'authentiques locataires. Ils ont obtenu une jurisprudence sur ces points-là. Leur ambition est de fonder un droit au logement pouvant contrebalancer le droit de propriété sacralisé par la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Des conventions internationales ratifiées par la France et des textes comme la loi Besson, votée en 1990, évoquent ce droit nouveau, mais il reste à le faire admettre par les juges.

En tout cas, les juristes de Droit au logement militent pour que l'on ressuscite sans attendre l'ordonnance gaulliste d'octobre 1945, instituant la réquisition de locaux vacants en cas de crise grave du logement. Cette mesure, assortie de multiples précautions (enquête préalable, indemnisation du propriétaire, durée de cinq ans maximum), avait été largement utilisée dans le passé. Entre 1945 et 1960, quinze mille attributions d'office avaient été ordonnées à Paris. Les dirigeants de l'association estiment que, même employée avec parcimonie, elle contribuerait aujourd'hui à atténuer la pénurie. Selon eux, une partie des cent dix-sept mille appartements parisiens vacants le sont pour des motifs spéculatifs. A la vente, un appartement vide vaut 40 % de plus qu'un logement occupé.

Droit au logement se comporte comme un syndicat des mal-logés et fait du lobbying en intervenant lorsqu'une loi concernant sa spécialité est déposée au Parlement. Elle crée des associations-satellites en banlieue (Montreuil, Saint-Denis, Clichy), forme de nouveaux militants et prend contact avec d'autres mouvements : chômeurs, paysans expulsés de leur terre, malades du sida, handicapés, associations antiracistes, etc. C'est une sorte de coalition des exclus qui se dessine.

Marc Ambroise-Rendu

HAUTS-DE-SEINE

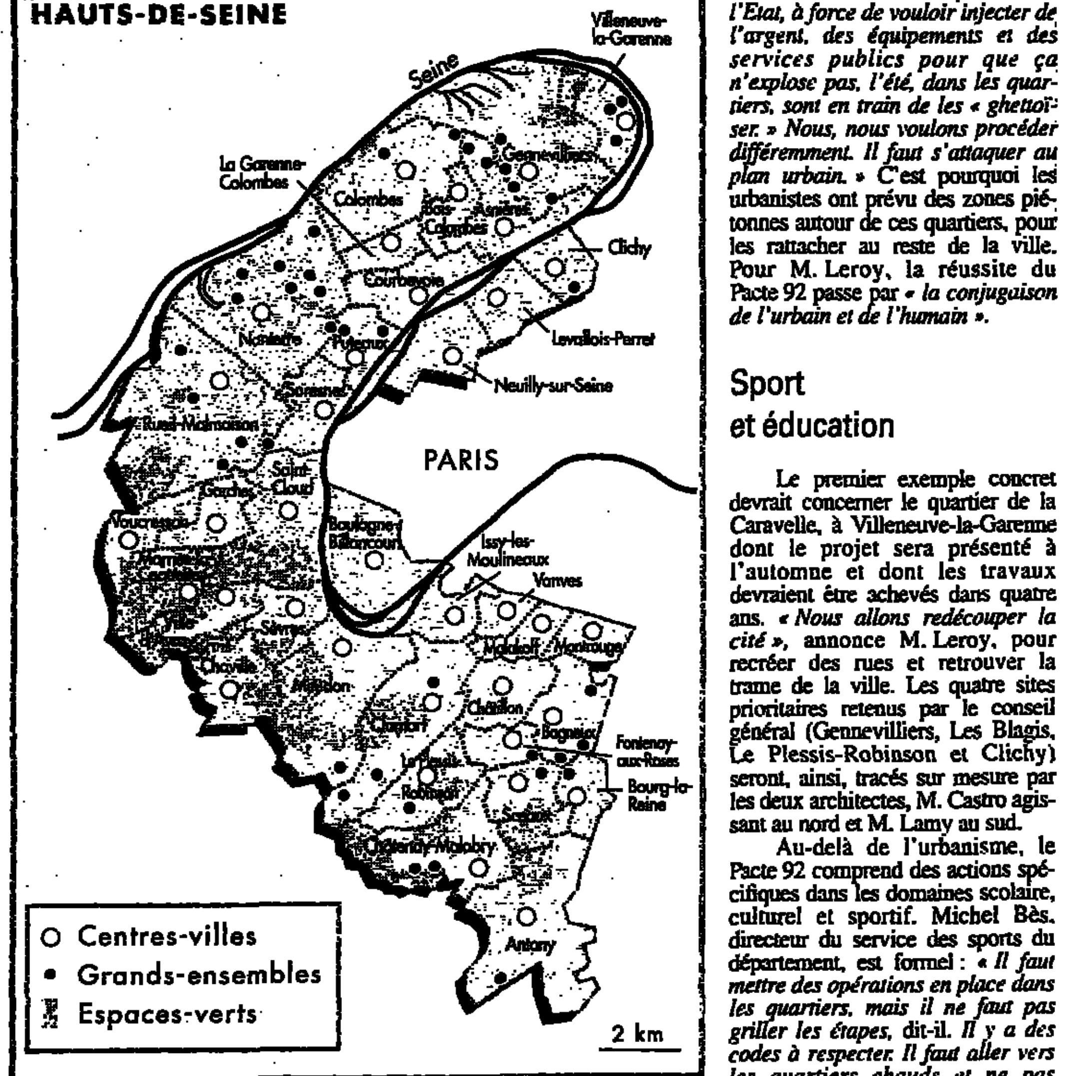
LE PACTE 92 S'ATTAQUE A LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS DIFFICILES

Présenté il y a tout juste un an à la Défense, le plan d'harmonisation sociale et urbaine se met en place

LE 18 décembre 1992, le conseil général des Hauts-de-Seine décidait de se doter d'un plan destiné à lutter contre la ségrégation urbaine et l'exclusion. Ce projet avait été conçu par deux urbanistes – Roland Castro, le père de Banlieues 89, et Bernard Lamy – et coordonné par Maurice Leroy, ancien communiste, qui avoue que c'est d'ailleurs dans les Hauts-de-Seine *« à l'époque où* [il était] *directeur de cabinet du maire de Nanterre, Jacqueline Fraysse-Cazalis »*, que s'était opérée sa rupture avec le Parti communiste. Il est aujourd'hui chargé de mission auprès de Charles Pasqua.

Après que l'avant-projet eut été présenté officiellement aux élus en 1993, une concertation s'était engagée avec les responsables socio-professionnels, représentants d'associations et de quartiers, et s'était achevée par une présentation publique, le 19 juin 1993, au CNIT de la Défense en présence de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Mme Veil avait affirmé : *« Lorsqu'on est confronté à l'exclusion, aux difficultés, aux déviances de toutes sortes et aux risques réels, les initiatives sont précieuses, tous les projets sont bienvenus, et toutes les ambitions, respectables. »* Elle avait exprimé le souhait que l'ensemble du conseil général suive l'exemple de M. Pasqua.

Pour mener à bien leur réflexion, M. Leroy et son équipe sont partis du contraste entre la boucle nord et les villes limitrophes de Paris, avec dix mille à vingt mille habitants au kilomètre carré, et le sud, où l'on retrouve la moyenne départementale de huit mille habitants au kilomètre carré. C'est le centre qui est le moins dense, avec mille à cinq mille habitants par kilomètre carré. Si la population n'est pas également répartie, les étrangers résidant dans le département ne le sont pas davantage. Ainsi, on trouve une forte concentration dans le Nord, particulièrement à Gennevilliers, où ils représentent plus de 20 % de la population totale, contre moins de 13 % au centre et au sud. C'est le nord, encore, qui arrive en tête pour le chômage, avec des villes très touchées, comme Gennevilliers, et pour la densité du parc de logement social, qui atteint près de 70 % à Villeneuve-la-Garenne contre... 1 % à Neuilly-sur-Seine.



A partir de ces éléments de base, les urbanistes ont dressé des cartes mettant en lumière la rupture entre les quartiers et leur environnement proche : des quartiers où la population est jeune (40 % dans les quartiers nord d'Asnières contre 28 % dans le reste de la commune), où les étrangers sont nombreux (30,6 % à la Caravelle de Villeneuve-la-Garenne, contre 14,5 % dans le reste de la ville) et où le chômage est plus fort (24 % au Petit-Nanterre, contre 9,4 % dans le reste de la ville), avec une prédominance du chômage des jeunes et de celui de longue durée.

Au chapitre du logement, le statut d'occupation est dominé par le locatif. A titre d'exemple, dans le quartier des Blagis, qui s'étend sur quatre communes du sud du département (Sceaux, Bagneux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses), 94 % des habitants sont locataires de leur appartement. Dans la plupart des cas, les grands ensembles ont été construits en périphérie des communes, relativement éloignés des centres-villes, sauf à Nanterre où ils sont principalement concentrés en prolongement de l'axe de la Défense.

Au terme de cinq mois d'analyse des données recueillies, M. Leroy est arrivé à une conclusion : *« Ce n'est pas à l'intérieur des quartiers qu'il faut agir, mais à la périphérie. »* Reconnaissant *« qu'il faut continuer ce qui s'est fait dans les quartiers »*, il s'élève avec force contre certaines opérations menées jusque-là, l'été en particulier. *« Les municipalités et l'Etat, à force de vouloir injecter de l'argent, des équipements et des services publics pour que ça n'explose pas, l'été, dans les quartiers, sont en train de les « ghettoïser. » Nous, nous voulons procéder différemment. Il faut s'attaquer au plan urbain. »* C'est pourquoi les urbanistes ont prévu des zones piétonnes autour de ces quartiers, pour les rattacher au reste de la ville. Pour M. Leroy, la réussite du Pacte 92 passe par *« la conjugaison de l'urbain et de l'humain »*.

Sport et éducation

Le premier exemple concret devrait concerner le quartier de la Caravelle, à Villeneuve-la-Garenne dont le projet sera présenté à l'automne et dont les travaux devraient être achevés dans quatre ans. *« Nous allons redécouper la cité »*, annonce M. Leroy, pour recréer des rues et retrouver la trame de la ville. Les quatre sites prioritaires retenus par le conseil général (Gennevilliers, Les Blagis, Le Plessis-Robinson et Clichy) seront, ainsi, tracés sur mesure par les deux architectes, M. Castro agissant au nord et M. Lamy au sud.

Au-delà de l'urbanisme, le Pacte 92 comprend des actions spécifiques dans les domaines scolaire, culturel et sportif. Michel Bès, directeur du service des sports du département, est formel : *« Il faut mettre des opérations en place dans les quartiers, mais il ne faut pas griller les étapes*, dit-il. *Il y a des codes à respecter. Il faut aller vers les quartiers chauds et ne pas regrouper les points chauds. »* Cette dernière phrase est une allusion à l'opération « Giga la vie ! » destinée à lutter contre la toxicomanie et le sida et qui s'était terminée dans la confusion, le 12 juin, à la Défense (*le Monde* des 14 et 21 juin). Pour cet ancien rugbyman, *« on n'aborde pas le problème des quartiers avec un ballon de basket si, derrière, il n'y a pas le relais des éducateurs, des enseignants, des professeurs, des policiers, des gardiens d'immeuble et des sportifs »*.

Pour ce qui est du scolaire et du culturel, diverses opérations spécifiques ont été entreprises dans le cadre du plan de lutte contre la ségrégation, concernant principalement la lutte contre l'échec scolaire. Le plan pour la réussite à l'école et une meilleure réinsertion sociale (PREMIS) vient d'être mis en place, à titre expérimental, dans six collèges, où il s'insère au cœur du projet de chaque établissement et établit un partenariat entre le principal du collège, l'inspecteur d'académie et le président du conseil général.

Dans chaque collège, un correspondant éducatif local est désigné pour suivre et accompagner un ou plusieurs élèves à travers les activités et ateliers proposés.

PREMIS prévoit, en effet, dans chaque établissement, des Ateliers-Plus ou des Ateliers d'aide à la réussite, qui proposent des activités diversifiées complémentaires de l'enseignement pour favoriser *« l'épanouissement de l'enfant, le remotiver et réactiver chez lui le processus d'apprentissage »*. Pour ce dispositif, un budget de 2 millions de francs a été prélevé sur les 198 millions de francs alloués par le département au Pacte 92 pour l'année 1994.

Si la mise en place du plan de lutte contre la ségrégation et l'exclusion a pratiquement fait l'unanimité lors des débats au conseil général, – le groupe communiste a insisté sur la nécessité de préserver, voire développer l'emploi dans le département et s'est montré particulièrement critique sur les moyens financiers mis en œuvre. Les élus communistes considèrent que, dans bien des cas, il s'agit de transfert d'une ligne budgétaire à une autre et que des opérations existantes dans le passé se retrouvent « labellisées » Pacte 92. M. Leroy le conteste.

Jean-Claude Pierrette

La détérioration de la situation dans les banlieues

Les banlieues bougent. Dans les cités populaires, des associations, des élus, des travailleurs sociaux, des chefs de projet, de simples citoyens, luttent contre les ravages du chômage et l'image dévalorisante que la société renvoie de ses quartiers dits « difficiles » où vivent tout de même trois millions de personnes. De Metz à Sarcelles, de Marseille à Meaux, le « Monde » a rencontré ceux qui tentent de contrarier la fatalité du désœuvrement et de la drogue, en créant des activités, en prévenant la délinquance, en donnant la parole. Loin des clichés globalisant et réducteurs sur « les banlieues », ils démontrent la variété des initiatives et des débats, la richesse humaine aussi qui se dégagent de ces quartiers méconnus. Restent la mal-vie, la violence, la peur qu'inspirent ces réalités explosives qui sont devenues des enjeux politiques de première importance. La « politique de la ville », inventée au fil de quinze années de tâtonnements a seulement permis de limiter les ravages de la crise. Confrontée à l'aggravation des exclusions, à la pénurie de logements et de travailleurs sociaux (la moitié des postes d'assistante sociale ne sont pas pourvus en Ile-de-France) et à une crise de représentation politique, cette démarche patine actuellement, faute d'impulsion nationale et de dessein clair. Mais les banlieues ont le mérite de poser en termes d'urgence des questions d'intérêt national : comment optimiser l'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales, donner la parole au citoyen de base, répondre au désespoir des jeunes chômeurs ? Ces débats seront au centre des prochaines campagnes électorales.

Gilles de Robien (UDF-PR) : pour un « plan Marshall »

Un *« plan Marshall pour la ville »*. La formule, empruntée au sociologue Adil Jazouli, avait fait sensation lorsqu'il y a un peu plus d'un an, à l'Assemblée nationale, Gilles de Robien avait apporté sa contribution au débat d'orientation sur la ville et les banlieues (*le Monde* du 29 avril 1993). Le député (UDF-PR) de la Somme, maire d'Amiens, avait même appelé de ses vœux une loi de programmation biquinquennale. Il avait ensuite publié un Livre blanc intitulé « Des idées plein la ville », une initiative qui n'avait pas suffi à donner corps à la rumeur le citant déjà parmi les possibles titulaires d'un portefeuille de ministre délégué chargé de la ville.

Maire depuis cinq ans d'une ville entourée, sauf au sud, de « quartiers sensibles », M. de Robien a eu le temps de mettre quelques-unes de ses recettes à exécution et de mesurer l'écart entre les ambitions de son « plan Marshall » et la politique mise en œuvre par le gouvernement.

Certes, la formule des contrats de ville *« correspond à une vision plus transversale de la commune en tant que communauté*, dit-il, *mais cette tentative de simplification des procédures n'a pas, pour l'instant, porté ses fruits »*. D'ailleurs, Amiens fait partie des villes qui n'ont pas encore signé leur contrat (*le Monde* daté 19-20 juin). Les services municipaux ont d'abord tenu à s'assurer que la nouvelle formule serait financièrement aussi avantageuse que les anciens contrats de développement social des quartiers (DSQ), ce qui est le cas, selon M. de Robien, compte tenu du plan de relance, qui *« permettra quelques pansements provisoires, mais pas de soins en profondeur »*.

La démocratie locale, dont il se faisait le héraut à l'Assemblée, passe, à la fois, par l'implantation de services publics d'Etat dans les quartiers difficiles – le maire compte sur la mise en place d'une maison de justice – et par l'intervention des élus locaux. *« Il faut installer des contre-pouvoirs, jouer la transparence, faire émerger de nouveaux types de citoyenneté »*, dit-il. Dans ce registre, le maire a récemment fait preuve d'une grande maîtrise en rendant public un « audit » qui décrivait les dérives qu'avait occasionnées l'exercice du droit de préemption par la ville, dans un contexte de surchauffe immobilière (« Heures locales » daté 26-27 juin). La transparence passe, aussi, par des réunions décentralisées, annuelles, du conseil municipal ou par la permanence téléphonique mensuelle, intitulée « Allô M. le maire ».

M. de Robien tient beaucoup à l'action des vingt-deux comités de quartier. *« Il faut éviter la confusion des genres*, précise-t-il : *ils peuvent faire des propositions, mais ce sont les élus qui décident. »* Pour Jean-Marie Faucillon, secrétaire de la section amiénoise du PCF, ces comités sont plutôt des *« courroies de transmission »* que des contre-pouvoirs.

L'attribution du logement social

M. de Robien désire, également, intégrer des activités professionnelles au sein des quartiers sensibles. La ville a fait installer, ainsi, dans des locaux HLM, des bureaux d'une société d'autoroute, qui s'est engagée à employer des jeunes du quartier. Un club d'une dizaine d'entreprises pour l'insertion devrait prochainement voir le jour. Cette formule a été rodée par la société de bâtiments et travaux publics STAI depuis une dizaine d'années. En liaison avec l'organisme de formation Amiens avenir jeunes (AAJ), elle a construit des maisons de quartier et participé à plusieurs programmes de réhabilitation, en offrant à des jeunes et des chômeurs amiénois la possibilité de se qualifier à leur rythme.



ANDRÉ LEJANNE

Les deux atouts de la régie de quartier : un salaire et la possibilité d'entrer dans la voie de l'insertion professionnelle.

Cependant, l'extinction du programme PAQUE (préparation active à la qualification et à l'emploi) et le transfert aux régions de compétences en la matière, sans compléments budgétaires, risque de compromettre l'avenir de nombreux jeunes des cités.

Dans l'opposition socialiste et radicale de gauche, Francis Lecul, conseiller régional, général et municipal (PS), souligne la frilosité de la mairie. *« Elle fait construire une piscine pour les jeunes au nom de l'intégration, mais ne recourt pas aux entreprises d'insertion pour la construction, de peur de mécontenter les artisans, placés en concurrence. Puis elle augmente le prix d'entrée au nom de l'orthodoxie budgétaire. »*

En matière d'attribution de logement social, cheval de bataille du Parti communiste, M. de Robien ne peut que constater qu'Hervé de Charette, ministre du logement, n'a pas accordé aux maires les pouvoirs qu'il attendait. *« L'autofinancement du logement social aboutit, en outre, à enrichir les villes riches*, regrette-t-il. *A Amiens, les locataires n'auront pas les moyens de racheter leur logement. »* Les habitants de la cité Auguste-Carvin, dont le chauffage au charbon compense mal les infiltrations d'eau ; les locataires de l'ensemble Victorine-Autier, qui refusent de payer leur loyer tant que les ascenseurs ne seront pas réparés ; ceux des quartiers nord, dont la réhabilitation s'est traduite par une hausse de loyer de 100 francs à 700 francs, ont donc peu de chose à attendre du maire, même si la ville a donné plus de 30 millions de francs pour renflouer l'office public d'aménagement et de construction (OPAC) d'Amiens.

Un an après les envolées de l'Assemblée nationale, M. de Robien n'a pas de formule miracle. En l'absence de grand dessein du gouvernement, il dit vouloir s'enraciner dans le local, croire aux *« petites mesures »*, être ouvert aux solutions les plus modestes. *« Si vous avez autre chose à proposer*, conclut-il, *je suis preneur. »*

Hervé Morin

LA POLITIQUE DE LA VILLE EN PANNE

Suite de la page I

« Le manque de disponibilité du ministre et de ses services n'a pas permis de prendre le problème à bras-le-corps, d'inscrire nos projets dans le temps, ce qui aurait été la meilleure façon de les rendre crédibles pour la population », continue le jeune élu du RPR, qui planche sur les banlieues pour la cellule présidentielle de Jacques Chirac et parle déjà au passé de l'action de Mme Veil.

Si la dénonciation des faiblesses de la politique de la ville, chronique depuis des années et souvent salutaire, n'est pas nouvelle, elle s'est exacerbée, dans la période récente (2), depuis qu'a été décidée la signature de contrats de ville, une formule nouvelle d'association entre l'Etat et les collectivités territoriales. Alors que les anciens DSQ concernaient des cités prises isolément, les cent quatre-vingt-cinq nouveaux contrats décidés par le gouvernement, en juillet 1993, prévoient une intervention globale, de préférence intercommunale, sur tous les problèmes communs aux quartiers HLM et au reste des villes où ils sont inclus.

Nouvelle étape dans la politique de la ville, les contrats doivent désormais correspondre, dans leur durée, aux contrats de plan Etat-région. Cette nouvelle formule, destinée à lutter contre l'effet de « ghettoïsation » dû à des interventions publiques trop ciblées, avait été préparée par les gouvernements socialistes. Elle a été mise en œuvre depuis le changement de majorité, tout en présentant plusieurs écueils. Les élus locaux, tout d'abord, ont montré peu d'empressement à rédiger et à signer des documents exigeant un diagnostic fin des maux de leur ville et ne comportant pas d'engagement financier très précis.

L'échéance, primitivement fixée au 31 décembre 1993 pour les signatures, a dû être repoussée au 1er juin, sans que cette nouvelle date ait été respectée, puisqu'une quinzaine de sites manquent toujours à l'appel. Francis Idrac, patron de la délégation interministérielle à la ville (DIV), se réjouit de ce que les documents paraphés aient *« adopté le modèle proposé »* et traitent la diversité des problèmes d'habitat, de voirie, de transports, d'insertion sociale et économique, de sécurité, etc. Il ne cache pourtant pas que certains contrats de ville sont *« de simples déclarations d'intention sans contenu concret »*. Moins diplomates, certains observateurs attentifs parlent de *« contrats de dupes »* entre des élus, forcés de signer pour obtenir les subventions, et l'Etat, qui s'est révélé parfois incapable de faire respecter les principes de solidarité qu'il est censé défendre.

Mille cinq cents quartiers

Ainsi, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le contrat entérine le déplacement sans relogement de cinq cents familles de la cité du Luth, exigé par la municipalité communiste. A Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), l'Etat semble avoir accepté la position du maire (divers droite), qui s'oppose, sous la pression de certains électeurs, à la construction de la route attendue depuis des années pour désenclaver plusieurs cités dans sa commune ainsi qu'à Montfermeil. Ailleurs, des départements et régions créent leur propre politique de la ville hors de celle de l'Etat.

L'approche des élections municipales a d'ailleurs conduit à une inflation des demandes pour des quartiers dont le caractère prioritaire n'est pas avéré. Des cinq cents quartiers prioritaires, on serait ainsi passé à près de mille cinq cents si l'on prend en compte l'ensemble des cités mentionnées dans les contrats de ville (*le Monde* daté 19-20 juin). La difficulté de l'Etat à se focaliser sur les sites les plus touchés par l'exclusion tient à la faiblesse des moyens d'évaluation, qu'a soulignée le premier ministre en réclamant, en février dernier, la définition d'indicateurs concrets sur la situation des quartiers (taux de chômage, niveau scolaire, etc). Néanmoins, la DIV ne dispose toujours pas de diagnostics périodiques, rédigés par un organisme indépendant. L'institut Banlieuescopies, qui pourrait jouer ce rôle indispensable, est dans une situation financière critique faute d'aides et de commandes continues.

Au ministère de la ville, on est conscient de cet amoncellement de difficultés. On reconnaît que la qualité des contrats de ville, héritage de la période précédente, dépend de l'implication personnelle des préfets, très variable, et l'on s'indigne que des associations restent sans financement malgré les instructions données en avril par Mme Veil. Quant aux mesures annoncées en février dernier, par M. Balladur, pour relancer la politique de la ville, elles se ramèneront, pour l'essentiel, à un « dopage » des annonces déjà faites dans le domaine de l'éducation, de la justice et de la police.

Le dérapage du nombre de quartiers rendrait d'ailleurs toute annonce nouvelle ingérable financièrement. Le conseil interministériel des villes, prévu pour juin, pourrait être reporté à l'automne, faute d'arbitrages budgétaires. L'idée des « emplois d'utilité sociale » lancée par Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes, pour remettre au travail les jeunes des cités est critiquée dans l'entourage de Mme Veil, où l'on craint que la création d'une nouvelle bouée de sauvetage pour les chômeurs ne fasse douter l'opinion de la foi du gouvernement dans les effets positifs de la reprise économique sur l'emploi...

Dans ce contexte de semi-paralysie, certains élus réclament une remise en question drastique des choix et des méthodes. C'est le cas de socialistes comme François Geindre (*lire page V*), mais aussi de M. Lellouche, qui dénonce les effets pervers de la décentralisation et souhaite que les quartiers le plus en détresse fassent l'objet d'une administration directe par l'Etat, court-circuitant au besoin les maires, et que le prochain gouvernement soit doté d'un *« super ministre de la ville, directement rattaché au premier ministre »*.

Les échéances électorales aidant, l'heure d'une réinvention de la politique de la ville semble avoir sonné. Elle ne devrait pas, cependant, faire fi des acquis d'une décennie de pratique. En imposant l'idée d'une action globale de lutte contre l'exclusion, dépassant les traditionnelles frontières administratives, la politique de la ville a déjà contribué à inventer de nouveaux modes d'intervention publique, qui pourraient s'étendre avec profit à d'autres domaines de l'action de l'Etat (3). Le temps presse, car le risque existe, chaque jour un peu plus, que la société ne « coupe les ponts », définitivement, avec certains quartiers (4), dont certains jeunes habitants revendiquent à présent leur propre relégation, comme un défi.

Philippe Bernard

(2) La problématique et l'histoire de cette politique sont synthétisées dans *Les banlieues* par Jean Menanteau. Le Monde Editions-Marabout, 1994. 37 francs.

(3) Lire l'ouvrage de Jacques Donzelot et Philippe Estèbe, *l'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville* ; Editions Esprit, 1994 ; 240 pages, 130 francs.

(4) Le romancier et sociologue Azouz Begag et Christian Delorme, prêtre, viennent de livrer une analyse nourrie de la réalité des cités dans *Quartiers sensibles* ; Editions du Seuil, collection « Point-Virgule » ; 214 pages, 29 francs.

Les « potes » de la Grande-Borne

« Depuis dix-huit ans que j'habite le quartier, je connais les bons joueurs et je suis capable de les selectionner. » Sûr de son fait, Arthur a été chargé de choisir les seize joueurs de l'équipe de la Grande-Borne de Grigny, dans l'Essonne, lors du tournoi qui s'est déroulé à Marseille les 23, 24 et 25 juin.

Cette expédition est l'une des activités organisées par la Maison des potes, qui, depuis un an, essaie d'apporter dans ce quartier un type d'animation un peu différent. *« Nous voulons que les jeunes soient acteurs et pas seulement consommateurs de leurs loisirs. Ici, ils construisent eux-mêmes leurs projets »*, résume Samuel Thomas, le jeune directeur. Pour le voyage à Marseille, les participants se sont chargés de l'organisation de leur voyage : financement, contact avec la société de transport, logement sur place, etc. Il n'est pas question, pour les responsables de la Maison des potes, de faire les choses à la place des jeunes eux-mêmes.

Installés au rez-de-chaussée d'un bâtiment, dans un local qu'ils ont eux-mêmes repeint, ces « potes » ont succédé à une association qui organisait des activités sportives et, notamment, de la boxe thaï. Ce sport a servi de point de départ à d'autres activités. Appelée en renfort, Coumba Traoré, une Malienne chaleureuse, ancienne militante de SOS-Racisme, a ainsi monté un défilé de mode avec une trentaine de filles de la cité. Les garçons assuraient le service d'ordre.

En cette veille de vacances, Coumba Traoré met la dernière main à l'organisation d'un voyage de trois semaines au Mali. Elle y pilotera vingt jeunes de seize à vingt-cinq ans. Depuis octobre dernier, ce projet à but humanitaire s'est trouvé au centre des activités de la Maison des potes : il a fallu définir les objectifs, préparer l'itinéraire, prévoir les vaccinations. Il a fallu, aussi, rassembler les médicaments, que Linda est en train de ranger dans les cartons et que le groupe emportera dans le village africain où ils se rendent. Apparemment, cette Maison des potes – proche du député de la circonscription, le socialiste Julien Dray – est devenue un lieu de rencontre, au point que les pouvoirs publics et la municipalité communiste leur reconnaissent un véritable impact auprès des jeunes de cette cité en pleine dérive.

En dépit d'une indéniable amélioration du cadre urbain, le mal de vivre persiste à La Grande-Borne. Les façades ont été ravalées, les graffitis sont effacés, mais le chômage et le sentiment d'exclusion, eux, persistent. *« On n'a pas su profiter des réhabilitations pour créer une dynamique et une communication »*, affirme Samuel Thomas, qui compte sur sa méthode pour motiver les jeunes les plus défavorisés et leur donner les moyens de trouver un jour un emploi. Un peu vexés de ne pas avoir été associés à la discussion du contrat de ville, les « potes » espèrent tout de même recevoir les 840 000 F qu'ils réclament pour la réalisation de leurs autres projets.

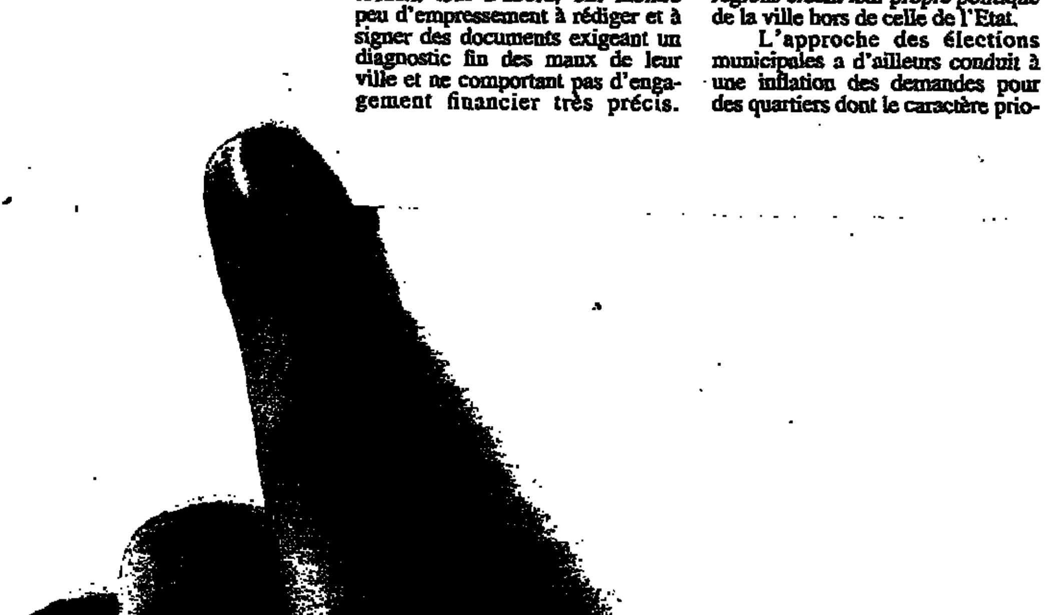
F. Ch.

Services-services

Tout le monde, ici, connaît Collinet-Services. Ses camionnettes blanches stationnent devant le bâtiment Capucine, un des sept immeubles de La Pierre Collinet à Meaux, en Seine-et-Marne. Pour les cinq mille habitants, cette régie de quartier signifie l'espoir d'emplois.

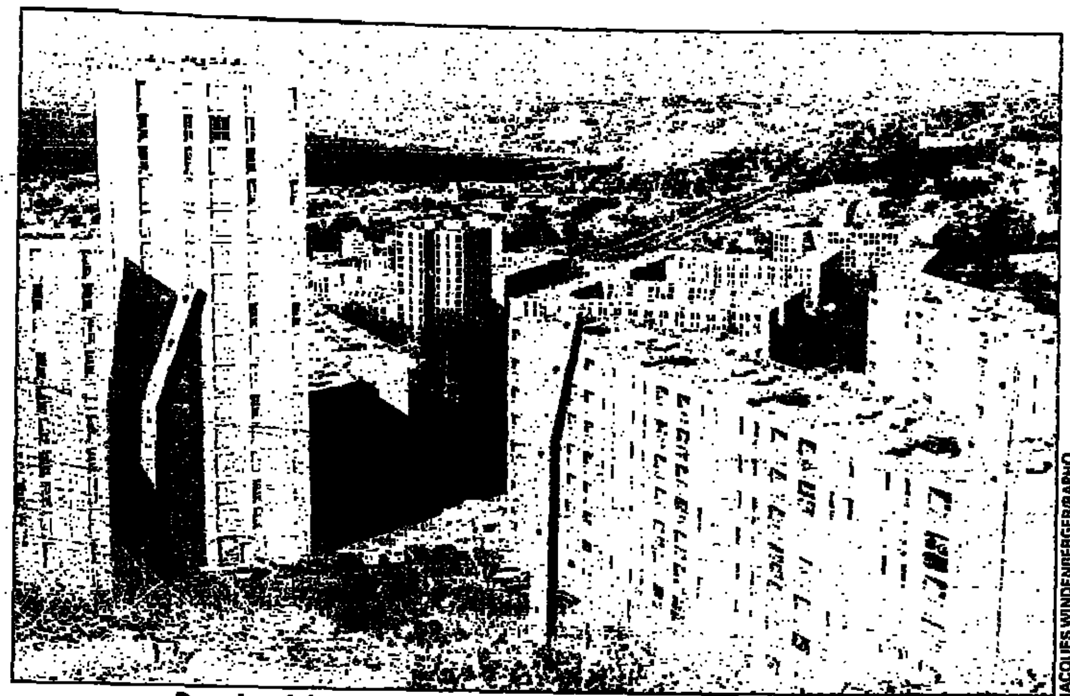
Dans cette cité, située à 50 kilomètres de Paris, le cadre serait plutôt charmant : terrain vallonné, multiples espèces d'arbres, aires de jeux ; mais aucun bus ne permet d'aller rapidement dans le centre-ville, les bâtiments ont la monotonie de l'architecture des années 60 et, surtout, le chômage règne en maître, notamment chez les jeunes, avec son inéluctable corollaire, la pauvreté.

« Notre système repose sur l'idée que les habitants sont, à la fois, producteurs et consommateurs de services », explique Charles Bonzols, directeur de cette régie de quartier, une des quatre-vingt-dix qui existent en France. La maintenance et le nettoyage des lieux sont les deux premières activités. D'ailleurs, en ce lundi, quelques hommes, munis d'un balai et d'un râteau, débarrassent les pelouses et les allées des traces





et les atermoiements de l'action gouvernementale



JACQUES WINDENBERGER/RAPHO

Dans les cités de Marseille, les journaux de quartier sont devenus un médiateur entre l'office HLM et la population

d'un week-end ensoleillé. Dans les bâtiments, quelques-unes des trente « correspondantes de coursives » lavent ces couloirs de 100 mètres de long, lugubres et sonores. Dans l'hôtel, trois jeunes femmes poussent des chariots de grande surface, dans lesquels elles rangent les détergents et les chiffons nécessaires à l'entretien des chambres.

Quatre-vingts employés

Toutes ces activités sont autant d'occasions de formation. Elles offrent à une population particulièrement déqualifiée un salaire et la possibilité d'entrer dans la voie de l'insertion professionnelle. Depuis sa création, environ cinq cents familles ont profité de Collinet-Services, qui emploie en permanence quatre-vingts personnes. Quarante-cinq d'entre elles sont occupées à plein temps, les autres ont des contrats temporaires pour des durées de travail qui varient suivant les postes occupés. Ensuite, on essaie de leur trouver du travail à l'extérieur de la cité.

L'objectif est, en effet, de rompre le phénomène de ségrégation en faisant sortir la population du quartier, mais aussi en y faisant venir des gens qui n'y résident pas. Pour réussir cette seconde opération, l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) de Meaux a transformé certains bâtiments afin d'y attirer des activités industrielles et commerciales.

Dans l'immeuble Capucine, une ouverture supplémentaire a été créée pour en faire l'entrée d'un hôtel, destiné à des personnes de passage dans la région ou en attente d'un logement. Les appartements ont été transformés en chambres avec kitchenette, louées 2 000 francs par mois. L'intérieur d'un autre bâtiment a été totalement réaménagé en 3 000 mètres carrés de bureaux, où se sont installés les sous-traitants de l'OPAC.

Une logique « différente »

« Notre logique est différente de celle des entreprises d'insertion. Elle intègre la possibilité de partenariat et de négociation avec les pouvoirs publics », explique Charles Bouzols.

Avec ses fines lunettes d'intellectuel et sa mince silhouette, cet ancien ingénieur promène son autorité tranquille à travers la cité et il a l'œil à tout. Face à ses deux principaux partenaires que sont la municipalité socialiste de Meaux et l'OPAC, il doit se montrer fin négociateur. Les 8 millions de francs de son budget proviennent, *en effet, pour 80 % des commandes* que lui passent les services techniques de la ville, le reste de subventions diverses.

Sa gestion tient du casse-tête lorsque les donneurs d'ordre remettent en cause certaines activités, comme cela avait été le cas en 1992, ou lorsque l'on veut maintenir le café associatif, peu rentable, mais tellement important comme lieu de rencontre.

F. Ch.

Malik Chibane, le ciné-citoyen

On peut être fils d'un ouvrier kabyle, avoir grandi dans une HLM de la banlieue nord et tomber très jeune dans la marmite de la passion cinématographique. Adolescent, Malik Chibane dévorait Carné, Renoir et De Sica. A trente ans, il vient de remplir, pendant quatre mois, des salles obscures, au Quartier latin et ailleurs, avec *Hexagone*, un film qu'il a écrit et tourné comme on défend une cause, celle de la *« génération beur »* et de la mémoire des cités populaires.

Fait exceptionnel pour une initiative d'origine associative, le film s'est émancipé des rubriques « banlieues » de la presse pour conquérir les pages « culturelles ». Salué par la critique, il a attiré trente-deux mille spectateurs payants. Simone Veil a organisé une projection et ne tarit pas d'éloges sur *Hexagone*. Le film marque l'irruption du « parler vrai » dans les banlieues et l'apprentissage de la distance critique chez les enfants de l'immigration. Il aborde des thèmes difficiles comme la drogue, la sexualité, la délinquance, sans verser dans les images misérabilistes et destructrices des cités souvent colportées par les médias et les habitants eux-mêmes.

Plutôt Gabin que Stallone

Cinéaste néoréaliste, Malik Chibane a fait ses premières classes... au « Ciné-Club » d'Antenne 2, qui lui fait découvrir le cinéma français de l'entre-deux-guerres. *« Dans nos cités de banlieue, on était des titis parisiens transplantés dans des lieux sans mémoire. Les films de Carné et de Prévert nous en donnaient une : on était les continuateurs de cette culture populaire,* explique-t-il aujourd'hui. *Si être français, c'était être comme Arletty, Gabin ou Jouvet, ça nous allait ! »*

L'adolescent Malik préfère Gabin à Stallone et Truffaut à Aldo Maccione. Marqué par *les Quatre Cents Coups* et *le Voleur de bicyclette*, il vit très jeune avec une obsession : filmer les Grandes-Bornes, la cité de Goussainville (Val-d'Oise) où il habite depuis l'âge de quatre ans, *« un formidable territoire d'aventures,* dit-il, *où je n'avais nullement le sentiment de vivre à part »*. Cette vocation n'est guère encouragée. Cependant, « orienté » vers un CAP d'électricien, il fonde la très dynamique association Idriss : animation socio culturelle, aide aux devoirs et formation civique.

Grace à Idriss, il tourne enfin son film, au printemps 1992, et associe le quartier au tournage. Aujourd'hui reconnu comme *jeune cinéaste*, Malik Chibane veut continuer de faire entendre la voix des cités à travers des films. Il voit dans cette démarche *« une manière de pratiquer* [sa] *citoyenneté »*, car il se dit persuadé que *« la banlieue n'est pas seulement une mode, mais un lieu de transformation profonde de la société »*. L'itinéraire d'*Hexagone* est, selon lui, emblématique de ce que devrait être la politique de la ville : une aide au retour progressif des exclus vers le droit commun. Le film, financé par le ministère de la ville, du temps de Bernard Tapie, comme un court métrage à diffusion confidentielle, est sorti en salles comme long métrage.

Aujourd'hui, Malik Chibane souhaite transformer l'essai avec d'autres films, qu'il tient prêts dans ses cartons. La SARL Alhambra-Films, pour la fondation de laquelle il s'est endetté, entend promouvoir la création cinématographique dans les cités et aider des jeunes à accéder aux professions artistiques et techniques de l'audiovisuel. Le fils de la banlieue et de l'immigration veut mettre son intimité avec les cités et son savoir-faire au service de producteurs. Dans son bureau de Sarcelles, il travaille à la promotion du scénario, déjà écrit, d'une « comédie sociale » sur les jeunes de banlieue. L'avance sur recettes lui a été accordé lundi 27 juin. Le militant du cinéma-vérité de banlieue est déjà sur les starting-blocks pour un deuxième tournage.

Ph. Be.

▶ Alhambra-Films : 24, avenue du 8-Mai-1945, 95200 Sarcelles ; tél. : (1) 39-92-10-97.
Idriss : rue Georges-Pitard, bâtiment J, 95190 Goussainville ; tél. : (1) 39-88-52-39.

Journaux de quartier à Marseille

Jacques Marti, président de l'association des locataires de la cité de la Busserine, dans les quartiers Nord de Marseille, est un supporteur inconditionnel de *l'Eveil-Busserine* . Ce mensuel, photocopié, d'une douzaine de pages, qui est diffusé à deux mille exemplaires dans les cités de la Busserine, de Saint-Barthélémy-III et de la copropriété du Mail, est, à ses yeux, bien plus qu'un journal. C'est, non seulement, un moyen de communication et d'expression pour les habitants, mais, aussi, un médiateur entre l'office HLM et la population, un véritable compagnon, *« qui nous comprend et nous aide à vivre les réalités sociales du quartier »*.

Né en mai 1991, *l'Eveil-Busserine* était, à l'époque, le fruit d'une rencontre entre des journalistes professionnels, un organisme HLM et une association de locataires. Les premiers étaient engagés dans un projet de presse locale, *l'Eveil-Hebdo*, lancé, en Arles, dix ans plus tôt, puis transféré en 1986 à Marseille par un ancien journaliste du *Nouvel Alsacien*, Elie Somot, et son épouse, Blandine, ancien professeur de biologie. Le deuxième, la Logirem, cherchait à communiquer avec sa clientèle pour mener à bien un vaste programme de réhabilitation. La dernière voulait, elle, participer de manière active à cette réhabilitation.

« Dès le départ, explique M. Somot, *notre objectif était de réaliser une communication à double sens, donnant le point de vue des uns (le logeur) et des autres (les habitants) grâce à un tiers (le journaliste), chacun conservant son identité, avec le souci du dialogue pour gérer les conflits. »* Trois ans plus tard, le pari de *l'Eveil-Busserine* est gagné. *« On a eu peur, au début,* reconnaît M. Marti, *que ce journal, diffusé gratuitement, ne soit un moyen de pression du logeur, puisque la Logirem en était l'un des financiers. Il n'en a rien été. »*

Contre l'autodénigrement

L'Eveil-Busserine ne s'est pas borné à traiter des seules questions de réhabilitation. Il est devenu un vrai journal de quartier, illustré de photos – mal rendues par le procédé d'impression –, de dessins et de caricatures, avec des reportages touchant à l'ensemble des activités du site, des informations-services, un bloc-notes, des échos, etc. Les habitants de la Busserine se sont attachés à ce petit journal rédigé, avec leur concours, dans un style simple, direct et concret. Certains lui reprochent, cependant, d'être un peu « tristounet » et de ne pas aborder, plus franchement, sur le fond, les problèmes, cruciaux de la drogue et de l'insécurité. *« On lui sait gré, en revanche,* souligne M. Marti, *de s'attacher à mettre en valeur ce qui se fait de bien dans la cité, car les gens, ici, ont facilement tendance à s'autodénigrer. »*

Dans la foulée de *l'Eveil-Busserine* , M. Somot et sa petite équipe – en tout cinq journalistes professionnels et une secrétaire de rédaction – ont créé trois autres journaux de quartier dans les grandes cités des treizième et quatorzième arrondissements de Marseille : *l'Eveil-Malpassé*, intitulé *la Bazarette*, et *l'Eveil-Vallée de Séon* , lancés en avril 1992, ainsi que *l'Eveil-La Savine* , qui a vu le jour en mai dernier. Les quatre titres ont un tirage global de près de dix mille exemplaires et un budget entre 500 000 et 600 000francs. Une étude réalisée, l'an dernier, sur l'un des sites a démontré l'impact considérable de *l'Eveil*, lu par 79 % des personnes interrogées, crédité d'une notoriété de 75 % et d'un taux de satisfaction de plus de 80 %.

de notre correspondant régional
Guy Porte

Avec leurs excuses...

Comment alerter sur un problème sans le dramatiser ? C'est la question que se posent les travailleurs sociaux et ceux des services de l'Etat à propos de la délinquance et surtout de la drogue dans les quartiers difficiles.

« La délinquance a complètement changé de nature, et nous sommes forcés de la combattre avec de vieilles méthodes », affirme Michel Laville, responsable d'une association de prévention spécialisée à Borny, un quartier de vingt-cinq mille habitants, à Metz. Pourtant, ici, les différents *acteurs essaient de mettre* en commun leurs moyens et leurs idées pour trouver des réponses à deux phénomènes qui les inquiètent particulièrement : l'extrême jeunesse des responsables de délits, l'irrationnalité et la violence de certains comportements, au point que certains parlent de *« sauvages urbains »*.

Depuis février, les locaux tout neufs de la mission locale pour l'emploi sont un peu le symbole de cette coopération. *« On a essayé de monter des parcours en coordonnant les moyens de la protection judiciaire et ceux des dispositifs de droit commun »*, explique Charles Bru, directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Surtout, les différents responsables cherchent à mettre au point des formules susceptibles de motiver les jeunes et d'éviter les dérives : stages de conduite accompagnée, ateliers de pièces mécaniques, stages dans de petites entreprises, etc. *« Pour les seize-dix-huit ans, il est important de leur donner un temps d'expérience positive du travail, même s'il est court »*, observe une éducatrice, Jacqueline Bach.

En matière de prévention, faciliter l'accès à l'emploi n'est pas suffisant : l'organisation d'activités sportives, de « sociodrames », les stages d'autorité parentale sont autant des moyens d'agir sur les comportements.

Les éducateurs et des magistrats, eux, font une grande utilisation du système de la « réparation », prévu par un additif de janvier 1993 à l'ordonnance de 1945 sur le traitement de l'enfance délinquante. Au troisième étage du palais de justice de Metz, l'éducatrice, une jeune femme blonde, ne perd pas patience. Elle tente de convaincre Ahmed, dix-sept ans, soupçonné d'avoir agressé un habitant de son quartier qui a porté plainte, de rédiger une lettre d'excuses de dix lignes. En échange de quoi, l'affaire sera classée.

Ce système repose sur l'idée de réparation à l'égard de la victime et de la société. La « peine » consiste souvent en des excuses, des travaux de réparation ou d'intérêt collectif (nettoyage de bus, demi-journée dans un service d'urgence ou aide aux personnes âgées). *« Cela permet une réponse rapide et différenciée. Les jeunes sont généralement convoqués un mois et demi après le délit, alors qu'autrement, entre six mois et un an sont nécessaires pour qu'ils soient jugés »*, explique le juge des enfants André Roux, qui, depuis le mois de mars, a ainsi réglé une trentaine d'affaires.

Réseau de résistance

La ville de Metz participe, elle aussi, à la bataille contre la délinquance. Son conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD), composé d'élus et de représentants de l'Etat, qui existe depuis 1983, vient de décider de s'attaquer plus particulièrement à la toxicomanie. *« Nous voulons multiplier et coordonner les différents intervenants, afin de constituer un réseau de résistance aussi efficace que celui qui distribue la drogue,* explique Gilles Henry, chargé de mission. *Notre souhait est que, à terme, les jeunes eux-mêmes se chargent de l'information contre ce fléau. »*

Comme ailleurs, l'objectif est que les habitants de ces quartiers prennnent leurs affaires en main et redeviennent des citoyens comme les autres.

de notre envoyée spéciale à Metz
Françoise Chirot

François Geindre (PS) : « Il faut reconstruire la démocratie de quartier »

Maire socialiste d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) depuis 1971, François Geindre a été l'un des pionniers de la politique de la ville. Président de la Commission nationale de développement social des quartiers de 1985 à 1987, il est aujourd'hui vice-président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

« Que pensez-vous de la manière dont le gouvernement gère l'héritage de la politique de la ville ?

– Je suis plus qu'inquiet. L'encéphalogramme est plat, aussi bien au niveau du discours qu'à celui de l'action. Simone Veil exprime une bonne volonté, alors que la politique de la ville a besoin d'une impulsion permanente. Le gouvernement n'a pas maîtrisé le passage du DSQ aux contrats de ville. Il aurait fallu hiérarchiser les interventions. La DIV (délégation interministérielle à la ville) connaît les priorités et pourrait la mettre en œuvre. Il a manqué le courage politique de l'afficher.

– Les habitants des quartiers concernés ne croient plus depuis longtemps en la politique de la ville. Comment modifier cette réalité ?

– C'est le grand enjeu : faire en sorte que les habitants des quartiers retrouvent leur place de citoyens. Il est fondamental de reconstruire la démocratie de quartier. Mais on sait aussi que la solution des grands problèmes comme l'éducation, la prévention de la délinquance, passe par un projet à l'échelle d'une agglomération entière. Or ces deux niveaux sont précisément ceux où il n'existe aucune représentation politique élue au premier degré.

» Nous avons un modèle pour impulser une vraie révolution, c'est la loi PLM, qui permet d'élire un conseil municipal sur l'ensemble d'une agglomération et dans chacun des quartiers, arrondissements, ou quartiers communes qui la composent. Cette réforme devrait être soumise à référendum dans la foulée de l'élection présidentielle.

– Beaucoup d'initiatives pour les quartiers se heurtent aux réalités du chômage. Quelles issues voit un maire confronté quotidiennement au désœuvrement de certains jeunes ?

– Si la politique de la ville n'est pas apte à inverser la courbe du chômage, elle peut réduire le handicap que les habitants des quartiers ont pour accéder à l'emploi. Elle doit aussi répondre à ces jeunes qui sont persuadés qu'ils n'auront jamais la moindre chance de trouver un travail et adoptent une attitude de défi à l'égard de la société.

Les maires doivent pouvoir proposer des « boulots » à plein temps rémunérés, éventuellement assortis d'une formation. Trois cent cinquante mille emplois de ce type coûteraient un demi-point de CSG, mais beaucoup moins si on utilise des fonds aujourd'hui consacrés à l'indemnisation du chômage. Tel est le prix que la nation doit payer pour éviter la constitution de noyaux de jeunes à la dérive.

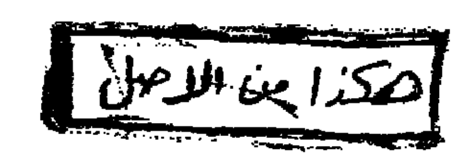
– Certains quartiers vivent de plus en plus repliés sur eux-mêmes. La mixité sociale reste-t-elle un objectif réaliste ?

– La mixité doit rester une grande utopie car une ville ségrégative serait inacceptable. Mais c'est une erreur de prétendre que chaque parcelle du territoire de la ville va accueillir toutes les populations. Il faut plutôt rechercher la mixité dans une mobilité qui fait que, même si l'on habite un quartier, on s'approprie l'ensemble du territoire de la ville.

Il faut donner à chaque quartier des raisons d'être fréquenté par des gens qui habitent ailleurs. Et donc doter les quartiers populaires des fonctions (emplois, spectacles, équipements sportifs, etc.) qui draineront des gens d'ailleurs.

Au lieu d'empiler commerces, administrations et services au centre historique des villes, on devrait étudier la possibilté de rendre certaines fonctions mobiles dans une agglomération, et vivifier ainsi la périphérie. »

Propos recueillis par
Philippe Bernard



MONTPELLIER

L'ÉLAN SÉCURITAIRE DE M. FRÊCHE

Un arrêté contre la présence de sans-abri dans le centre-ville a été annulé par le tribunal

GEORGES FRÊCHE, maire socialiste de Montpellier, n'est pas en manque d'idées pour montrer à ses administrés qu'il se préoccupe de leur sécurité. Porte-voix en main, il était descendu dans la rue, il y a un an et demi, pour appeler à signer une pétition réclamant des policiers supplémentaires. A douze mois des élections municipales, les multiples réunions qu'il organise dans les quartiers de sa commune lui permettent de constater que la sécurité fait partie, avec la propreté, des premières préoccupations exprimées par les Montpelliérains. Leur maire s'en trouve plus que jamais conforté dans dans son credo.

Le 24 mai 1993, il avait pris un arrêté réglementant le champ d'action des personnes sans domicile fixe qui séjournent au centre-ville. Leur augmentation sensible, ces dernières années, pose en effet un problème délicat aux forces de l'ordre. D'un côté, de nombreux riverains et promeneurs, inquiets d'un certain climat d'insécurité, demandent leur intervention ; ils se plaignent de comportements parfois agressifs des sans-abri et de la présence de leurs chiens. De l'autre, les policiers doivent composer avec les droits de ces citoyens, car, quelle que soit la façon dont ils sont perçus par la population, ils ne commettent souvent aucun délit, ceux de mendicité et de vagabondage ayant été supprimés dans le nouveau code pénal.

Un abus de pouvoir

Dans son arrêté, M. Georges Frêche avait donné un cadre juridique d'intervention très large. Ce texte stipulait qu'il était désormais interdit à *« toute personne de s'installer, à quelque titre que ce soit, sans autorisation, et de déposer tous objets, en particulier denrées diverses, vêtements, sacs de voyage, cartons ou autres effets »* dans toutes les rues, jardins et places publics de Montpellier. De même, toute consommation de boissons alcooliques dans ces lieux était simplement interdite.

Le tribunal administratif de Montpellier, saisi conjointement par l'association Vivre au présent et par une personne sans domicile fixe, a annulé cet arrêté. Les magistrats estiment que le maire a commis un abus de pouvoir. Il lui appartient effectivement, comme le précise le code des communes, d'assurer *« le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics »* et de *« réglementer les conditions d'utilisation des voies publiques »*, mais la juridiction estime que l'arrêté allait bien au-delà. Une interprétation extensive du texte aurait, en effet, permis d'interpeller des badauds n'occasionnant aucune gêne réelle, voire de verbaliser les consommateurs attablés aux terrasses de café de la place de la Comédie !

On laisse entendre aujourd'hui, au commissariat central, que l'arrêté en cause n'avait eu, de toute façon, aucun effet sur le travail des policiers. Prudents, ceux-ci doutaient de sa légalité. S'il a admis que sa décision pouvait conduire à des abus, M. Frêche s'est engagé à prendre un nouvel arrêté, formulé autrement, mais toujours dans le même esprit, après consultation du conseil municipal, probablement fin juillet.

de notre correspondant à Montpellier
Jacques Monin

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

QUERELLE AUTOUR D'UN LIEU DE PRIÈRE

Le maire (PC) refuse l'ouverture d'une salle de culte pour la communauté musulmane

MICHEL GRANDPIERRE, député communiste de Seine-Maritime et maire de Saint-Etienne-du-Rouvray (trente mille habitants), deuxième commune en importance de l'agglomération de Rouen, est confronté à un sérieux dilemme : comment donner satisfaction à la communauté musulmane, forte de plus de trois mille personnes, qui souhaite s'installer dans une véritable salle de prière dans le quartier HLM du Château-Blanc, sans s'aliéner des riverains qui ne veulent pas entendre parler d'un tel voisinage ?

Le projet est porté par l'association culturelle locale, lasse de ne disposer que d'une salle exiguë dans un foyer Sonacotra. Ayant réuni des fonds nécessaires, la communauté musulmane souhaite acquérir un pavillon dans un quartier résidentiel tout proche, mais, très vite, les habitants de celui-ci se sont constitués en comité de défense pour s'opposer à une telle réalisation.

L'hôtel de ville, pour l'instant se satisfait d'une simple réponse technique : la transformation du pavillon est incompatible avec le plan d'occupation des sols. La communauté musulmane ne veut pas en rester là.

Menace de « ghetto »

Embarrassé, M. Grandpierre ne s'exprime que par de stricts communiqués, voulant, avant tout, éviter que l'affaire ne prenne un tour passionnel. Pour lui, *« la décision négative a été comprise par l'association musulmane, qui poursuit ses recherches »*. Il ajoute : *« Toutes les parties ont souhaité que la conduite de ce dossier soit responsable et respectueuse des différentes communautés. (...) La ville examinera toutes nouvelles démarches de l'association selon les strictes compétences, en matière d'urbanisme, à l'égard de toutes personnes physiques ou morales privées. »* A Saint-Etienne, l'audience croissante du Front national – 16,5 % aux élections européennes – ne peut être éludée.

La formation d'extrême droite récuse, bien entendu, l'argument du facteur d'intégration que représente un lieu de prière, lequel serait en fait, à ses yeux, *« le vecteur d'une religion étrangère à la civilisation européenne »*. A l'inverse, la conseillère municipale trotskiste, Michèle Ernis (LCR) regrette que *« les différentes composantes de la gauche emboîtent le pas »* à la droite et à l'extrême droite. *« C'est le problème de l'acceptation d'une autre population, avec des traditions différentes, qui se pose »*, dit-elle.

Plus de 12 % de la population de Saint-Etienne est composée d'étrangers, alors que la moyenne de la Haute-Normandie est plutôt faible (3,3 %). Se pose, surtout, le problème de l'accueil de populations en situation sociale précaire, inégalement réparties dans l'agglomération de Rouen. M. Grandpierre ne cache pas qu'il souhaiterait un rééquilibrage, alors que, justement, le quartier du Château-Blanc menace de se transformer en « ghetto », sans que le contrat DSQ (développement social des quartiers) ait vraiment inversé la tendance.

de notre correspondant à Rouen
Etienne Banzet

L'Auvergne morcelée

VALÉRY GISCARD D'ESTAING EN SON FIEF

L'autorité du président du conseil régional n'est pas contestable, mais sa gestion ne fait pas l'unanimité

Voilà longtemps que l'Auvergne se débat avec une crise économique qui la mine. Vues de l'extérieur, les vagues successives de licenciements des usines Michelin – le groupe vient d'annoncer une nouvelle réduction de ses effectifs – ont tendance à donner de la situation une image peut-être encore plus noire qu'elle ne l'est en réalité. De toute façon, la verte région vieillit, perd ses habitants et a bien du mal à trouver un nouveau souffle. Elle ne manque pourtant pas d'hommes politiques de poids, mais certains d'entre eux ont tendance à ne plus fonder leurs espoirs que sur l'agglomération clermontoise, toujours administrée par le socialiste Roger Quilliot. Valéry Giscard d'Estaing entoure la capitale auvergnate d'une sollicitude particulière. Son action à la tête du conseil régional, où il exerce un deuxième mandat, ne recueille pas, pourtant, l'adhésion générale.

UNE vingtaine de personnes – des fonctionnaires en majorité – se pressent dans la chaleur étouffante d'une petite pièce aveugle, au soir du 18 mai. Pour la signature officielle du contrat de plan Etat-région, nul n'a jugé bon de mettre les petits plats dans les grands. Ce n'est pas le genre de la région. D'ailleurs, les locaux ne s'y prêtent guère. En 1986, lorsque Valéry Giscard d'Estaing s'apprêtait à conquérir l'Auvergne, il s'en était pris au projet de construction d'un hôtel de région moderne, voulu par son prédécesseur, le socialiste Maurice Pourchon. Trop *« dispendieux »*, avait-il décrété, comme souvent. Son administration se contente donc de bureaux répartis sur trois sites, à Clermont et à Chamalières. Et les Auvergnats se montrent bien en peine d'en indiquer le chemin.

L'ostentation n'est pas le fort du président du conseil régional. La communication non plus, il l'admet. *« Nous sommes*, dit-il, *une région discrète, qui ne se plaint pas, qui ne revendique rien, qui se tient à l'écart de toute structure fédératrice. »* Entendez par là que l'Auvergne ne fait partie d'aucun Arc atlantique, ni d'aucun autre de ces clubs qui se mettent en avant. En fait, elle n'entretient aucune relation de coopération particulière avec ses voisines. Elle n'est pas, non plus, présente à Bruxelles. Son conseil régional est le seul de France, avec celui du Limousin, à ne pas avoir investi dans un bureau proche du siège de la Commission européenne. *« Lorsque le besoin s'en fait sentir, je m'adresse directement à Jacques Delors ! »* rétorque l'ancien président de la République. La méthode vaut ce qu'elle vaut, mais elle n'aide pas à afficher clairement les ambitions collectives auvergnates. A force de ne pas se manifester, le risque existe de se faire oublier.

Sur l'une des dernières moutures du schéma national de développement du territoire préparé par la DATAR, le Massif central apparaît dépecé, comme s'il ne pouvait survivre de façon autonome. Dans ce document, les experts envisagent explicitement d'associer *« l'espace clermontois, Grenoble et le sillon alpin autour de la région urbaine de Lyon »* en un vaste espace Centre-Est (*le Monde* du 19 mai 1994). Le président de l'UDF s'en est montré d'autant plus vexé que la crainte de devenir un satellite de Rhône-Alpes sonne, ici, comme un leit motiv. Pour combattre cette funeste tendance, certains politiques locaux, dont le président, verraient d'un bon œil la fondation d'un « grand Massif central », englobant quelques départements limitrophes, qui partagent les mêmes difficultés que les Auvergnats.



La « provocation » de la DATAR

La « provocation » de la DATAR risque de porter un coup supplémentaire au moral de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, qui n'en ont pas besoin. Les quatre départements ont perdu onze mille cinq cents personnes entre 1982 et 1990 (presque 1 % de leur population), et des emplois par milliers. Les campagnes se vident et les ex-ruraux continuent de venir grossir l'agglomération de Clermont-Ferrand. Contrairement à l'impression suscitée par la série de licenciements en masse des usines Michelin, la situation économique serait *« légèrement meilleure que la moyenne nationale »*, à en croire M. Giscard d'Estaing. Malgré tout – les responsables politiques locaux ne le nient pas –, le blues auvergnat se révèle tenace.

« Normal : la région se meurt. Ce ne sera bientôt plus le parc des volcans, mais la réserve des Kikuyus d'Europe ! » Catherine Guy-Quint (PS), maire de Cournon-d'Auvergne, une banlieue éloignée de Clermont-Ferrand, refuse de se plier à la traditionnelle pudeur locale et ne se prive pas de fustiger les quelques élus du cru les *« plus pingres de France »*. Elle n'est pas près d'oublier la longue lutte qu'il lui a fallu mener pour obtenir un lycée sur sa commune, située au centre d'un bassin de soixante mille habitants, et reproche à l'ancien maire de Chamalières, toujours député du Puy-de-Dôme, de refuser d'accompagner la politique de la ville, voire de *« brimer »* les populations urbaines.

Au chapitre du développement de la solidarité urbaine, relégué en dernière page du contrat de plan, la région s'engage seulement à consacrer 30 millions de francs à la réhabilitation de logements sociaux entre 1994 et 1998 (tandis que l'Etat apportera au total plus de 96 millions de francs). Curieusement, les carences dans le secteur du logement constituent une critique que se font mutuellement le président et son prédécesseur. M. Pourchon joint, en outre, sa voix à celle des conseillers verts pour souligner le manque de réflexion dans le domaine de la formation des jeunes. Une nouvelle attribution réclamée pourtant avec insistance par l'UDF.

Lourde ambiance

Et tous de souligner – certains sur un ton approbateur, d'autres avec un sourire narquois – que M. Giscard d'Estaing a choisi de s'en tenir aux compétences que lui confient les lois de décentralisation. Rien de plus. La culture, par exemple, qui n'est pas légalement du ressort des conseils régionaux, n'a droit qu'à 1,6 % du budget primitif 1994. Enfin, les observateurs locaux déplorent les difficultés des responsables politiques à se mobiliser pour des enjeux communs. L'exemple de Mécanopôle, un projet concocté par Michelin réunissant un musée, et un centre de recherche et de formation sur la mécanique, est souvent cité. Après quelques péripéties municipales, le dossier est finalement arrivé sur les bureaux du conseil général du Puy-de-Dôme, qui a accepté de prendre à sa charge les crédits d'études.

Que les quatre départements penchent, depuis les dernières élections, du même côté que la région ne change pas grand-chose à la lourde ambiance politique du cru, finit par admettre Georges Chometon (CDS), lui-même à la tête du Puy-de-Dôme. A cet égard, la lecture de l'édition d'un journal gratuit spécialement dédiée, en mai, à la gloire d'une Auvergne enfin triomphante se révèle édifiante. Michel Charasse (PS), sénateur et maire de Puy-Guillaume, y gratifie justement le département du Puy-de-Dome d'un coup de griffe à sa façon ; M. Chometon égratigne, pour sa part, l'agglomération clermontoise ; M. Giscard d'Estaing se plaint de la municipalité de Clermont-Ferrand ; et Roger Quilliot (PS), maire de celle-ci, s'en prend à... la DATAR. Quant aux meilleurs ambassadeurs de l'image locale, ils seraient, de l'avis le plus répandu, les producteurs d'eaux minérales grâce à leurs campagnes publicitaires, délibérément positives.

« Manque d'audace »

Si l'autorité de l'ancien chef d'Etat n'est pas contestable dans son fief, sa gestion – étriquée, *« manquant d'audace et de concertation »*, selon le groupe des écologistes –, est loin d'y faire l'unanimité. Cependant, il est au moins un secteur où la politique régionale impressionne par son ampleur. Dans les quatre ans à venir, l'Auvergne a prévu de consacrer 300 millions de francs à la modernisation de son réseau routier, près du tiers des sommes annoncées dans le contrat de plan. L'Etat devrait apporter 1,35 milliard de francs à cette floraison d'autoroutes, les autres partenaires – pour l'essentiel, des collectivités locales –, 327 millions de francs. Il avait déjà été décidé d'un rythme de financement soutenu lors des précédents plans (390 millions de francs en 1984 et 1,1 milliard de francs en 1989).

Au rayon des grosses dépenses, l'effort pour les lycées (30 millions de francs) tend logiquement à décliner, tandis que les investissements en faveur de l'enseignement supérieur prennent le relais (114 millions de francs). Reste le soutien à l'économie régionale, proportionnellement importante, mais pas forcément efficace. Dans ce domaine aussi, les Auvergnats avancent en ordre dispersé. Autour de Clermont-Ferrand, la municipalité, l'agglomération, le département et la région ont chacune leur structure de développement, quand ce n'est pas deux. Sans parler des neuf chambres consulaires qui se partagent l'Auvergne.

Un « centre du volcanisme »

Lors de son premier mandat, M. Giscard d'Estaing nourrissait pourtant un projet ambitieux pour une métropole s'étendant de Gannat à Brioude, de Thiers à Riom et de Vichy à Issoire, soit un bassin de près de quatre cent mille habitants à une demi-heure, par autoroute, du centre de Clermont-Ferrand. Il lui avait même donné un nom : « Arvernia », *« en référence à Brasilia »*, précise-t-il ingénument. A grand renfort d'études commandées à des cabinets de consultants, il avait arrêté une série d'actions pour renforcer ce centre urbanisé. Les gouvernements socialistes ne lui ont pas accordé le soutien qu'il attendait, déplore-t-il. Les élus, qui se sentaient éloignés de la future métropole, ont mis leur veto, avancent des observateurs locaux. Mort-né, le concept d'Arvernia a cédé la place à un programme intégré de modernisation de l'Auvergne, bien plus diffus.

Il manque toujours à l'Auvergne une *« réalisation de dimension européenne »*, admet M. Giscard d'Estaing, qui a une idée à ce sujet : il souhaite créer un grand centre du volcanisme, pour lequel il a lancé un concours national d'architectes. Une idée qui lui tient à cœur, le terrain est déjà retenu, les crédits arrêtés (300 millions de francs) et l'ouverture prévue pour l'été 1997. *« Dommage que nous ne soyons pas consultés*, commente tranquillement M. Chometon. *Nous n'avons pas encore parlé des accès, des hôtels... La région s'apprête à commettre la même erreur que pour l'aire des volcans, qu'elle a construite seule au bord de l'autoroute. »* Certains élus locaux se montrent plus directs : *« Quand on essaie de parler travail d'équipe, l'ancien président de la République sort ses titres ! »*

de notre envoyée spéciale à Clermont-Ferrand
Martine Valo

Encore des suppressions d'emplois chez Michelin

Une fois de plus, Clermont-Ferrand s'apprête à payer un lourd tribut : sept cent quatre-vingt-dix emplois de moins. Mercredi 22 juin, devant les élus du comité central d'entreprise, Michelin-France a confirmé, en effet, sa décision de réduire encore ses effectifs. D'ici à fin 1995, mille cinq cent trente-cinq *emplois seront supprimés à* Clermont-Ferrand, Tours et Bourges. Comme seront fermées, avant la fin de cette année, l'usine de constructions mécaniques de Roubaix (Nord), qui emploie deux cent dix-neuf personnes, et le centre de stockage de Guéret (Creuse), qui compte douze salariés.

Face au dispositif, permanent et de plus en plus rapide, d'adaptation des effectifs du manufacturier, autrement dit face à une cascade de catastrophes économiques, les élus locaux se sont longtemps tus, résignés ou abattus. Cette fois, Roger Quilliot (PS), maire de Clermont-Ferrand, a été le premier à sortir de sa réserve. *« On s'éloigne toujours davantage des dix-huit mille emplois que François Michelin considérait, devant le conseil municipal, en avril 1991, comme le niveau d'équilibre des établissements clermontois »*, a-t-il amèrement constaté. Le maire a engagé les dirigeants de la firme à préciser leurs intentions. *« Il semble en effet difficile*, dit-il, *voire impossible, à une ville et à ses principaux acteurs économiques de décider de leurs investissements sans distinguer clairement les objectifs retenus. »*

Le conseil général du Puy-de-Dôme a souhaité, lui aussi, que Michelin soit interrogé – *« solennellement »*, a précisé le groupe communiste – sur le devenir du site clermontois. Les socialistes se sont inquiétés des conséquences de cette nouvelle vague de licenciements chez les sous-traitants. Finalement, les réactions des syndicats ont été les plus virulentes. Lors d'une conférence de presse, le 23 juin, la CFDT et la CGT ont dénoncé la politique de Michelin, contestant l'une et l'autre la réalité des mille neuf cents reconversions internes prévues dans le sixième plan social décidé en 1993.

Les porte-parole syndicaux s'inscrivent en faux contre les *affirmations de la direction*, selon lesquelles *« mille huit cent trente-sept salariés rendus disponibles à la suite des réorganisations ont bénéficié d'une formation leur permettant une reconversion vers d'autres fonctions »*. Selon eux, il ne s'agit, en fait, que d'un *« habillage élaboré par la nécessité administrative du plan social »*. Le comité central d'entreprise a demandé une expertise des dispositifs de formation, qui sera confiée à un cabinet extérieur.

En outre, sur le versement à la Manufacture française de pneumatiques (Michelin-France) du tiers des droits industriels perçus par la Compagnie générale des établissements Michelin (société holding du groupe), les deux syndicats font valoir que ces sommes devraient être plus importantes, puisque les frais de recherche sont supportés exclusivement par la branche française. Pour eux, il y a là un *« abus d'autorité qui pourrait être porté sur le terrain judiciaire »*.

Pour sa part, la firme Michelin affiche ses mauvais résultats. En 1993, le chiffre d'affaires de Michelin-France a été de 17,8 milliards de francs (en régression de 4 % par rapport à celui de l'année précédente) et le résultat net négatif de 1,36 milliard de francs. Le groupe, dans son ensemble, a enregistré un chiffre d'affaires *de 63,3 milliards de francs et un* solde net négatif de 3,9 milliards de francs.

de notre correspondant à Clermont-Ferrand
Jean-Pierre Rouger


Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

PROFIL

CERRUTI
QUINCAILLER

TOUTE LA QUINCAILLE
TOURNEVIS, MOLETTES..

RAYMOND CERRUTI, LE CANTAL A PARIS

Président de l'Assemblée des chambres de commerce, ce fils d'immigré italien est aussi conseiller général et maire de Riom-ès-Montagnes

POUR un peu, on croirait à une inadvertance. *« C'est une mauvaise tendance,* reconnaît-il sans détours. *Si je pense que je peux bien faire une chose, alors, je la fais. »* C'est ainsi qu'à soixante-trois ans, Raymond Cerruti fait le maire, le conseiller général (apparenté RPR), le président de la chambre de commerce et d'industrie d'Aurillac, le président de la chambre régionale d'Auvergne, et le président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI). Rien d'autre ? Si, un dernier titre, plus accessoire : M. Cerruti est membre du Conseil économique et social.

Dans les panégyriques que l'on dresse des citoyens méritants, à l'occasion d'une remise de médaille ou d'un départ en retraite – *a fortiori* dans le cas plus funeste d'un hommage funèbre –, il est toujours convenu de souligner que rien ne prédisposait, au départ, le récipiendaire – ou le malheureux disparu – à un tel destin. La formule semblerait gravée sur mesure pour le maire de Riom-ès-Montagnes, petite ville cantalienne soigneusement évitée par les avions, les trains et les autoroutes, si ce n'était la couleur piémontaise de son patronyme.

L'engrenage consulaire

Après tout, cela n'est pas faire preuve d'un régionalisme étriqué que de constater que Cerruti sonne moins arverne que Mazuel ou Sauzade. Il rechigne à l'avouer. Il s'en défend, même, en constatant, plein de bon sens, qu'*« il y a peu de différence entre un Piémontais et un Auvergnat »*, mais le président des chambres de commerce et d'industrie a de bonnes raisons d'apprécier les détours imprévus de son parcours. S'il a souhaité exercer ces mandats, c'est sans doute en partie parce qu'on a dû lui faire sentir, dès son plus jeune âge, la fraîcheur de son attache auvergnate. A l'origine était, en effet, un petit orphelin italien de quatorze ans, dégringolé d'une vallée du Mont-Rose et échoué au beau milieu du Cantal, dans les années 20 : son père. L'enfant, bientôt jeune homme, fit ses armes dans la peinture en bâtiment, puis il se tourna, avec succès, vers les enseignes commerciales, dont il couvrit le canton, à la tête d'une petite entreprise de quinze employés. Aussi adroit pour le pinceau que pour la guitare ou le trombone, il mit sur pied une fanfare, la Fraternelle, dont il en assura, des années durant, la direction. Il se maria rapidement avec une couturière d'Ydes, un pays minier voisin, dont il eut quatre enfants, parmi lesquels, bon premier, le futur maire de Riom-ès-Montagnes.

Raymond Cerruti grandit dans cette petite ville quiète, à peine frôlée par la guerre qui mutile, sur le tard, la Corrèze et la Haute-Vienne voisines. Pensionnaire de l'institution Saint-Eugène d'Aurillac, puis du lycée Michelet de Vanves, parce que des cousins habitent le quinzième arrondissement de Paris, il demande son émancipation, une fois revenu au pays le baccalauréat en poche, pour prendre sa part dans un commerce familial de droguerie et de quincaillerie. Sous-lieutenant d'artillerie en Allemagne pendant son service militaire, il accomplit à cette occasion son deuxième grand voyage, après l'expédition en Italie organisée par son père, dès la fin de la guerre et la chute de Mussolini. Ces escapades mises à part, M. Cerruti reste fidèle à Riom-ès-Montagne et se consacre entièrement à sa petite entreprise.

C'est en 1966 que le commerçant met le doigt dans l'engrenage consulaire. Candidat à la chambre de commerce et d'industrie d'Aurillac, il est élu. Treize ans plus tard, il en prend la direction. *« Le deuxième président non aurillacois depuis des lustres »*, souligne-t-il. Ce pourrait être son bâton de maréchal, ce n'est pourtant qu'un début. Trésorier, puis président de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Auvergne, il achève magistralement cette ascension en devenant, en 1991, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Pour la deuxième fois dans son histoire, un commerçant, qui plus est provincial, prend les rênes d'une institution souvent représentée par des industriels et par des Parisiens.

« Depuis son élection, bougonne René Souchon, maire socialiste d'Aurillac, *on ne le voit plus. Il ne s'occupe plus de rien. » « J'ai mis en place un président délégué à la CCI d'Aurillac »*, s'excuse M. Cerruti, conscient des limites de l'exercice. Ces trois dernières années, il les a passées, en effet, plus souvent à Paris que dans le Cantal, alors même qu'il a étendu, entre-temps, le champ de sa curiosité.

Quête de notabilité ou désir de revanche – *« un mouvement d'orgueil, à cause du souvenir de remarques vexantes »*, avoue-t-il quand on le pousse dans ses derniers retranchements –, le voici candidat aux élections cantonales en 1988. *« Le risque n'était pas énorme »*, assure-t-il. De fait, adoubé par le candidat sortant, maire de Riom-ès-Montagnes, chef-lieu du canton, le voici élu au premier tour, comme c'est un peu la coutume sur cette terre conservatrice, qui demeure l'un des plus solides bastions de la droite.

Le Pays gentiane

« Au début, j'ai dit : d'accord pour le conseil général, mais je ne veux pas de la mairie », se rappelle-t-il. Paroles imprudentes. Lorsque le maire décide de se défaire de son dernier mandat, Raymond Cerruti est évidemment sur les rangs. Il ne peut pas se plaindre d'un succès étriqué, puisque le mode de scrutin majoritaire, dans une commune comptant moins de trois mille cinq habitants, lui assure une majorité plus que confortable de vingt-deux sièges sur... vingt-trois.

Maître incontesté d'une région énervée par la désertification, il met sur pied, en 1993, une communauté de communes à laquelle est donné, un peu pompeusement, le nom de Pays gentiane, cette plante au suc amer qui croît sur les reliefs alentour. Une intercommunalité étendue sur deux cantons et dont le bourg-centre assure une bonne partie du financement. Aménageur, Raymond Cerruti reprend ainsi une partie des habits de Fernand Brun, son auguste prédécesseur. Député et maire de Riom-ès-Montagnes, élu pour la première fois en 1898, cette figure locale veilla avec un soin jaloux sur le tracé cantalien de la ligne de chemin de fer Paris-Béziers, de façon à ce qu'elle n'évite pas sa ville.

Hélas, elle sont bien révolues, les lignes ferroviaires que la Compagnie Paris-Orléans lançait en écharpe sur le Massif Central dans l'espoir de concurrencer le PLM pour le transport du vin du Midi. Stoppé par le barrage hydroélectrique de Bort-les-Orgues, sur la Dordogne, au nord de Riom, le train n'emprunte plus depuis longtemps ces vallées cantaliennes. Dans sa profession de foi, distribuée à l'occasion du renouvellement de son mandat de conseiller général en mars dernier, Raymond Cerruti doit constater ainsi, pour la déplorer, le fermeture définitive du tronçon allant de Bort à Neussargues, au sud-est de sa ville.

Restent, heureusement, les routes. Raymond Cerruti souhaite voir les efforts se concentrer dans deux directions. La première consisterait à relier l'autoroute existante, l'A 75, à l'est, à celle à venir, l'A 89, à l'ouest. Un nom a déjà été trouvé : la Transvolcanienne. La deuxième route à aménager porte le nom codé de VGE, soit Voie des grands espaces – clin d'œil au président de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing – pour achever la liaison de Clermont-Ferrand au Puy-Mary, au cœur du Cantal.

Son entreprise abandonnée à son fils, « descendu » de Paris pour vivre au pays, Raymond Cerruti voit aujourd'hui poindre le renouvellement de ses mandats consulaires, dont celui de responsable national à l'ACFCI, institution qui a pour habitude de consommer ses présidents à un rythme soutenu. L'année prochaine, ce sera le tour de son fauteuil de maire, pour lequel seule compte sa décision. Après avoir pris son temps pour s'y installer, Raymond Cerruti pourrait bien retarder encore un peu le moment du départ.

G. P.

Les chambres de commerce et d'industrie à un tournant

Monuments de l'histoire économique française, les chambre de commerce et d'industrie s'interrogent sur leur avenir à l'occasion d'une mission confiée par le gouvernement à Alain Gérolami, conseiller-maître à la Cour des comptes.

Elles existent depuis 1599, date à laquelle la première chambre a vu le jour à Marseille, et tirent leur statut d'une loi fondamentale de 1898. Mariant, dans leur intitulé, commerce et industrie, les CCI sont plutôt dominées par celle-ci.

Grâce à des finances alimentées par une imposition additionnelle à la taxe professionnelle (plus de 18 milliards de francs), leur rôle est de promouvoir le développement économique de leur circonscription (et, donc, des entreprises qui y sont implantées). On les voit par conséquent prendre en charge la création et la gestion d'équipements structurants (ports, aéroports, zones industrielles, etc.) et exercer des fonctions de formation (dans deux cent soixante-treize établissements, dont les plus prestigieux sont HEC, l'ESSEC, Sup. de Co.).

Le gros problème des CCI réside dans la faiblesse de la participation aux élections de leurs membres : elle n'était que de 22,73 % il y a trois ans, chiffre global cachant d'extrêmes disparités (à Paris, la participation n'était que de 9 %). Pour continuer à exister sur la scène économique du pays, elles souhaitent donc développer, à l'avenir, leur rôle d'observateur économique et leur capacité de proposition, tout en réglant ce problème de représentativité.

Françoise Vaysse

« Le développement économique est essentiellement l'affaire des entreprises »

« Vous êtes maire, conseiller général, président consulaire, président des chambres de commerce et d'industrie, membre du Conseil économique et social : n'avez-vous pas l'impression de cumuler trop de fonctions ?

– Au niveau consulaire, l'exercice des fonctions, au plan local, amène une information, une sensibilité indispensables à la pratique de mandats plus élevés. Au niveau politique, j'ai un mandat d'administrateur territorial. L'animation d'une commune-centre et d'un canton, c'est la même chose. Au total, il n'y a pas, à mon sens, de superposition de responsabilités, mais une complémentarité. L'un et l'autre de mes deux types de mandats s'exercent d'ailleurs, essentiellement, dans deux domaines qui sont les mêmes : l'aménagement du territoire et le développement économique.

– Les collectivités locales sortent-elles de leur mission lorsqu'elles accordent des aides trop importantes aux entreprises pour les attirer sur leur territoire ?

– La première mission des collectivités est la mise en place des infrastructures. Elles sont parfois tentées par un certain interventionnisme économique au niveau des entreprises. Celui-ci ne peut se comprendre que s'il favorise certains investissements, dans le cadre de la création d'un atelier-relais, pour obtenir des concours européens, par exemple. S'il n'y a pas de concours particuliers à espérer ni d'autres partenaires que la commune, il paraît illusoire de vouloir s'intéresser directement au fonctionnement des entreprises.

» Je suis réticent, en règle générale, parce que les collectivités locales ne savent pas faire ce travail et parce qu'il est illusoire d'essayer, à partir de budgets qui sont bien inférieurs à l'argent qui peut être dégagé par la simple activité économique. Ma doctrine est, paradoxalement, la suivante : si les aides sont superfétatoires, je n'ai trop rien à dire ; au contraire, si elles sont partie intégrante d'un projet, c'est, à mon sens, sa condamnation à terme, sauf dans les cas de restructurations lourdes, en Lorraine par exemple.

« Ce n'est pas M. Pasqua qui va nous sauver »

– Pourtant, les collectivités locales ne sont-elles pas les seules à pouvoir prendre en charge la revitalisation de l'espace, qui est d'abord économique ?

– Le développement économique est essentiellement, l'affaire des entrepreneurs et des entreprises. Les collectivités doivent simplement fournir des outils, dont on ne sait pas, d'ailleurs, quel usage sera fait. L'aménagement du territoire peut parfois conduire à un déménagement des énergies. On avait coutume de dire, dans les Cévennes, qu'il n'y avait que ceux qui ne savaient pas prendre le train, donc les moins dégourdis, qui n'étaient pas partis quand furent construites les lignes de chemin de fer. Prenons l'exemple de ma commune : comment dire, pour expliquer son développement, que Riom-ès-Montagnes a eu la chance d'avoir une gare, alors qu'à Allanche, tout à côté, il ne s'est rien passé ?

– Vous n'attendez donc rien de la loi sur l'aménagement du territoire...

– Ce n'est pas M. Pasqua qui va nous sauver ; ce n'est pas un texte de loi. On est souvent trop cartésien. Prenez la clinique de Riom-ès-Montagnes : comme il n'y avait pas assez d'accouchements, il a été décidé de les rapatrier à Mauriac, pas très loin d'ici, pour sauver l'hôpital. En fait, cela n'empêchera pas sa fermeture : d'une part, on a vu les gens aller à Clermont-Ferrand *[à 90 kilomètres]*, même si c'est loin et qu'en hiver la route est mauvaise ; d'autre part, il y a eu, de nouveau, des accouchements à domicile !

– Selon vous, le poids de la décision politique doit donc être relativisé ?

– Il ne faut pas trop se focaliser sur la décision politique. Elle n'est pas déterminante dans les choix des entreprises. L'entrepreneur fait un choix de produit et de marché. Le reste, c'est de l'emballage. Dans cet emballage, il y a ceux qui sont au plus près de l'entreprise, les chambres consulaires, par l'intermédiaire de leurs services techniques, et les collectivités territoriales pour l'environnement de l'entreprise. Il ne faut pas s'imaginer que les établissements publics – non plus, d'ailleurs, que les collectivités locales – aient un rôle tout à fait déterminant dans le développement économique.

« Pas d'hévéas sur le Puy-de-Dôme

– Un aménagement du territoire fondé sur l'interventionnisme politique, local ou national, ne vous inspire donc pas ?

– L'aménagement du territoire se fait et se fera par la volonté des hommes et des femmes, qui font les choix déterminants, les choix de vie et les choix d'activité. On s'habitue tout à fait à travailler dans des conditions difficiles. Il n'y a pas de fatalité du déclin, ni d'impossibilité de développer des activités. En Auvergne, Clermont-Ferrand en est, malgré tout, un bon exemple : pourquoi cette ville est-elle devenue la capitale du pneumatique ? Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas d'hévéas sur les côtes du puy de Dôme !

– Une responsabilité consulaire peut-elle constituer un bon tremplin politique, pour devenir député, conseiller général ou maire ?

– Je vous répondrai par la négative. Il suffit de regarder autour de nous : il y a, bien sûr, des responsables consulaires qui sont effectivement devenus maire, député ou conseiller général. C'est logique : l'homme public consulaire, qui s'implique dans un secteur qui dépasse le cadre normal de son activité professionnelle, a forcément, un jour ou l'autre, envie d'aller un peu plus loin dans sa démarche et de pénétrer les milieux politiques. Le cas se produit, mais je ne pense pas que l'on puisse parler de tremplin, car la situation montre bien que ce n'est pas très courant. En tout cas, les responsables consulaires auraient tort, à mon sens, de faire ce calcul. Leur mandat ne leur assure pas la notoriété qu'ils imaginent.

– Regrettez-vous l'absence de passerelles entre l'économique et le politique ?

– Il est nécessaire qu'il y ait quelques passerelles, mais il faut se garder du systématisme, il faut laisser les choses se développer de la meilleure manière. L'appartenance aux milieux consulaires et politiques peut démultiplier les relations et l'efficacité, mais ce peut être, aussi, une belle source de conflits ! Il ne peut donc y avoir de règle en la matière. »

Propos recueillis par
Gilles Paris

